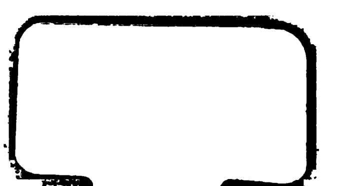

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08155950 6
Google





DE L'ITALIE

DANS SES RAPPORTS

AVEC

LA LIBERTÉ ET LA CIVILISATION MODERNE

PAR

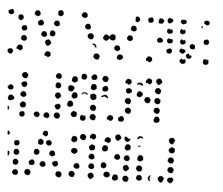
M. ANDRÉ-LOUIS MAZZINI

Et cognoscetis veritatem,
et veritas liberabit vos.
(Joan., VIII, 31.)

TOME PREMIER

LEIPZIG
BROCKHAUS & AVENARIUS

1847.



AVANT-PROPOS.

En publiant ce livre, je n'ai voulu me poser vis-à-vis de mon pays, ni en homme de parti, ni en réformateur politique. Mon but principal a été de rechercher, dans les principes absolus et généraux de la pensée, de la logique, de la science, la solution d'un problème que les faits, que l'histoire, avaient été jusqu'ici incapables de nous donner.

Ce livre ne repose, par conséquent, sur aucune base théorique spéciale. Ce n'est ni dans la forme historique des croyances religieuses, ni dans les institutions civiles et politiques, ni dans l'idée caractéristique d'une époque déterminée, que je fais consister le principe essentiel, fondamental de la religion, de la politique, de la liberté, de la civilisation et de l'histoire. Je ne considère pas non plus la civilisation en général comme un fait qui résulte de tous les faits, ainsi que M. Guizot et tant d'autres l'ont affirmé; mais comme un fait général, multiple, produit par toutes les manifestations successives de l'idée, de l'esprit absolu dans la réalité concrète et vivante de l'existence de tous les peuples. Il n'y a, il ne peut y avoir, d'après mes principes, aucune tradition immobile, invariable, propre à déterminer, par un fait historique, par une idée du passé, les limites progressives des développements de l'esprit, de la pensée dans l'histoire. Il n'y a, il ne peut y avoir qu'une seule tradition vraie et légitime, la tradition de l'idée, de la pensée, en tant que substance logique de l'absolu, indépendante de toutes les formes particulières, relatives, déterminées de la vie historique du monde.

L'enseignement du passé doit donc reposer, à mon avis, non sur une idée purement traditionnelle, sur une idée du passé, mais sur la pensée et sur la science absolue du présent et de l'avenir. C'est ainsi qu'à mesure que le monde avance dans la carrière de ses développements progressifs, le principe de la tradition, le principe

de l'autorité du passé, perd peu à peu nécessairement son importance, son pouvoir, comme idée et force dirigeante de l'avenir. Le monde, s'approchant de plus en plus de la connaissance pure de la vérité, grandissant de plus en plus par les progrès de la vraie science, se trouve poussé instinctivement à se dépouiller de tous les faux principes, de toutes les doctrines empiriques ou contradictoires que des peuples moins avancés, moins éclairés, que des sociétés inférieures, beaucoup plus près du monde de la nature que du monde de l'esprit, lui avaient laissés en héritage. C'est précisément cette œuvre constante de transformation et de rénovation qui caractérise le mouvement général de l'histoire, qu'on désigne de nos jours sous le nom de progrès. Et c'est aussi sur cette grande idée et sur cette grande réalité du progrès même que j'ai essayé de faire reposer la base logique et historique de cet écrit.

Ce livre n'est pas cependant un travail historique ni une œuvre de philosophie proprement dite; mais la philosophie et l'histoire, la pensée et l'action, les événements et les idées s'y retrouvent étroitement liés les uns aux autres, afin qu'ils puissent travailler et marcher ensemble, par la contradiction et la lutte, à un accord définitif, à une conciliation générale.

On ne m'attribuera pas, j'espère, la pensée de prétendre à tout expliquer, à tout juger, à tout concilier d'une manière complète, générale et absolue. Ce livre n'est qu'un simple essai, qu'une exposition générale et fort incomplète d'une grande idée que j'ai voulu appliquer pour la première fois à la question religieuse, historique et politique de l'Italie. Si je n'ai atteint que trop imparfaitement mon but, j'aurai du moins amené la discussion sur un nouveau terrain, qui est le seul, à mon avis, sur lequel on puisse avec calme et impartialité rechercher, dans l'Italie historique, dans l'Italie païenne et catholique, dans l'Italie des empereurs, des papes et des républiques, le vrai principe logique et politique de notre grandeur passée et la cause véritable de notre décadence et de notre servitude actuelle.

Ce que j'ai voulu principalement faire ressortir de tout

ce livre, c'est que les éléments constitutifs, les caractères essentiels de la liberté et de la civilisation moderne, découlent incontestablement d'un ordre de principes logiques et politiques que l'Italie a complètement méconnus et qu'il n'était pas dans sa mission naturelle de développer et de rendre effectifs dans la vie et dans l'histoire de l'Europe moderne.

On verra comment j'envisage, d'après ces idées, l'influence du principe catholique dans la civilisation du moyen âge et dans le rôle que ma patrie a rempli à cette époque dans les annales du monde.

Bien que mes idées, que mes convictions aient subi de grandes révolutions depuis environ deux ans, je ne crois pas pour cela que mes principes politiques et religieux aient changé en substance. Car ce que je veux aujourd'hui, c'est ce que j'ai voulu toujours, ce que je voudrai de tout temps, c'est-à-dire le triomphe de la vérité spéculative par la liberté des idées et des croyances; la réalisation pratique et universelle du bien, du droit, de la justice par la liberté et l'égalité politique; l'amour, le bonheur des hommes, par la charité et la fraternité chrétienne; le développement, le perfectionnement de toutes les forces actives de la matière et de l'esprit par la science; et enfin l'harmonie et l'unité sociale et matérielle de tous les peuples par la civilisation et l'histoire.

C'est en quelque sorte une destinée commune aux grandes âmes et aux grandes intelligences de ce siècle, que l'instabilité des croyances et la lutte des convictions. Si les esprits supérieurs ont été condamnés, en traversant cette époque de scepticisme et de transition, à passer par toutes les épreuves de la douleur et de l'effroi; si affamés de foi et de science, les plus hauts représentants de la pensée de notre temps ont dû succomber plusieurs fois résignés et en silence devant la crise fatale du doute et du désespoir, combien les âmes plus humbles, les intelligences moins fortes n'ont-elles pas dû souffrir et trembler, accablées des déceptions et des angoisses morales d'un siècle qui n'a pu encore substituer aux mortes croyances, à la foi antique, les fortes et immuables convictions de la raison et de la science moderne?

Combien sommes-nous, à l'heure qu'il est, hommes de théorie ou d'art qui n'avons pas mille fois lutté avec l'ardeur sainte d'une pensée d'amour et d'espérance, entre le besoin infini de croire et d'aimer, et le besoin plus grand encore de savoir et de connaître? Combien de fois n'avons-nous pas senti que l'esprit du siècle pénétrait invisible dans les plus secrets replis de notre cœur pour y répandre le poison du doute, et l'arracher ainsi aux rêves et aux illusions d'une calme et pure félicité? Serions-nous, par hasard, assez faux, assez hypocrites pour vouloir nous donner pour meilleurs, pour plus forts, pour plus vertueux que le siècle auquel nous appartenons? Franchement, je suis de ceux qui croient que nul individu ne peut être réellement supérieur à son temps. Dans une époque d'examen, de critique, de liberté, il n'y a point de place pour des croyances aveugles, pour des droits, pour des idées qui ne sont pas l'expression sincère de toutes les forces morales et intellectuelles de l'humanité progressive. Là où je vois des croyances, des doctrines appuyées non sur des dogmes purs et rationnels, non sur des démonstrations logiques du passé et du présent, mais sur des affections personnelles et sur des intérêts privilégiés, là aussi je me dis, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de sincères et libres convictions. Et si par hasard des intelligences généreuses, entraînées par la fougue passionnée de leur caractère, se croyaient seules de nos jours en possession d'une vérité qui donnerait un démenti à tous les besoins, à tous les progrès, à tous les intérêts généraux du siècle, je n'hésiterais pas un instant à leur dire aussi que nul n'est supérieur à son temps, et que la seule supériorité qui distingue et caractérise les grands esprits, c'est de représenter et de résumer d'une façon énergique et complète tous les élements progressifs, généraux de l'âme, de la pensée d'une époque.

Plus nous avons la prétention de nous ériger en maîtres de notre siècle, plus nous croyons le mépriser et le combattre, et plus, je crois, nous en sommes les esclaves, plus nous lui sommes inférieurs; car un ou plusieurs hommes peuvent se tromper, peuvent être et sont en effet souvent dans l'erreur : l'esprit général, l'idée, la

tendance générale d'un siècle, d'une époque, ne peut pas errer; il est toujours l'expression exacte, fidèle, de quelque grande et de quelque utile vérité.

Cette tendance à vouloir marcher au rebours de la vie et de la pensée progressive des siècles se rencontre particulièrement en Italie. Mais, à mon avis, cette tendance même n'est autre chose qu'un signe infaillible d'infériorité et d'impuissance. Toutes les fois qu'un peuple se montre rebelle à la loi universelle de l'humanité dans l'histoire, ce peuple, ou il est déchu, ou il va tomber bientôt. Ce qui fait la force des nations, ce n'est pas le passé, l'histoire, en tant que principe et vie d'un temps qui n'est plus, mais en tant que base primitive d'un édifice qui doit être achevé et perfectionné dans l'avenir. L'histoire d'un peuple peut bien être quelque chose de grand, d'impérissable dans l'histoire de l'humanité, quoique ce peuple ait cessé de faire partie des nations actives et vivantes d'une époque déterminée. Le peuple italien, sans doute, ne peut pas périr, parce que l'idée qui vit dans ses traditions, dans le mouvement de son génie et de sa grandeur passée, est une idée absolue que l'Europe entière s'est assimilée, que la civilisation générale du monde a universalisée et rendue à jamais indestructible. Toutefois, un peuple peut bien perdre dans l'histoire sa personnalité morale et politique, sans que le progrès continu de l'humanité soit pour cela interrompu.

Cette grave question est traitée à fond dans cet écrit.

Je me suis proposé de dire la vérité sans restriction, sans épargner ni grands ni petits, ni les gouvernements ni les peuples; car ce n'est pas aux intérêts ni aux opinions de quelques hommes ou de quelques partis que ce livre s'adresse. Je laisse à tous le droit de juger mes idées, mes opinions; mais je demande à mon tour la liberté de juger celles des autres, sans m'occuper du mérite et de la valeur personnelle des individus qui les représentent. Ceux qui s'imagineraient trouver dans cet écrit beaucoup d'art, beaucoup d'éloquence, des pages consacrées à entretenir, aux dépens de la vérité, des illusions funestes dans l'esprit de mes chers compatriotes, seront désabusés bien vite. Ce livre ne s'adresse point à l'imagination et

aux passions de l'Italie et des Italiens en général. Je n'ai pas voulu charmer le lecteur, mais l'instruire. Je réclame donc de sa bienveillance une calme et impartiale sérénité d'esprit. Je réclame qu'on se dépouille de tous les préjugés, de toutes les préoccupations systématiques qui ont malheureusement beaucoup d'empire sur l'esprit et sur l'intelligence si vive et si prompte de mes compatriotes; qu'on ne vienne pas demander au nom de qui je parle, mais de quoi et dans quel but j'ai cru nécessaire de parler. J'ai hésité longtemps, je l'avoue, à publier ces quelques fragments d'un grand ouvrage qui est resté et restera pour longtemps encore peut-être enseveli parmi mes manuscrits; car je sentais que des morceaux détachés, réunis dans un livre, ne rendraient pas d'une façon complète mon plan, mon idée. Enfin, encouragé par des amis dignes de toute ma confiance, je me suis décidé à courir les chances d'une responsabilité bien grande il est vrai et bien périlleuse.

Le seul mobile, l'unique intérêt qui m'a guidé et me guide encore est de pouvoir exprimer avec une entière loyauté, avec une liberté complète, toute ma pensée à l'égard des destinées intellectuelles et politiques de ma chère et malheureuse patrie. Je désire aussi que mes compatriotes d'abord, et tout lecteur ensuite, veuillent considérer les principes généraux et les idées essentielles renfermés dans ce livre comme l'expression vraie et fidèle de mes plus fermes et plus inébranlables convictions. Le peu que j'ai eu lieu de publier, il y a quelque temps, en Italie et en France dans quelques journaux, sur les conditions religieuses et politiques de mon pays, je le regarde comme non avenu, je le renie formellement comme ayant été la manifestation passagère d'une période de crise et de transition inévitables que je regrette amèrement.

Après tout, ce que je recommande vivement par cet écrit à mes compatriotes, c'est de travailler de tout leur pouvoir à faire sortir le pays de l'indifférence de toute idée sérieuse, et à le réveiller avec ardeur et courage aux luttes de la pensée et de la science moderne. J'aimerais mieux savoir l'esprit italien plongé dans tous les tourments du doute, dans les angoisses et les terreurs d'une raison

trop violemment émancipée, que de le voir s'endormir dans de vains amusements, dans des croyances passives et inertes, et fermer ainsi les yeux et le cœur aux grandes infortunes de l'humanité et de la patrie. La question pour nous Italiens, dans ce siècle de recherche et d'examen, de lutte et de contradiction d'un côté, au milieu de ce mouvement positif de science et de réalisation pratique de l'autre, c'est de nous montrer au niveau des idées, des besoins, des intérêts du siècle, c'est de travailler autant par l'esprit que par le cœur, non à combattre les progrès, la pensée, la science, la liberté, la civilisation tout entière de notre époque, au nom d'une civilisation, d'une idée, d'une foi à jamais éteintes; mais à nous rendre dignes, par nos lumières, par notre intelligence, par notre activité, de prendre part, dans la mesure de nos forces, à la grande œuvre de destruction et de réédification que l'Europe accomplit sous nos yenx.

Oui, nous avons tous, Italiens de toute opinion, de tout parti, quelque chose de mieux à faire que de nous bercer de puériles illusions et de froides chimères. Nous avons à combattre notre infortune, notre servitude, notre oppression et à en sortir s'il est possible, en relevant en nous le sentiment de notre indépendance, de notre liberté morale et intellectuelle; nous devons revendiquer d'abord notre dignité humaine, si nous voulons ouvrir ensuite le chemin à tous les progrès politiques et sociaux dans l'intérêt de nos contemporains et de la génération qui nous suit.

Certes une foi est nécessaire; mais si la foi du passé est morte, ce ne seront pas des rhéteurs éloquents, des raisonneurs habiles qui opéreront le miracle de sa résurrection. On peut par la science galvaniser un cadavre, mais lui rendre la vie, le faire agir et penser, c'est au delà de toute puissance.

Il y a dans l'histoire les mêmes lois que dans la nature. Une idée morte ne peut plus reparaître. Les idées marchent, les hommes se succèdent les uns aux autres; la vie et le progrès des choses avancent sans interruption; mais nul ne revient au passé, nulle force, nulle pensée ne se reproduit deux fois sous une même forme, par une même expression. Ainsi, acceptons comme une grande

leçon l'enseignement de l'histoire, mais ne substituons pas l'histoire à la science. Ne demandons pas aux faits qui ne sont plus, aux monuments, aux souvenirs du passé l'esprit de vérité, la parole de vie. Ne cherchons pas enfin parmi la froide poussière des siècles écoulés le feu vivifiant de la pensée et de la vie éternelle de l'humanité et du monde.

On dit que le passé est inviolable; oui, le passé est inviolable, parce qu'il est un des termes absolus des développements infinis de l'esprit universel. Nul ne peut changer ni détruire le passé, mais nul non plus ne peut le reproduire, le rendre vivant dans le présent, ou l'imposer à l'avenir. Car le présent et l'avenir ne sont que le passé même multiplié et agrandi par l'action créatrice de l'idée éternelle qui se développe et grandit en se déterminant progressivement sous une forme finie dans le temps et dans l'espace. Et les peuples où cette idée créatrice, éternelle, ne vit plus dans ses manifestations générales et progressives, sont des peuples asservis, des peuples déchus.

Une nation n'est grande, puissante dans l'histoire, dans le mouvement général des idées et des intérêts politiques d'une époque, que par la place qu'elle occupe dans le domaine universel de la vérité et de la science. La condition essentielle de toute force, de toute liberté, de toute indépendance, de tout progrès, c'est la force, la liberté, l'indépendance, le progrès de l'âme et de la pensée. Là où l'intelligence, la pensée populaire d'une nation est nulle ou asservie à une autorité religieuse ou politique quelconque, là toute liberté, toute civilisation, toute science moderne est impossible. La vie de ce siècle a besoin du grand air de la liberté. Si la liberté n'est pas la vérité positive, si elle n'est pas le principe synthétique et organisateur de la société future, elle est pour sûr la voie qui nous y mène. Sans la liberté il n'y a pas d'atmosphère saine pour la vie des nations modernes. Et la liberté dont je parle, n'est pas la liberté d'exister selon le droit et la justice immobile du passé, mais la liberté de modifier ce droit et ces principes de justice, conformément aux idées, aux besoins, aux intérêts progressifs de l'humanité qui s'a-

grandit et s'avance dans le temps en se développant graduellement selon les lois immuables de sa nature, de son esprit.

Ainsi, toutes les fois qu'on nous parle, à nous Italiens, de liberté et d'indépendance historique et nationale, sans vouloir nous accorder aucune indépendance intellectuelle, aucune liberté politique, on nous trompe, on nous insulte. Une liberté qui n'est point basée sur des institutions politiques, sur des garanties légales, ne peut être de nos jours autre chose qu'une hypocrite imposture, ou une puérile chimère. On a le droit de penser, par exemple, que l'Italie n'est pas mûre pour la liberté de notre temps; que l'Italie n'a aucun véritable intérêt, aucune tendance à renaître à la vie des peuples dans un siècle de scepticisme et de négation, dans une époque de crise et de transition; on a le droit de penser et de dire ces choses-là, et bien d'autres encore : mais parler d'indépendance et de liberté aux Italiens au nom de l'autorité absolue des papes, ou de l'arbitraire despotique de quelques monarques, et trouver des patriotes, des libéraux qui applaudissent à cette mystification hypocrite, c'est quelque chose qui attriste profondément toute âme vraiment libre, tout esprit réellement indépendant. Quant à moi, mûri par la réflexion et par l'expérience, j'ai perdu bien des illusions, j'ai renoncé à bien des théories et des systèmes; mais les convictions qui me restent et que j'ai voulu exprimer librement dans ce livre, ne sont certainement pas des convictions feintes; elles sont réfléchies, sincères et profondes.

Cet écrit, quel qu'il soit, réveillera, je pense, beaucoup d'animosités dans un certain monde; mais aussi j'espère qu'il excitera d'autre part quelque sympathie. Si, à cause de la difficulté d'écrire pour la première fois dans une langue étrangère, et au milieu d'une société où les formes du langage et du style ont acquis par le grand développement des idées, et par tant d'illustres penseurs et d'écrivains éminents, un si haut degré de perfection; si, par la nature même des doctrines que je professe, ou par les défauts inhérents à un ouvrage qui a été composé en grande partie de fragments détachés et découpés, ce livre venait à déplaire non-seulement à ceux qui ont tout

intérêt à le condamner, mais à ceux-là même qui, par conformité d'opinions, de tendances, devraient le protéger et le défendre, je proteste d'avance que quoi qu'il arrive je ne répondrai à aucune attaque, à aucune critique; et que je subirai avec une résignation toute philosophique ou toute chrétienne l'austérité, et même l'injustice de mes adversaires.

Quant à mes compatriotes, c'est surtout à ceux dont l'âge se rapproche du mien, qui ont des idées vives, des tendances larges et généreuses, qui n'ont pas renié encore dans le matérialisme des faits et des intérêts, le culte des grands principes, la foi sainte de la pensée et de l'amour, que j'ose adresser cet écrit. Oui, c'est à la génération qui s'avance et grandit dans les idées, à la génération qui est destinée à devenir l'unique soutien, l'unique espérance de notre chère et malheureuse patrie, que je parle. Italiens! vous tous qui aimez sincèrement, ardemment la liberté, le progrès; si vous voulez délivrer la patrie de tous ses ennemis, de tous ses oppresseurs, embrassez des doctrines libres et progressives; cessez de poursuivre un fantôme de liberté à travers les voies tortueuses et fausses de la servitude; méfiez-vous de tous ceux qui parlent ou écrivent au nom de l'indépendance et de la liberté italienne, et qui professent des maximes, des principes hostiles à l'indépendance de la raison et à la liberté de la pensée. Il est impossible, ne l'oubliez jamais, d'être ou de devenir politiquement libres avec une philosophie et une morale d'esclaves. Non; la liberté et la civilisation de notre siècle, les besoins et les intérêts des peuples modernes, le principe régénérateur de la pensée et de la vie italienne, ne sont plus renfermés dans une idée d'art ou de religion, ni dans une autorité, dans une puissance purement traditionnelle; l'avenir de l'Italie et de l'Europe appartient désormais à la pensée libre, à la science absolue, qui seule est destinée à rendre vivante, effective, sociale, universelle, la vérité sur la terre, et par là, la liberté, l'égalité, la fraternité de tous les peuples.

TABLE DES MATIÈRES.

DE L'ITALIE

DANS SES RAPPORTS

AVEC

LA LIBERTÉ ET LA CIVILISATION

MODERNE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA CIVILISATION MODERNE. — TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE NOTRE ÉPOQUE.

Avant de déterminer les principes et les éléments constitutifs de la civilisation moderne proprement dite, il est, selon moi, indispensable de fixer d'abord le sens général du mot civilisation. Nous tâcherons de découvrir ensuite quels sont les éléments scientifiques, les conditions essentielles de ce grand fait qui se rattache avec tant de grandeur et de puissance, à la vie intérieure des individus, à l'existence publique des sociétés et des peuples.

Le mot civilisation est un mot tout à fait moderne [1]. Je dirai plus, ce mot a été créé par la France, par l'esprit français du dernier siècle. L'antiquité, le moyen âge n'employèrent jamais ce mot, ni aucune autre formule équivalente, capable de désigner l'idée, d'exprimer l'unité

[1] Ce mot signifie la période particulière de la vie sociale où sont arrivées aujourd'hui les nations européennes. (Voy. le *Dict. de l'Académie française*.)

parfaite, le sens de ce fait général essentiellement moderne. Il est donc évident que le mot n'existant pas dans les langues anciennes ni dans les idiomes primitifs de l'Europe moderne, la chose, le fait ne pouvait exister non plus; car les langues, les mots en général ne font jamais défaut lorsqu'une idée nouvelle, un fait nouveau, viennent réclamer un signe propre à les déterminer, à en donner la signification la plus exacte, la plus nécessaire.

En disant que le mot civilisation est un mot moderne, destiné à caractériser un fait également moderne, j'ai déjà fait comprendre que dans ce fait même, il doit y avoir des éléments intellectuels et sociaux, un principe de force et d'action que ni l'antiquité ni le moyen âge n'avaient pu posséder. Et par la raison que ce fait appartient à la société moderne, au mouvement philosophique et historique du dernier siècle, il s'ensuit que l'état des esprits, que le cours des idées, que les intérêts politiques et sociaux à cette époque étaient et devaient être essentiellement distincts des idées et des intérêts des siècles antérieurs. Or, la valeur, la signification du mot civilisation doit nécessairement être en rapport avec les conditions particulières, avec les caractères essentiels de l'esprit et de la société de ces mêmes temps où le mot prit naissance. On aura, par conséquent, une idée juste et exacte de la valeur du mot civilisation, en cherchant dans les conditions intellectuelles et matérielles des temps modernes, les caractères qui les distinguent, qui les séparent jusqu'à un certain point des temps antérieurs.

J'ai dit que le mot civilisation avait été créé par la France, par l'esprit français; il faut donc que la France, que l'esprit français aient eu nécessairement une grande influence, une prépondérance marquée dans les destinées morales et politiques de la société moderne; il faut que ce fait général, que cette civilisation que tout le monde reconnaît aujourd'hui, ait reçu en France son développement le plus complet, sa forme la plus saillante, la plus déterminée. En effet, sans vouloir flatter la

France, et tout en rendant justice à ma patrie et à ces autres peuples de l'Europe qui ont contribué plus ou moins directement, dans une mesure plus ou moins grande, au développement de ce fait universel, aux résultats moraux et sociaux de la civilisation européenne, je suis forcé de reconnaître que la France a travaillé, plus que tout autre pays de l'Europe, à réaliser, à constituer, à formuler cet ensemble de faits, d'idées, d'institutions qui, réunis dans une seule idée complexe, dans un seul fait général, sont aujourd'hui l'expression absolue, le résumé complet de la vie entière des nations européennes.

C'est ainsi que la civilisation moderne, que la civilisation de l'Europe est non-seulement un fait universel, mais encore une idée populaire de notre temps. Toutes les langues modernes ont dû, par conséquent, adopter le signe, le mot qui l'exprime. Cependant, il y a en Europe quelques pays où le mot civilisation n'exprime pas pour le peuple, pour les masses, une idée suffisamment claire et précise. En Italie, par exemple, ce mot n'est ni aussi connu, ni aussi usité qu'en Allemagne, en France, en Angleterre, et dans tous ces autres pays où la civilisation moderne a rencontré un terrain mieux approprié à ses développements, à ses conquêtes. La raison de ce fait, presque exceptionnel, se retrouve dans l'état moral et social de l'Italie, qui, sous le rapport de la civilisation européenne proprement dite, est beaucoup moins avancée, beaucoup moins en progrès que les autres pays que je viens de nommer. Nous verrons plus tard comment l'Italie, considérée sous le rapport des formes caractéristiques de la pensée, des mœurs et des institutions populaires, est restée depuis à peu près trois siècles, presque en dehors du mouvement général de l'esprit européen [1].

[1] «L'Italie n'a point changé. Elle est tout à fait en dehors des mouvements de l'esprit européen, celui-ci ne pouvant exister chez une nation immobile. Elle *demeurera toujours assez remarquable,* puisqu'elle représente l'antiquité; mais les hommes, comme les monuments, y sont des ruines, et leurs traits peuvent

Toutefois, avant de discuter le mot civilisation, comme fait, comme réalité historique, morale et sociale, il faut insister encore sur le sens, sur l'idée que ce mot renferme.

Depuis que le mot civilisation est généralement usité en Europe, on est accoutumé à comprendre sous ce nom les formes caractéristiques des sociétés humaines en général, les traits historiques des nations, des peuples de tout temps, anciens et modernes. On parle, en effet, depuis longtemps d'une civilisation indienne, égyptienne, étrusque, grecque et romaine; d'une civilisation chrétienne et musulmane, d'une civilisation du moyen âge et des temps modernes; enfin on parle à chaque instant aujourd'hui de la civilisation européenne.

Sans vouloir entrer maintenant dans une critique détaillée de l'emploi que l'on fait de ce mot, je dirai que le mot civilisation résume plus particulièrement une idée générale, un fait spécial et caractéristique des sociétés modernes. Je crois aussi qu'en aucun autre temps ce fait, cette idée ne s'étaient développés, n'avaient pris place d'une manière générale et absolue dans l'opinion, dans l'histoire, dans la vie intérieure et dans la vie publique des peuples. Car, bien que l'antiquité et le moyen âge aient pu fournir aux peuples modernes des résultats moraux incontestables; bien qu'il soit impossible de nier la grandeur et la puissance de l'imagination, des passions, des croyances, de toutes ces luttes, de toutes ces agitations locales, individuelles, isolées, qui, au point de vue de la religion et de l'art, ont fait des sociétés antiques et des peuples catholiques au moyen âge les modèles et les types éternels de la beauté, de la poésie et de la force; toutefois, si on envisage l'histoire de ces temps au point de vue de la réflexion et de la pensée, de la moralité et de la science; si on cherche dans ces

exprimer la douleur, la colère et le mépris, sans qu'on y puisse trouver le souffle et la vie du présent.»

Ces paroles, à la vérité trop sévères, et dictées par un esprit trop systématique, furent écrites par Édouard Gans, célèbre professeur d'histoire à l'université de Berlin, peu de temps avant sa mort.

luttes, dans ces conflits, autre chose que la manifestation extérieure des passions et de la force, autre chose que le caractère ou l'action prépondérante de quelques événements isolés, de quelques individualités exceptionnelles; si on veut savoir enfin ce qu'il y avait de général, de progressif, d'absolu, dans l'ordre logique, politique et social de ces peuples, on est forcé d'avouer que ni l'antiquité ni le moyen âge n'ont su réaliser, comme conquête scientifique, comme fait pratique et social, aucune idée générale et nécessaire, aucun de ces principes logiques et historiques, progressifs et absolus qui forment le fondement caractéristique de la société, de la civilisation moderne.

L'antiquité, le moyen âge nous ont transmis des idées et des œuvres parfaites et absolues dans l'ordre de la particularité et du fini, du sentiment, des passions, de la foi, dans tout ce qui peut révéler la vérité, l'esprit, sous des formes individuelles, locales, finies et isolées; mais rien qui fût général, scientifique, populaire, rien qui exprimât réellement la virtualité pure de l'intelligence, de la pensée comme principe et objet de la pensée et de l'histoire. C'est ainsi que les civilisations spéciales, empiriques, passagères, qui ont précédé la civilisation moderne, la civilisation absolue, qui a son point de départ au XVIe siècle, et son plus grand développement dans la révolution française, ont dû, malgré les résultats moraux, isolés, qu'elles nous ont légués, s'effacer lentement en présence des éléments généraux indestructibles, des tendances scientifiques, populaires, dialectiques, absolues de la société, de la civilisation européenne. Or, la civilisation véritable, absolue, est un fait moderne, un fait né de l'esprit des institutions de l'Europe actuelle. Il y a plus, ce fait, dont l'origine doit être cherchée ailleurs, ne s'est développé, ne s'est constitué, moralement et politiquement parlant, que dans la société française, vers la fin du dernier siècle. Examinons maintenant la nature de ce fait, les éléments rationnels de cette idée, de cette conception populaire de notre époque.

Si on voulait déterminer exactement, d'une façon

rigoureusement scientifique, le sens, l'idée du mot civilisation, il faudrait nécessairement remonter à la source des développements primitifs de la pensée, aux formes, aux traditions primitives des temps historiques; il faudrait, en un mot, parcourir rapidement les phases, les vicissitudes générales de l'histoire du monde. Mon but n'est pas d'aborder un si grand sujet. Je suis obligé, par la nature même de cet écrit, de m'abstenir le plus possible de l'analyse métaphysique des idées et des choses; de resserrer mon plan dans le plus petit espace, de me borner même à l'explication la plus concise de tout ce que j'aurai lieu d'admettre ou de rejeter comme affirmation, comme preuve de mes jugements, de mes conclusions.

Quand on considère plus particulièrement le fait de la civilisation moderne, telle que nous la concevons aujourd'hui, on est obligé de se demander d'abord quels sont les éléments rationnels qui composent ce fait même, quels sont les traits historiques qui le caractérisent, qui en déterminent le sens, les conditions générales. C'est ainsi que le fait de la civilisation, considéré dans ses éléments moraux et dans ses éléments historiques, demande à être envisagé sous deux aspects différents. Il faut rechercher, avant tout, quel est le principe logique qui le constitue, quelle est la forme historique et sociale qui le résume. Deux éléments composent, par conséquent, le caractère général de la civilisation moderne : l'élément logique, l'élément historique et social.

Il est peu rationnel, selon moi, de vouloir reconnaître plusieurs véritables civilisations dans l'histoire. Il y a eu de tout temps plusieurs sociétés spéciales, plusieurs systèmes religieux, civils et politiques : il n'y a, il ne peut y avoir, qu'une seule civilisation véritable, la civilisation chrétienne. Ce qui distingue précisément la société chrétienne, la civilisation qui en dérive, c'est le développement progressif du principe absolu de la loi évangélique, qui contient l'idée de la valeur infinie de l'homme, qui identifie l'essence de la nature spirituelle de l'humanité et l'essence de la nature divine;

qui révèle à chaque individu, par cette identité même, la loi de sa liberté, de sa dignité, de sa moralité, de sa perfectibilité absolue; principe qui a été tout à fait inconnu aux sociétés asiatiques, au monde païen tout entier.

Assurément, la pensée humaine, avant la révélation évangélique, avant la proclamation du principe chrétien, avait pu comprendre le lien, les rapports logiques qui unissent, dans toutes ses formes théoriques et pratiques, l'intelligence humaine, l'élément subjectif de l'esprit humain, aux formes objectives du monde extérieur, aux phénomènes empiriques du temps et de l'espace. Mais ni les systèmes religieux des Orientaux, ni les philosophes de la Grèce et de Rome, tout en reconnaissant le lien, le rapport entre la cause et l'effet, tout en possédant la forme syllogistique de la pensée et du raisonnement, n'avaient, ne pouvaient avoir l'idée, la connaissance démonstrative du principe absolu, de la cause absolue; ils voyaient un rapport, un lien entre la nature et l'homme; mais, en même temps, ils méconnaissaient le principe, la loi qui unit l'homme et le monde à la cause absolue. Ils avaient bien, ces philosophes, le sentiment, l'intuition, la notion empirique ou hypothétique de la divinité, de la cause, de l'être absolu; mais ils n'en avaient pas la démonstration logique; ils ne connaissaient pas les liens, les rapports qui unissent, qui mettent d'accord le monde et l'homme avec le principe absolu de la cause et de l'ordre; en un mot, le principe de la cause n'était pas conçu rationnellement, n'était pas reconnu comme identique à la spiritualité subjective, à la moralité absolue de l'homme. Tantôt la cause était le monde, comme dans les cosmogonies et théogonies orientales; tantôt c'était l'homme moral mais soumis encore aveuglément à la nature, l'homme, forme extérieure et fine de l'esprit, séparé de l'essence intérieure et libre de la cause absolue, comme dans la religion, dans l'art, dans les démocraties de la Grèce. Les Romains les premiers s'élevèrent dans la conception de la cause au-dessus des autres peuples païens, en établissant,

comme principe, comme règle de l'ordre, la notion abstraite de l'État, de la loi politique, le fait impersonnel du gouvernement civil. Déjà chez les Romains, aux temps de la république, la loi, le droit étaient constitués en dehors de l'action, de la forme individuelle : ce n'était plus ni Solon, ni Lycurge, ni Numa, qui dictait l'oracle, qui imposait la loi de l'ordre, le principe social; c'était le sénat, c'était le peuple, l'intelligence collective, qui se constituait, qui prenait place dans l'action politique, dans l'ordre social. Or, le peuple romain et le droit romain, personnalité et généralité abstraites, le principe aristocratique, le principe romain proprement dit, en lutte avec la démocratie, avec les plébéiens, voilà le caractère essentiel de la société romaine jusqu'à la chute de la république. Jusqu'alors toutes les individualités avaient été sacrifiées à un but extérieur, objectif : il fallait soumettre le monde occidental à la domination romaine. Mais lorsque cette action, cette lutte cessa; lorsque ce but fut atteint, l'individualité devint de nouveau le principe et le but de l'action sociale. Mais l'individu n'était pas gouverné par un principe moral et rationnel capable de donner à la vie privée et publique un développement nouveau, une manifestation progressive. La discorde, la corruption, l'anarchie rendirent la liberté dangereuse et la république impossible. L'absolutisme impérial devint nécessaire et légitime. César fut l'expression la plus complète de la notion individuelle, de la personnification historique de la loi et de l'ordre.

Il est donc évident que la société païenne, que l'antiquité a méconnu le principe logique de la cause, de l'ordre absolu, malgré qu'elle ait pu enfanter des génies de premier ordre, tels que Socrate, Platon et Aristote, qui ont fondé sur une base immuable et absolue la forme instrumentale de la pensée, la forme syllogistique de tout développement rationnel. Et, quoique la philosophie grecque et le droit romain nous offrent sans contredit les formes élémentaires de l'ordre logique et de l'ordre civil en général; toutefois, à l'exception d'un certain développement individuel, plus ou moins étendu,

à l'exception de ce qui concerne l'ordre phénoménal du monde considéré d'une façon empirique ou hypothétique, et le reflet, l'action du monde sur l'intuition et le sentiment individuel; la pensée humaine se trouvant assujettie aux formes empiriques du monde extérieur, aux excès de l'imagination, des hypothèses et des passions, toutes les fois que chez les Grecs et les Romains on a voulu réaliser, dans l'action sociale ou dans l'activité intérieure de la pensée humaine, un ordre quelconque, un ordre durable, basé sur des lois certaines, absolues, progressives, on est tombé dans tous les écarts, dans tous les inconvénients qui devaient résulter nécessairement d'un ordre logique et politique, privé de base rationnelle, de base scientifique, prêt à disparaître sous l'action, sous l'influence persévérante, infatigable, de la pensée humaine travaillant sans cesse à rechercher, à découvrir, dans l'ordre vivant, la formule absolue de sa destinée, de son existence. Cette formule, cette loi absolue de la pensée, de la connaissance humaine, identique à la nature abstraite de l'esprit divin, ce principe essentiellement logique et moral de la destinée individuelle et sociale de l'humanité, a été révélé par le Christ.

L'Évangile a donc proclamé le principe spirituel, intérieur, subjectif, de la cause et de l'ordre, en opposition avec le principe extérieur, objectif, de la nature et de la force reconnue et représentée par les sociétés païennes. Il a posé les lois du développement absolu de la pensée et de l'action humaines dans le temps et dans l'espace. L'Évangile a dû briser, par conséquent, les liens de l'histoire; il a détaché l'homme des formes empiriques de l'espace et du temps, et a lancé son intelligence dans les espaces infinis de l'idée pure.

L'Évangile ayant proclamé la loi morale, absolue, infinie, a créé, à proprement dire, la logique de l'histoire, et en même temps le développement régulier, progressif, immanquable, des destinées absolues de notre espèce. C'est ainsi que le progrès s'est constitué comme fait incontestable dans l'ordre moral et politique de la société humaine; et avec la révélation de l'ordre absolu,

avec le développement progressif des forces rationnelles de l'intelligence, développement nécessaire pour arriver jusqu'à la possession de l'idée absolue, jusqu'à représenter dans le monde, par le principe de la connaissance, par le principe scientifique, la cause absolue, a commencé l'œuvre civilisatrice des temps modernes, la prépondérance absolue de l'entendement, de la pensée sur la nature et sur la force comme principes, comme formes de toute action dans le monde. C'est là qu'il faut rechercher l'origine métaphysique et historique de la civilisation, de la liberté, de l'égalité modernes, sous le double aspect de force intérieure et d'action publique dans l'activité intellectuelle et matérielle du monde chrétien.

J'ai dit que l'Évangile a proclamé le principe, la loi absolue de la civilisation véritable. Ainsi on pourrait dire que la civilisation est et doit être la démonstration réelle, vivante, de l'ordre moral absolu. Cette démonstration ne peut avoir lieu que lentement, graduellement, progressivement. C'est en vertu du développement des lois de l'esprit, du principe évangélique dans l'action sociale, que la civilisation moderne s'universalise, qu'elle prend peu à peu une forme générale, populaire, absolue, comme la nature même du principe dont elle est l'expression réelle et vivante; c'est par ce même principe que la civilisation existe, qu'elle est un fait unique et universel. En un mot, la civilisation moderne marque les premiers développements, détermine les phases premières de la forme absolue de la raison et du droit chrétien, du droit pur, dans l'histoire.

C'est un fait incontestable, qu'une grande transformation intellectuelle, politique et sociale s'est opérée de nos jours au sein de la société, de la civilisation européenne. Ce fait est le résultat de la démonstration de la loi évangélique par la forme scientifique de la pensée moderne, qui est aussi la forme absolue de toute connaissance humaine, de tout ordre politique et social. La pensée humaine se trouve par la science moderne, par sa puissance intime, par son action expansive, forcée de

changer, de révolutionner les lois empiriques du temps et de l'espace. Elle doit soumettre la force à l'idée, la volonté, la personnalité relative, l'individualité naturelle à la forme logique, absolue de toute connaissance. Le monde, l'intelligence individuelle, qui ont été, dans les sociétés empiriques, le principe de la cause et de l'ordre, ne seront plus désormais que les instruments, que les moyens mécaniques de l'action et de la souveraineté de l'idée.

La pensée, la science moderne basée sur la conception des lois de l'esprit comme manifestation subjective de l'esprit infini, de l'être absolu, basée sur l'observation, sur l'expérience, sur le calcul, sur l'analyse positive et négative de l'homme et du monde, a pu, seule, développer la civilisation moderne, fonder l'empire absolu de la loi, de la liberté, de l'idée, sur les forces de la matière, sur l'intelligence individuelle et sur l'action personnelle de l'homme. C'est la pensée, la science qui, par conséquent, est destinée à prendre possession de l'avenir, à révolutionner la religion, la morale, la politique, la société tout entière. C'est aussi par la civilisation que la science réalise son action dans le temps et dans l'espace, et qu'elle marque et détermine les évolutions de l'histoire. Or, la loi évangélique en révélant à l'esprit de l'homme le principe de la cause absolue, en proclamant les limites également absolues des destinées de l'humanité et du monde, a poussé la pensée humaine à la démonstration, à la réalisation de cette même loi absolue qu'elle avait révélée comme principe, comme vérité abstraite, comme action indépendante du fait, de l'action, de la pensée, de l'histoire et du monde. L'homme devait trouver plus tard dans le monde et dans l'histoire la démonstration de la loi. C'est ainsi que la civilisation moderne doit accomplir par la science cette mission évangélique.

Il est évident que la loi proclamée à l'état d'idée, en dehors du temps et de l'espace empiriques, devait trouver sa démonstration dans le fait, dans l'action de l'humanité placée entre la loi et le monde. La civilisation

moderne est donc destinée à faire disparaître la contradiction purement empirique et phénoménale, et démontrer l'harmonie essentielle et intime entre Dieu et l'homme, entre l'humanité et la nature. Cette harmonie de l'être absolu et des existences créées a été troublée par la détermination logique et historique de l'individualité humaine, qui est le résultat d'un événement mystérieux qui, à une certaine époque du monde, a troublé l'ordre absolu de la création primitive et l'unité parfaite entre Dieu et la nature. Cette unité, cette primitive harmonie du globe et des êtres créés en général, a été détruite dans un temps très-reculé par une catastrophe mentionnée par tous les documents traditionnels de l'antiquité et confirmée par les théories et les découvertes les plus importantes de la science moderne [1]. La palingénésie finale de l'humanité rétablira l'ordre absolu des êtres. Elle sera rendue nécessaire par le triomphe de la civilisation, de la science sur la nature, par le perfectionnement rationnel de l'intelligence humaine d'accord avec la loi divine et éternelle qui gouverne les destinées générales de l'humanité et du monde.

Les progrès indéfinis de la civilisation chrétienne rendus nécessaires par le développement progressif de la forme absolue de l'ordre rationnel, en détruisant tout empire individuel, en soumettant l'action humaine à la loi absolue et universelle de la liberté et de la science, feront rentrer graduellement l'humanité dans l'ordre absolu de toute existence. Quelle sera en dernier lieu la orme, le résultat définitif, la destinée finale de ce retour de l'homme à la généralité, à l'unité, à l'absolu, à Dieu, c'est le secret de Dieu même, que dans l'état des développements actuels encore imparfaits de notre nature et de notre esprit, nous ne pouvons pas même pressentir [2].

[1] Balbi, *Atlas ethnographique du Globe,* Paris, 1820; — Pabst, *Der Mensch und seine Geschichte,* Wien, 1830; — Gervais de La Rise, *Accord du livre de la Genèse avec la Géologie,* Caen, 1803; — Cuvier, *Discours préliminaire,* 3e édit., Paris, 1825.

[2] Je crains que la plupart de ceux qui liront ces pages n'aient de la peine à saisir l'ordre de mes idées dans leurs rapports les



Comme l'Évangile a posé la règle, la loi fondamentale de la civilisation universelle, de la société humaine une et absolue; de même l'Église, l'Italie, ayant représenté les premiers développements, les premières formes du principe chrétien incorporé à l'ordre contradictoire, empirique de l'histoire, aux institutions encore debout d'une société, d'une religion antérieures, de la société et de la religion latines; ayant maintenu ces formes sensibles et extérieures de la pensée, qui s'opposaient radicalement au principe logique et effectif de la loi évangélique; l'Église, l'Italie, dis-je, ont par ce fait limité le principe chrétien; toutefois elles ont jeté les fondements de la civilisation moderne et rassemblé les matériaux nécessaires à la construction de l'édifice européen.

Mais ni l'Église, ni l'Italie n'ont représenté, à proprement dire, la civilisation moderne; car la civilisation moderne s'est élevée des ruines de la féodalité et des villes libres du moyen âge, lorsque l'Italie et l'Église romaine avaient perdu, l'une ses libertés et son indépendance, l'autre sa suprématie spirituelle et temporelle sur les croyances, les idées, les mœurs et la politique de l'Europe.

Il y avait donc dans l'Église, dans ses institutions, dans sa doctrine, dans sa discipline, ainsi que dans la société italienne au moyen âge, quelque chose qui n'était pas propre à développer, à produire cette science logique, cette activité de la pensée pure, propres à donner à la loi évangélique une extension, une application, une influence non limitée à l'activité purement formelle des croyances et des sentiments individuels, aux formes poétiques, artistiques de la pensée, qui sont les éléments prépondérants, le mode d'action caractéristique d'une méthode rationnelle qui entrevoit le principe de la cause et de la connaissance absolue, dans l'action relative,

plus intimes. Cependant, comme je ne puis donner dans ce premier chapitre un traité de la métaphysique de l'histoire, je me bornerai à déterminer uniquement le sens général, les principes constitutifs, les caractères les plus essentiels de cette civilisation moderne, qui est assurément la clef de voûte de l'édifice scientifique et politique de la société européenne.



sensible des phénomènes empiriques du monde extérieur et dans la révélation intuitive de la pensée, sous la forme de sensation et d'image. Ainsi, l'objectivité extérieure continuant à dominer la subjectivité intellectuelle, lui imprimant sa forme et sa vie, l'action libre de la pensée pure qui constitue l'élément logique, l'élément scientifique de l'intelligence subjective, ne pouvait pas se manifester. Il y a plus, cet ordre rationnel, ce mode d'action logique n'aurait pu changer, n'aurait pu jamais cesser peut-être sans une opposition négative, sans une réaction violente, propre à remplacer la force positive qui venait de s'éteindre.

Ce pouvoir négatif, cette réaction violente contre la logique, contre la forme rationnelle de la pensée catholique, ce fut la Réforme; ce fut l'insurrection luthérienne qui proclama, contre l'immobilité catholique, le principe du libre examen. Or, comme la doctrine catholique constitue le principe logique de l'ère intuitive, ascétique, poétique, artistique de la civilisation chrétienne; la doctrine du libre examen et de la liberté de conscience est le principe rationnel, moral de l'ère scientifique, libérale, révolutionnaire de la civilisation moderne proprement dite [1].

Il est faux de croire que les lois du monde moral et du monde civil, que la forme individuelle, que le mode

[1] L'Église contient dans l'esprit de sa doctrine la raison, la science absolue, conformément aux destinées temporelles et finales de l'humanité et du monde. Mais cette raison, cette science absolue, cette vérité une, infinie, éternelle, contenue dans l'Évangile, ne pouvait être, à l'époque où elle fut révélée aux hommes, qu'une loi, qu'une action morale qui s'imposait, non comme un raisonnement, une démonstration logique, une science, mais comme le fait absolu de la vérité absolue et universelle. Le monde, au temps de Jésus-Christ, était incapable de s'élever jusqu'à la raison abstraite de la loi évangélique. Il fallait que cette loi même fût présentée sous une forme sensible et individuelle. C'est pourquoi il était nécessaire que la raison absolue, la science absolue, l'être absolu, Dieu, en un mot, se révélât sous une forme sensible et finie, et vînt personnifier parmi les hommes cette identité de l'esprit divin et de l'esprit humain, que l'humanité entière devra réaliser un jour, non plus par la foi aveugle et servile, mais par la foi éclairée, c'est-à-dire par la raison, par la liberté, par la civilisation, par la science.

d'action sociale des peuples en général, soient déterminés par un principe, par une loi, par un mode d'action ayant sa source, sa cause, sa raison d'être dans la particularité subjective, dans les forces bornées et finies de chaque individu. Il y a, dans le développement rationnel, logique et politique des individus et des sociétés civiles, une force supérieure, à la fois subjective et objective, une cause générale et absolue qui, à mesure qu'elle s'identifie avec les forces intellectuelles des individus et des peuples, à mesure qu'elle spiritualise la pensée et l'action de l'humanité, marque et détermine les formes variées, les développements successifs et progressifs de la moralité, de la raison, de la vérité dans l'histoire. C'est le christianisme qui a révélé cette loi unique et absolue, qui a imposé au monde le principe de la cause et de la vérité universelle, spirituelle et absolue. Cette révélation a eu lieu sous une forme d'action qui excluait toute prépondérance intellectuelle et réelle de la forme historique.

C'est ainsi qu'il faut entendre que la doctrine chrétienne est supérieure à tout ordre civil et politique, à toute forme spéciale de l'activité privée et publique des nations dans l'histoire; c'est ainsi que l'Évangile a établi, historiquement parlant, une séparation profonde entre l'esprit et la chair, entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, entre Dieu et le monde. En effet, l'Évangile ne s'est pas imposé comme loi historique et n'a eu de préférence pour aucune forme particulière de l'ordre social. Il s'est dit en dehors du monde, en dehors de l'histoire; il n'a créé aucune théorie; il ne s'est adressé ni à l'intelligence des philosophes, ni aux traditions, ni aux idées de l'époque. Devant avoir une action universelle, devant embrasser toutes les conditions de l'humanité au delà de l'action relative, de l'intelligence, de la forme historique, il ne pouvait se présenter ni comme doctrine, ni comme système, ni comme science. Il n'a emprunté le langage d'aucune secte, d'aucune école; il a, au contraire, condamné les sectes, les systèmes, les doctrines du monde païen tout entier; il s'est mis en rapport avec la forme logique du temps en s'élevant au-

dessus de tous les développements relatifs de la pensée; il a proclamé sa loi sans la justifier, sans la démontrer par aucune méthode scientifique; il l'a imposée comme un fait absolu, comme la vérité absolue, comme le mode d'action unique et universel. Or, le Christ n'a rien démontré : il a affirmé, il a agi, voilà tout. Le miracle, l'action a été la démonstration unique, absolue de la légitimité, de la divinité de sa loi. En effet, si, quoiqu'il soit absurde de le supposer, au lieu d'agir, il avait discuté, si, au lieu d'imposer la loi, il avait essayé de la prouver par la doctrine, par la dialectique de l'époque, alors, au lieu d'être l'homme divin, l'Homme-Dieu, il n'aurait été qu'un sage, qu'un philosophe. Les sectes, les écoles païennes, les sophistes, les scribes, les pharisiens, les docteurs de l'ancienne loi tous ensemble, auraient pu paralyser jusqu'à un certain point la valeur absolue de sa parole et l'efficacité de l'action; tandis qu'ils ne pouvaient rien contre le fait, contre le miracle, contre le martyre, contre la démonstration réelle, pratique de la loi en action.

Voilà comment le christianisme n'a été ni un système, ni une doctrine, ni une secte, ni une forme historique et relative de l'ordre; mais le fait divin, absolu de la cause absolue, de la vérité générale. Le Christ devait donc nécessairement condamner l'histoire, la société païenne sous toutes ses formes; car la société antique n'avait commencé son œuvre, son action qu'à travers un ordre de faits qu'il fallait à jamais détruire pour ramener l'action et la pensée de l'humanité régénérée au culte d'un nouveau Dieu, à des destinées nouvelles, à une nouvelle existence. C'est ainsi qu'on explique comment le Christ n'aurait pas pu sauver l'humanité par un mode d'action qui eût été en opposition avec les conditions intellectuelles et matérielles de la société de ce temps. Il ne pouvait donc toucher à l'ordre civil établi; il devait changer, par la puissance de son action, par la manifestation de sa perfection absolue, le principe spirituel, le principe moral; il devait révéler la cause intérieure subjective, l'idée absolue de l'ordre nouveau, et laisser intactes la liberté et l'action de l'humanité dans l'histoire.

Or, l'ordre civil, l'ordre extérieur de l'action humaine ne put se mettre en rapport avec le christianisme qu'en conformant l'ordre logique, dont il découle, à la loi constante et absolue du principe évangélique. Le christianisme devait donc être nécessairement, à son apparition dans l'histoire, un fait purement moral, individuel, et, en même temps, une institution politique; car le principe et le fait absolu qu'il contient, qui est idée pure, cause spirituelle et action vivante, ne pouvait être conçu que d'après la forme logique et le mode d'action sociale prédominant à cette époque.

La société païenne, au milieu des éléments barbares, de l'anarchie intellectuelle et morale où elle était plongée, dégradée par les abus de la vie sensuelle, par une fausse notion de la cause et de l'ordre, n'aurait jamais pu se convertir à la vérité absolue de la loi évangélique, si elle ne s'était manifestée que sous une forme purement abstraite et rationnelle, identique à sa nature idéale et absolue. L'Évangile devait donc aussi se manifester comme fait, comme loi, comme action; ne pouvant pas s'adresser à l'intelligence corrompue, vicieuse du temps, il devait dédaigner d'une manière absolue toutes les formes historiques de l'existence, et chercher, dans le principe général de la subjectivité humaine, une force également subjective et générale. Cette force fut le sentiment; car le sentiment, le naïf et libre instinct du cœur, est une force en dehors de toute forme logique, de toute action sociale et historique; il est la forme absolue de la nature, comme la pensée est la forme absolue de l'idée, de l'ordre logique et social. L'homme ne peut changer les lois universelles et absolues qui l'unissent à la nature; et la nature, dont la sensation est l'élément le plus universel et le plus absolu, était la force prédominante de l'esprit individuel et de la société dans le paganisme, soit que cet élément se révélât sous la forme cosmique, soit qu'il se manifestât sous la forme de la perception individuelle, de l'activité subjective des facultés intellectuelles et morales.

Mais le but du christianisme n'était pas de s'imposer

uniquement comme fait, comme action absolue; il ne voulait pas se borner uniquement à gouverner l'homme des sens, l'homme individuel, par le sentiment, par la foi naïve des croyances aveugles. Le grand but de l'Évangile était plutôt de changer, de révolutionner par le verbe l'histoire, de régénérer l'homme moral, l'humanité tout entière. Sa mission était de se constituer dans le monde comme l'esprit vivant, comme la cause active, comme le but effectif de l'ordre universel. Il voulait affranchir l'homme des liens du monde, c'est-à-dire des liens de l'erreur et de la matière qui le dominaient, qui le tyrannisaient depuis son origine; il voulait réaliser l'idée absolue, le principe universel de toute raison, de toute science, de toute action, de toute vérité, de toute destinée sur la terre. En révélant à l'homme la loi, non-seulement comme idée, mais comme fait, dans la personnalité du Christ, l'Évangile mit la pensée humaine, la force subjective de l'homme dans la nécessité de rechercher d'elle-même, par ses facultés instinctives, dans le fait, dans l'intelligence individuelle, la loi absolue, la cause spirituelle, le principe idéal, et de se dépouiller par conséquent des formes empiriques de la matière et des sens, de devenir l'expression vivante, réelle de l'esprit et de l'ordre absolus. C'est ainsi que l'observation, l'expérience, le calcul, l'analyse qui sont les instruments logiques de la pensée, de la science, de la civilisation moderne, doivent être envisagés comme la conséquence, comme la déduction dialectique et historique du sentiment, de la foi, de l'action absolue révélée par la parole évangélique. En effet, depuis l'avénement de la foi chrétienne, depuis le règne de l'Évangile dans le monde, l'Europe a suivi dans ses recherches, dans ses expériences, une voie nouvelle, guidée par une lumière sûre et infaillible qui lui manquait auparavant.

L'Église catholique fut l'institution historique, primitive, de cette lumière évangélique, de cette vertu nouvelle; elle fut la puissance intellectuelle et civile destinée à régénérer le monde païen et barbare, à lancer plus tard la pensée humaine dans tous les progrès, vers toutes

les conquêtes de la forme unique et absolue de la science et de la civilisation universelle. L'erreur de l'Église a été de vouloir renfermer l'action évangélique dans une forme exclusive, dans une époque particulière, relative du développement intellectuel et historique de l'humanité, de vouloir circonscrire les développements de l'intelligence humaine dans la forme individuelle et extérieure de toute vérité, que l'Homme-Dieu seul pouvait représenter sous une forme personnelle, mais que l'humanité devait conquérir et manifester sous une forme collective, sous la forme générale et sociale la plus étendue. L'Église s'est laissé dominer par l'idée de l'impossibilité du progrès logique du christianisme; elle a cru pouvoir affirmer, tout en gardant la plus pure, la plus sévère orthodoxie, que la mission évangélique ne pouvait aller au delà de l'action individuelle; qu'elle devait gouverner uniquement, exclusivement l'homme intérieur, et le séparer éternellement de l'action extérieure de l'histoire.

C'est ainsi que l'Église ne pouvant, comme institution humaine, opérer un miracle qu'il n'était pas dans les desseins de Dieu d'accomplir; ne pouvant imposer l'action absolue de toute vérité, de toute perfection, que par la mission évangélique, elle n'a pu représenter autre chose qu'une période historique du christianisme. En confondant le fait avec l'idée, elle s'est immobilisée dans une forme empirique du temps et de l'espace, n'a pu représenter la cause absolue révélée par l'Évangile, que comme un sentiment, un fait, une action, telle que le Christ l'avait formulée conformément aux exigences intellectuelles et historiques de la société païenne et barbare. Voilà pourquoi l'Église a imposé sa loi, sa croyance, sans vouloir jamais la démontrer.

L'erreur capitale de l'Église, c'est donc de n'avoir pas compris que la foi, qui contient la vérité absolue comme fait extérieur non démontré, comme action divine, comme miracle, n'était pas le principe chrétien, l'idée évangélique dans son essence rationnelle, dans sa forme spirituelle et absolue; mais le principe chrétien, l'idée évangélique, en contradiction avec la forme rationnelle et

historique d'un monde déchu, sensuel et barbare, qui ne pouvait jamais se concilier avec l'esprit et la vérité essentielle de la loi révélée. Une autre erreur dans laquelle l'Église est tombée, ç'a été de croire également que le monde n'aurait jamais pu s'émanciper des liens matériels de la tradition pour s'élever jusqu'à l'idée pure, jusqu'à la conception spirituelle de la cause absolue comme principe logique de toute connaissance et de toute action, comme forme démonstrative de la vérité chrétienne, comme manifestation générale et effective de la conciliation dialectique entre la vérité objective et l'esprit subjectif de l'humanité et du monde. Elle n'a donc pu apercevoir dans le christianisme que la mission individuelle, que le fait historique : l'idée, l'action rationnelle, le principe scientifique, l'élément progressif réellement régénérateur, l'Église l'a complètement méconnu.

C'est là qu'on doit rechercher, selon moi, la raison de ce vice radical, de ce fait permanent dont les réformateurs et les philosophes ont de tout temps accusé l'Église, à savoir l'impuissance manifeste de la doctrine catholique et de l'autorité papale, toutes les fois qu'on a voulu accorder avec les lois de l'Église même les développements de la pensée et du libre examen, et avec la liberté d'examen, la science et la liberté morale et politique de l'homme et des sociétés civilisées.

Le protestantisme vint, comme on sait, revendiquer négativement les droits de l'esprit. Sa mission fut légitime tant qu'il travailla à renverser, par la parole, les barrières d'airain qui emprisonnaient l'intelligence humaine et l'idée évangélique dans le cercle fatal de la papauté et de l'histoire. C'est ainsi que le protestantisme créa, par la liberté de penser, d'observer, d'étudier, de rechercher dans le fait l'idée, la liberté de conscience, la liberté politique. Ce mouvement libre et hardi, qui devait par la science traduire en action les conquêtes de l'âme et de l'esprit, qui devait développer, sous une forme complexe, variée, harmonique, la marche progressive de l'humanité à travers les évolutions du temps et

de l'espace, a produit peu à peu ce que nous appelons aujourd'hui la civilisation européenne. Voilà pourquoi la civilisation de notre époque est essentiellement politique et sociale, au lieu d'être presque exclusivement individuelle; voilà pourquoi notre civilisation est plutôt scientifique, industrielle, pratique, que religieuse, mythique, poétique, idéale; voilà pourquoi enfin elle a adopté la forme analytique, la forme expérimentale et scientifique, l'activité sociale la plus étendue, au lieu de se concentrer dans la forme synthétique, plastique, individuelle, locale, des siècles passés. C'est qu'aujourd'hui le principe et le but des sociétés civilisées n'est plus la forme objective, extérieure de l'esprit, de l'intelligence, ni une détermination purement abstraite et individuelle de la subjectivité; mais la réalisation absolue, la détermination effective de l'unité libre et générale du subjectif et de l'objectif. Ce n'est donc plus la force, le génie, la richesse, la perfection individuelle, civile ou nationale, d'un ou de plusieurs individus, d'un ou de plusieurs peuples particuliers qu'on veut constituer dans l'ordre social comme but suprême de l'existence; mais l'existence abstraite et générale de la pensée, la vérité vivante dans sa forme absolue, dans son unité logique, historique et sociale. Or, de nos jours, les nations, les peuples en général, n'ont d'autre rôle à jouer dans l'histoire que celui qui résulte de l'action légitime de leur puissance rationnelle, de leur activité morale et scientifique.

Quand un peuple, après avoir fourni au développement graduel et progressif de la civilisation, de l'humanité dans l'histoire, son contingent intellectuel et social sous toutes les formes de la pensée et de l'action relative, selon sa vocation naturelle, et sa mission nationale; quand un peuple après une longue série d'événements et de luttes, après avoir élevé à son génie un monument immortel, s'arrête devant son œuvre, s'imaginant peut-être qu'à ce moment tout a été dit, tout a été fait par lui; et qu'il en vient jusqu'à nier, jusqu'à méconnaître les formes progressives, les développements historiques

et rationnels des siècles à venir; alors, selon moi, c'en est fait de ce peuple; sans le vouloir, sans le savoir peut-être, il est devenu l'instrument, l'auteur même de sa décadence.

Dans l'antiquité, avant le monde européen et le christianisme, un peuple déchu était un peuple mort. L'antiquité orientale était en dehors du progrès logique, du mouvement dialectique de l'esprit humain. Son principe, son but, ne dépassaient pas les limites du fini. Les deux forces infinies et absolues, les deux expressions générales de la civilisation chrétienne, la manifestation subjective intérieure de la pensée individuelle comme identique à la manifestation générale et objective de l'essence spirituelle de l'humanité, pouvaient seules donner au caractère moral et historique des différents peuples chrétiens, une valeur infinie, un poids important et décisif dans la balance des destinées générales de la civilisation et du progrès universel. La société chrétienne, la société européenne a brisé par l'Évangile les liens de la particularité finie, qui enchaînaient la pensée et la forme des sociétés antiques à un ordre d'idées et de faits nécessairement contradictoires, dépourvus de toute généralité dialectique, de tout élément réellement progressif. En effet, depuis que la loi chrétienne a régénéré le monde, depuis qu'elle a ouvert à la pensée des peuples le libre chemin de l'idée pure de la science absolue, aucune nation chrétienne ne peut périr, ni disparaître de la scène de la civilisation et de l'histoire. Les peuples perdront peut-être leur physionomie caractéristique, leur puissance et leur valeur exclusivement nationale; ils pourront, pendant quelque temps, être dominés, opprimés même par une autre nation plus jeune, plus progressive, par un concours de circonstances opposées à leur nature, à leur grandeur, à leur gloire passée; mais, plus tard, la civilisation véritable, le règne de la raison et de l'esprit arrive, et aussi tous les éléments, toutes les conditions de liberté, d'égalité, de science, de bonheur, d'avenir. C'est alors qu'une nation, qu'un peuple déchu, revendique, sous une autre forme, ses droits, sa puissance, son autorité dans la société universelle;

c'est alors qu'il reprend sa place dans l'unité morale et politique des esprits et de l'histoire; c'est alors enfin que ce même peuple, fortifié par l'idée, par la connaissance rationnelle de la vérité et de l'ordre absolu, pourra marcher librement à la réalisation complète, à l'accomplissement définitif de la loi évangélique, de la moralité vivante, de la connaissance absolue.

D'après ce que je viens de dire, il est démontré, ce me semble, que le principe absolu de toute connaissance, de toute certitude, de toute vérité scientifique, ne repose sur aucune idée ni sur aucun fait antérieur au christianisme. J'ai dit que l'antiquité n'ayant rien ou presque rien d'absolu ni dans la pensée ni dans l'ordre social, le Christ seul avait révélé par sa parole, par sa vie, par sa mort, par la manifestation de la loi absolue, dans son action absolue, la loi du progrès, la loi du perfectionnement qui n'est pas seulement loi morale, loi intérieure, mais encore principe scientifique, politique, social, forme universelle et absolue des destinées de l'espèce. Ainsi le christianisme est plus qu'un fait, qu'une action, qu'une loi : il est une science. Je dirai mieux; il est la science absolue et universelle qui résume le principe, la cause du système général de la civilisation moderne. La loi évangélique ne se borne donc pas, comme on voit, à s'imposer à l'homme comme un fait muet; elle ne s'adresse pas uniquement au sentiment, à l'intuition instinctive de l'espèce; elle ne se présente pas comme une autorité qui demande une croyance aveugle, une soumission matérielle; elle ne veut pas régner, en un mot, sur un peuple d'esclaves à genoux, mais sur une nation de peuples libres, d'intelligences éclairées, capables de reconnaître par la raison, par la science, la vérité suprême, la souveraineté absolue, le cachet divin de cette loi qu'on avait pu reconnaître et adorer autrefois comme une œuvre divine, comme un fait mystérieux et incompréhensible, mais qu'on devait plus tard expliquer et démontrer comme un principe logique, comme la vérité absolue, comme la raison éternelle.

C'est ainsi que la loi évangélique embrasse l'homme

et l'humanité dans son essence morale la plus intime, dans ses développements sociaux les plus étendus. Elle n'exclut, par conséquent, aucune forme de l'âme et de l'esprit, aucune expression de l'imagination et du cœur, aucune manifestation de la raison proprement dite. Elle gouverne d'une façon absolue et complètement dialectique la pensée et l'action universelle des individus et des peuples. Voilà pourquoi la loi évangélique est la cause absolue, la cause idéale à la fois subjective et objective de toute existence, de l'homme et du monde. Elle est cependant distincte de l'homme et du monde, sans en être essentiellement séparée. Elle en est distincte formellement et non dans sa substance, comme la cause est logiquement distincte de son effet. L'unité harmonique entre Dieu, l'homme et le monde, ne s'est réalisée jusqu'ici que dans la personne du Christ, à l'état de fait individuel, de miracle. Mais le Rédempteur scella de son sang la promesse de la régénération universelle et il donna ainsi la preuve absolue qu'on devait vaincre le mal et accomplir les destinées morales de l'humanité, d'abord par la parole, c'est-à-dire par l'intelligence, par l'idée; et ensuite par l'action, c'est-à-dire en sacrifiant l'homme individuel à la famille, celle-ci à la patrie, la patrie à la société, à l'humanité, à l'avenir.

C'est ainsi, je le répète, que par sa parole, sa vie et sa mort, le Christ montra comment il était possible à l'homme nouveau de vaincre le mal, l'ancien monde, le vieil homme, et de rétablir, par les idées et le sang, cette harmonie parfaite entre l'homme, Dieu et la nature, harmonie qui fut détruite, dans les temps primitifs, par cet événement mystérieux que l'Écriture symbolise dans la chute ou transformation de l'humanité édénique; dont la cause, bien qu'elle soit un profond mystère, n'en est pas moins pour cela un fait des plus certains. Ce qui nous donne aujourd'hui même la certitude de ce fait, ce n'est pas seulement la parole de l'Écriture, l'autorité de la science, ce sont les conditions nouvelles, les éléments caractéristiques de la société chrétienne, de la civilisation moderne, qui nous montrent visiblement comme

un fait incontestable, l'action du progrès, la loi absolue de toute connaissance, de toute moralité, qui se développe et se réalise dans la civilisation, dans l'histoire. C'est donc le fait du monde politique et social, de l'intelligence humaine travaillant par ses propres forces, par ses propres facultés à la démonstration des vérités religieuses, à la démonstration esthétique et scientifique de la loi; c'est la certitude que le monde, que l'humanité s'améliore, se perfectionne par la société, par la civilisation guidée, éclairée par la loi évangélique, qui nous offre la preuve, la démonstration irrécusable de la loi même.

Ce qui n'était dans les temps d'ignorance, dans les temps à demi barbares, que foi aveugle, que soumission extérieure et purement individuelle à la parole de l'Homme-Dieu, à cette vie sans tache, à cette grandeur, à cette sagesse parfaite; ce qui n'était que la conséquence du mode fini, particulier de concevoir la cause, l'ordre absolu, est devenu maintenant un fait général, une connaissance scientifique, une démonstration rationnelle. Or, la foi pure n'est, à proprement parler, qu'un mot ayant une valeur, une signification relative dans l'histoire, mais qui ne peut avoir aucune valeur, aucune signification absolue dans la science. C'est ainsi que la foi se retire de l'homme en raison directe des conquêtes de la connaissance, des progrès réels et positifs de la raison et de la science même; car la raison et la science sont, l'une la puissance, la forme intérieure, l'autre la puissance, la forme appliquée de la pensée humaine parvenue à se constituer force vivante, générale et absolue sur l'existence individuelle et l'existence objective du monde.

Un temps viendra sans doute où le langage humain, se rationnalisant de plus en plus, sera forcé de rejeter tous les mots qui sont en dehors des conditions absolues de la pensée et de la société future. Nous sommes aujourd'hui dans une période de transition, entre les vieilles formes relatives, empiriques de la pensée et de l'ordre, qui disparaissent graduellement de l'action

vivante du monde, et les nouvelles formes absolues de la science et de la civilisation universelle qui n'ont pas encore atteint leur développement général et absolu.

Voilà pourquoi de nos jours il y a trop souvent confusion, contradiction, perplexité, incertitude dans les idées, dans la notion générale des choses : voilà pourquoi il y a scepticisme, ennui profond dans certains esprits faibles et corrompus. Aussi c'est là qu'on doit rechercher, pour le dire en passant, la cause principale de ce matérialisme vulgaire et corrosif, de ce culte des faits et des intérêts, de cet esprit de négation, de ce désir immodéré des jouissances sensuelles, des ressources factices de la richesse et du luxe qui caractérisent l'époque actuelle.

Quand un grand changement s'accomplit dans les destinées générales d'une époque; quand la société arrive à cette période où elle doit se préparer à se dépouiller de tout ce qu'il y a d'usé dans ses croyances, dans ses idées, à changer sa forme intellectuelle, sa forme sociale, à perdre, en un mot, les biens qu'elle possède sans avoir la force de connaître, de savoir si elle aura le temps de jouir, de sentir le prix des trésors que l'avenir lui réserve, la société éprouve alors ce malaise indéfinissable, cette lassitude morale, ce désespoir incompris qui la pousse aveuglément, fatalement, dans la négation sceptique de l'idée, dans le refuge vulgaire des plaisirs frivoles, dans ces excès matériels de la fortune et du pouvoir.

Triste société, en vérité, que celle dont j'esquisse ici les traits les plus saillants; triste époque qui, toutefois, aura sa place utile et nécessaire, sa justification logique dans la civilisation et dans l'histoire. Il me coûte bien de le dire, mais je ne sais si l'humanité qui pense et se civilise aura été jamais plus triste, plus inquiète qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ce travail de circonstance, ce travail de civilisation matérielle, est dur à supporter. En effet, l'esprit, la raison de notre siècle comprend ce fait déplorable. Nous nous sommes aperçus du vide de ces attachements, de ces plaisirs qui nous rendaient

jadis si heureux, si tranquilles, si préoccupés de vivre, de jouir à tout prix par l'imagination et par le cœur, par les illusions des sens, par les fantômes et les chimères de nos passions. Nous avons depuis réagi violemment, et cette réaction inévitable, nécessaire pour aller plus loin, pour progresser dans la voie de l'expérience et de la raison, nous fait bien souffrir : c'est l'œuvre d'expiation que l'humanité accomplit sous les lois de Dieu et de la pensée. Ce monde empirique, sensuel, cette ivresse délicieuse de l'âme rêvant dans les espaces poétiques d'une fiction imaginaire qui nous charmait tant autrefois, n'était, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, qu'une illusion optique de notre intelligence opprimée par le monde extérieur, par des influences matérielles, caduques et passagères. C'était un pouvoir prestigieux, destiné à tromper notre ignorance et caresser notre foi.

L'homme ne voyait alors presque rien par la vue pure de sa libre conscience. La nature, les formes de la vie extérieure, de la vie objective le dominaient malgré lui; le bonheur ou le malheur de la sensation de l'image l'absorbait le plus souvent; les yeux de son esprit étaient fermés à la réalité, à la vérité, à la connaissance logique de lui-même et des objets qui l'entouraient. Aujourd'hui, le voile est déchiré; toutes les couleurs de la vie sont pâles et tristes; l'horizon de l'âme est désert, et la pensée de l'homme veille sans cesse dans l'attente inquiète d'un avenir inconnu.

Telle est notre époque, tels nous sommes tous aujourd'hui. Quelques âmes d'élite croient à l'avenir, je le sais; elles en ont l'instinct, l'intuition vague; elles souffrent, elles attendent. D'autres, et c'est le plus grand nombre, s'agitent violemment dans les luttes matérielles et vénales, entre le passé qui s'échappe et le présent qui est avare d'amour, vide de foi et d'espérance. Ceux-là sont les travailleurs qui nourrissent le corps inhabité de l'humanité actuelle, qui poussent la machine sociale là où elle doit se trouver plus tard, pour servir d'instrument à la pensée, à l'intelligence humaine prête à ramasser les matériaux nécessaires à l'édifice des temps

nouveaux, aux artisans de l'œuvre future. Ces travailleurs, ces hommes d'action, sont malgré eux, sans le savoir, sans le vouloir, les instruments providentiels des plus hautes conquêtes que l'avenir réserve aux destinées de l'Europe et du monde. Ils sont, eux aussi, les ouvriers de Dieu, le grand Maître, les apôtres obscurs de l'Évangile qui, en brisant les chaînes de l'autorité et des sens, de l'homme et du monde, doit un jour prendre possession, s'installer debout, vivant, au milieu de la scène politique et sociale des siècles à venir.

C'est ainsi que j'entends que le présent explique et légitime le passé; c'est ainsi que, par le passé et le présent, nous pourrons comprendre et justifier l'avenir. Voilà la méthode unique et absolue, la méthode qui seule peut nous conduire à toutes les certitudes, à toutes les vérités rationnelles, politiques et sociales. C'est ainsi qu'un jour l'histoire sera jugée sans partialité, sans passion, sans système; et que nous parviendrons à nous rendre compte de ce qu'il y a de faux et de vrai dans les institutions traditionnelles, dans les faits vivants, eans les mœurs, dans les opinions, dans les contrastes dt les luttes de la civilisation contemporaine. C'est ainsi, enfin, qu'en rejetant ce qu'il y a d'exclusif, d'empirique dans les doctrines, les opinions concernant ce peuple jadis si grand et si puissant, maintenant si avili et si faible, nous parviendrons à démontrer ce qu'il a été en réalité, ce qu'il est actuellement, et ce qu'il sera peut-être un jour.

CHAPITRE II.

DES RÉVOLUTIONS POLITIQUES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES TRANSFORMATIONS INTELLECTUELLES ET MORALES DES PEUPLES EN GÉNÉRAL, ET DE L'ITALIE EN PARTICULIER.

Toutes les révolutions politiques, toutes les transformations sociales qui s'opèrent dans l'existence privée et publique des peuples sont, généralement parlant, le résultat, la conséquence des révolutions et des transformations qui ont lieu dans la subjectivité abstraite de l'homme, dans les formes logiques de la pensée, dans la puissance intellectuelle et morale des opinions et des croyances.

On ne peut déterminer la légitimité d'une révolution politique, l'importance d'un mouvement social quel qu'il soit, sans avoir vérifié d'avance si le changement politique ou social qui s'est produit dans la vie d'un peuple, correspond réellement aux besoins de sa moralité et de son intelligence. L'état politique, l'état de liberté ou d'esclavage, la civilisation plus ou moins avancée d'une nation en général, est presque toujours la mesure de sa valeur intellectuelle et morale, la règle la plus sûre pour bien juger quelle place ses actes occupent dans l'ordre général du monde. En effet, nous voyons le plus souvent que le pouvoir violent, absolu, tyrannique d'une nation conquérante sur un pays conquis, d'un prince sur ses sujets, n'est autre chose que la conséquence de l'état de division, de faiblesse et de décadence où se trouve presque toujours un peuple asservi. L'injustice de quelques hommes qui veulent dominer par la force sur des peuples résignés depuis des siècles à obéir et à souffrir en silence, ne peut se justifier la plupart du temps, que par la supériorité relative des uns, et par la décadence et l'avilissement des autres.

On a dit et répété bien des fois que de nos jours il n'y a plus en Europe de despotisme, de tyrannie pro-

prement dite. Je suis de ceux qui croient le contraire; mais aussi je suis de ceux qui pensent que tout pouvoir oppresseur se maintient presque toujours par la démoralisation, l'ignorance ou la faiblesse des opprimés. Il est impossible, selon moi, d'admettre le contraire sans tomber dans des déclamations vagues sans fond et sans consistance. Je conçois que les oppresseurs, étant d'ordinaire les plus forts, ayant en main l'autorité, le pouvoir, la richesse, l'influence morale et sociale la plus directe, l'action publique tout entière, puissent résister longtemps aux attaques partielles d'une réaction faible et sans unité. Je sais que, dans les pays gouvernés despotiquement, les masses n'arrivent que très-tard à la connaissance de leurs droits, à l'intelligence de leurs intérêts; je sais que lorsqu'elles ne peuvent ou ne savent pas agir par elles-mêmes, il est inutile de se flatter qu'elles puissent être délivrées par ceux-là même qui ont tout à gagner à les retenir sous le joug de leur domination intéressée. C'est ainsi que la force réelle de tout pouvoir juste ou injuste, légitime ou violent, réside presque toujours ou dans l'intelligence, dans la supériorité relative de ceux qui le possèdent, ou dans l'ignorance, la faiblesse, la corruption de ceux qui y sont assujettis.

Dans ces sociétés où les lumières et les développements de l'esprit sont exclusivement renfermés dans une caste privilégiée, dans une minorité aristocratique, les masses envisagent l'oppression comme juste et légitime, et obéissent en silence. Au contraire, là où les facultés de l'intelligence et les forces de la raisson sont très-développées dans le peuple, il est rare, pour ne pas dire impossible, qu'un pouvoir tyrannique puisse se maintenir longtemps. Il est donc évident que la justice, l'égalité, la liberté, la participation plus ou moins étendue, plus ou moins directe des citoyens aux affaires publiques, est constamment proportionnée à l'intelligence et à la civilisation relative des peuples.

Avant de parler de l'Italie, jetons un coup d'œil rapide sur l'état de l'Europe.

Sans entrer dans aucun détail, nous voyons d'abord

que les peuples les plus opprimés, les moins libres, les plus en dehors des progrès et des institutions modernes, sont ceux précisément qui participent dans une moindre proportion aux bienfaits de la civilisation et de la science. Voyez, par exemple, les sujets de l'empire russe, les peuples européens soumis à la Turquie; voyez, au centre même de l'Europe, une partie des provinces réunies sous la domination de l'Autriche. Partout où le pouvoir absolu règne en maître, partout où l'on reconnaît dans l'administration publique, dans la législation, dans la constitution de l'État, des priviléges monstrueux, des abus, des vices indignes de notre temps, il faut tenir pour certain que, dans ces pays, à quelques exceptions près, le mouvement des intelligences, l'esprit public, est, jusqu'à un certain point, en rapport avec cet état de choses. Voyez, en effet, l'Irlande et la Pologne. Si nous considérons ces deux nations malheureuses sous le point de vue des principes absolus de la morale, je suis parfaitement disposé à reconnaître que jamais plus grande injustice n'infligea un plus grand châtiment à des peuples chrétiens. Mais lorsque j'envisage la question sous le point de vue du droit strictement politique et que je pense que les cours du Nord se sont emparées des provinces polonaises sans rencontrer aucune résistance effective de la part de ces peuples; lorsque je vois que l'Angleterre et la Russie ont conquis les armes à la main ces deux pays du consentement tacite des autres puissances européennes; alors, quoique je déplore et condamne en moi-même les abus de la force, les priviléges égoïstes des nations conquérantes, je me dis, toutefois, que d'après le code du droit des gens qui règle encore de nos jours les relations internationales des gouvernements européens, personne ne peut contester le droit strictement politique de la Russie et de l'Angleterre. Ce n'est pas tout : si on voulait par hasard changer aujourd'hui même l'état cruel, insupportable de l'Irlande et de la Pologne, il faudrait commencer d'abord par changer radicalement le droit international des puissances européennes et les conditions générales de la

politique du monde. Outre que cela est impossible, je ne sais pas même si l'Irlande, surtout, y gagnerait; car je crois qu'un peuple comme le peuple irlandais qui, par la langue, la littérature, les institutions, les idées et les intérêts qui le gouvernent, est devenu aujourd'hui un membre de la grande famille britannique; qui, par cette nation anglaise qu'il maudit tous les jours, a été rallié au mouvement civilisateur de l'Europe moderne; je crois, dis-je, qu'à l'heure qu'il est ce peuple ne pourrait se séparer de l'union britannique, sans empirer au fond la condition générale de son existence et compromettre très-probablement la grandeur de son avenir. Tout ce qu'il y a de purement irlandais en Irlande n'est pas, à proprement dire, en rapport avec la civilisation moderne. L'idiome celtique, par exemple, tel qu'il est parlé encore par une partie du bas peuple, est un idiome pauvre et corrompu qui ne correspond nullement aux besoins, aux intérêts nouveaux de la vie moderne, de la civilisation européenne. Il en est des langues comme des idées, comme des mœurs et des institutions qui vieillissent et disparaissent avec le temps; il en est des langues comme des races et des nationalités, dont elles sont l'expression caractéristique et idéale.

La civilisation chrétienne reposant sur une forme unique de l'intelligence et de toute connaissance, sur un principe unique de la loi universelle et de la cause absolue, travaille lentement et presque insensiblement, à travers les évolutions des temps et de l'espace, à restreindre, par l'identité toujours croissante et progressive du fait et de l'idée, les innombrables divisions des races et des langues, et en même temps à effacer graduellement les formes caractéristiques des peuples. Aujourd'hui le mouvement ascendant et progressif de l'identité logique des esprits et des résultats effectifs de l'action historique, est déjà assez avancé pour ne pas pouvoir le méconnaître; et quoique la fusion ne paraisse de nos jours réalisée nulle part, cependant les rapports, les affinités entre les différentes races, les différentes nations, les différents idiomes, les intérêts divers des

peuples civilisés de l'Europe, sont beaucoup plus intimes que par le passé. Beaucoup de monde, par exemple, parle maintenant plusieurs langues; et de même que, dans les deux hémisphères, les habits du monde qui pense et se civilise, se ressemblent partout, de même les sentiments et les idées des peuples les plus opposés par leur nature et leur origine, se trouvent, par les effets de la civilisation moderne, tellement rapprochés, qu'une certaine unité, une certaine fusion règnent aujourd'hui là même où on ne voyait auparavant que le contraste, la séparation la plus tranchée. Ensuite les rapports commerciaux multipliés, les voies de navigation augmentées et perfectionnées, les associations douanières, l'unité des mesures et des monnaies, les chemins de fer, toutes choses dont la nécessité économique et l'utilité sociale ne peuvent s'expliquer que par l'uniformité progressive des mœurs et des idées, poussent graduellement les peuples qui se gouvernent sous l'influence de la civilisation européenne, à une union, à une association tous les jours plus intime et plus générale. C'est par cette association que, dans un temps éloigné sans doute, mais non moins certain pour cela, nous arriverons à cette fusion harmonique qui, sans confondre les races et les nationalités les plus tranchées et les plus originales qui résument, pour ainsi dire, l'expression caractéristique de la famille européenne, fera de l'Europe entière une vaste fédération de peuples régis et gouvernés sous une même forme politique et sociale, par des lois et des institutions analogues.

Je dirai donc, pour revenir à l'Irlande, qu'elle n'a nullement besoin de se séparer de l'Angleterre ni de la révocation de l'Union, pour se relever, pour améliorer sa condition matérielle et politique. O'Connell lui-même ne le croit pas; il ne l'a jamais cru. Ce tribun habile, cet agitateur célèbre sait bien, lui, que l'esprit démocratique, que le peuple anglais lui-même, viendra tôt ou tard en aide à l'Irlande; que là où la liberté est souveraine, le droit ne reste pas toujours équivoque, et que les faits peuvent par la voie légale trancher tôt

ou tard les plus grandes difficultés. Nous voyons déjà, dans le triomphe de la ligue contre la loi des céréales, un grand progrès démocratique accompli légalement, une immense question résolue, la question de la liberté commerciale, question qui intéresse le plus directement le sort moral et matériel des classes moyennes et des travailleurs, et la puissance industrielle et maritime de la Grande-Bretagne. Cette loi, sans que j'en veuille exagérer la portée et les conséquences, est, à mon sens, un grand coup qu'on vient de porter à la tyrannie aristocratique de la vieille Angleterre, qui est, assurément, l'ennemi le plus fort et le plus intraitable de la pauvre et malheureuse Irlande.

Sir Robert Peel, un des hommes d'État les plus éminents de ce siècle, a sans doute, par les réformes généreuses et hardies qu'il vient d'accomplir, poussé la politique intérieure du cabinet de Saint-James dans une période nouvelle de sage et légitime progrès. L'habile pénétration du grand ministre n'a pas fléchi un instant devant l'opposition rétrograde et sophistique de ses anciens amis et partisans. Aussitôt qu'il a pu voir qu'il fallait à tout prix sauver les intérêts généraux et vivants de la nation, menacés par un mouvement imposant d'agitation légale, il a cessé à l'instant d'être le chef d'un parti pour devenir le ministre véritable de tous les intérêts réels et légitimes d'une grande nation. Il a compris, l'illustre baronnet, qu'à l'époque où nous vivons, le parti le plus sain, le plus légitime, le parti qui triomphe constamment, est celui qui sait représenter fidèlement les besoins et les tendances progressives de la politique et de la civilisation de son siècle; que le temps des intérêts de caste, des aristocraties prépondérantes est passé; que les droits du capital et de l'industrie, du talent et de la science sont aujourd'hui des droits réels, des droits qu'il faut savoir reconnaître et respecter dans toute société civilisée; qu'enfin, le plus sûr moyen pour un État aristocratique d'échapper aux révolutions, aux crises violentes et ruineuses des luttes populaires, n'est pas de combattre le progrès, de vouloir arrêter, par des

efforts illégitimes et absurdes, la marche des idées et des intérêts des peuples libres, mais de favoriser au contraire toutes les idées, tous les intérêts en progrès, et de savoir concilier, par une politique ferme et habile, les droits encore vivants du passé, et ceux plus vivants encore du présent et de l'avenir. Voilà ce que sir Robert Peel a compris et exécuté avec une énergie de volonté sans exemple, avec un admirable courage, un vrai et sincère patriotisme. Il a donné par là une grande leçon à ses anciens amis, à la partie rétrograde du parti tory. Il a montré que la force réelle d'un parti ne consiste pas seulement dans la constance inerte des idées et de l'action; que les principes en politique doivent toujours être soumis à un but pratique d'utilité générale que la politique doit se proposer constamment dans les États libres et puissants. Ce but est atteint, lorsqu'on fait marcher les droits et les intérêts légitimes de tous en rapport avec le mouvement progressif des idées, avec les besoins intellectuels et matériels des peuples, la puissance et la grandeur des États.

C'est d'après ces nobles et généreuses convictions que sir Robert Peel, je le répète, a jugé nécessaire de changer le système de la politique anglaise vis-à-vis des épouvantables calamités sociales de la malheureuse Irlande. La cause du peuple irlandais est une cause difficile et extrêmement compliquée. Quoi qu'il en soit, les cris d'un peuple nu et affamé seront écoutés tôt ou tard : les propriétaires irlandais et le gouvernement de la reine d'Angleterre sauront se soumettre aux plus grands sacrifices pour porter remède à des crises aussi dangereuses, et rendre à jamais impossible le retour de ces horribles souffrances, de ces affreuses misères qui jettent parfois même dans les âmes les plus nobles, dans les esprits les plus élevés, des doutes, des perplexités amères sur le progrès positif des idées et des institutions de ce siècle, sur les avantages réels, sur les plus hautes conquêtes de la liberté et de la civilisation européenne.

Quant à la Pologne, la question est d'une autre na-

ture, et peut-être encore plus compliquée. Je ne sais si je m'abuse, mais je crois que le salut de la Pologne viendra également de cet esprit démocratique, de ce mouvement scientifique et civilisateur dont la vapeur est aujourd'hui le symbole matériel, et aussi une des forces révolutionnaires les plus puissantes, celle que les canons des rois et les protocoles de la diplomatie ne peuvent arrêter dans son activité, dans ses conséquences.

Maintenant que l'Europe est en pleine paix, certains gouvernements s'imaginent que, pour avoir inventé l'équilibre, le concert européen, on peut sésoudre toutes les questions par la diplomatie; qu'on peut, par des négociations et des traités, disposer à son gré des droits et de la fortune des peuples. Cette pensée, il faut bien le dire, émane du juste milieu de la restauration, de la vieille politique de Talleyrand et du prince de Metternich, appliquée sur une échelle plus libérale et plus progressive aux besoins et aux intérêts de l'époque, par les hommes d'État conservateurs d'Angleterre et de France.

Le juste milieu, je dois le reconnaître, a fait dans son temps quelques bonnes choses; il a rendu des services à l'Europe tant qu'il s'est trouvé être l'expression légitime des vœux et des besoins d'une époque. Mais au point où les idées et les intérêts de l'Europe en sont maintenant, je ne crois pas que ce système puisse être un remède suffisant à calmer l'agitation fiévreuse, à dissiper les graves et douloureuses perplexités de ce siècle. Après tout, le juste milieu, dans sa signification pratique la plus progressive, n'est autre chose que l'avénement de la petite noblesse, de la bourgeoisie, des classes moyennes, à la participation du pouvoir. C'est, en d'autres termes, la constitution politique des fonctionnaires publics, de la petite propriété et du capital, basée, comme en France, par exemple, sur une charte qui repose à peu près sur les mêmes droits et les mêmes intérêts fondamentaux.

Les constitutions des peuples libres de l'Europe

depuis 1830 ne s'élèvent pas au-dessus de ce niveau. Leur but est de concilier, de mettre l'une à côté de l'autre la classe moyenne et l'ancienne noblesse. Ce n'est au fond, sous de nouvelles formes, que la continuation du vieux système politique de l'Europe. C'est toujours en grande partie l'ancien droit du plus fort, qui, sans rien changer à sa nature, n'a fait que se déplacer. Nous n'avons plus une féodalité de barons, il est vrai, mais nous avons en revanche une féodalité de fonctionnaires, d'industriels et de banquiers. Voilà à peu près tout le progrès.

Aussi, partout où la liberté règne, l'organisation du pouvoir politique n'est qu'une mauvaise imitation de la constitution d'Angleterre, avec cette différence que l'état politique de l'Angleterre est une dérivation libre et spontanée des institutions civiles et des pouvoirs publics précédents, l'expression la plus complète des résultats caractéristiques et essentiels de l'histoire du pays; tandis qu'en France, en Belgique, en Espagne, en Grèce, les constitutions qu'on a voulu implanter chez ces peuples s'adaptent avec effort aux traditions, aux mœurs, au caractère de ces peuples mêmes. Dans tous ces États, la loi fondamentale du pays a été l'effet plus ou moins violent d'un système théorique presque en dehors des éléments historiques et légaux de la vie nationale. En Angleterre au contraire nous avons vu l'œuvre lente et progressive des réformes politiques devenir nécessaire par le développement spontané et progressif de certains éléments traditionnels et historiques qui constituent essentiellement le caractère politique des institutions anglaises. Il faut remarquer aussi que les révolutions politiques de l'Angleterre ont été des révolutions pratiques et strictement nationales, basées sur des droits et des intérêts légaux. La société anglaise, en effet, n'a jamais été bouleversée de fond en comble, comme cela est arrivé en France. Le parti républicain, les sectes religieuses les plus exaltées, les plus enthousiastes, tous les hommes de théorie, qui auraient voulu révolutionner la base historique de la constituto n potique

d'Angleterre, et amener des innovations radicales dans le droit privé et dans les relations sociales du pays, n'eurent jamais ni beaucoup de popularité, ni une véritable influence sur les lois et les institutions publiques.

L'Angleterre a fait des révolutions, mue par des intérêts religieux et politiques qui ne dépassaient pas les limites des besoins et des intérêts anglais. Dans la révolution de 1688, par exemple, si on en excepte le principe de la liberté religieuse qui a obtenu par cet événement son accomplissement réel, aucun principe général, aucun principe européen n'a été proclamé. Elle été faite dans un sens légal et traditionnel, dans un sens de liberté religieuse et de liberté aristocratique. Ce fut, en un mot, bien que le mouvement ait été dirigé contre l'absolutisme des Tudors, une révolution de privilégiés contre privilégiés : le peuple n'y eut, politiquement parlant, aucun intérêt direct. Mais les mœurs féodales de l'Angleterre, le fanatisme religieux des masses, et aussi les instincts profondément aristocratiques de la race anglo-normande servirent à rallier les classes inférieures aux principes et aux intérêts des nobles et des riches contre les maximes absolutistes et les prétentions exagérées de la cour. Quoi qu'on en dise, le parti républicain, le parti essentiellement novateur, soit avant, soit après la dictature de Cromwell, se montra constamment impopulaire et incapable de gouverner. Le principe historique, le pouvoir légal, le seul populaire, le seul véritablement national, finit par triompher. La restauration des Stuarts plaça le pays sur le terrain du progrès et, en même temps, sur celui de la légalité et de l'histoire. Voilà pourquoi la révolution anglaise fut, je le répète, un fait purement pratique, circonscrit dans les limites des intérêts et des principes anglais, sans aucune influence directe, immédiate dans la politique de l'Europe; car, sans rompre avec le passé, l'Angleterre parvint à se détacher de son immobilité et à accomplir, sans s'écarter de sa base historique, tous les progrès, toutes les réformes dont elle avait réellement besoin dans les limites des croyances et des

forces nationales, des libertés aristocratiques et constitutionnelles [1].

La révolution française, au contraire, brisa tout le passé; elle renversa tout l'édifice historique de la vieille Europe. Ce ne fut pas seulement au nom de la nation, de la patrie, mais au nom des droits de l'humanité, des intérêts généraux de toute société civilisée, que la révolution essaya de reconstruire un nouvel ordre de choses basé sur des principes purement philosophiques, sur la conception abstraite et générale de la liberté, de l'égalité, de l'ordre social et politique tout entier. Là est le sens théorique, la valeur légitime de la révolution française, de sa mission dans le monde; c'est là qu'il faut chercher pourquoi l'esprit français, la liberté française agissant, jusqu'à un certain point, en dehors de l'ordre légal, de l'ordre pratique et historique, ne peut se transplanter ailleurs, sans troubler non-seulement l'ordre politique, mais l'ordre religieux, l'ordre intellectuel, l'ordre social tout entier.

En effet, l'Espagne, pays ultra-catholique, la Belgique, pays industriel, dépourvu de génie idéal; la Grèce, avec ses mœurs à demi orientales, son imagination contemplative, son esprit renfermé exclusivement dans les développements de la vie individuelle; tout en adoptant en partie les idées et les institutions de la France, tout en voulant devenir des peuples révolutionnaires, n'ont pu jamais parvenir à se mettre en harmonie avec les conditions essentielles du gouvernement représentatif, de la liberté française, de la vie moderne proprement dite. C'est que l'élément historique, le caractère national de ces peuples a dû se trouver nécessairement en opposition avec des idées, des institutions qui ne correspondent nullement avec la forme intime et caractéristique de leur intelligence et de leur éducation nationale. La vieille individualité espagnole ou hellénique n'a pu, dans les luttes révolutionnaires, dans la pratique de la liberté moderne, subir

[1] Voy. Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe.* XIIIe Leç. *Paris,* Didier, 1840.

encore cette altération, cette transformation que le peuple français avait déjà subie intérieurement, moralement et logiquement, lorsque la révolution de 1789 éclata. On est tombé en Espagne, en Portugal et en Grèce dans des difficultés, dans des embarras inévitables en voulant changer la forme de la vie nationale, avant d'en avoir renouvelé le fond. On a voulu en effet transformer la société extérieure avant de modifier profondément l'homme intérieur. Et comme le mode d'action de la France avait été le mode logique, c'est-à-dire le mode naturel; de même vouloir, comme en Espagne, révolutionner les lois et les institutions avant d'avoir révolutionné les opinions et les croyances, c'est intervertir la méthode logique, c'est procéder par une voie irrationnelle et extrêmement périlleuse; car tout fait moral ou politique présuppose l'idée qui le conçoit, qui doit l'exprimer et le produire. Toutes les fois qu'un peuple tel que le peuple espagnol, par exemple, voudra posséder, conquérir la liberté politique moderne, la liberté, l'égalité démocratique, tout en restant fidèle à la forme logique et pratique du catholicisme, tout en gardant dans ses croyances et dans ses convictions, le principe opposé de l'autorité et de l'intelligence individuelle, ce peuple ne pouvant s'élever à la conception générale et absolue de la vérité et de l'ordre dans l'idée absolue et universelle elle-même, en dehors de l'autorité de l'homme individuel et du monde, rencontrera toujours de grandes difficultés, dès qu'il voudra effectuer, par la loi extérieure, cette liberté révolutionnaire, cette société démocratique que la France a formulée la première en Europe, et qui ne pourra cependant devenir un fait européen que par le développement d'une autre forme révolutionnaire plus étendue qui n'aura pas seulement un caractère politique, mais intellectuel et social, et qui sera très-probablement une révolution européenne.

Il est donc aisé de comprendre, d'après le sens des faits que je viens d'indiquer, que l'état actuel de l'Italie est encore bien loin de réunir les conditions nécessaires

pour acquérir une existence politique indépendante, pour s'emparer de cet esprit moderne, de cette liberté intellectuelle et civile, de cette unité nationale qui en sont le fondement. Autant je crois que l'Italie est un des pays de l'Europe le mieux préparé à entrer dans la carrière de ces réformes morales et civiles qui se rattachent logiquement et historiquement aux mœurs, aux croyances, aux institutions du pays, autant je suis convaincu que, par ses instincts, ses traditions, ses mœurs, par les conditions de son existence tout entière, l'Italie est, de nos jours, le pays le moins propre à adopter les maximes et les idées de l'esprit français, à subir les crises, les agitations révolutionnaires qui en sont la conséquence.

La politique moderne étant la logique des peuples en action, elle est dépendante, comme la logique même, de cette loi absolue de l'esprit qui est la forme universelle, absolue de toute connaissance, de toute vérité rationnelle et pratique. Or, le pouvoir politique, la forme sociale d'un peuple doit nécessairement correspondre aux conditions déterminées de son intelligence individuelle et aux principes logiques de toute action. L'état particulier des sociétés civiles, la forme caractéristique, la mission d'un peuple dans la civilisation, dans l'histoire, est subordonnée au fait intérieur de sa moralité et de son intelligence qui domine et limite en même temps la forme de son existence relative.

L'action de l'humanité est une et absolue; mais son intelligence, son activité ne se développe progressivement que sous des formes variées et relatives. C'est ainsi que chaque période de l'histoire, que l'activité historique de chaque peuple, tout en poursuivant le même but, tout en voulant réaliser les conditions générales de l'ordre absolu, ne parvient à concevoir qu'une forme de son action relative correspondante à la forme de son intelligence. Il y aura donc nécessairement variété dans la forme de l'action, il y aura diversité tranchée dans la forme nationale et historique de chaque peuple, jusqu'au moment où l'intelligence humaine aura

atteint le développement complet de sa forme absolue. Alors seulement l'intelligence et l'action seront identiques, alors seulement l'action absolue aura démontré la connaissance absolue.

Voilà en quoi consiste l'histoire, voilà quel est le but de la politique, de l'art, de la science, de toutes les expressions intellectuelles et matérielles de la pensée dans le monde social. C'est ainsi que la liberté, l'égalité, l'ordre général de la société moderne, ne sont autre chose que le mouvement varié, progressif de l'intelligence humaine entrée dans la carrière scientifique de la connaissance absolue, marchant progressivement à la démonstration de la loi et de l'action. La liberté et l'égalité sont, par conséquent, deux éléments inséparables de l'état politique de ces nations qui, par la forme de leur intelligence, conçoivent le principe de la loi et de l'ordre en dehors des formes de l'homme individuel et des formes extérieures du monde. L'égalité et la liberté sont les droits politiques de l'intelligence qui, se dégageant des liens de l'individualité humaine et du monde, se reconnaît souveraine absolue de toute action. Aussitôt que le principe de la connaissance, de la cause, de la vérité et de l'ordre, n'est plus ni dans la force qui est le monde, ni dans la volonté et l'intelligence individuelles qui sont l'autorité, mais dans le peuple, dans la souveraineté de l'intelligence sociale, considérée à la fois comme sujet et comme objet, qui est l'égalité et la liberté de tous; alors un nouvel ordre de choses a lieu, basé sur l'action collective de l'intelligence, pour concourir à la formation absolue de la moralité par la loi absolue de toute connaissance, représentée dans le temps présent par la forme scientifique de la pensée et de la civilisation européenne.

Le but légitime de la revolution française, révolution à la fois théorique et pratique, philosophique et politique, a été précisément de constituer politiquement l'intelligence, en dehors de toutes les formes relatives de l'individualité morale, et de détruire la lutte, l'antagonisme entre le principe logique et la société, entre la

liberté et le pouvoir, entre l'intelligence et la force. En effet, la souveraineté absolue du principe logique, de l'idée, règne en France, indépendamment de toute individualité, et de l'organisation politique du pouvoir.

C'est là le sens, le véritable caractère de la liberté démocratique moderne, fondée sur la souveraineté abstraite de l'ordre [1], comme forme de la conception logique de la cause absolue. L'indviidualité donc est presque effacée en France, sinon dans le fait, du moins dans l'ordre général et progressif de l'opinion et de l'action publiques. C'est la monarchie représentative, poussée en théorie à ses dernières limites, et basée, non sur le droit matériel ni sur l'ordre légal et historique, comme en Angleterre, mais sur le droit rationnel, sur l'ordre logique, sur l'intelligence et la valeur morale de l'homme en général, fondement, principe, forme unique et absolue de la liberté moderne, de la démocratie universelle. C'est ainsi que la France a créé toutes ces forces, tous ces éléments intellectuels politiques et sociaux, qui poussent le monde à son but absolu, par une force d'intelligence et d'action également absolue. C'est ainsi que la civilisation française, la liberté et l'esprit public de la France, sont parfaitement évangéliques; ils sont la forme absolue, scientifique et politique de toute moralité, de tout progrès social.

On comprend ainsi que la mission politique de la

[1] Quand je dis souveraineté abstraite, j'emploie le mot abstraction pour désigner la réalité générale et absolue de la raison, de l'idée, de la science, réalité qui pour être séparée de toute autorité individuelle de l'intelligence, n'est pas pour cela moins réelle et positive. L'idée, la raison, la science sont, en effet, entièrement indépendantes de toute expression particulière et individuelle de l'esprit subjectif. Leur être, leur réalité est par conséquent abstraite de l'ordre matériel et fini de la nature, et de l'homme individuel, mais concrète, objective dans son essence pure, dans ses manifestations générales et absolues. L'opinion publique est sans aucun doute une force abstraite, considérée relativement aux opinions particulières des individus. Mais elle est une force concrète et réelle dans sa substance logique, dans la détermination générale et historique. Il me faudrait m'étendre là-dessus bien davantage, si je voulais comprendre, sur cette distinction importante, le fond de ma pensée.

France actuelle ne peut plus être le vieux libéralisme exclusif, violent, réactionnaire de 93, qui, s'appuyant sur un principe logique, étroit et incomplet, sur la reproduction des vieilles formes historiques du pouvoir et de l'action sociale; voulait imposer sa loi au monde, par le principe et l'action de l'individualité morale. La cause rationnelle de l'ordre, du pouvoir, de la loi sociale, n'était pas connue à cette époque d'une manière parfaitement abstraite, réellement scientiqque. Le principe individuel dominait encore. L'intelligence et la volonté individuelles n'avaient pas cessé de régner. Napoléon, qui en fut la plus haute expression, en fut aussi la dernière formule. Après ce grand génie, aucune autre autorité individuelle ne pourra plus personnifier le principe de l'ordre logique et politique, le pouvoir social tout entier. Sa chute fut amenée par un concours de circonstances parallèles à la loi générale et rationnelle du temps.

Actuellement, toute la vieille Europe se trouve organisée sous une forme logique et politique surannée, que l'esprit progressif et révolutionnaire des temps modernes combat depuis trois siècles. Ce que nous appelons la lutte entre l'autorité et la liberté, entre l'aristocratie et la démocratie, entre les rois et les peuples, n'est autre chose que cet ancien conflit entre la vieille et la nouvelle forme de l'intelligence logique et politique des peuples. L'esprit moderne, qui, dans son essence morale et rationnelle, a subi, surtout depuis la fin du dernier siècle, une transformation radicale; qui, par une grande révolution intellectuelle et politique, a atteint un degré de développement qui n'a pas d'exemple dans l'histoire, l'esprit moderne, dis-je, a été poussé dans cette nouvelle voie par le mode de concevoir le principe de la cause et de l'ordre, non plus dans une forme de la pensée et de la moralité individuelle, mais, dans la loi abstraite de la pensée et de la moralité elle-même, comme révélation progressive de toute connaissance absolue, de toute action légitime et universelle. La domination de cette nouvelle forme logique de l'intelligence

humaine a détruit le règne de la personnalité morale et de l'autorité individuelle ; elle doit enfanter nécessairement, tôt ou tard, sur la ruine de toute autorité monarchique et aristocratique de l'ordre, le règne de la liberté, de l'égalité politique, et la forme essentiellement démocratique des sociétés modernes,

Voilà comment les révolutions politiques et sociales correspondent plus ou moins directement avec les changements qui s'opèrent à travers les phases de l'histoire, à travers les évolutions du temps et de l'espace, dans l'ordre logique, dans la forme rationnelle des peuples chrétiens.

Mais, si le monde européen, depuis que la loi évangélique a été proclamée sur la terre, marche dans une voie absolue de mouvement et de progrès, cela n'empêche pas que l'action continue de la loi providentielle ne reste bien des fois cachée à la raison empirique des hommes. La volonté, l'arbitre de chaque individu, soumis dans certaines limites aux conditions logiques de la connaissance et de la moralité qui en dérive, ne peut avoir d'influence décisive que dans les formes et les vicissitudes particulières de la vie individuelle. Il peut parfois modifier, dominer même les lois empiriques du temps et de l'espace ; il ne peut rien contre l'action, la marche absolue des développements rationnels, généraux, progressifs de l'histoire, contre les destinées absolues de l'espèce. C'est précisément cette lutte, ce conflit entre l'idéalité infinie et la réalité finie, entre la loi et le monde, entre les formes empiriques et les formes pures de l'humanité, qui explique et démontre le triomphe définitif de la loi, et les progrès incontestables du monde. Là est la preuve que l'arbitre ne change rien à l'ordre universel, que le mal et le bien n'ont qu'une valeur finie et relative, une valeur bornée aux conditions subjectives et historiques de l'humanité ; car, si le Christ a dit que l'homme a péri par le péché, que le péché a détruit le règne de la loi primitive, il a dit aussi que le péché sera vaincu, lorsque l'humanité, par une longue et douloureuse expiation, rentrera nouvelle-

ment dans l'ordre harmonique et absolu de son existence. Et, parce que l'individu est l'expression finie de la loi infinie, de l'unité harmonique détruite; parce qu'il est non comme fait, mais comme principe, opposé au principe, au fait de l'humanité; parce qu'enfin la loi absolue du bien absolu, de l'harmonie divine a été déposée en germe dans la conscience de l'individu même; ainsi l'individu, résumant en lui l'humanité traditionnelle et l'humanité à venir, est dans le devoir de se conformer à la loi, de réaliser en lui, dans les limites finies de son existence, ce bien suprême, cette perfection absolue que l'humanité entière devra un jour enfin posséder

Or, lorsque, par la raison et la science, par la douleur et le sang, le lien idéal, qui constitue l'identité spirituelle, essentielle, primitive et finale de Dieu et du monde, sera rétabli entre l'humanité et l'homme; lorsque l'individu, par la société, par la civilisation, par l'histoire, aura pu réaliser dans le monde le règne absolu de l'idée et de la loi, c'est alors que l'arbitre individuel sera soumis à la loi abstraite, rationnelle, générale de toute action, et, au lieu d'être une force séparée, ne sera plus qu'une expression purement et parfaitement morale, qu'un chiffre harmonique de l'ordre universel. C'est alors que l'égalité, la liberté, la moralité ne rencontreront plus parmi les hommes aucun obstacle qui s'oppose à leur règne effectif; elles deviendront les conditions réelles et nécessaires de toute existence. La société, la civilisation, l'histoire, dans leur acception la plus étendue, marquent graduellement les progrès, les évolutions, les phases diverses de ce grand drame dont, depuis la création, Dieu, la nature et l'homme, ont été tour à tour les protagonistes; drame qui aura son dénoûment, lorsque l'humanité, ayant vaincu le monde, sera l'expression réelle, vivante de la loi de Dieu sur la terre.

Ainsi, les évolutions du monde moral et les évolutions du monde physique, la nature et l'humanité, suivent, dans le temps et dans l'espace, un mouvement de progrès et de transformation parallèle. L'histoire

représente les séries des évolutions mentionnées. Depuis les temps historiques proprement dits, nous ne savons pas au juste combien de séries se sont écoulées. Dans chaque série, il y a un double mouvement; un mouvement ascendant et un mouvement descendant. Je suis convaincu que, dans la série historique que nous parcourons, nous avons déjà touché le point culminant de la courbe, et dépassé les limites du mouvement ascendant : ainsi, nous descendons maintenant.

Toutes les nations qui ont pris part, une part très-active et presque exclusive au mouvement ascendant, ne pourront figurer qu'en dernière ligne dans le mouvement opposé. Ajoutez que ce mouvement procède dans son action du simple au composé, de l'un au multiple. Comme au commencement le mouvement ascendant, l'activité prédominante se retrouve vers le centre, de même en avançant, ce mouvement s'étend et s'approche de plus en plus de la circonférence. Il y a donc toujours unité dynamique, unité de forces; mais l'unité géométrique et mécanique, l'unité d'action cesse aussitôt que le mouvement s'étend et se dilate.

Dans la série que nous parcourons, dans la série européenne proprement dite, dont le monde gréco-romain marque et détermine les deux premières évolutions historiques, l'Italie a joué, sans contredit, le plus grand rôle; elle a marqué la dernière évolution du mouvement ascendant. Elle a déterminé le point culminant du développement dynamique de la série que nous parcourons, du système historique qui nous gouverne. En un mot, la décadence italienne au XVIe siècle, s'est trouvée correspondre précisément à la première évolution, à la première phase du mouvement descendant. Par ce fait, le principe dynamique s'est géométriquement et mécaniquement déplacé. Son action, dans l'espace et dans le temps, s'est dilatée et procède avec une plus grande vitesse. C'est par ce mouvement d'expansion et de dilatation très-rapide, que les évolutions descendantes s'opèrent et s'opéreront dans notre système

historique actuel. C'est ainsi qu'on doit comprendre et expliquer en partie les progrès de la civilisation moderne, qui ne sont, pour ainsi dire, autre chose que le plus grand développement dynamique dont la série actuelle soit capable, étendu et dilaté sur des zones et des masses très-nombreuses. Mais comme le progrès moderne n'est plus seulement dynamique, mais géométrique et mécanique, comme il est moins un mouvement théorique, un mouvement d'invention, que de réalisation pratique, d'application générale et sociale, il ne peut plus être un progrès organisateur et conservateur, mais un progrès qui transforme et qui décompose [1]; il ne peut plus intéresser la vie individuelle, les formes particulières et intérieures du sentiment et de la pensée, la vie privée, les conditions spéciales et locales de la cité et de la famille, mais les formes générales, infinies de la raison, de l'idée dans leur réalité, dans leur effectivité extérieure, c'est-à-dire la science, la politique, l'industrie, le commerce, l'ordre matériel et social tout entier. Ce mouvement, l'Italie ne pouvait pas le représenter; elle ne le représentera jamais. Son rôle naturel, sa mission spéciale et caractéristique, a été d'exprimer, de manifester, d'organiser dans notre système historique les derniers développements intérieurs et parti-

[1] M. Le Verrier, qui vient de découvrir dans notre système solaire une nouvelle planète, a fait justement une découverte d'*application*.

Son œuvre admirable a été le résultat des progrès absolus qu'a faits depuis longtemps la théorie du calcul. La théorie fondamentale des sciences mathématiques était déjà connue il y a bien des siècles, dans les temps qui se sont écoulés entre Archimède et Galilée. Depuis Leibnitz, Newton, et Kepler, jusqu'à ces derniers jours, on n'a fait autre chose que développer, perfectionner, appliquer les principes théoriques, les éléments essentiels de la science créés et fixés depuis longtemps.

C'est ainsi que la théorie pure des sciences mathématiques a été constituée dans sa base générale et élémentaire par les philosophes de l'ancienne Italie et de la Grèce, et les savants arabes et italiens au moyen âge.

Voy. Libri, *Histoire des mathématiques en Italie*. Paris, chez Renouard, 1838, tom. I.

culiers du principe dynamique, ainsi que le monde gréco-romain en fut le représentant primitif et originaire.

La civilisation italienne, considérée dans ses formes générales et caractéristiques, dans ses institutions religieuses et civiles, dans l'Église, dans la papauté, dans le droit impérial, dans le système municipal, dans la littérature, dans les arts, dans ses grandes intuitions et découvertes scientifiques, en un mot, dans toute sa synthèse intellectuelle et civile, n'a fait que travailler constamment à la formation, à la composition, au complément dynamique de cette organisation historique dont la civilisation actuelle est le développement pratique et social, l'application géométrique et mécanique la plus étendue. L'Italie a donc constitué ainsi toutes les forces fondamentales qui devaient servir aux évolutions descendantes de l'action historique.

Maintenant le monde européen, en développant, en réalisant, en socialisant l'idée complétée par la civilisation italienne, en l'universalisant, cette idée, par la science, la liberté, l'industrie, par les applications mécaniques de l'analyse rationnelle, ne fait que travailler, je le répète, à une œuvre relative de décomposition, de dissolution historique. Il transforme et identifie lentement, par les applications scientifiques, industrielles et sociales, le principe dynamique aux forces mécaniques. Il métamorphose l'idée en la faisant absorber par l'action; en l'identifiant avec le fait, en faisant passer, en un mot, la subjectivité de la pensée abstraite et individuelle dans l'objectivité concrète de la vie sociale et du monde. C'est cette tendance scientifique, ce mouvement pratique et social, cette action analytique et révolutionnaire, qui a développé, à différentes époques, les doctrines, les faits négatifs et dissolvants des écoles politiques et socialistes modernes, qui, aussitôt qu'elles se trouveront en rapport direct et immédiat avec l'état de désorganisation historique qui se prépare, arriveront à s'emparer de la société tout en-

tière, et amèneront cette révolution finale qui doit marquer, dans un temps qu'on ne peut pas déterminer actuellement, la dernière formule descendante de la série historique que nous parcourons.

Tous les anciens pouvoirs légaux tomberont alors devant cette révolution sociale, devant cette guerre qui n'aura ni drapeau religieux, ni symbole strictement politique. Elle n'attaquera ni les principes, ni les opinions, ni les croyances; elle attaquera l'histoire dans son organisme traditionnel, c'est-à-dire la constitution des intérêts et des droits légaux qui la représentent; en un mot, elle attaquera la propriété et le capital sous toutes leurs formes.

J'ai essayé jusqu'ici d'exposer, je ne dirai pas complètement, mais dans ses traits généraux, la base théorique, l'ordre scientifique des idées qui doivent dominer l'ensemble des faits que nous allons discuter. Ce qui doit nous occuper maintenant, c'est de vérifier l'idée dans les faits, et de contrôler ainsi la science par l'histoire. C'est là la méthode rationnelle, la méthode unique, absolue, qui peut seule attribuer aux sciences morales et sociales une valeur positive. Depuis Bacon, Descartes et Vico, jusqu'à Schelling, Hégel, Cousin et leurs disciples, on travaille constamment à l'organisation d'une philosophie positive capable d'accorder aux faits de l'intelligence une valeur rigoureusement scientifique et absolue; car une science qui ne reposerait que sur des principes *à priori*, qu'on ne pourrait ni démontrer ni expliquer par les faits, serait une doctrine, un système, et non une science. Il faut que toute synthèse soit prouvée par l'analyse; il faut, pour formuler une science de l'histoire, une science du monde moral et social, savoir découvrir avant tout le rapport logique, le lien absolu entre le fait et l'idée, entre la raison et l'expérience. J'essayerai de montrer, dans le cours de ce livre, comment j'entends appliquer à l'histoire cette vaste théorie métaphysique dont je ne puis esquisser ici que les traits principaux.

C'est par cette théorie même que nous parviendrons, je l'espère, à déterminer, d'une manière scientifique, comment l'état présent de l'Italie est le corollaire logique et historique de son passé; quel sera ensuite le lien logique et historique qui pourra la rattacher un jour à la mission progressive de la civilisation chrétienne, aux destinées futures du monde européen.

CHAPITRE III.

DES DÉVELOPPEMENTS LOGIQUES DE L'ESPRIT HUMAIN DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS L'HISTOIRE. — LE GÉNIE ITALIEN EST ESSENTIELLEMENT CATHOLIQUE. — ALLIANCE DES DESTINÉES NATIONALES DE L'ITALIE ET DES DESTINÉES GÉNÉRALES DE L'ÉGLISE.

L'action de l'esprit pur et absolu, travaillant, par son extérieurité et son intériorité, par l'homme et le monde, à produire les lois et les formes vivantes de son activité, de son existence, se révèle immédiatement dans la nature, et se détermine médiatement dans les sociétés humaines en général, dont l'histoire nous indique les phases diverses et progressives, dans le temps et dans l'espace.

Ce qui distingue l'homme de la nature, c'est cette force intérieure et invisible, supérieure à toute autre force organisée, qu'on appelle communément l'esprit, la pensée. Mais l'esprit de l'homme étant un principe, qui n'a, dans son essence pure, aucune forme réelle et déterminée, il serait incapable d'activer sa puissance, de se produire en dehors de lui-même, s'il n'était pas intimement uni avec les formes générales et variées du monde extérieur.

Or, le principe subjectif enfante, par son union avec les formes objectives de la nature, la forme intellectuelle, c'est-à-dire la pensée: car toutes les formes de la pensée humaine, qui manifestent la puissance intrinsèque de notre subjectivité, ne sont autre chose que le résultat de l'union de cette puissance même, de ce principe dynamique de notre être avec les formes géométriques et mécaniques du monde objectif.

C'est ainsi que l'esprit de l'homme parvient à la connaissance de soi-même, qu'il devient une intelligence, et que l'intelligence arrive, par la pensée, à la conscience, à la moralité, à la constitution absolue de la raison vivante, dont l'histoire est la manifestation, graduelle et

progressive, la forme relative dans le temps et dans l'espace[1]. Le temps et l'espace sont par conséquent les deux déterminations générales absolues de toute existence. C'est dans l'espace et dans le temps, que l'action de l'homme et de la nature enfante la pensée, la raison, la science, tous les phénomènes du monde extérieur, toutes les manifestations de la vie intime et de la vie sociale, c'est-à-dire l'histoire dans toutes ses formes relatives et absolues, dans toutes ses évolutions partielles et successives. Et, comme le temps et l'espace empiriques déterminent uniquement l'action phénoménale, l'espace et le temps purs sont les formes générales qui déterminent l'action rationnelle et idéale.

La mission de l'intelligence, dans son union intime avec la nature, c'est d'élever, par la société et l'histoire, l'individualité humaine à la conception rationnelle du temps et de l'espace purs, en l'arrachant ainsi aux limites empiriques de son existence extérieure.

La société est donc la manifestation, la forme logique de l'intelligence dans l'histoire. Ce n'est pas seulement l'œuvre de l'instinct, des sens, de la nature, comme Rous-

[1] Quand je dis *raison absolue, science absolue,* j'entends désigner par ces mots les limites nécessaires de toute connaisance, de toute moralité, de toute action sociale relativement à la nature finie, limitée du globe, et aux destinées terrestres de l'humanité. Je suis bien loin d'entendre par le mot absolu, l'*unité de substance* qui est le dernier corollaire de la philosophie de Spinoza, et la dernière formule de quelques théories philosophiques de l'Allemagne. Je ne discuterai pas maintenant jusqu'à quel point il est vrai que le panthéisme soit sous une forme plus ou moins déguisée, la dernière conclusion de la philosophie allemande en général. Par rapport à Hegel par exemple, je suis porté à croire tout le contraire. Mais ce que je tiens à rappeler à mes lecteurs, c'est que ma *théorie méthaphysique*, que ma *science de l'histoire* rejette tout ce qui est contraire à l'esprit, à l'essence de la morale chrétienne. Et sans vouloir séparer ce que Dieu a uni ensemble, l'homme et la nature, je veux que celle-ci reste par les lois de l'intelligence même soumise au principe dynamique et créateur de l'*idée,* qui à travers les évolutions du temps et de l'espace, marche librement à son but final, à sa victoire définitive sur le monde des sens et de la matière. Ce dernier terme de l'existence historique de l'humanité signalera la résolution finale de la loi chrétienne, le rétablissement de l'harmonie entre l'homme et la nature, entre la chair et l'esprit, entre Dieu et le monde.

seau l'a dit, comme ses adversaires mêmes ont voulu le démontrer plus tard par des doctrines opposées au système de Jean-Jacques[1]. L'état social est uniquement l'œuvre de l'intelligence, de la raison, de l'esprit qui se prépare à marcher par ses propres forces à la conquête de la nature. Les sociétés humaines sont par conséquent destinées, par la Providence, à soumettre les forces de la nature aux lois de l'esprit, et à changer par l'idée le monde. Pendant que l'homme était errant sur la terre, dans son isolement, dans son impuissance individuelle, soumis aux développements primitifs de sa nature extérieure, il ne pouvait y avoir d'histoire; puisque l'histoire est le résultat de la subjectivité, de l'intelligence, par la société. L'intelligence subjective est la cause, la société le moyen, l'humanité le but de toute conquête rationnelle et civile, de toute moralité, de toute science, de tout progrès; cause, moyen et but, qui constituent l'effet manifesté par l'histoire et la civilisation dans le monde. L'esprit universel et absolu en soi a produit, par la virtualité intrinsèque de son essence créatrice, le monde intérieur et le monde extérieur, l'unité générale de la pensée et de l'action, de l'intelligence et de la force, de l'idée et du fait, sous une contradiction apparente et purement phénoménale. Mais cette condradiction ne pouvait être qu'une des phases, qu'une des périodes historiques de la création. L'action créatrice, n'ayant jamais cessé, ne pouvant jamais cesser, elle se continue depuis bien des siècles, bien plus que dans l'ordre extérieur, que dans l'action, des forces mécaniques et organiques, dans l'ordre intérieur, dans l'ordre subjectif, dans la pensée, dans la raison, dans l'esprit. La forme et l'action de cette création subjective intérieure se révèlent dans les sociétés humaines, dans les civilisations particulières, dans l'histoire universelle.

Le christianisme a marqué un des plus grands, des plus puissants résultats de cette action immanente de l'esprit créateur, parvenu à la détermination absolue de

[1] Romagnosi. *Assunto primo. — Genesi del diritto penale.* Firenze. Piatti, 1832.

soi-même dans l'ordre intérieur et subjectif de la vie universelle.

L'intelligence a donc produit la société, la société l'histoire; l'histoire, la vie civile et nationale des peuples en général, qui n'est nullement dans son principe virtuel, l'œuvre de la nature, mais l'œuvre de la pensée, de l'art, de la science, de la subjectivité de l'esprit. Ensuite le christianisme et l'empire romain, par une grande nécessité historique, par un mouvement parallèle de l'idée absolue et de l'action relative, ont manifesté, dans deux conditions opposées, dans l'état social et dans la conception absolue de l'ordre logique, le triomphe du principe moral sur l'action individuelle, le triomphe de la loi sur la nature et sur l'homme, la première phase du règne absolu de l'esprit, de la conciliation dialectique de l'idée et du fait.

De nos jours, c'est par l'histoire narrative et démonstrative de la pensée et de l'action humaine à travers les siècles, que l'enchaînement progressif des conquêtes rationnelles et morales des peuples a composé et organisé cette vaste association d'idées, de lois, d'institutions, d'intérêts, de faits moraux et matériels, que nous appelons la société, la civilisation européenne.

Le but naturel, nécessaire de l'histoire, est de vérifier, de démontrer l'action intellectuelle et morale de l'humanité, et de constater les conquêtes de la raison, la loi du progrès par le fait même de l'action historique. C'est à la science qu'il appartient ensuite d'expliquer la loi générale de tous les phénomènes, de toutes les formes particulières de la raison et de l'histoire; car la science est l'expression absolue de l'intelligence, qui, par l'observation, le calcul et l'expérience, est parvenue à découvrir, dans les faits généraux de sa subjectivité et de l'objectivité universelle, la loi logique, la raison absolue de toute connaissance et de toute action. Or, l'existence sociale tout entière, soit qu'on l'envisage sous le régime de la famille, soit dans la cité, soit dans l'État, ne peut trouver sa justification, l'explication de ses conditions, de sa forme, que dans les conditions

logiques et historiques de la société particulière qui la représente.

La réalisation de l'ordre logique, par la société et la nature, est donc l'œuvre de l'intelligence humaine, de son action relative et absolue, dans le temps et dans l'espace. Et, comme le type de l'ordre logique réside dans la loi dialectique ou évangélique, que les phénomènes spéciaux du monde extérieur ne peuvent pas signifier, que l'expérience partielle de la famille et de la cité ne peut pas produire, il est nécessaire, pour que la loi puisse se manifester, que l'action de l'intelligence par la société, se trouve placée dans des conditions de temps et d'espace fort étendues, et que l'observation et le calcul aient pu trouver, par une très-longue expérience, dans une multitude de faits et de phénomènes identiques ou analogues, la forme générale, la raison absolue de toute action et de l'ordre, c'est-à-dire la loi. Car, je le répète, parce que ceci est essentiel, la loi n'est et ne peut être pour l'homme, que le fait absolu ou, pour mieux dire, la formule logique qui résume la raison, l'action, l'harmonie universelle de tous les faits.

L'homme ne connaît rien en dehors des faits de l'esprit et des faits de la nature, qui sont soumis à une même cause spirituelle et absolue, qui les produit et les gouverne, et à une même loi logique, qui les comprend et les démontre. C'est ainsi que la philosophie des sens et de la matière, que l'empirisme et le scepticisme, sont condamnés comme étant des systèmes étroits, incomplets, contradictoires, incapables de rien produire qui ait un caractère scientifique et réellement dialectique. L'histoire, qui est la manifestation la plus générale de l'intelligence humaine dans l'ordre de l'action, nous montre que les progrès de la vérité, de la connaissance, de la loi, sont toujours représentés par un fait, par une forme sociale, toujours plus complexe et plus étendue, qui en atteste la réalité et la valeur positive. En effet, c'est de la famille qu'est née la cité, de la cité le peuple, du peuple la nation, de plusieurs nations réunies le

monde civil, la société européene, et, de celle-ci, on arrivera un jour à l'unité logique et sociale du monde.

La religion chrétienne a formulé en idée le fait absolu de cette association future et universelle. La politique, qui est la forme extérieure, la forme vivante et agissante de la pensée, de l'action subjective, de l'esprit dans l'histoire, réalisera un jour infailliblement, dans les conditions extérieures et sociales des peuples, la parole divine de la révélation chrétienne, c'est-à-dire le fait complet, la civilisation une et universelle, la société définitive et absolue.

Or, comme les divisions naturelles des peuples, des races et des nations diverses disparaissent graduellement par l'action du temps, par une fusion lente et progressive, qui est le résultat de la réconciliation de l'intelligence avec la nature par la société, il ne faut pas s'étonner qu'un peuple, après avoir représenté dans l'histoire une ou plusieurs phases des développements logiques de l'humanité sous une forme particulière à son temps et appropriée à sa nature intellectuelle, en rapport, par la loi même du temps et de l'espace, avec la mission qu'il doit produire ; il ne faut pas s'étonner, dis-je, qu'un peuple, après avoir agi sous une forme déterminée très-puissante, après avoir eu une très-grande influence sur les progrès successifs de ces autres peuples qui l'ont imité pendant longtemps sans rien produire d'eux-mêmes, arrive ensuite, par une longue série d'action productive, à un état secondaire, à un état de repos et même de décadence.

Une nation, un peuple particulier ne décide pas des destinées de tous les peuples, ne détermine pas les conditions générales de l'histoire, de la société tout entière. Il ne peut, par conséquent, jouer éternellement lui seul un rôle unique sur la scène immense de l'histoire et de la civilisation du monde. Si ce peuple s'est levé le premier pour appliquer son intelligence à la découverte de la loi; s'il s'est levé pendant que les autres sommeillaient dans l'inertie ou s'agitaient stérilement dans l'activité sauvage des luttes barbares; si ce peuple, par son

génie et sa puissance, a pu parvenir à représenter, lui seul, pendant des siècles, l'intelligence du monde, qu'il en soit fier, qu'il en soit glorieux, ce peuple privilégié, ce peuple travailleur; mais à chacun son temps et sa tâche.

Un peuple spécial n'est pas le maître exclusif des destinées de l'humanité, ni le but suprême de la société et de l'histoire. Le monde n'existe pas pour la gloire d'un seul peuple, d'une société particulière, pour la grandeur d'une seule race, mais pour que chaque société, chaque peuple puisse travailler selon ses forces, selon son génie pendant tout le temps où sa mission est légitime, pendant tout le temps que sa pensée, son âme, sa vie, est nécessaire à l'âme, à la pensée, à la vie progressive de tous les peuples, à l'accomplissement de la loi, des destinées universelles. Oui, je le répète, la nationalité des peuples, la prépondérance d'une nation, d'un État sur un autre, n'est pas la destinée définitive, n'est pas le résultat naturel et légitime d'un monde réellement civilisé.

Le règne de la force, qui est plus ou moins le fait caractéristique des sociétés primitives du monde païen; le règne de la personnalité individuelle et nationale que nous voyons prédominer dans la vie privée et publique des peuples au moyen âge, et dans les sociétés modernes jusqu'à la révolution française, et qui de nos jours encore est un des éléments constitutifs de l'ordre civil et politique de l'Europe, doit graduellement, progressivement disparaître. Les prépondérances, les dominations despotiques, la suprématie nationale d'un peuple, d'une race particulière ne sont nécessaires et légitimes que parce qu'elles répondent à un besoin réel, à une nécessité historique, à un progrès incontestable des évolutions et des transformations du monde civil. Mais leur pouvoir, leur action est limitée à la légitimité de leur mission. Les peuples qui en abusent, qui dépassent, par le seul droit de la force, cette limite de nécessité historique et morale seront forcés de payer chèrement plus tard l'immoralité de leur action, l'in-

justice flagrante de ce fait illogique, de cet excès tyrannique, car le mal enfante le mal, le crime entraîne le crime, et la violation des lois et de la raison, la violation de l'ordre progressif du droit et de la justice, sera punie par l'action même de la loi logique, par l'impulsion même de la virtualité absolue de l'esprit qui marche et se développe dans le temps avec cette force et cette puissance irrésistible qui brise en un jour, en une heure même, les liens et les obstacles préparés par des siècles.

Quand toutefois un peuple déchu et esclave ne peut pas se régénérer par ses propres forces, il faut alors qu'il attende nécessairement l'impulsion salutaire du temps, l'impulsion légitime de l'intelligencee et de l'action de autres peuples.

Il est très-facile de dire qu'un peuple est libre quand il veut l'être. Mais tous ceux qui le disent savent-ils bien comment se forme, comment se constitue cette force morale que nous appelons la volonté? Savent-ils que la volonté, au lieu d'être la cause indépendante de l'action, n'est que la forme abstraite de l'action même? Et ceci est tellement vrai que si par hasard nous jetons dans l'esprit de l'homme des forces, des idées, nous jetons en même temps en lui des besoins, et avec des besoins des désirs, et avec des désirs la volonté de les satisfaire. Or, ce qui constitue la volonté, c'est l'élément abstrait et subjectif de la pensée, c'est l'idée; car l'idée et l'action ne sont qu'une seule et même chose, qu'une seule et même force, qui agissent, l'une sous une forme intérieure et abstraite, l'autre sous une forme extérieure et concrète.

Or, si un peuple est esclave, c'est que le besoin d'être libre manque toujours là où l'idée de la liberté n'existe pas. Et pour que l'idée de la liberté entre dans l'esprit d'un peuple asservi, il ne suffit pas de la prêcher d'une manière vague et abstraite; il ne suffit pas de l'imposer par la violence, par des conspirations, par des insurrections armées; il faut que le besoin de la liberté émane de la vie intime, de la pensée et de l'action de ce peuple; il faut qu'elle devienne un droit, une force réelle

assimilée à sa nature morale et logique; une force progressive de son intelligence capable de réclamer sa place légitime dans l'action universelle.

C'est pour cela que lorsqu'un peuple ne sent plus dans son esprit, dans l'activité réelle de son existence, dans la notion qu'il a des droits qui le gouvernent, les éléments logiques qui constituent sa moralité progressive, ce peuple-là est déchu; ce peuple-là joue incontestablement un rôle passif dans l'action vivante de son époque.

L'Italie, quoique des exceptions individuelles en dehors de l'esprit général, en dehors du droit des institutions du pays, puissent faire supposer le contraire, l'Italie joue en réalité depuis trois siècles environ, ce rôle mesquin, ce rôle passif, dont la cause ne réside pas seulement dans le mauvais vouloir des gouvernements, dans la domination étrangère, dans les actes hostiles de la diplomatie européenne, dans la position géographique du pays; mais bien plus que dans tout cela, bien plus que dans les gouvernements despotiques, que dans l'oppression de l'Autriche, que dans les intérêts des grandes puissances, il faut rechercher la raison fondamentale des malheurs de l'Italie, dans ce pouvoir à la fois spirituel et temporel qui, poussé par une nécessité traditionnelle, par une grande raison historique, exerce depuis des siècles, sur la pensée italienne, sur la volonté du peuple, une influence funeste, une autorité rétrogade. Considérée d'une manière absolue devant les conquêtes générales de la civilisation moderne, l'autorité de la cour de Rome ne paraît autre chose qu'une tyrannie intellectuelle et morale qui a fait peu à peu, lentement, graduellement, sans le savoir, sans le vouloir peut-être, du premier peuple de l'Europe, le dernier de la terre[1]; car le plus

[1] Toutes les fois que la religion voudra gouverner la volonté et les passions humaines par des moyens étrangers au libre concours de la conscience, elle deviendra, par ce fait même, nécessairement hostile aux progrès moraux et intellectuels des hommes en général et à la liberté civile et politique qui en est la conséquence. Cependant je suis de ceux qui doutent qu'une religion proprement dite, puisse se maintenir longtemps, comme pouvoir

malheureux parmi les malheureux est celui qui, du fond de l'abîme où il gît pauvre et esclave, a encore devant les yeux l'image de sa grandeur passée, mais qui, enfermé dans le cercle usé et corrompu des vieux préjugés et des mortes croyances, ne sait plus discerner de quel côté est le chemin libre et sûr qui peut le guider dans le champ fécond des vérités vivantes, dans ces régions saines et aérées où l'existence matérielle se rattache intimement à la vie réelle de l'âme et de la pensée, où on lutte et on travaille, dans un but de civilisation, de science, de progrès, à la réalisation d'un noble, d'un libre avenir[1].

Toute la question est là, selon moi, car le grand problème de l'indépendance et de la liberté italienne, est bien plus qu'un problème politique, plus qu'une affaire de gouvernements et de partis, une grande question historique et philosophique, une question que l'on ne pourra jamais résoudre sans remonter d'avance à la source logique et historique du droit public, de la pensée et de la civilisation de l'Italie. Il est donc indispensable de connaître d'abord, si l'on veut arriver à une solution rationnelle, scientifique quelconque de la question, quelle est la forme essentiellement caractéristique du génie italien, quelle est la vocation, l'âme, la vie intime, le droit historique de ce peuple jadis si puissant, jadis à la tête de l'intelligence et de l'action européenne, élevé par cette

dirigeant des croyances et de la moralité des peuples, lorsqu'elle se détache du principe essentiel à sa mission et à sa nature, je veux dire du principe d'autorité. Une religion basée sur la liberté d'examen et de conscience, ce n'est plus, à proprement parler, un sacerdoce, un culte, une religion véritable: ce n'est plus une institution divine, supérieure à la raison et à l'action humaine, mais plutôt une doctrine philosophique, une institution civile et populaire, ayant son autorité, sa force dans le contenu, dans la raison logique et abstraite de ses principes, de ses croyances, indépendamment de la médiation du prêtre et du culte.

C'est ainsi que je suis porté à croire que les progrès de la civilisation actuelle rendront nécessaire un jour, par les progrès de la pensée, de la liberté et du droit moderne, la sécularisation complète de l'Église, et par là, l'identité, l'unité future du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel.

[1] Machiavelli. *Disc.* lib. I, cap. XII.

même Église, par cette même tradition latine qui a été plus tard la cause fondamentale de sa servirtude intellectuelle et matérielle, à la hauteur idéale de tout ce qu'il y a de plus pur, de plus grand, de plus absolu dans la manifestation représentative de la vérité et de la raison, sous la forme de la foi et de la poésie, de la religion et de l'art.

Eu effet, il n'y a pas en Europe un pays où les influences ethnographiques et traditionnelles des générations antiques, dont le monde gréco-romain a été sans contestation l'expression la plus complète, la plus générale, se fassent sentir encore avec tant de suite, d'énergie et de puissance, que dans la race de ces habitants qui composent de nos jours les populations diverses de la péninsule italienne.

Les provinces de l'Italie, même après l'invasion des barbares, ont maintenu au plus haut degré la prépondérance ethnographique de l'élément indigène. En un mot, le peuple italien est celui qui a hérité le plus de la race, des idiomes, de l'esprit des institutions et des formes caractéristiques qui composaient la société étrusque-pélasge et gréco-romaine. C'est en lui que se résume aujourd'hui même la chaîne traditionnelle des éléments ethnographiques, logiques et historiques du monde occidental. L'Italie enfin est le peuple traditionnel, conservateur par excellence. Ce fait a beaucoup occupé le génie méditatif de quelques philosophes italiens [1] de notre époque. On a bien compris que la mission religieuse et politique des peuples à travers les phases et les transformations des sociétés civiles se lie intimement aux traditions ethnographiques, intellectuelles, historiques et littéraires, et que le double caractère physique et moral des nationalités diverses marque et détermine, pour ainsi dire, d'avance la forme de leur génie, de leurs penchants, de leurs facultés, les termes de leur prépondérance, les limites de leur action. Dans la vie, dans l'histoire d'un peuple, il y a certainement une loi logique,

[1] Gioberti. *Del Primato morale e civile.* Bruxelles, 1843. Farerri, *Rev. des Deux Mondes,* novembre 1844, décembre 1845.

une mission nécessaire qui détermine et caractérise la valeur et les limites de son action. Cette loi est d'abord la loi du temps et de l'espace; puis les penchants de la race, les conditions géographiques du pays, et enfin le moment chronologique de son apparition dans l'histoire, constituent la destinée nécessaire, la mission logique d'un peuple dans l'ordre moral et matériel des développements de l'humanité et du monde. C'est ainsi que, lorsqu'on donne une si grande importance à l'élément ethnographique et traditionnel du génie national du peuple italien, afin d'expliquer, même indépendamment des influences de l'Église, la catholicité originaire de sa littérature, de ses destinées civiles, et en déduire ensuite la difficulté immense qu'il y aurait à vouloir changer aujourd'hui le caractère intellectuel et moral, la constitution politique de ce peuple, on constate, à mon avis, un fait certain, un fait d'une très-grande signification, qui aurait dû amener à des conclusions bien différentes certains écrivains trop systématiques, qui croient pouvoir refaire l'avenir de l'Italie sans la détacher de son passé, sans la transformer, sans briser, au prix de tout péril, de tout sacrifice, les chaînes séculaires de la tradition et de l'histoire.

A coup sûr, je crois, moi, aussi bien que tant d'autres, avoir compris depuis longtemps l'aversion pour certaines révolutions intellectuelles et politiques, que les instincts de race et plus encore les influences religieuses et traditionnelles ont pu faire naître et développer parmi les populations de l'Italie. C'est un fait incontestable, que le génie italien est par sa nature, par son histoire, enclin à l'immobilité des formes rationnelles de l'esprit; le plus propre, par conséquent, à accepter et conserver la notion exclusive et absolue de la conception de la vérité et de l'ordre selon le dogme catholique et les doctrines absolutistes de l'Église. C'est ainsi qu'on pourra se former une idée saine et impartiale des véritables causes qui expliquent comment le catholicisme, le génie papal ne pouvaient naître, ni se développer, ni dominer ailleurs avec cette énergie, cette unité, cette puissance qui l'ont

caractérisé de tout temps, au milieu des luttes et des vicissitudes du peuple italien. Or, quand il s'agit chez nous du catholicisme, il s'agit autant de la foi religieuse des masses que de la nature, du caractère intellectuel et moral de la nation. Vouloir, par conséquent, faire adopter subitement aux Italiens en masse, à une époque quelconque, une autre croyance, une autre façon de penser qui ne fût pas liée aux principes et aux doctrines de l'Église, qui ne fût pas à peu près un système logique basé sur le réalisme du Bas-Empire et sur la scolastique du moyen âge; vouloir enfin lui imposer d'autres mœurs, d'autres institutions que les mœurs purement civiles et les institutions monarchiques, plus ou moins absolues, ce serait, si je ne me trompe, vouloir entreprendre une œuvre illogique et téméraire, qui n'aurait aucun point d'appui ni dans les besoins réels, ni dans les mœurs, ni dans les institutions du pays.

De même, si on voulait maintenant importer en Italie la liberté de discussion, la liberté religieuse, la liberté démocratique, comme on l'entend, comme on la pratique actuellement en France, et ailleurs, ce serait vouloir ni plus ni moins que l'anéantissement, que la ruine complète de notre malheureuse patrie; car une révolution purement politique qui n'aurait d'autre but que celui de démolir l'ordre actuel des choses, qui ne voudrait que renverser un gouvernement, un système, pour lui en substituer un autre qui ne serait pas justifié, légitimé par les besoins réels de la nation, cette révolution risquerait fort, à mon avis, de noyer dans le sang des milliers et des milliers de victimes, de plonger le pays dans la plus affreuse misère, dans l'anarchie, dans la guerre civile la plus barbare, sans obtenir aucun de ces résultats qui pourraient seuls faire avancer effectivement ces populations rétrogrades dans la voie d'une sage liberté et du progrès véritable.

Dans l'état actuel des choses, il est impossible de croire, sans se jeter dans les témérités inexcusables des utopies et des systèmes, que l'Italie puisse, par ses propres forces, reconquérir cette indépendance et cette

unité nationale qui la rattacheraient aux institutions progressives, au mouvement civilisateur de l'Europe moderne. Je ne vois, pour le dire en passant, dans aucun des partis, dans aucune de ces doctrines qui se disputent aujourd'hui même l'initiative d'un changement quelconque dans les conditions morales et politiques des États italiens, aucune chance, aucune probabilité de succès. On ne changera pas les destinées du pays avec quelques réformes administratives et purement civiles. D'autre part, des tentatives révolutionnaires qui ne pourraient pas avoir un point d'appui dans l'opinion, dans les besoins des masses, ne feraient qu'aggraver nos maux et nous asservir plus durement encore au caprice de nouveaux despotes et à la prépondérance étrangère. Ainsi, pour le moment, je crois qu'il faut se résigner au *statu quo* politique. Dieu nous préserve de tomber de nouveau dans ces beaux rêves, dans ces illusions généreuses qui ont de tout temps trahi nos espérances et trompé notre foi. Soyons prêts à seconder tous les progrès intellectuels, toutes les améliorations légales et pacifiques qui, quoiqu'elles ne produisent aucun changement dans les institutions publiques du pays, sont néanmoins le chemin de transition, la voie préparatoire pour arriver plus tard à ces hautes conquêtes politiques et sociales que l'avenir réserve à tous les peuples chrétiens, à la civilisation de l'Europe entière. Mais défions-nous aussi de toutes ces théories empiriques qui s'adressent non au bon sens et à la raison du siècle, mais aux préjugés, aux passions, aux intérêts égoïstes des partis exclusifs ou rétrogrades. Respectons les intentions, le bon vouloir, les opinions sincères de tout le monde; profitons même de la feinte générosité, du faux patriotisme de nos adversaires, mais soyons tous bien convaincus que si un changement doit arriver un jour en Italie, assurément, ce ne sera pas le pape ou le roi de Sardaigne qui ouvrira la porte sérieusement, spontanément [illegible]'esprit libéral moderne, aux institutions démocratiques, au gouvernement représentatif, seuls moyens qui pourraient, si les temps étaient mûrs, faire rentrer l'Italie dans le mouvement européen, calmer

les exigences de tous les partis, et nous délivrer tous, princes et peuples, des maux et des calamités intérieures, de l'oppression et de la servitude étrangère.

Je voudrais bien me tromper; mais, selon moi, les Autrichiens resteront maîtres de l'Italie jusqu'au jour où l'esprit progressif de la révolution française, devenant européen, renversera les barrières intellectuelles et politiques de l'Italie et de tous ces autres pays opprimés depuis plusieurs siècles par les priviléges matériels de l'histoire ou par les abus de la force. Dans un de ces jours terribles de réaction populaire, dans un de ces moments de fureur démocratique qui bouleversent les États et changent les destinées des nations, le tourbillon révolutionnaire, sous une forme peut-être inconnue jusqu'ici, viendra emporter d'un seul coup empires et empereurs. Ce cera seulement alors que les nationalités respectives des peuples chrétiens seront rétablies, que le droit public de l'Europe assis sur une nouvelle base, plus large, plus solide, plus juste, viendra couronner cette œuvre légitime d'égalité, de liberté, de bonheur, qui est assurément la grande affaire, la grande mission de ce siècle.

Ce ne sera donc que lorsque la raison des peuples, poussée à bout par l'aveugle tyrannie et la résistance illogique de ses maîtres, se révoltera contre tous les pouvoirs, contre tous les priviléges historiques de la société actuelle, que l'Italie aura de nouveau peut-être un rôle grand, sérieux, actif à remplir sur la scène imposante du monde à venir. Mais, pour le moment, il faut nous résigner et attendre: car, je ne cesserai jamais de le répéter, il est impossible qu'une nation marche librement dans la voie de son siècle, sans qu'elle possède en elle-même, dans ses instincts, dans son génie, dans son activité, de quoi satisfaire à quelques-uns des besoins, des intérêts vivants et progressifs qui agitent le monde.

Pour qu'un peuple puisse avoir une certaine prépondérance dans les destinées d'une époque, pour qu'il puisse prendre part aux travaux, aux luttes de son temps, il faut que la pensée caractéristique, que l'idée saillante de sa vie intellectuelle et matérielle soit ca-

pable de produire, de féconder une de ces forces individuelles et sociales qui donnent l'impulsion, le mouvement aux pensées caractéristiques, aux idées dominantes d'une période quelconque de la vie historique des peuples en général.

Or, quand vous voyez qu'une nation dépérit, qu'elle perd toute grandeur, toute puissance à l'intérieur, toute influence, toute prépondérance à l'extérieur, tenez pour certain que cette nation-là n'a plus à mettre en jeu ni une idée, ni un intérêt capable de satisfaire aux idées, aux intérêts de son siècle. Vous pouvez affirmer, sans crainte d'être démenti, que cette nation vit des idées, des intérêts d'un temps qui n'est plus; que les autres peuples, les peuples qui marchent et qui luttent, ne la comprennent point; que, voyant son isolement, sa stérilité, son indolence, ils sont même portés à lui reprocher avec un orgueil exagéré, avec un mépris souvent injuste, tous ces défauts, tous ces vices, qu'on devrait déplorer plutôt comme étant le résultat d'une nouvelle évolution, d'une nouvelle transformation logique de l'histoire, au lieu de les condamner comme le résultat libre, spontané, de la volonté, de l'action de ces peuples mêmes.

Mais tôt ou tard enfin la justice de Dieu arrive. Tôt ou tard aussi l'Italie ne sera plus ce qu'elle est aujourd'hui; mais l'Italie pourra-t-elle participer jamais au système intellectuel et matériel, philosophique et politique qui gouverne actuellement les croyances, les opinions, les intérêts communs de cette société sceptique, matérialiste, vénale, sans unité, sans principes, sans grandeur, sans poésie; mais aussi, considérée dans ses développements généraux et populaires, dans ses résultats extérieurs, dans sa forme pratique, beaucoup plus juste, beaucoup plus humaine, beaucoup meilleure que toutes les sociétés, que toutes les civilisations précédentes?

Les nations chrétiennes ne peuvent pas périr, a dit tout récemment un philosophe italien que j'ai déjà cité. Cela n'empêche pas toutefois qu'une nation chrétienne, sans aliéner aucun des éléments universels, absolus du principe évangélique, sans renier le mode logique de son

action sur la forme historique qui a marqué son rôle particulier dans la civilisation du monde, et déterminé sa mission prépondérante dans les destinées générales des peuples; cela n'empêche pas, dis-je, que, malgré son génie, sa grandeur, sa puissance dans l'ordre historique des développements moraux et politiques des sociétés chrétiennes, une nation quelconque ne puisse pas déchoir un jour de son rang élevé, s'arrêter aux limites de son action et de sa course, et rester même pendant des siècles dans un état d'inaction relative, obligée d'assister passivement aux développements, aux progrès de ces autres peuples qu'elle avait vus jadis faibles et barbares, assujettis à sa dictature, à sa prépondérance, à sa suprématie universelle.

Dans l'ordre des principes chrétiens, dans l'ordre évangélique, la dictature d'une nation sur une autre, ne peut s'exercer légitimement qu'en vue de la mission générale, de l'action évangélique dans l'histoire, qui consiste dans l'activation civile et politique de la loi absolue, dans les limites logiques et matérielles de l'humanité et du monde. Le grand travail de l'homme est de réaliser dans l'humanité, par la pensée et l'action, par la civilisation et l'histoire, par l'accord dialectique des forces, chronologiquement et historiquement contradictoires de l'esprit et de la nature, du monde intérieur et du monde extérieur, l'ordre absolu de la vérité idéale ou divine selon les lois de son intelligence et les forces organiques et phénoménales de la matière. Sans cela, l'histoire, la civilisation ne seraient plus qu'un mensonge; la morale privée et publique, l'action légitime du droit, du pouvoir dans les sociétés civiles, perdraient leur raison d'être, leur valeur essentielle. Il n'y aurait plus, par conséquent, ni accord, ni lien possible entre l'idée et le fait, l'esprit et la matière, Dieu et le monde; en un mot, la raison humaine ne serait pas justifiée; l'humanité n'aurait ni but certain, ni mission légitime.

En effet, la loi évangélique, loi divine, universelle, absolue, ne pouvant trouver dans l'homme individuel, être progressif mais limité, qu'un mode d'action borné

et relatif, qu'une forme analogue proportionnée à la nature finie te toute existence organique, sujette aux formes déterminantes de la création, c'est-à-dire au temps et à l'espace, il est de toute évidence que le christianisme, que la loi évangélique ne devait, ne pouvait se produire, se manifester dans le monde, s'incarner dans la nature humaine, s'assimiler à la forme historique et sociale des peuples, qu'en suivant graduellement, progressivement les mouvements mécaniques de l'espace et l'action intellectuelle du temps. L'Évangile ne pouvait donc se révéler qu'en imposant sa loi comme la moralité individuelle absolue, comme un fait absolu, en dehors de l'action historique; il ne pouvait devenir un fait logique, une action sociale, qu'en s'assimilant au monde d'après les développements et les formes progressives de l'intelligence, soumise par sa nature limitée et relative à l'action progressive de l'espace et aux développements historiques du temps. Or, comme le catholicisme a imposé la foi comme étant la raison absolue, sans vouloir cependant la démontrer, la philosophie, la science, la société européenne doivent tôt ou tard nous donner la preuve, la démonstration évidente de cette raison même.

Il est donc aisé de comprendre que le progrès est une des conditions éternelles de l'esprit dans l'histoire; elle est la loi de Dieu dans la création physique, morale, politique de l'humanité et du monde. Le christianisme ne pouvant pas être progressif en lui-même, comme principe absolu, fait incréé de la vérité immuable, éternelle, il est et doit être progressif relativement aux conditions mobiles, limitées de l'existence individuelle et historique des peuples. Révélé à l'état de loi abstraite, d'action idéale et absolue, prenant place dans le monde, comme pouvoir exclusivement spirituel, l'Évangile, manifestation absolue de l'esprit dans le monde, n'aurait pu s'unir à l'homme, s'incarner à une époque particulière de la vie sociale et politique sans en partager jusqu'à un certain point les défauts, les passions, les faiblesses, sans subir en quelque sorte une limitation quelconque. Il fallait nécessairement que le christianisme devînt une force active,

qu'il assumât une forme historique, qu'il vînt prendre possession de la terre, qu'il acquît une personnalité réelle, vivante dans les bornes de l'humanité et de l'histoire. En un mot, le christianisme devait se constituer, être une institution, un pouvoir public, un corps moral, une Église. Or, il est clair que l'Église, institution humaine, pouvoir public, ne pouvait avoir d'autorité absolue et universelle que dans les limites mobiles et relatives de l'histoire même.

C'est ainsi que tous les problèmes religieux et politiques, tous les faits moraux et historiques qui se rattachent au présent et à l'avenir de l'Italie, trouvent leur principe, leur raison d'être dans l'autorité, le pouvoir, l'influence que l'Église, les papes et les doctrines de la cour de Rome ont exercés de tout temps sur le génie individuel, sur le caractère national, sur les mœurs et les institutions traditionnelles, politiques et sociales du peuple italien en général.

Rome résume, sous le rapport moral et politique, l'Italie entière, tandis que l'Italie est, intellectuellement et historiquement parlant, le germe, le type général du génie moderne, de la civilisation de l'Europe et du monde.

Cela dit, on se demande à coup sûr, comment et pourquoi Rome, l'Église, l'Italie qui ont créé, entretenu, fécondé en face du monde barbare, en face de la société féodale et municipale, au moyen âge, la suprématie de l'âme sur les sens, du droit sur la force, de l'intelligence et du progrès sur l'ignorance, la grossièreté, l'inertie des peuples dégénérés ou barbares; qui ont relevé l'homme individuel, et jeté les premiers fondements de toute beauté, de toute vertu, de toute grandeur, parmi les peuples chrétiens; on se demande, dis-je, comment et pourquoi, après avoir fait tout cela, Rome, l'Église, l'Italie ont fait si peu depuis pour la liberté civile et politique, pour l'ordre, la stabilité, le progrès des sociétés modernes. En effet, l'Église, si grande, si sublime, si puissante dans l'ordre religieux, dans l'ordre moral, si remplie de zèle, d'amour, de charité pour toutes les souffrances, pour toutes les faiblesses, pour toutes les im-

perfections de la nature humaine, si dévouée, si tendre envers les faibles, envers les malheureux; comment se fait-il qu'elle ait ensuite si peu contribué aux améliorations solides, durables de la vie sociale et politique de l'Europe; pourquoi enfin s'est-elle si peu occupée des destinées terrestres de l'humanité, des rapports politiques entre les gouvernements et les peuples en général, de l'indépendance, de la nationalité, de la liberté du peuple italien en particulier?

Il est donc nécessaire de savoir au juste jusqu'à quel point l'Église, la papauté, la cour de Rome, sont favorables aux libertés publiques de la société moderne; si elles pourront s'accommoder jamais du gouvernement représentatif, des tendances démocratiques que nous voyons partout de nos jours, plus ou moins avancées, plus ou moins en progrès. Il faut rechercher si le gouvernement de l'Église se refusera toujours de protéger, de favoriser en Italie ces mêmes libertés; ces mêmes institutions qu'il a dû accepter dans ces derniers temps, comme un fait accompli dans plusieurs États de l'Europe. Enfin, si la cour de Rome, se déclarant absolument hostile aux nouveaux développements des peuples libres; s'opposant constamment, d'après ses principes, ses traditions, sa doctrine, à ce que l'Italie puisse reconquérir son indépendance intellectuelle et sa liberté politique; il est nécessaire de savoir alors si le peuple italien, dirigé par ses propres forces ou par l'autorité de quelqu'un de ses princes, soit en employant des mesures légales et pacifiques, soit en ayant recours à des moyens révolutionnaires, pourra jamais, en face des armées autrichiennes, malgré l'influence de la cour de Rome, dans la Péninsule et dans la politique générale de l'Europe, réussir à avoir tôt ou tard quelque chance, quelque probabilité de succès.

Après tout, on doit examiner si c'est Rome, et avec elle la vieille Europe absolutiste et aristocratique, ou plutôt l'Europe moderne, libérale et démocratique, qui obtiendra un jour, en face des plus hauts développements, des dernières conséquences de la civilisation de

ce siècle, la prépondérance de l'action et la souveraineté des idées; en d'autres termes, si c'est le principe de liberté ou plutôt le principe d'autorité qui aura enfin gain de cause dans les combats futurs, dans les transformations civiles et sociales du monde à venir.

C'est dans la juste appéciation de ces faits, dans l'exacte solution de ces questions, que repose le problème fondamental de cet écrit, le problème de la liberté et de l'indépendance nationale de l'Italie.

En effet, il est imposible, je le répète encore, de résoudre d'une façon démonstrative la question politique de l'Italie, sans avoir complètement résolu le problème religieux, le problème catholique; sans avoir exactement déterminé d'avance quel principe, quelle idée la papauté, l'Église, le génie et le caractère italien représentent effectivement dans les idées, dans les intérêts, dans l'activité politique et sociale de notre époque.

Il est, par conséquent, indispensable de remonter au passé, de rechercher dans les faits la contre-épreuve de nos raisonnements, de nos principes, de nos affirmations; de pénétrer dans le sens moral et scientifique des institutions traditionnelles; de comprendre, de bien définir quel a été le rôle légitime de la suprématie ecclésiastique, de la prépondérance italienne dans les développements du monde moderne, dans son origine, sa marche, son but, au milieu des événements généraux, des résultats analogues qui ont signalé à travers les siècles, l'enchaînement logique, le mouvement varié et toujours progressif de la civilisation européenne.

CHAPITRE IV.

INFLUENCE DIRECTE DE LA PAPAUTÉ ET DE L'ÉGLISE SUR LE CARACTÈRE MORAL ET L'EXISTENCE POLITIQUE DU PEUPLE ITALIEN AU MOYEN AGE.

Il est nécessaire de rechercher et d'examiner avant tout, dans ce chapitre, par quelles vicissitudes logiques et historiques, par quelles circonstances politiques la papauté et l'Église sont restées depuis trois siècles en dehors de la science et de la civilisation de l'Europe.

Ce que Jésus-Christ avait proclamé comme une abstraction du monde existant en dehors de l'action historique, fut reconnu par l'Église comme une manifestation absolue de la logique et de l'histoire de l'humanité, comme une forme immuable de la civilisation universelle.

Mais le Christ était en dehors du temps et de l'histoire. La forme historique que l'idolâtrie païenne représentait, était le mode d'action réel dans le temps et dans l'espace empiriques. Le Christ devait donc, selon sa mission, se placer en dehors de la loi relative et de la loi historique qui était la loi païenne. Il devait chercher dans la loi de l'espace et du temps purs, une condition pure, absolue, universelle, capable de se mettre en rapport avec l'essence absolue, universelle, infinie de sa doctrine. Cette forme absolue, en dehors du temps et de l'espace empiriques, dans les limites mêmes des existences réelles, est l'intuition spontanée, le sentiment intérieur.

L'intuition spontanée, le sentiment intérieur constituent, en effet, un élément absolu, universel de l'humanité morale, indépendamment des lois empiriques, de l'espace et du temps. Cet élément, cette force appartient moins au domaine de la pensée abstraite, de la réflexion, du raisonnement, qu'à celui de la réalité et de l'action. C'est un résultat spontané, un

effet primitif des forces mystérieuses de la nature et de la cause divine; tandis que l'intelligence, la raison, la pensée ne peuvent se développer graduellement que sous l'influence des lois du temps et de l'espace empiriques. Le Christ seul a pu apporter ainsi dans le monde la conception absolue de la loi universelle; lui seul a pu, par cette loi même, renouveler la raison des siècles, et rattacher, par l'idée, le but de la création à la nature.

L'Église, la papauté même, au milieu de leur mission la plus légitime, ne comprirent point cette idée essentielle de la doctrine chrétienne; ne comprirent pas assez le divorce que le Christ avait opéré entre le passé et l'avenir. Tout ce que l'Église comprenait et voulait, c'était de mettre en rapport l'ancien monde avec le monde nouveau, l'œuvre ancienne du temps avec l'œuvre des temps nouveaux; de rattacher, en un mot, les résultats de la pensée et de la forme païennes aux sentiments et à la parole du christianisme.

La doctrine de l'Église, basée sur la conception empirique de l'espace et du temps, comme forme absolue, immuable de l'intelligence et de la vie dans le monde, n'a jamais voulu reconnaître que la révélation chrétienne avait proclamé l'idée d'une conception nouvelle des lois générales, de l'espace et du temps; que l'Évangile contenait le principe d'une nouvelle action, d'une mission nouvelle de l'homme et de l'humanité sur la terre. C'est sans doute l'Évangile qui a consacré la réalisation vivante de la loi de l'espace et du temps purs, loi qui graduellement, progressivement remplacera tôt ou tard la loi empirique et toutes les formes relatives, contradictoires, discordantes de la vérité historique dans le monde. La conception du temps et de l'espace purs n'est donc autre chose que l'idée de l'infini, comme forme logique, active, vivante des destinées futures de l'humanité chrétienne. C'est cette idée culminante, cette idée divine qui a manqué à toutes les sociétés asiatiques, à la vie civile des Étrusques, ainsi qu'à la société gréco-romaine; c'est elle, enfin, qui constitue spécialement la nature et l'essence de la pensée et de la civilisation modernes.

Or, l'Église, n'acceptant d'autre doctrine, d'autre forme logique que celle qui borne l'action absolue de l'individu et des peuples à la forme relative du temps et de l'espace empiriques, se trouvait nécessairement forcée de séparer le sentiment de la pensée, la foi de la science, la cité de la nation, l'homme de l'humanité. L'Église ne pouvait admettre, pour la société chrétienne, d'autre rôle sur la terre, que le rôle individuel, que le rôle purement civil. L'Église, par conséquent, ne fait aucun cas de l'idée progressive dans l'histoire; elle ne voit, dans l'histoire, que le développement unique d'un fait absolu, le développement du sentiment intérieur, du principe subjectif purement moral; le développement du principe logique et politique, du principe dialectique et social, elle n'a jamais voulu le reconnaître.

De même l'Église ne reconnaît et n'apprécie dans l'homme que les éléments de l'action, c'est-à-dire les facultés de l'âme, l'intuition, la foi, la volonté, les passions, cette synthèse contradictoire, cette moralité finie et sensible, qui place l'homme individuel face à face avec son Créateur, mais qui ne lui apprend point à vivre librement, progressivement avec la créature, avec son semblable. Les éléments intellectuels, les éléments scientifiques, l'Église ne les reconnaît point : au contraire, elle les combat sans cesse, comme des éléments négatifs du perfectionnement chrétien; car l'Église romaine, ne croyant pas que l'humanité déchue soit capable de se relever par la force de l'idée, par la force de la raison, de la civilisation, de la science, a dû nécessairement nier l'accord dialectique du monde intérieur et du monde extérieur, de la nature et de l'esprit, et refuser constamment à la science surtout son rôle religieux, son rôle sacerdotal dans les destinées de la civilisation chrétienne, dans le progrès social des nations. Aussi l'Église, enchaînant l'homme dans le fini, le soumettant à la forme du temps et de l'espace empiriques, lui refuse toute valeur purement rationnelle, tout pouvoir capable d'arriver, par les phases successives, graduelles de la forme historique, à l'accomplissement des destinées humaines,

selon le type absolu de la loi évangélique, qui a placé le monde sous l'empire de la conception logique de l'infini, en rapport vivant, actif avec l'ordre éternel du temps et de l'espace purs.

Or, le christianisme est venu instituer dans le monde le règne de l'idée, de l'intelligence pure, de la moralité absolue, afin d'accomplir, selon les desseins de la Providence, l'union des deux natures et réaliser entre le principe idéal et le principe réel, entre la pensée et l'action, entre la forme pure et la forme empirique de la vérité, entre la science et l'histoire, l'harmonie dialectique vivante de l'action et de l'idée.

Il est incontestable que l'Église historique, que l'Église romaine, ne pouvant pas, par son autorité et sa doctrine, arrêter le cours logique de l'humanité dans l'histoire, elle a fait cependant tous les efforts pour rendre sa marche plus lente et plus difficile. Il y a eu même un temps où l'Eglise a pu se croire pour un instant parvenue à arrêter, à immobiliser les développements de l'idée dans l'histoire, et à pouvoir entrer, sans aucune arrière-pensée mondaine, en possession du monde entier. Mais cette grande et ambitieuse illusion n'a été que passagère. Nul pouvoir individuel ne peut lutter contre le cours naturel et général des choses, ni changer, par son génie ou par sa force, les lois logiques et providentielles de nos destinées sur la terre.

L'édifice romain, encore assez solide pour faire croire à beaucoup de monde, dans ces temps de transition et de doute, que sa durée, comme son origine, est au delà des termes relatifs de l'histoire, ce grand édifice n'a été ce qu'il a été, et il n'est maintenant ce qu'il est, que parce qu'il se trouve étroitement lié à la forme historique de quelques-uns des pouvoirs politiques du monde chrétien. Si ces pouvoirs, en effet, venaient à l'abandonner un jour, l'édifice historique de la papauté et de l'Église, tel que le moyen âge l'a légué à notre époque, croûlerait infailliblement pour ne plus se relever. Et remarquez bien que, quand même la papauté et l'Église pourraient, dans un temps indéterminé, se transformer,

se régénérer, cela n'arriverait jamais par l'action réfléchie, progressive de l'Église même.

Une institution, jadis si puissante, qui est, plus que toute autre institution, encore debout dans le monde, enracinée dans l'histoire, identifiée en partie à l'âme, à la pensée, aux mœurs de tant de peuples; qui a rempli dans la civilisation du moyen âge et dans l'histoire de l'Italie, le rôle le plus grandiose, le plus magnifique, le plus imposant peut-être; qui résume en elle-même l'idée traditionnelle de notre civilisation tout entière; une institution semblable ne peut subir de changements, ne peut renoncer à son unité, à sa force essentielle, sans se renier elle-même et périr à jamais.

C'est là, en effet, ce que Rome a toujours compris, ce qu'elle comprend à merveille actuellement. Il est impossible de nier qu'elle ne soit aujourd'hui même la base logique de tous les droits, de tous les pouvoirs de la vieille Europe. Rome, l'Église résume et représente le vieux monde européen dans tout ce qu'il a et dans tout ce qu'il a eu de plus vénérable, de plus sublime, de plus bienfaisant, au milieu des priviléges injustes, au milieu des lois barbares, des vices et des abus de la forme empirique et individuelle de la raison et du pouvoir qui, même de nos jours, est restée, pour une grande partie de la famille européenne, la forme intellectuelle et civile de son existence, de son autorité morale et sociale.

La Rome des papes ne peut donc se transformer ou périr qu'avec l'Europe du présent, que lorsqu'une phase nouvelle de la civilisation de notre époque aura fait disparaître tous ces éléments usés et rétrogrades qui composent actuellement l'expression intellectuelle et politique de la société européenne : car, le jour où la lutte entre le passé et l'avenir trouvera sa solution définitive dans une grande et peut-être épouvantable catastrophe sociale, ce ne sera certainement pas à la forme morte du passé, ne satisfaisant plus depuis longtemps aux besoins, aux douleurs, aux anxiétés, aux aspirations du présent et des temps futurs, qu'appartiendra la victoire, et, avec

la victoire, le pouvoir et l'initiative des temps nouveaux.

Pour que l'Europe pût redevenir catholique, dans l'acception traditionnelle et historique du mot, il faudrait qu'elle fût capable de retomber dans un état d'enfance ou de barbarie aussi épaisse que celle qui enveloppa de ténèbres le monde occidental, à la chute de la société antique et de l'empire romain. Mais le christianisme, ayant produit ce que l'antiquité, par l'essence intime de sa forme logique et sociale, ne pouvait pas produire, je veux dire le génie de l'esprit absolu et infini dans le monde, et la force toute-puissante du droit révolutionnaire, il a, par ce fait et par ce nouveau principe, rendu à jamais impossible que la corruption, les vices, les crimes des sociétés politiques deviennent si étendus et si profonds, que tout remède, étant déclaré insuffisant, il faille nécessairement les sauver par la barbarie et par la mort.

Non, les nations modernes, les nations civilisées ne peuvent plus périr, ni disparaître de l'immense scène de l'histoire européenne. Car lorsque la tyrannie vient de frapper les peuples de son sceptre de fer, les révolutions sont là pour briser ce sceptre maudit, et punir, dans un baptême de larmes et de sang, les auteurs et les complices de l'horrible attentat. Les révolutions véritables cependant, basées sur le droit chrétien, sur l'idée pure des grandes vérités et des saintes croyances, sur le principe de la dignité, de l'égalité et de la liberté humaines, en dehors de l'action individuelle et de l'action historique, n'ont jamais existé avant les temps modernes, avant le protestantisme et la révolution française, avant que le christianisme eût commencé son œuvre civile et politique, son œuvre dialectique et sociale, au milieu de l'ancien antagonisme de l'idée et de l'action, de la foi et de la science.

Or donc, plus de barbarie possible, il est vrai; mais en revanche que de révolutions, que de secousses violentes viendront peut-être un jour, quoi qu'en disent

les apôtres modernes de la paix et de la peur, ébranler d'un bout à l'autre l'édifice européen!

Pour que l'esprit de vérité et de justice, de progrès et d'harmonie puisse paraître de nouveau sur le front des nations déchues et esclaves; pour que le tombeau s'ouvre et que les peuples en sortent vivants et régénérés, il faut qu'un grand changement s'opère dans la vie intime de la société européenne. Il faut que, par une grande rénovation intellectuelle, morale et sociale, tous ces peuples opprimés, rétrogrades, livrés depuis des siècles au sommeil de la mort, ressuscitent et marchent dans une voie nouvelle de paix, de fraternité et de justice, à l'accomplissement des divines promesses, à la réalisation d'une destinée meilleure et plus parfaite.

Le mouvement intellectuel et politique qui depuis trois siècles agite l'Europe entière, ces grands développements, ces grandes mutations, toute cette immense activité littéraire, scientifique, industrielle et sociale, qui a servi à métamorphoser en grande partie les idées, les besoins, les opinions, les intérêts de la société européenne, n'est autre chose, selon moi, que le résultat logique et politique de cet esprit de liberté et d'examen, de discussion et d'analyse, qui a eu en Italie, au sein même de l'Église, sa manifestation primitive, son point d'appui principal. Car c'est de la Rome des papes et des républiques italiennes; c'est du génie des Pères de l'Église, du Dante et de Pétrarque; c'est des chaires de Florence et de Bologne, que le premier rayon de lumière intellectuelle, que le flambeau civilisateur de la pensée, de la science, est venu répandre pour la première fois sa bienfaisante clarté sur l'Europe à demi barbare. C'est aussi à l'Église et aux papes que nous devons l'expulsion du mahométisme de l'Europe chrétienne, et le grand événement des croisades, qui dans un temps encore barbare servit à réunir l'Europe entière dans un but à la fois de religion et de civilisation qui devait contribuer plus tard à développer ce nouveau mouvement de liberté et de science qui est le fait caractéristique, le principe essentiel et fondamental de la société, de la vie européenne. C'est

enfin l'idée catholique qui a semé sur le sol stérile et ingrat de l'anarchie municipale et féodale au moyen âge le germe fécond, tout-puissant de l'unité morale et politique des gouvernements et des peuples modernes.

La société ecclésiastique, fidèle à son origine, riche d'idées, de vertus, d'influence, a pu pendant un certain temps s'acquitter noblement, dignement de sa haute mission. Elle seule, en effet, était alors en possession de la forme logique, de la vérité et de l'ordre; elle seule avait, par conséquent, le droit légitime d'imposer sa loi et de régner sur le monde; car tous les pouvoirs, tous les droits ne sont divins et légitimes qu'en raison des vérités qu'ils représentent et qu'ils savent propager et pratiquer pour le plus grand bien de tous.

Mais aussitôt que l'Église, en immobilisant sa pensée et son action, voulut, poussée par l'ambition, par la cupidité effrénée de quelques-uns de ses chefs, profiter de sa supériorité et de sa puissance pour exploiter, dans des vues mondaines, la faiblesse et l'ignorance des peuples; alors l'Église renonçant à son plus beau privilége, reniant sa mission toute spirituelle, tout évangélique, tomba peu à peu dans cet état subalterne, dans cette infériorité morale où les pouvoirs politiques viennent tôt ou tard aboutir faute d'une idée absolue, d'un principe immuable qui les soutienne et les élève au-dessus des intérêts transitoires; des ambitions vulgaires, des luttes égoïstes et passionnées de l'histoire.

Pour que l'Église pût prétendre légitimement à garder sa prépondérance absolue sur la pensée, sur la conscience, sur l'activité privée et publique des peuples, il aurait fallu qu'elle se trouvât placée par son action autant que par son idée et par ses principes, au delà des limites temporelles et des conditions relatives de l'histoire. On peut, j'en conviens, intellectuellement, moralement parlant, s'élever par l'autorité de la vertu ou de la science, au-dessus de tous les intérêts, de tous les partis, de tous les pouvoirs. Mais cela ne peut avoir lieu qu'à condition de se tenir à l'écart de tous les intérêts particuliers, de toutes les faiblesses individuelles,

de toutes les passions éphémères d'une époque. Pour conquérir une personnalité absolue, une valeur immuable, une légitimité éternelle, il faudrait, s'il était possible, se séparer de la réalité matérielle, de la réalité historique; il faudrait se retrancher dans une citadelle idéale où la grandeur, l'indépendance, la liberté d'une tâche surhumaine, d'une mission toute divine, ne pût jamais rencontrer aucune restriction, aucun obstacle à l'exercice de sa domination, de sa suprématie universelle.

Or, qu'il me soit permis de le demander : le rôle de l'Église catholique, le rôle de la papauté a-t-il été renfermé de tout temps dans des limites purement spirituelles, purement morales? Ou plutôt l'Église, la papauté n'a-t-elle pas été identifiée le plus souvent avec les intérêts temporels, avec les institutions politiques, avec le droit public, avec l'ordre historique et social tout entier?

Cela étant ainsi, comment était-il possible de maintenir intactes l'autorité, l'infaillibilité absolue du dogme, l'immuabilité inaltérable du principe divin, de la loi évangélique, en se mêlant continuellement aux luttes, aux passions, aux intérêts mobiles de la vie politique, dans un temps où l'idée et l'action, la vérité et l'histoire, la religion et la société civile se combattaient, se reniaient, s'excluaient sans cesse?

Il fallait donc nécessairement ou que l'Église déclarât la guerre à la société laïque, à l'ordre politique, au gouvernement civil, ou, sinon, qu'elle transigeât continuellement avec les imperfections, les vices, l'état mobile, les intérêts souvent coupables d'une société, d'un pouvoir qui, par sa nature, son origine, son but, devait nécessairement se trouver en dehors de l'ordre absolu, de la vérité immuable, de cette loi évangélique, dont l'Église seule possédait alors la science sacrée, le privilége sacerdotal, l'autorité légitime.

Il est évident, et personne, je crois, ne pourra le contester, que l'Église a joué dans l'histoire ce double rôle que je viens d'indiquer. Nous la voyons d'abord en

guerre avec la société barbare; nous la voyons plus tard s'accommoder de la société impériale et féodale, en s'identifiant au gouvernement temporel, en prenant sa part de pouvoir et de prépondérance politique.

Quand Grégoire VII parut, le clergé, la société ecclésiastique tout entière étaient livrés à tout ce qu'il y avait de plus corrompu, de plus barbare, de plus inique dans la vie privée et dans la vie publique de l'époque, au milieu du régime impérial et du régime féodal. Grégoire VII voulut porter remède à cette anarchie déplorable. En effet, l'Église subit sous son règne une transformation radicale; elle acquit cette suprématie morale, cette prépondérance politique qui fit prendre à la papauté et à l'Italie, pendant tout un siècle, la plus haute place morale et civile dans l'ordre spirituel et temporel du monde chrétien.

Assurément, ce n'est que sous le pontificat de Grégoire VII, que la papauté et l'Église furent complètement organisées; ce fut alors qu'elles parvinrent à exercer un pouvoir réel sur les destinées morales et politiques de l'Italie et de la civilisation renaissante. C'est aussi dans la papauté que le droit public de l'Europe au moyen âge trouva son point d'appui logique et historique. On ne peut raisonner sainement sur les droits légitimes, sur la suprématie universelle des papes au moyen âge, sans remonter à l'essence et à la forme générale des institutions publiques des peuples à cette époque. Je crois pouvoir affirmer aussi bien que tous ceux qui exaltent de nos jours les droits et les prétentions exorbitantes du saint-siége, que Grégoire VII, Innocent III et tous les papes qui ont eu une grande prépondérance dans les affaires civiles du monde, n'ont été, considérés au point de vue de leur temps, ni plus ni moins de ce qu'ils devaient être, et n'ont fait, ni plus ni moins de ce qu'ils pouvaient faire en leur qualité de chefs de l'Église, de dictateurs suprêmes des croyances, de la pensée, de la civilisation au moyen âge [1]. Mais je ne puis pas cependant être de même avis que ceux qui prétendent attribuer

[1] Hurter, *Histoire du pape Innocent III*, Paris, 1840.

à la papauté et à l'Église un rôle logiquement absolu et universellement légitime. Les papes, au milieu de siècles barbares, ont fait, malgré la faiblesse et l'imperfection qui accompagnent toute œuvre individuelle et finie, de grandes et sublimes choses dans l'ordre relatif et purement historique des temps. Grégoire VII accomplit sans doute par les armes spirituelles de la parole des œuvres dignes des plus grands génies, des plus grands conquérants. La puissance de l'esprit, de la pensée individuelle n'avait jamais montré, dans l'activité pratique et positive de l'histoire, un exemple aussi éclatant de force et d'autorité morale. Et rien n'est plus beau, rien n'est plus grand que la papauté, que l'Église, envisagées sous le rapport purement historique et religieux, et considérées comme expression intrinsèquement contradictoire et négative de tout développement subjectif, libre et parfaitement social de l'humanité et du monde. Mais gardons-nous bien de confondre toutefois la valeur, la puissance relative, historique de l'Église, de la papauté, avec les prétentions exagérées, illogiques, absurdes, de ces pontifes qui ont cru pouvoir enchaîner à la loi fatale de l'autorité catholique, à la formule barbare d'une période particulière de l'histoire, le mouvement spontané, libre, nécessaire, de la pensée pure, de la raison et du droit absolu des peuples. C'est ainsi que Grégoire VII, tout en créant l'unité et l'autorité civile de l'Église, limita son action et sa puissance à la forme historique de son siècle, et ferma ainsi la voie aux progrès futurs de la pensée et de la civilisation italienne. Tous les esprits, exempts de préjugés et de préoccupations systématiques, conviendront avec moi que le génie d'Hildebrand méconnut en partie la mission progressive et civilisatrice du christianisme, les lois logiques de l'intelligence humaine et leur action dans l'histoire. Il eut, en effet, la prétention de soumettre le monde et l'esprit humain à la conception empirique de la vérité pure et universelle, et au mode d'action analogue qui en résultait. Son plan, son but fut, par conséquent, d'arrêter les progrès de la raison humaine, son développement logique, graduel à

travers l'analyse et l'expérience des siècles. Il osa se croire destiné à constituer l'humanité sous une forme unique, absolue de la connaissance, de la vérité et de l'ordre, en immobilisant les transformations nécessaires de la pensée, les évolutions progressives de l'esprit humain à travers les formes déterminantes de l'espace et du temps.

Tel est le sens logique et historique du dogmatisme empirique de Grégoire VII appliqué à la religion et à la civilisation chrétiennes. Ce plan gigantesque, ce vaste et téméraire dessein, très en rapport avec le génie du grand pontife, avec les instincts, les traditions de l'Italie et les idées de son temps, manquait absolument de valeur logique et progressive, et par conséquent, de toute possibilité d'application réelle. Il ne parvint en effet qu'à opérer une séparation, une rupture entre la société ecclésiastique et la société laïque, entre le catholicisme et la civilisation proprement dite. Cet antagonisme devait plus tard produire des résultats funestes à l'avenir intellectuel et politique de l'Italie, ou du moins devait exercer nécessairement une très-grande influence sur le caractère, les mœurs et les institutions publiques de la nation.

Il ne m'est pas permis d'entrer maintenant dans une discussion détaillée des faits particuliers de l'histoire. Mais il est reconnu de tout le monde que la papauté, investie du double caractère de la souveraineté et du sacerdoce, en possession du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, devait se trouver tôt ou tard en flagrante contradiction avec elle-même et altérer peu à peu, par les imperfections, les vices, les abus inhérents à tout pouvoir politique, la sainteté de sa mission, et les résultats de son œuvre spirituelle. Tout pouvoir politique marche nécessairement entre l'antagonisme inévitable de la loi évangélique et de la forme historique, entre une vérité absolue, au nom de laquelle il lutte sans cesse pour vaincre et soumettre une réalité rebelle, et l'ordre sophistique, discordant, des intérêts finis et transitoires, qui, par un mouvement contradictoire propre de toute

action historique, s'oppose au principe de la sociabilité, de la conciliation dialectique de l'idée et de la forme, de la raison et du fait, de cette moralité réelle et vivante qui exprime et concrétise l'accord nécessaire du subjectif et de l'objectif, et rétablit une harmonie parfaite entre les résultats de la volonté et la forme intellectuelle de la pensée et de l'ordre logique. L'Église catholique, en quittant sa mission purement spirituelle, se trouva dans l'impossibilité d'assumer une forme extérieure qui fût en rapport avec les nécessités du mouvement logique et dialectique de l'esprit humain. Elle manqua d'intériorité libre, de subjectivité pure, de vie rationnelle et progressive. Elle devait être par conséquent hostile à la science, à la civilisation moderne et au progrès intellectuel et politique des peuples soumis à l'empire de son autorité et de son influence.

C'est là qu'il faut reconnaître une des causes principales de l'affaiblissement, de la décadence de la papauté, de l'Église, des républiques de l'Italie entière au moyen âge. C'est en effet pour avoir opposé la force, pour avoir osé étouffer violemment les premiers germes du libre examen, les manifestations de la liberté, de la pensée et de la conscience, que la dictature auguste de la papauté, que son autorité spirituelle et civile a perdu le droit de débattre, de décider, au milieu des luttes, des catastrophes des temps modernes, la sainte cause de la justice et du droit. C'est ainsi que les papes se sont toujours abstenus d'intervenir au nom de Dieu, au nom de la vérité absolue, dans les grandes questions de ce siècle, pour défendre, pour faire valoir contre la violence, contre l'oppression de toute tyrannie, le cri des peuples, le triomphe légitime, salutaire de la véritable liberté, de la véritable civilisation sur la terre.

Aussi il est nécessaire de remarquer que l'Église a elle-même reconnu plusieurs fois que son œuvre historique, que son influence sociale était restée bien souvent au-dessous de son idée, de sa mission religieuse. Grégoire VII échoua en partie à cause de ce fait. Ce grand pontife ayant eu le dessein de réaliser dans

l'Église le type suprême de la cité idéale, de la société évangélique, aurait voulu que la vertu et la foi incarnées dans la société ecclésiastique, par des institutions inébranlables, fussent capables de s'emparer, soit par la parole, soit par l'action, de toute autorité, de tout pouvoir parmi les hommes [1]. Ce génie organisateur, ce héros sublime, ce martyr de la pensée et de la foi, n'ignorait pas sans doute que la plupart des maux, des calamités, des vices, des crimes qui affligent et dégradent les sociétés humaines proviennent le plus souvent de ceux qui les gouvernent. Voilà pourquoi il voulait fonder un gouvernement unique dans le monde, une monarchie universelle dont le pape, modèle de toute vertu, de toute perfection, de toute sagesse, Dieu sur la terre, aurait dû avoir le pouvoir suprême [2]. Pour accomplir cette tâche immense, pour réaliser cette œuvre surhumaine, il voulait détacher de tous les intérêts, de toutes les affections transitoires du monde, la société cléricale. C'est sous l'influence de cette grande idée, c'est dans ce but profondément moral et civilisateur, que les vœux de pauvreté et d'obéissance furent imposés aux ordres mineurs et à quelques-uns des ordres religieux de chevalerie, et que le célibat des prêtres fut institué. Ce ne fut donc pas pour rendre le clergé indifférent aux sentiments qui constituent la famille et les liens de parenté dans le monde, que Grégoire défendit aux prêtres de concentrer leur attachement sur une seule femme, sur leurs propres enfants, dans une seule famille. Le prêtre devait être, plus que le mari sage et fidèle à une seule femme, plus qu'un père tendre et dévoué à ses enfants. Il devait être le père, le frère, l'ami de la grande famille humaine. Ministre de Dieu, apôtre de Jésus-Christ, le prêtre devait être universel comme l'idée divine, comme la parole sacrée dont il est le représentant légitime, le dépositaire éternel. Pour lui, rien d'exclusif, rien de limité, rien de local; pour lui, point d'égoïsme domes-

[1] Leo, *Histoire d'Italie,* liv. IV. Paris, 1838. — Muratori, *Annali d'Italia,* tom. VI, p. 285.

[2] Sancti Greg. *Epist.* 10, 23, 28, 42, 70, etc., etc.

tique, point d'égoïsme national : son cœur et son esprit devaient embrasser, d'un même amour, d'une même pensée, toutes les patries, toutes les familles, tous les individus dispersés ou associés sur la terre.

Cette grande idée de Grégoire devait, je le répète, échouer nécessairement en présence des éléments dissolvants de toute action historique et de l'époque barbare où elle prit naissance. Toutefois l'Église parvint à se constituer, à s'organiser jusqu'à un certain point, selon le dessein du grand pontife. Mais, comme son autorité n'était pas uniquement religieuse et morale, comme son action devait s'étendre au delà des intérêts spirituels des peuples, il arriva que les intérêts temporels, les intérêts et les pouvoirs politiques auxquels l'Église se vit intimement liée, se refusèrent à s'accommoder des prétentions exagérées de la société cléricale, et de se soumettre à un ordre de faits et de principes qui luttaient directement avec les instincts logiques de la nature humaine et le mouvement spontané de l'histoire.

Or, un conflit sourd, lent, presque insensible d'abord, devait nécessairement éclater plus tard entre la société laïque et la société ecclésiastique, et opérer peu à peu, à travers les crises religieuses et politiques des siècles, cette séparation, ce divorce entre les idées, les institutions de l'Église, d'un côté, et les idées, les institutions modernes de l'autre.

Ainsi, le résultat de la chute et de l'exil de Grégoire VII [1], la conséquence de son œuvre idéale, manquée en grande partie, c'est que l'Église, que la papauté étant, comme institutions humaines, trop en dehors des éléments et des conditions logiques de l'action historique, devaient nécessairement produire ce conflit, cet anta-

[1] Les dernières paroles de Grégoire VII furent celles-ci; «Dilexi justitiam et odivi iniquitatem : propterea morior in exilio.» Il mourut à Salerne le 25 mai 1085. — Napoléon disait dans les plus beaux moments de sa gloire; «Si je n'étais pas Napoléon, je voudrais être Grégoire VII.» Tous les hommes de génie, tous les esprits profonds, tout en blâmant les fausses et dangereuses doctrines de Grégoire, ont rendu franchement justice au génie et au caractère du grand pontife.

gonisme civil et politique, qui, depuis leur origine, n'a jamais cessé d'être, pour ainsi dire, le fait capital, l'embarras permanent de la civilisation européenne.

L'Église, la papauté marchent, en effet, depuis longtemps à une crise inévitable. La décadence de l'Église devait, comme je l'ai déjà dit, amener à sa suite la décadence de l'Italie; car l'une et l'autre sont si intimement unies, qu'il est impossible de ne pas reconnaître qu'elles s'expliquent et se résument l'une l'autre.

Pour bien comprendre cependant jusqu'à quel point l'Église a influé sur le sort intellectuel et politique de la nation italienne, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'Italie, depuis les luttes des papes avec les empereurs d'Allemagne, jusqu'à la chute de Florence et les guerres du protestantisme, jusqu'à Charles-Quint et Louis XIV.

En effet, l'empereur et le pape sont les deux grands noms, les deux grandes idées, les deux grands pouvoirs de l'Italie et de l'Europe au moyen âge. Les barbares avaient envahi, dissous le monde romain; mais l'idée, le droit de la société impériale, de la vie civile de Rome, resta debout au milieu des ruines entassées de toutes parts par les populations germaniques.

Pierre et César ont été à cette époque la personnification historique de l'autorité spirituelle et du pouvoir temporel, des droits de la religion et de l'Église, et des droits de l'État. En un mot, les peuples germaniques, tout en changeant en partie les lois et les institutions de la société antique, en conservèrent l'idée, le principe; et quoique les papes aient exercé réellement une immense prépondérance dans les intérêts temporels de la société au moyen âge, les peuples cependant, soit en Italie, soit ailleurs, ne reconnurent jamais dans le pontife romain le représentant véritable, légitime, de l'autorité laïque, du pouvoir civil, proprement dit.

Les papes, d'ailleurs, représentèrent toujours, il est vrai, le principe chrétien, l'idée morale, l'influence populaire de la société au moyen âge; ils luttèrent constamment contre la barbarie païenne et germanique pour

faire prévaloir le triomphe de l'Église, de la civilisation morale, intérieure, sur le principe matériel de l'ordre extérieur, pour accomplir cette œuvre de sociabilité, d'humanité universelle, qui était le principe et le but essentiel de leur doctrine, de leur mission. Mais, tout en luttant contre la cruauté et la barbarie des croyances et des mœurs païennes, leur action ne dépassa pas les limites de l'ordre spirituel, de l'ordre moral proprement dit. Ils n'essayèrent pas d'attaquer l'ancien principe du pouvoir laïque; ils ne visèrent jamais à combattre l'institution historique du droit impérial [1], ni la base temporelle de la loi civile.

La mission des papes n'a jamais été de changer, de révolutionner la société extérieure, la vie civile et matérielle des peuples. Leur but était de changer, de révolutionner les consciences, de gouverner l'homme intérieur, l'homme moral. Leur règne, leur pouvoir n'était pas circonscrit dans les limites de ce monde. Ils n'auraient pu travailler, en effet, pour des droits, pour des biens qu'ils affirmaient être contraires à la perfection morale, au salut éternel de l'homme.

Ce n'était pas non plus au nom d'un principe historique, d'un droit civil ou politique, que Grégoire VII se croyait en droit d'excommunier, de déposer l'empereur d'Allemagne; mais au nom d'un droit surhumain, d'un principe divin; c'est en qualité de vicaire de Jésus-Christ, de Dieu sur la terre, que le pape prétendait avoir le droit de gouverner légitimement la conscience et les droits des souverains temporels.

Plusieurs historiens ont affirmé qu'Hildebrand avait voulu fonder une monarchie théocratique, universelle, dans l'intérêt exclusif de la papauté et de son ambition démesurée [2]. Je ne discuterai pas ici cette question; mais je crois que l'idée du grand pontife était la grande idée de son siècle, la conception hardie du génie catho-

[1] Principe d'ordre et de servitude : Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe,* p. 51. Paris, Didier, 1842.

[2] Sismondi, *Hist. des Répub. ital.* — Hallam, *Hist. de l'Europe au moyen âge.* — Müller, *Hist. univ.*

lique et du génie italien au moyen âge, vis-à-vis d'une société en proie à tous les vices, à tous les crimes d'une époque barbare, déchirée par des factions sanglantes, par tous les abus de la force matérielle, plongée enfin dans un état permanent d'anarchie et de guerre.

La lutte entre les empereurs et les papes nous apparaît donc, au premier abord, comme le résultat de l'état incertain, de la position chancelante des deux pouvoirs. Le pape, en effet, personnifiait toute la puissance morale de l'époque, tandis que l'empereur n'était que le représentant du droit historique, de la force légale, de l'ordre extérieur. Les papes, par conséquent, se sentant possesseurs du véritable droit, de l'idée, de l'intelligence, du principe réellement moral et civilisateur, disputèrent pendant longtemps aux empereurs leur droit matériel, leur droit purement historique. C'est ainsi que les papes étaient alors, en présence du désordre, de l'anarchie de ces siècles, le pouvoir novateur, le principe, pour ainsi dire, révolutionnaire, le principe de progrès et d'avenir. Par là ils représentaient le principe positif de l'action syllogistique du temps. Les empereurs, au contraire, par leur résistance matérielle, n'accomplissaient qu'une œuvre négative, une œuvre de limitation, qui, à travers une lutte de plusieurs siècles, a servi toutefois à contenir la papauté dans les termes nécessaires de son action légitime. La papauté, de son côté, tout en sacrifiant les intérêts nationaux, les intérêts politiques de l'Italie; en fomentant trop souvent la lutte et la discorde entre les différents partis, entre les deux camps ennemis de l'empire et de l'Église, a puissamment contribué sans le savoir au développement logique et historique de la société moderne, au mouvement dialectique de la civilisation de l'Europe.

Si la papauté, si le parti guelfe par exemple, dans les longues guerres des peuples et des républiques de l'Italie au moyen âge, avait triomphé du parti gibelin ou impérial, le principe papal, le principe national et exclusivement italien étant resté victorieux, aurait fini très-probablement par tuer le principe du progrès, le principe

civilisateur, le principe européen. Dans ce cas la contradiction, la lutte ayant cessé avant d'être parvenue à sa fécondation historique, aurait en peu de temps fait rétrograder l'Italie et l'Europe dans une barbarie nouvelle. Mais comme cette hypothèse n'est nullement soutenable; comme elle n'a d'autre valeur que de faire ressortir davantage la nécessité du fait opposé, c'est-à-dire de la contradiction et de la lutte, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que la guerre entre le sacerdoce et l'empire était l'expression historique, la forme nécessaire, la conséquence inévitable de la confusion et du désordre moral et civil du temps. C'était, pour ainsi dire, la fermentation des forces organiques des temps modernes, qui se débattaient dans les luttes et les angoisses de l'enfantement nouveau.

Il est aisé de comprendre que le conflit des deux pouvoirs au moyen âge était un phénomène tout nouveau dans l'histoire des peuples. Ce fait peut servir aussi à prouver et à confirmer ce que j'ai déjà dit par rapport au christianisme, à savoir que l'Évangile avait créé un droit nouveau, un droit que les sociétés antiques avaient complètement méconnu, et duquel devaient surgir tôt ou tard la liberté et l'égalité modernes, le droit démocratique dont la révolution française a été l'expression politique, la détermination historique la plus complète.

Dans le droit romain, l'empereur personnifiait l'unité absolue de la religion et de la société civile. Le sacerdoce et l'empire n'étaient pas séparés. César était le roi-pontife, l'interprète des dieux, et en même temps le représentant suprême de la patrie, du sénat, du peuple, de la force et de la grandeur civile de Rome.

Au moyen âge, l'unité du droit, l'unité du pouvoir religieux et civil, n'existe plus. Il y a deux droits, deux pouvoirs : l'un qui a son origine, sa valeur légitime dans les traditions, dans les lois du passé, dans le monde de l'histoire; l'autre, qui a sa raison d'être, sa légitimité, sa force, non-seulement dans un principe historique, dans un titre légal, mais dans un titre divin, dans un droit, dans un principe purement moral, dans un élé-

ment subjectif de l'esprit, dans l'idée. Ce droit nouveau, cette force idéale, ce principe moral se trouve être par sa nature en opposition directe, inconciliable avec le droit, avec le fait de l'ancien pouvoir; en un mot, entre la forme, le principe du droit de l'Église et du droit romain, il y a un abîme infranchissable. C'est sur cet abîme que la lutte du moyen âge a eu lieu. Cette lutte s'est prolongée aussi longtemps qu'il a été nécessaire pour contre-balancer la force et l'action des deux pouvoirs, pour que l'un ou l'autre ne pût seul rester victorieux.

Le champ de bataille à ce combat fatal a été l'Italie; le pays des passions sublimes, de la particularité historique, des divisions locales, de la prépondérance, de la supériorité individuelle sur les masses, sur la nation; le pays où l'action contradictoire des deux principes s'est fait sentir de la manière la plus forte et féconde en libres et puissants résultats. C'est cette mission contradictoire, et par là individuellement toute-puissante du génie italien, qui était nécessaire au développement de la vie nouvelle, de la civilisation moderne, à l'affirmation et à la négation simultanée des deux mondes. L'Italie a représenté par ce fait la perplexité, l'incohérence, l'incertitude, la désagrégation du monde européen en fermentation; la confusion, l'anarchie des vieilles forces et du nouveau principe de la société moderne se combattant sans cesse, sans pouvoir se concilier ni vivre ensemble, ni s'accorder, ni se détruire. C'est précisément cette situation, cette lutte qui, étant en harmonie avec le génie italien, devait produire, au milieu de la faiblesse, de la désorganisation politique et nationale, tant d'individualités glorieuses et puissantes. C'est là enfin la démonstration logique et historique de la contradiction que je viens de signaler.

Voilà pourquoi, ni le principe guelfe, ni le principe gibelin, ni Florence, ni Milan, ni l'empereur, ni l'Église, ne purent parvenir à s'emparer de l'Italie entière, et constituer ainsi la vie nationale, l'union et l'indépendance politique de ce grand peuple.



Les partisans de l'empereur et du pape, les villes guelfes et les villes gibelines durent succomber sous le poids d'une lutte matérielle et morale, qui, tout en manifestant les plus hauts développements du génie et de la puissance individuelle, tout en jetant la base de l'édifice européen tout entier, fut cependant incapable de produire, dans l'ordre des idées politiques et des intérêts nationaux, un principe d'unité, une idée, un droit propre à concilier les forces les plus opposées, à faire cesser le mouvement contradictoire, en reniant le vieux droit impérial, en résistant aux invasions étrangères, et en limitant la papauté à son rôle essentiellement légitime, je veux dire à son rôle moral et purement spirituel.

Mais pour opérer ce résultat, l'individualisme, qui était la force caractéristique dominant l'action des républiques et de l'Église, des gibelins et des guelfes, la liberté et le despotisme, la vie privée et la vie publique de ces peuples; l'individualisme, la prépondérance de la particularité logique et historique, aurait dû disparaître et faire place à des idées, à des subjectivités plus abstraites, plus générales, capables d'enfanter un droit nouveau, qui ne fût ni gibelin, ni guelfe, ni impérial, ni pontifical, ni municipal, mais national, mais essentiellement italien.

Évidemment aucune force organisatrice, aucun principe d'unité, aucun intérêt général ne pouvait surgir de l'action contradictoire du guelfisme et du gibelinisme, du sacerdoce et de l'empire. Les républiques, comme je l'ai déjà indiqué, n'avaient aucune des conditions morales et politiques indispensables pour organiser une liberté forte et progressive. Ni Florence, la ville la plus guelfe, la plus démocratique, la plus italienne; ni Milan, la plus gibeline, la plus impériale, la plus aristocratique, ne surent triompher en aucun temps de leurs ennemis, ni produire un accord favorable à l'unité, à l'indépendance de l'Italie.

A l'époque dont il est question, l'idée de l'indépendance et de l'unité italienne, telle que nous la concevons

aujourd'hui, n'appartenait ni aux républiques, ni aux papes, ni à l'Italie, ni à l'Europe [1].

L'Église, se fondant sur le principe d'autorité, sur l'ancien droit païen, sur la légitimité historique du pouvoir, se montra incapable de défendre la cause des peuples, la cause de la démocratie, du progrès. Sans le vouloir, les papes se virent liés à l'empereur et au despotisme aristocratique des seigneurs italiens, en un mot, à la tyrannie impériale et féodale. C'est ainsi que l'Église, tout en proclamant sa suprématie spirituelle et temporelle, avait été amenée, par l'esprit du temps, à baser sa force et sa puissance civile sur l'ancien droit païen. Liée, par conséquent, à l'empire, comme forme absolue du pou-

[1] Les républiques italiennes eurent une liberté toute particulière basée principalement sur l'inégalité des classes et sur les priviléges réels et personnels. Leurs assemblées publiques n'étaient que des conseils purement civils. C'était toujours à peu près l'idée de la liberté païenne, de la liberté romaine qui dominait tous les esprits, avec la différence que, chez les Romains, la liberté consistait en un état civil et social dans lequel personne ne pût être assujetti au pouvoir et à l'arbitre individuel. La république romaine avait su élever au-dessus de l'action individuelle des citoyens le principe souverain de la loi, tandis que les républicains du moyen âge ne surent jamais soumettre le principe individuel à l'autorité d'une loi souveraine. En sorte que ces brillantes et riches républiques luttèrent perpétuellement au milieu d'une société sans lois et sans ordre public. C'est encore une grande illusion de croire que ces républiques basées sur les divisions et les priviléges égoïstes des classes fussent animées d'un véritable esprit de liberté démocratique. L'élément féodal, l'élément aristocratique a été le pouvoir prépondérant dans toutes les républiques italiennes. A Florence même, les hommes du peuple *(i popolani)* n'arrivèrent à s'emparer du pouvoir que lorsqu'ils furent devenus, par la fortune, par les immenses richesses amassées dans l'industrie et dans le commerce, une aristocratie nouvelle. Le mépris qu'on feignait d'avoir pour l'ancienne noblesse, ce n'était qu'un moyen habile pour gagner la faveur du peuple et parvenir de la sorte à s'emparer du pouvoir. Je ne puis m'étendre maintenant sur cette question; mais je suis persuadé qu'une des causes qui hâtèrent la chute des libertés de l'Italie au moyen âge, ce fut précisément la décadence et l'oppression de la noblesse. En effet, le peuple italien devenu riche et puissant, détruisit le pouvoir politique de l'aristocratie ancienne : mais plus tard les nobles et les plébéiens tous ensemble divisés et corrompus, se virent forcés de se soumettre au joug d'un seigneur, d'un petit tyran, qui sut d'abord les avilir par la servitude et les punir ensuite par le plus cruel et le plus sanglant despotisme.

voir laïque, l'Église, par ce fait, poussa aux dernières extrémités la lutte des principes contradictoires. La contradiction fut enfin résolue par la contradiction même, par une alliance intime entre les deux pouvoirs opposés, entre l'Église et l'empire. L'Église abdiqua par ce fait les titres légitimes de sa suprématie morale et civile. Elle se montra incapable de tirer de l'idée chrétienne, le principe du nouveau droit, et de faire passer dans la société civile l'esprit progressif, rénovateur, du droit évangélique. Toutes les libertés municipales, tout principe d'unité et d'indépendance nationale fut sacrifié, par les papes, au triomphe définitif de l'absolutisme pontifical et de l'absolutisme impérial. En un mot, l'empereur et le pape se mirent d'accord pour s'emparer de l'Italie entière, pour soumettre toutes ces républiques, tous ces petits peuples divisés et discords, mais admirables de génie et de courage, sous le joug du despotisme ecclésiastique et civil, et en faire ainsi une multitude de petits États, fiefs de l'empire ou de l'Église.

Voilà comment le droit impérial et féodal était, tout considéré, le seul droit privé et public de l'Italie et de l'Europe au moyen âge. L'affranchissement des villes, l'organisation des communes, furent, comme on voit, une réaction faible et précaire contre les empiétements du droit féodal, contre les prétentions de l'Église et de l'empire. Aussitôt que les républiques italiennes se furent délivrées du joug de la féodalité, du gouvernement de ces comtes et marquis qui régnaient au nom de l'empereur ou du pape, elles tombèrent, par la discorde et l'anarchie intérieure, sous la domination d'une de ces familles républicaines, qui ne désiraient la liberté de la commune que pour s'en rendre, soit par la ruse, soit par la force, les maîtres absolus [1].

C'est ainsi que la lutte éclata plus tard entre ces familles rivales qui, toujours au nom de l'idée guelfe ou gibeline, de l'empereur ou du pape, poussaient, les uns contre les autres, les citoyens d'une même ville à

[1] Muratori, *Annali d'It.*, tom. VI, p. 23 et 299.

une guerre de massacres et d'extermination, digne des temps les plus barbares.

La lutte, la discorde, la division, l'anarchie, est donc l'état permanent de ces républiques. Émancipées des vicaires impériaux et pontificaux, les citoyens des villes libres, faute d'idées générales, des notions abstraites du droit et de justice civile, s'entr'égorgent entre eux, divisés en factions et en partis. Le peuple, logiquement et politiquement parlant, n'existait point. L'indépendance et la liberté dont il était question à cette époque, n'étaient, après tout, que la pire des servitudes et des tyrannies, déguisée sous un faux nom et sous des apparences mensongères. C'était, en un mot, le manque de science, de civilisation, d'idées générales, de toutes notions d'ordre et de liberté véritable, qui rendait nécessaire cet état de lutte et d'anarchie permanente, au nom de la liberté et du peuple. Voyez, en effet, ce qu'étaient Florence, Pise, Milan, du XIe au XVIe siècle : des champs ouverts à toutes les passions, à toutes les haines, à toutes les tyrannies individuelles, à toutes les attaques des souverains et des ennemis étrangers. La raison principale de ce fait, c'est que les peuples ne voyaient pas le droit dans la généralité pure des idées, mais dans la particularité matérielle du fait, dans le nom et dans l'individu qui le personnifiait. La liberté n'était autre chose que la haine des villes rivales, de ces populations ennemies qu'on appelait des étrangers; c'était un gouvernement quelconque qui administrait la justice et les intérêts du pays au nom du pays même, au lieu de gouverner au nom de l'empereur ou du pape.

Comme le droit, la loi n'existait pas à l'état d'idée abstraite, de généralité logique, de fait moral, il était de toute impossibilité que l'ordre, la loi, la liberté, pussent véritablement régner, là où chaque droit, chaque institution, au lieu d'être soutenus et légitimés par un principe, n'étaient représentés que par des noms et des faits, par la personnalité matérielle d'une individualité qui n'avait, le plus souvent, d'autre valeur, d'autre

droit que sa ruse ou son ambition, sa richesse ou sa force [1].

Il est donc parfaitement démontré que, dans les républiques italiennes, la ruse ou la force dominaient presque toujours les rapports politiques des peuples. Le seul moyen de jouir d'une certaine sécurité, d'une certaine indépendance matérielle, ne consistait pas à faire valoir des droits qu'on n'avait pas, mais à se faire craindre, à user et abuser de cette puissance individuelle que chacun puisait dans son courage, dans ses passions, dans sa valeur personnelle. Ces républicains travaillaient tous, par conséquent, avec un courage héroïque et une grandeur d'âme incomparable, à une œuvre illogique et absurde. Ils voulaient conquérir la liberté civile et politique, en dehors des conditions essentielles de toute liberté véritable, c'est-à-dire en dehors de la civilisation et de la science.

D'autre part, le droit public et privé du moyen âge n'était qu'un mélange du droit impérial et du droit féodal, c'est-à-dire le droit de la conquête et de la force, le droit purement historique et civil; c'était enfin le droit païen que l'Église, en reniant sa mission, son origine, son indépendance, avait accepté comme son propre droit, comme le droit public de l'Europe catholique.

Si les peuples des villes libres, des républiques italiennes, au moyen âge, avaient eu le sentiment, la conscience, l'idée du droit véritable, de la véritable liberté; s'ils avaient eu la notion du droit moderne, qui est radicalement opposé au droit historique, au droit matériel de l'empereur et du pape; si ces peuples, poussés par l'action progressive de l'esprit moderne, avaient pu comprendre que le principe constitutif du droit chrétien est dans l'essence logique, dans la personnalité morale de chaque individu; qu'il n'est autre chose que le principe en action de la liberté, de l'égalité et de la fraternité évangélique; s'ils avaient su que la base légitime de tout droit personnel ou réel, individuel ou social, n'est pas le fait matériel, ni le hasard, ni la force, mais

[1] Vico, *Scienza nuova*, vol. II. Milano, 1831.

l'activité libre et volontaire de l'intelligence de chacun concourant au but suprême de la société et de la civilisation en général, je veux dire à l'égalité civile, et à la fraternité morale et sociale de tous les hommes; si ces peuples avaient pu connaître ces vérités-là au moyen âge, au milieu des luttes et des divisions intestines de ces siècles encore à demi barbares, l'unité, l'indépendance et la liberté de l'Italie ne seraient pas, à l'heure qu'il est, une difficulté, un embarras, un problème presque insoluble pour tous les patriotes, pour tous les amis sincères de la nationalité et de la civilisation italiennes.

Il est donc incontestable que le peuple italien n'a pu, au moyen âge, s'organiser ni se confédérer, ni devenir une nation, non-seulement à cause des divisions intestines, des luttes, des factions, de l'égoïsme tyrannique de son aristocratie; non-seulement à cause des prétentions iniques des empereurs et de l'ambition démesurée des papes; mais beaucoup plus que par ces motifs tous ensemble, par une nécessité logique et historique, qui a dominé comme une puissance fatale le moyen âge tout entier. Ainsi, il est évident que ni l'Église ni les papes n'ont jamais travaillé sérieusement à l'indépendance, à l'unité et à la liberté nationale. La liberté politique se fondant sur la liberté de l'esprit que l'Église a toujours combattue comme contraire au dogme catholique et à la hiérarchie ecclésiastique, ne pouvait jamais surgir du sein de la papauté et de l'action civile de l'Église même. En effet, la ligue lombarde même où le pape Alexandre III joua un rôle politique assez remarquable, eu égard aux conditions de son temps, ne fut pas du tout l'œuvre d'une grande pensée nationale. La victoire de Legnano ne changea nullement la mauvaise situation politique des communes italiennes. Elle ne servit, en dernière analyse, qu'à consolider les intérêts de l'Église et flatter l'ambition d'un pape.

Depuis la décadence de la papauté et la chute des républiques, l'influence des idées et de la civilisation de l'Europe a considérablement modifié l'état moral et civil

des populations italiennes. Mais l'impulsion du mouvement européen, séparé de toute indépendance, de toute liberté intellectuelle, n'a pas été assez forte pour imprimer aux différentes provinces de la Péninsule ce caractère d'unité morale et civile que nous voyons de nos jours, partout ailleurs, extrêmement avancé.

Toutes les nations civilisées sont maintenant ce que le temps et les conditions historiques de leur passé les ont faites. L'Italie, la première à paraître sur le grand théâtre de la renaissance européenne, n'a cependant, dans son histoire, aucun monument, aucune institution, aucun grand souvenir qui retrace à son esprit l'image de l'indépendance et de l'unité nationale; rien qui, dans le sens des sociétés modernes, rappelle à sa mémoire une grande pensée politique ou une grande idée libérale. Le peu qu'elle sait de son passé, le peu qu'elle comprend des monuments qui l'entourent, ne lui parle guère que d'autorité et de pouvoir, que de foi aveugle et de passive obéissance. Partout des prêtres et des rois; nulle part des législateurs et des peuples; partout la force et l'autorité despotique des hommes, nulle part le règne des libres croyances et la toute-puissante et légitime souveraineté des idées; partout l'inégalité et les priviléges de quelques castes, nulle part le partage juste et équitable des droits et des devoirs de tous; partout, enfin, des populations et des villes, nulle part la patrie et le peuple!

C'est que sans l'indépendance de la pensée, sans le droit d'examen jusqu'à un certain point reconnu et sanctionné par l'opinion et par les lois, il n'y a, il ne peut y avoir dans un peuple quelconque ni le sentiment, ni la notion, ni le besoin de la liberté politique. La liberté matérielle et purement civile des républiques italiennes ne reposait sur aucun élément essentiellement rationnel et véritablement politique. Les citoyens de Gênes, de Milan, de Florence, vivant beaucoup par le sentiment et par l'imagination, très-peu par les idées, par la virtualité intime de la pensée pure et abstraite, renfermés dans une sphère d'activité tout individuelle et nullement so-

ciale, comprimés dans leur vie intérieure, dans leur vie morale par l'autorité de la cour de Rome, qui, par sa doctrine et son pouvoir, avait séparé la religion de la civilisation, la foi de la science, la vérité du progrès; il était impossible que le développement de la vie rationnelle, que le besoin de diriger la pensée vers la recherche des connaissances abstraites des vérités pures se fît jour parmi ces peuples.

Or donc, si les républiques italiennes n'eurent pas la force et les moyens de s'organiser au dedans ni de se confédérer d'une manière stable pour résister aux ennemis du dehors; s'il est même démontré par les faits que la plupart de ces républiques durent périr faute d'esprit public, d'intelligence sociale, de civilisation et de progrès, il est alors évident que les libertés communales et traditionnelles du moyen âge étaient par leur nature radicalement impuissantes à produire des résultats réellement favorables à la nationalité et à l'indépendance des peuples. Et ceci est si vrai que là même où, comme dans les villes d'Italie, le sentiment individuel et le génie national étaient doués d'une force, d'une énergie, d'une grandeur prodigieuses, on fut incapable de rien produire qui fût vraiment utile et favorable à la nationalité et à l'indépendance italiennes.

Il faut bien se garder de confondre ce qu'un peuple produit dans l'ordre de la pensée et de la civilisation en général, avec ce qu'il lui est donné de découvrir et d'appliquer pour sa propre force et grandeur nationale. Un peuple quelconque peut bien s'élever dans l'histoire à un haut degré de puissance par son génie individuel, par la prépondérance de son initiative, dans le mouvement synthétique et général des arts et des sciences. Mais tout en admettant la valeur et la prépodérance d'un peuple dans une phase historique des développements particuliers de l'art et de la science, on ne peut guère affirmer pour cela que ce peuple ait travaillé réellement à sa force et grandeur politique, aux applications populaires de son génie, de son savoir. Un peuple, je le répète, peut bien avoir rendu des services immenses à

la cause de la science, de la liberté, de la civilisation du monde, et en même temps se montrer incapable d'acquérir une grande prépondérance, une grande autorité politique dans une période déterminée, dans une phase spéciale de l'histoire universelle.

C'est ce qui est arrivé à l'Italie du moyen âge. L'Italie, en effet, après avoir par la tradition latine, par le droit romain, par les monuments les plus grandioses de l'art antique, par l'Église et la papauté, par les institutions municipales, par l'inimitable perfection de son génie esthétique et de son génie catholique, par sa littérature et ses mœurs, jeté les fondements indestructibles de la civilisation européenne; l'Italie, dis-je, après avoir, la première, initié tous les peuples modernes aux secrets de la pensée et de la science, et préparé sous la forme religieuse et représentative du temps, la synthèse idéale de l'avenir, elle a dû plus tard se résigner à disparaître peu à peu de la scène vivante et immédiate de l'histoire, abdiquer ainsi son rôle initiateur, sa souveraineté intellectuelle et civile, et renoncer en même temps aux conséquences historiques, aux résultats politiques de son propre génie, de sa propre puissance.

L'Italie, déchue, avilie, esclave, après avoir représenté dans deux grandes périodes de l'histoire universelle, l'intelligence, et l'action caractéristique et progressive de l'esprit de l'humanité, la science et la civilisation du monde entier, l'Italie, dis-je, est pour cela même la représentation monumentale, l'expression légitime, impérissable de la science et de la société antique, et aussi la patrie primitive, l'instituteur sacré et poétique de la science et de la civilisation moderne. L'Italie, manifestation concrète et synthétique de l'esprit dans l'humanité, et par là représentant absolu de l'autorité et de la force de l'idée, sous la forme sensible et individuelle, devait perdre naturellement sa prépondérance, sa suprématie dans le monde, aussitôt que l'esprit, sous la forme subjective et analytique, sous la forme de l'intériorité, de la liberté, de la négation, serait venu prendre place dans le domaine de la pensée et de la science, de la religion

et de l'histoire. Ainsi, après les efforts, les réclamations de quelques libres penseurs italiens, après les tentatives de rénovation religieuse, d'abord par l'Église même, ensuite par les sectaires de la Bohême et leurs partisans, Luther enfin parut, et avec lui la déchéance de la papauté, de l'Église et de la civilisation italienne rencontra, dans les lumières et dans les conditions générales du temps, sa justification logique et historique, sa détermination intellectuelle et politique la plus nécessaire. Plus tard, la révolution française, enterrant le moyen âge tout entier, décréta la papauté morte à jamais, comme idée, comme institution publique, comme gouvernement moral et politique, laissant à la force morale, à la science, à la liberté, à la puissance dissolvante du temps et de la démocratie révolutionnaire le soin de la lutte générale et de la victoire définitive.

D'après ces résultats, il m'est impossible de comprendre comment on peut soutenir que, pour rendre à l'Italie du présent sa gloire, sa force, sa nationalité, sa puissance, pour la rattacher par des liens nouveaux au mouvement du siècle, à la mission européenne, il soit nécessaire, urgent, politique même de la replacer à peu près sous ces mêmes influences, sous ces mêmes institutions qui ont fait précisément sa faiblesse, qui ont occasionné sa décadence et sa ruine au XIIIe et au XVIe siècle? On viendra me répondre, je suppose, que ce qu'on n'a pu faire au moyen âge à défaut d'une civilisation plus avancée, à cause de cet état de lutte, de confusion, d'incohérence où se trouvait l'Europe il y a trois ou quatre siècles environ, on pourrait le faire facilement et avec grand profit pour tous aujourd'hui, au milieu du calme, de l'ordre et de la civilisation de l'époque actuelle. Mais c'est là l'erreur, l'utopie, le rêve qui séduit l'esprit, et entraîne l'imagination ardente de quelques écrivains, de quelques patriotes italiens, dominés par des préoccupations étroites et trop systématiques. L'idée fixe du moyen âge a été de tout temps fatale à l'indépendance, à l'existence intellectuelle et politique de l'Italie en général.

Une bonne preuve que les papes et les républiques au moyen âge n'ont jamais été, ne pouvaient pas être animés d'un patriotisme supérieur aux idées, aux conditions de leur temps, c'est que pendant que la puissance des papes et des villes libres était dans tout son éclat, la civilisation de l'Italie n'exerça aucune influence remarquable sur l'esprit public des peuples. Aucune idée nationale, aucun principe d'ordre public, aucune notion de progrès, aucune institution largement sociale ne vint à cette époque améliorer l'état moral et civil du pays et préserver ces malheureuses républiques sans sécurité, sans force réelle, d'une chute inévitable.

Les hommes et les événements ne sont rien sans les idées. On a beau étudier le mouvement extérieur et dramatique de l'histoire, nous n'aurons rien appris, si nous ne savons pas d'avance quelle était la pensée générale, le développement logique et moral qui dominaient la raison et la volonté des individus, l'action et la puissance des peuples.

Toute la civilisation italienne au moyen âge, dont l'Église, héritière légitime des idées et des institutions de la société latine, expression vivante de l'esprit chrétien, de la civilisation transitoire de l'époque est l'âme, la force, le génie souverain, ne dépassa jamais la forme empirique, individuelle, plastique, qui était imposée à la pensée de ces peuples par le réalisme logique de la doctrine catholique. La synthèse intellectuelle du réalisme, très-favorable au développement esthétique représentatif de l'idée, s'opposait invinciblement à toute analyse intérieure et rationnelle, à toutes les formes pures et réellement philosophiques de la pensée, et, par conséquent, à toute liberté d'investigation et d'examen, à toute liberté morale et politique. C'est là, je ne cesserai jamais de le répéter, qu'il faut rechercher pourquoi la forme générale de la pensée italienne a toujours eu essentiellement le caractère de la concrétisation plastique, de la subjectivité sensible. On pourrait dire, en effet, que la manifestation représentative de l'idée, la beauté en un mot, est en Italie la forme typique de la

poésie, de la littérature, de la science, de la société tout entière. Cela sans nul doute tient aussi en partie aux instincts de la race romane, au génie moral du peuple italien élevé plus tard sous l'influence directe d'une doctrine qui n'admettait d'autre forme de la pensée et de la connaissance en général que celle qui était adoptée par la philosophie scolastique, par la méthode réaliste, méthode qui voyait l'idée, la raison des choses dans la concrétisation sensible, dans le signe figuratif qui ne peut exprimer ni déterminer d'autre forme de l'intelligence que la forme particulière, matérielle de la réalité finie et de la représentation plastique. Cette méthode s'accordait parfaitement avec la doctrine de l'Église qui condamne la forme pure et abstraite de la pensée, et impose à tout catholique une forme unique de la connaissance rationnelle et de l'activité logique, qui, au lieu d'avoir son principe, sa raison d'être dans la pensée pure et abstraite et dans l'analyse intérieure, est basée uniquement sur la perception et sur l'entendement, sur la réalité plastique et la notion empirique du temps et de l'espace.

Néanmoins, c'est par cette méthode empirique-dogmatique, que la pensée italienne, au moyen âge, put s'élever à cette perfection esthétique, que nul autre peuple n'a pu jusqu'ici surpasser. C'est la conception de l'idée, sous la forme extérieure, concrète, sensible, qui a fait la grandeur et la force de l'individualité italienne; qui a donné aux sentiments, aux passions sublimes et énergiques de ce peuple, à cette intuition parfaite qu'il a de la beauté pure et de l'idéal sensible, cette puissance créatrice qui l'a rendu, pendant plusieurs siècles, le maître, le monarque absolu et universel dans le monde de la religion et de l'art. C'est enfin cette prépondérance de l'intuition, du sentiment, de l'âme sur la pensée et le raisonnement proprement dits; c'est l'activité spontanée de ce génie représentatif, de cette idéalité sensible et plastique qui caractérise l'individualité italienne, qui a produit la foi et l'ambition d'Hildebrand, la poésie du

Dante, l'idéal de la beauté catholique et du sublime *biblique* dans Michel-Ange, Raphaël et Palestrina.

La religion, l'art, la littérature, la poésie, l'histoire, tout, en Italie, est représenté par le catholicisme et résumé dans l'Église. Car l'Église a trouvé, dans la Rome des Césars, à l'ombre du Colisée et du Capitole, le sol approprié à la grandeur, à la puissance du Vatican, les traditions morales et politiques d'où devaient sortir plus tard le droit et la suprématie des successeurs de saint Pierre.

Là est le secret de toutes nos destinées. C'est dans l'Italie du passé, dans l'Italie du moyen âge, dans cette Italie, semblable à l'absolu et à l'infini, dont elle est l'expression particulière, sensible et finie la plus parfaite, que nous devons chercher l'explication logique, la raison historique de notre grandeur idéale passée et de notre nullité politique actuelle.

Nous avons, en effet, conquis et constitué par notre passé, une des conditions générales et absolues de l'histoire. Nous avons créé et complété une ère de l'humanité, l'ère de l'intuition sensible et concrète, de la foi, de l'imagination, de l'amour, dans tout ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus divin dans l'ordre sensible et réel du déterminé et du fini. Mais le siècle de Léon X a marqué le dernier terme à la prépondérance civilisatrice de l'idéalité plastique, de l'autorité individuelle, de cette tradition hiérarchique et historique, dont l'Italie a été l'expression la plus absolue, la plus complète. À l'heure qu'il est le monde ne peut plus revenir sur ses pas, ni obéir à l'oracle sacerdotal, courbé au pied de cet immense et admirable édifice. Une autre tâche, une autre mission lui a été imposée. C'est cette tâche, cette mission que l'Église ne peut pas accomplir; car l'Église est rebelle au principe logique et dialectique de la pensée pure, à la forme rationnelle et analytique de la science et de la civilisation moderne.

L'Église, basée sur un principe fini et contradictoire, sur un dogme et une hiérarchie immuables, résiste nécessairement, par sa nature même, à la loi de progrès,

à la liberté d'examen et de conscience; elle ne peut pas, par conséquent, s'associer à la liberté politique telle que nous la comprenons, telle que nous la voulons aujourd'hui; elle en est même l'adversaire le plus implacable, puisqu'elle ne représente, et ne peut représenter autre chose que le principe d'autorité absolue et du droit divin [1].

Or, l'Italie, liée âme et corps au catholicisme des papes, ne pourra changer sa destinée morale ni sa destinée politique, tant que l'Église du moyen âge sera indispensable à la conservation historique de la vieille Europe; tant que le dogme et l'autorité catholique sera l'arbitre de la conscience, de la pensée, de la civilisation du peuple italien. Il y a plus : l'Italie ne pourra pas accomplir les améliorations, les réformes dont elle s'occupe maintenant, ni faire aucun pas hardi dans la voie de ce siècle, sans commencer par briser les liens qui l'unissent, par une longue chaîne historique, à la Rome des Césars et à la Rome des papes; car ces deux influences, ces deux traditions se résument dans l'institution, dans le dogme, dans la hiérarche, dans le pouvoir de la papauté et de l'Église, qui gravitent de tout leur poids séculaire sur les mœurs, le sentiment, le génie des populations italiennes.

Toutefois, Rome, la papauté, l'Église sont tout ce qu'il y a encore de plus fort, de plus national, de plus populaire en Italie. L'Italie est divisée, elle est opprimée et esclave; mais si le pape n'était plus depuis longtemps que l'évêque des évêques, que le pontife de Rome, l'Italie aurait été bien des fois déjà la proie des barbares. Elle ne serait même pas maîtresse de ses ruines, de sa foi, de ses monuments, de ses gloires historiques. L'Italie aurait été effacée peut-être bien avant la malheureuse Pologne de la carte politique du monde, et la civilisation européenne aurait été brisée par la force au milieu de son cours.

Quand on parcourt les phases diverses de la civili-

[1] Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe,* p. 234. Paris, Didier, 1842.

sation chrétienne, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours, on est forcé de reconnaître, sans tomber dans un fatalisme absurde, que la mission légitime de chaque peuple dans l'ordre historique du temps s'arrête là où la mission d'un autre peuple devient également légitime, également nécessaire au développement, à la réalisation du vrai et du bien sur la terre.

Tout ce qu'il y a de véritablement grand, d'impérissable dans les destinées de l'Italie catholique, dans la mission de la Rome des papes, c'est d'avoir pu fonder, à une époque où la force, la barbarie, l'ignorance, avaient remplacé tous les droits, tous les pouvoirs d'un monde en ruine, une institution capable de représenter avec autorité, avec force, sur une base historique contradictoire, la loi évangélique, la vérité absolue, la science divine; c'est d'avoir pu fonder, dans les limites du temps et de l'espace empiriques, sous une forme sensible et finie, une idée impérissable, éternelle, basée sur les lois du temps et de l'espace purs. Il ne faut donc pas s'étonner des prétentions de l'Église à sa perpétuité, à sa mission divine, à son rôle civilisateur en dehors et au delà de l'histoire. En effet, il est incontestable qu'il n'y a qu'une seule religion absolue et universelle, la religion chrétienne; qu'un seul culte historique parfait, le culte romain. Si un jour le culte romain pouvait disparaître, tous les autres cultes auraient déjà disparu avant lui. Et si cela pouvait être, si cela pouvait arriver dans un temps indéterminé, il faudrait admettre que la civilisation moderne, sous toutes ses formes, que l'histoire dans toutes ses phases variées et contradictoires, auraient atteint leur développement définitif, leur manifestation absolue; que le monde, tel que nous le voyons aujourd'hui, tel que nous le voyons dans l'histoire, aurait achevé sa carrière providentielle; que la tâche de la pensée et de l'action humaine serait accomplie; que l'humanité enfin, réellement transformée et régénérée, serait rentrée dans l'ordre dialectique, qu'elle serait rentrée dans l'existence pure, qu'elle serait replacée de

nouveau dans ce royaume de perfection et de paix qui a été annoncé par les prophètes, prédit par saint Jean, et confirmé par la parole et le sang du Seigneur. Or, l'Église ne peut donc périr qu'avec cet ancien ordre de choses, dont elle est encore l'expression la plus imposante, la plus légitime. Mais on se demande, on s'est demandé bien des fois : la forme historique de la papauté et de l'Église, sa condition civile pourra-t-elle, devra-t-elle tôt ou tard subir un changement, une transformation quelconque? Ce pouvoir temporel, dont les papes et la cour de Rome ont abusé, non moins que les autres souverains, que les autres gouvernements despotiques du monde, lui sera-t-il toujours nécessaire pour se soutenir, pour exercer sur la chrétienté ce pouvoir sacerdotal, cette dictature spirituelle, cet apostolat universel, dont la civilisation européenne a encore besoin peut-être, afin d'atteindre graduellement, progressivement tous ses développements logiques, afin de pousser sans secousses, sans efforts, sans violence, les peuples rétrogrades et barbares, dans la voie de l'absolu, à la conquête des plus hautes vérités rationnelles et sociales? Car si la vérité, étant une et absolue, n'est pas progressive en elle-même, elle ne peut d'ailleurs se produire et se manifester dans l'histoire que par l'action progressive et transformatrice du temps, et d'après les lois subjectives du développement logique et historique des peuples.

Or, si l'Europe doit à la papauté les premiers principes, les premières institutions de sa civilisation actuelle; si l'Italie doit en grande partie à l'Église, sa grandeur, sa puissance au moyen âge, l'activité dramatique de ses républiques, l'affaiblissement du régime féodal, la prépondérance de son génie, de sa civilisation nationale, sur le génie et la civilisation de l'Europe; l'Italie doit aussi en grande partie à la papauté et à l'Église, d'être aujourd'hui une nation avilie et esclave, de n'avoir plus de sa liberté, de sa gloire, de sa puissance qu'un triste et cruel souvenir. Il y a plus : la papauté dispute depuis à peu près un siècle à l'Italie, l'espoir de pouvoir se relever un jour; l'espoir de pou-

voir marcher de nouveau, guidée par la raison, la science, la civilisation de ce siècle, à la conquête de son indépendance et de son unité nationale.

Il est impossibfe de le nier, l'Italie divisée, asservie, l'Italie papale, l'Italie, inféodée au despotisme et aux armes étrangères, n'a pu acquérir jusqu'ici, dans le monde moderne, aucune valeur, aucune prépondérance politique réelle.

Sa grandeur, sa suprématie passée a été presque exclusivement esthétique, morale, spirituelle. La foi, la poésie, l'art, dans leur acception la plus sublime et la plus grandiose, ont, bien plus que les éléments, que les institutions de la vie publique et de l'ordre social, jeté les bases en Italie, de la civilisation de l'Europe, de la société universelle. Mais, lorsque l'intuition, l'inspiration des âmes, la poésie et l'autorité des croyances ont été épuisées par les développements mêmes de leur action; lorsque le doute, l'esprit d'examen et de recherche ont fait surgir du milieu d'une grande crise intellectuelle et morale le génie de l'analyse et de la science moderne; alors, après avoir écrit sous la forme d'intuition, d'inspiration prophétique, les vérités premières et universelles, qui devaient plus tard changer radicalement les lois de la pensée et les limites de l'espace; après avoir préparé les premiers éléments de la raison et de la science, les principes essentiels de ces institutions fondamentales, qui ont puissamment contribué plus tard au développement logique et historique de la civilisation moderne, l'Italie fut vaincue. C'est alors qu'elle abdiqua pour toujours peut-être sa suprématie intellectuelle, sa prépondérance religieuse et politique dans les destinées de l'Europe.

CHAPITRE V.

LUTHER ET LA RÉFORME. — DÉCADENCE DE LA PAPAUTÉ ET DE L'ÉGLISE. — ASSERVISSEMENT COMPLET DE L'ITALIE. — VRAIES CAUSES DE CE DOUBLE ÉVÉNEMENT.

Le plus grand des philosophes modernes, Hegel, a dit quelque part, que le droit absolu d'un peuple déterminé, dans l'histoire, ne peut être qu'une manifestation particulière et passagère de l'action progressive de l'esprit universel de l'humanité. Un peuple, par conséquent, ne peut faire époque qu'une seule fois dans l'histoire, et sa décadence même n'est le plus souvent que la démonstration logique et historique d'un nouveau principe, d'un nouveau peuple qui surgit et se déplace pour se transformer et déchoir à son tour[1].

Or, il paraît évident que chaque peuple, en particulier, ne peut représenter dans l'histoire qu'une forme déterminée et limitée de l'action logique; et que toute société civile est nécessairement impuissante à contenir et à représenter en elle-même la vérité générale et la réalité absolue.

La papauté et l'Église au moyen âge ont donné à la civilisation italienne, eu égard à l'état de barbarie relative où se trouvaient jusqu'au xve siècle les autres peu-

[1] La vérité de ces paroles a toujours été confirmée par l'histoire de tous les peuples, à l'exception du peuple italien. Toutefois, je ne crois pas que ce fait exceptionnel qui place l'Italie à la tête de la civilisation antique et moderne, soit capable de donner un démenti concluant aux argumentations du philosophe allemand. Ce serait une grande question que je ne discuterai pas maintenant, celle de savoir jusqu'à quel point l'Église, la papauté, le génie et les institutions civiles de l'Italie au moyen âge se rattachent au génie, aux traditions, aux institutions de la société latine dissoute par les barbares. Je suis même porté à croire que l'Italie moderne existait déjà en grande partie dans l'Italie latine, et que la nouvelle civilisation italienne n'est en grande partie que la continuation spontanée, nécessaire, sans interruption, sans lacune de l'ancienne civilisation romaine modifiée progressivement par les peuples germaniques et l'esprit chrétien.

ples de l'Europe, un caractère absolu et universel. A cette époque, le mouvement de l'action civilisatrice qui, comme je crois l'avoir indiqué dans les chapitres précédents, avait été représenté exclusivement par une seule race, par un seul peuple, perdit ce caractère d'unité, d'exclusivité, et revêtit, par le développement du principe chrétien, une forme plus large, plus rationnelle, et par là plus sociale.

La raison de cette transformation de l'action historique et de l'esprit dans le monde, se retrouve dans le principe évangélique qui, à son apparition sur la terre, contenait en germe, dans sa généralité abstraite, le développement absolu et universel de l'action logique et historique de l'humanité tout entière. En un mot, les sociétés asiatiques et le monde gréco-romain ne contenaient pas encore un principe d'intellectualité et de sociabilité réellement logique, réellement absolu. L'action de l'intelligence et de l'idée n'était pas encore dégagée de l'influence empirique du monde sensible. La pensée pure, la raison absolue de l'humanité n'avait pu trouver encore la forme absolue qui devait l'identifier à l'action historique et civile des peuples.

Toutefois, la papauté, l'Église ont prétendu, comme on sait, avoir possédé et représenté dignement, légitimement, la réalité substantielle de la vérité absolue et du principe logique de l'histoire. Elles ont prétendu que la forme catholique de la vérité et de l'ordre était et devait être la forme absolue, universelle de toute réalité substantielle de la pensée et de l'histoire du monde. Par là on comprend aisément pourquoi l'Église a dû aspirer nécessairement à la domination universelle.

Toute religion doit être intimement liée au principe logique et métaphysique de la pensée et des institutions publiques dans une société déterminée. Dès que la religion se sépare de la vie rationnelle des peuples, elle dépérit et perd, par conséquent, sa valeur et son autorité légitime dans la vie privée et dans la vie sociale des hommes. Toutes les hérésies, tous les schismes signalent le fait que je viens d'indiquer. On peut dire, en effet, que

l'hérésie n'est que le conflit qui se déclare entre le principe logique, la méthode rationnelle de la doctrine religieuse, et le principe logique, la méthode rationnelle de la pensée séculière. Le schisme, c'est la forme historique et extérieure de cet événement intérieur et purement intellectuel.

Or, pour qu'une religion puisse être réellement vivante, et avoir réellement une action influente sur la vie morale et civile d'un peuple, elle doit être intimement liée au mouvement logique, à la pensée progressive de ce peuple même. Aussitôt qu'elle s'en éloigne, aussitôt qu'une certaine contradiction, qu'un certain conflit s'élève entre la doctrine religieuse, entre la science sacerdotale et la pensée laïque, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que cette religion est en décadence, qu'elle n'est plus l'expression légitime des vœux et des besoins moraux d'une époque.

C'est ainsi que les hérésies, les schismes, le mouvement réactionnaire du protestantisme, l'œuvre dialectique de la philosophie moderne, ayant définitivement triomphé et paralysé depuis longtemps l'influence et l'autorité de l'Église catholique dans le monde moderne; ayant produit tous les progrès, toutes les améliorations civiles de notre époque, tous les résultats intellectuels et matériels de la civilisation et de la société européenne; le protestantisme et la philosophie moderne ont donné, dis-je, le démenti le plus éclatant aux prétentions de la papauté et de l'Église. Car il est impossible de supposer qu'un pouvoir absolu, despotique, qui reste isolé du mouvement progressif et civilisateur de l'histoire vivante puisse être réellement l'expression logique et sociale de la vérité, de la science et de la civilisation universelle.

Un pouvoir qui prétend être investi d'une autorité divine, infaillible, et qui, en même temps, veut que le peuple, soumis à son autorité et à ses lois, reste dans l'ignorance la plus grossière, dans une dégradation morale digne des temps païens et barbares, et par là dans la plus abjecte servitude civile et politique, ce pouvoir-là, à mon avis, ne peut pas prétendre légitimement à

dominer son siècle; ce pouvoir est un pouvoir faible et déchu, qui, par sa nature même, est devenu incapable de se relever, de se transformer, de s'associer d'une façon réellement progressive à la pensée et à l'action de l'histoire.

Il est impossible de le nier : si la papauté, si l'Église étaient des institutions capables d'être réformées selon l'esprit de la civilisation moderne, selon les besoins et l'action réelle des sociétés libres de notre temps, la papauté, l'Église auraient depuis bien longtemps prêté leur concours à la nation italienne, afin qu'elle pût se délivrer de la servitude étrangère, et entrer ainsi graduellement, avec modération et fermeté, dans la voie de la liberté et de la civilisation de l'Europe. Mais comme l'Église est absolument incapable de faire un pas dans la voie de l'esprit moderne; comme, par la nature de ses dogmes, de sa hiérarchie, de sa doctrine, da sa mission, elle ne peut et ne pourra jamais changer la forme traditionnelle de son organisation spirituelle et temporelle, l'Italie ne pourra non plus changer ni se relever, tant que Rome restera la règle de sa pensée, la règle de la raison populaire des masses; tant que les papes, luttant contre la liberté moderne, seront forcés d'être les alliés intimes de la politique absolutiste, et de s'avilir au point de devenir les instruments les plus serviles de la cupidité et du despotisme étranger.

On viendra m'objecter peut-être que l'autorité du saint-siége, que son influence sur les croyances et la civilisation de l'Europe, est encore assez forte pour pouvoir résister dans certaines limites aux prétentions et aux efforts des principes et des influences contraires; que Rome est encore aujourd'hui d'un grand poids dans la balance religieuse et politique du monde. On dira aussi que les religions réformées sont toutes en pleine décadence, et que la philosophie moderne s'est montrée jusqu'ici impuissante à satisfaire à ce besoin inné de religiosité et de croyance, qui est inséparable de la nature humaine et de l'existence régulière de toute société civile.

Je ne puis combattre maintenant ces objections. Ce que je puis dire, c'est que la philosophie n'étant pas encore constituée, se trouvant jusqu'à un certain point à l'état d'abstraction, de théorie, elle n'a pu prendre encore une forme déterminée, une action prépondérante dans la société et dans l'histoire. Quant au protestantisme, je me bornerai à dire que loin d'être une religion extérieure, plastique, coactive, servile, comme la religion romaine, il est une croyance tout intérieure, une religion libre, qui, en s'émancipant du culte, de la hiérarchie, de l'autorité du pape et de l'Église, a su préparer la voie à la religion future qui sera tôt ou tard, par suite des développements progressifs de la pensée, de la liberté, de la science dans la civilisation et dans l'histoire, l'expression dialectique et universelle de la vérité absolue, la formule identique de toute raison et de toute croyance.

Ce que l'Église a toujours nié et combattu, je le répète, c'est la possibilité de pouvoir faire pénétrer l'idée, la vérité libre et générale proclamée comme loi abstraite par Jésus-Christ dans le monde effectif, dans le monde de l'histoire et de l'action vivante de l'humanité. Ce principe, qui est aussi la base du droit moderne, de la civilisation de l'Europe, a été proclamé pour la première fois aux peuples chrétiens, sous une forme parfaitement logique, en rapport avec les besoins et les progrès de l'époque, par Luther et la réforme.

Le christianisme vint, comme j'ai déjà eu lieu de le dire, briser d'une manière abstraite, mais absolue, les liens de l'histoire. Il vint opérer parmi les hommes la première révolution proprement dite; ce sont les peuples germaniques qui ont servi d'instrument à cette innovation radicale, à cette ère nouvelle dans l'ordre historique des anciens temps.

La philosophie catholique professée par plusieurs de mes compatriotes n'a jamais voulu reconnaître dans le christianisme l'œuvre révolutionnaire que je viens de signaler. On soutient que le Christ n'a rien innové; que sa mission divine se lie, par la tradition sacrée, à la ré-

vélation primitive, à l'action incréée de la genèse des choses, qu'en un mot, son apparition dans le monde n'est qu'une nouvelle révélation de la tradition primitive dont l'homme, par le péché, avait perdu la connaissance réelle et absolue[1].

C'est ainsi que la philosophie catholique efface la valeur pure, libre et infinie de la subjectivité humaine; c'est ainsi que, par elle, le rôle de l'humanité, dans l'histoire, n'est plus qu'un rôle purement passif, et que Dieu seul, par conséquent, étant l'idée pure, la force libre et absolue, la raison objective de toute existence, de toute manifestation logique et historique de l'humanité et du monde, en un mot la seule unité réelle et générale de la pensée, l'homme, la pensée humaine, privée de réalité subjective, de spiritualité pure et libre, est incapable de progrès, de liberté et de perfectibilité individuelle et sociale.

Voilà comment la philosophie catholique a fait de l'homme l'esclave de son créateur, l'esclave d'une autorité surhumaine qui n'a aucun rapport naturel avec lui et de laquelle il doit rester éternellement séparé. Voilà comment l'Église, d'accord avec son dogme et sa doctrine, consacre dans l'histoire la légitimité traditionnelle du pouvoir absolu, l'objectivité empirique de toute raison et de tout droit, et l'incapacité radicale de l'homme à atteindre sa libre personnalité.

Cette doctrine de l'Église qui se rattache, comme j'aurai lieu de le démontrer dans un autre ouvrage, à la philosophie et à l'histoire païennes; qui n'est et ne peut être la réalisation historique de la vérité chrétienne absolue, mais une œuvre intermédiaire entre le paganisme et la forme historique du monde nouveau, du monde chrétien proprement dit, a été combattue avec succès par Luther, Calvin, Mélanchthon, et tous les réformateurs célèbres.

Les philosophes catholiques, les historiens, les publi-

[1] Gioberti, *Introd. allo Stud. della Filosof.* — *Del Primato, etc.* — *Del Buono, etc.* — Rosmini, *La Società e il suo fine.* — *Saggio sull' origine delle Idee.* — *Filosofia della morale, etc.* —

cistes orthodoxes, italiens et étrangers, considèrent le moine de Wittenberg comme l'ennemi le plus implacable de la grandeur et de l'indépendance nationale de l'Italie, comme le plus téméraire antagoniste de la religion chrétienne et de l'Église [1]. L'œuvre de ce hardi réformateur a été jugée par les partisans de la cour de Rome comme l'acte le plus impie, le plus sacrilége contre la légitimité de l'autorité pontificale, contre les droits imprescriptibles du saint-siége, contre la suprématie catholique et la dictature spirituelle et temporelle du pape dans les affaires du monde. Bref, pour tous les Italiens partisans des doctrines romaines et des priviléges historiques de mon pays, Luther a été celui qui a porté le dernier coup à notre patrie, le principal auteur de nos malheurs, celui qui, en affaiblissant, en limitant la papauté, a contribué le plus à la décadence intellectuelle et politique de la nation et à l'oppression étrangère qui en fut la conséquence.

Je ne combattrai pas les graves accusations lancées par la plupart de mes compatriotes contre l'œuvre de la réforme et de son chef. Je suis, autant que les écrivains les plus orthodoxes, parfaitement convaincu que l'œuvre luthérienne a été fatale à notre existence morale et civile, à la cause de l'indépendance et de la liberté historique de l'Italie. Mais je reconnais également, avec une raison calme et impartiale, indépendamment de toute préoccupation systématique, de tout esprit de secte et de parti, que l'œuvre de la réforme, au lieu d'être la cause directe, immédiate de notre décadence intellectuelle et de notre servitude civile et politique, en a été plutôt le résultat moral, l'effet logique et historique le plus nécessaire [2].

Je ne puis discuter dans ce chapitre la question tout entière. Il m'est impossible d'entrer dans certains détails, de m'arrêter longtemps aux faits historiques qui signa-

[1] De Maistre, *Du Pape*. Paris, 1845. — Pallavicini, *Istoria del Concilio Trident.* — Gioberti, *Opere cit.*

[2] Sarpi, *Istoria del Concilio Tridentino.* Londra. 1619. — Hegel, *Philosophie der Geschichte. Herausgegeben von Gans.* Berlin, 1837.

lèrent bien avant la réforme la décadence de la foi catholique et de l'autorité du pape, soit dans les affaires spirituelles, soit dans les affaires temporelles du monde. Je ne discuterai donc pas tous les faits. Je me bornerai à l'appréciation des événements principaux, à l'examen des résultats moraux et politiques qui eurent une plus grande influence sur la décadence de la papauté et de l'Italie, et sur le triomphe définitif de la réaction luthérienne.

L'invasion des peuples germaniques à la chute du monde romain est un fait ethnographique d'une grande importance qui se trouve être en rapport direct avec l'œuvre toute abstraite, toute spirituelle, toute morale de la révolution chrétienne[1]. Le monde occidental se trouva à cette époque ethnographiquement changé, renouvelé par les races germaniques. Partout où l'élément roman, l'ancienne race, resta prédominante sur la nouvelle, comme, par exemple, en Italie, en Espagne et ailleurs, l'esprit païen, l'autorité de l'ancien droit prévalut, et les tendances rénovatrices, régénératrices des races conquérantes, furent par ce fait même matériellement et moralement limitées.

Or, nous voyons que ces peuples simples et presque sauvages, qui répondaient par une coïncidence historique à l'appel de la parole du Christ, qui étaient, par leurs sentiments, par leurs instincts, par leur barbarie même, les plus propres à servir d'instrument matériel à la régénération chrétienne, restèrent pendant des siècles en dehors de toute action, de toute influence chrétienne et réellement civilisatrice.

Ce ne furent donc pas, je le répète, ces hommes simples et barbares qui s'emparèrent de la parole du Christ, qui se mirent à la tête du nouveau mouvement évangélique, de la civilisation nouvelle. Tout au contraire, ils ne furent que l'instrument extérieur matériel des populations conquises; ils ne contribuèrent à l'œuvre civilisatrice du temps que d'après l'inspiration, l'impul-

[1] Courtet de l'Isle, *La science de l'histoire expliquée par la science de l'homme.* Paris, 1832.



sion intellectuelle et morale de l'ancienne race, de la race romane. L'empire des Francs même ne fut, dans son organisation politique, qu'une idée, qu'un souvenir du monde païen[1]. Il tomba en partie par ce fait; parce que l'unité de la domination impériale, de l'empire franc, de tout pouvoir public, était antipathique au sentiment de la race germanique et en opposition avec les nouvelles tendances des peuples modernes. De cette réaction individuelle contre l'unité d'un pouvoir public, d'une seule nation dominante, naquit àproprement dire le système féodal.

Il y avait à cette époque une grande unité spirituelle, une admirable organisation intérieure et religieuse dans l'Église, dans la société ecclésiastique. Tout au contraire, dans la société laïque, il n'y avait aucun principe d'ordre établi, aucune organisation civile et sociale proprement dite; pas de trace de pouvoir public, rien de social, rien d'abstrait, d'organisé dans la vie extérieure. Chaque individu se voyait forcé de se réfugier sous la protection des plus forts qui devenaient ensuite les oppresseurs des faibles. Ainsi, point d'unité, point de pouvoir, point d'ordre public. L'individualisme seul, debout au milieu de la barbarie et de l'anarchie, constitua plus tard la société féodale, le principe fondamental, le fait caractéristique de la vie publique au moyen âge.

La société laïque n'avait donc alors en elle-même aucun principe d'unité et d'ordre civil qui fût en rapport avec les principes fondamentaux, avec les éléments nouveaux de la société chrétienne. Même la majesté impériale n'était à cette époque, tout considéré, que l'expression historique d'un droit que l'action secrète de l'idée chrétienne devait progressivement combattre, d'un droit qui devait être tôt ou tard renié par le mouvement contradictoire de la raison dialectique et absolue du principe évangélique. Le pouvoir temporel, le droit impérial, ne reposait en effet sur aucune base chrétienne et réellement légitime. L'Église et la papauté, la société

[1] Guizot, *Hist. de la civil. en Europe.*

romane, la société vaincue pouvaient seules faire passer dans la réalité extérieure le fait de cette force morale, de ce droit nouveau qui avait créé une organisation spirituelle et purement religieuse. Par là l'Église, la papauté, et le peuple, au sein duquel ces deux grandes institutions avaient grandi, se virent placés nécessairement à la tête de la civilisation du moyen âge, et seuls capables de développer une des premières évolutions du monde moderne.

Voilà pourquoi l'Italie, la race ancienne, le peuple matériellement vaincu, héritier direct et légitime de la science et des institutions du monde romain, fut amené naturellement par la force de son génie et de ses penchants à reproduire dans la puissance du pape et de l'Église l'unité historique des deux pouvoirs, l'unité de la domination spirituelle et temporelle, qui, quoique en contradiction avec la loi évangélique, servit puissamment à favoriser le développement dialectique du principe logique de toute connaissance, et à préparer plus tard cette réaction inévitable qui devait amener nécessairement la décadence et la ruine d'une forme historique de la vérité et de l'ordre, qui était en contradiction avec le principe et le but essentiel du christianisme et de la science absolue, je veux dire avec la libre personnalité morale et civile de l'homme.

Il arriva ainsi que la papauté et l'Église, et avec elles le peuple italien, se trouvèrent, par les instincts de race, par leurs antécédents historiques, être l'expression vivante du principe traditionnel de la civilisation nouvelle, de la société chrétienne. Par ce fait même, l'Église et l'Italie purent s'élever à la suprématie morale et civile de toute une ère historique, et se trouver en même temps enchaînées à un ordre d'idées et de faits qui devaient rendre plus tard inévitables la décadence de leur puissance et de leur autorité morale, et l'asservissement complet de leurs destinées politiques.

Toutefois, il est incontestable que la civilisation moderne a sa raison d'être dans le rôle que la papauté, l'Église et le génie italien ont rempli dans le monde au

milieu de la barbarie, de la corruption, de l'anarchie du Bas-Empire et du moyen âge. Sans l'Église, sans Rome, sans l'Italie, la renaissance intellectuelle et civile du monde moderne aurait été impossible; elle ne serait pas justifiée. C'est ce que plusieurs historiens et philosophes français et allemands ont négligé trop souvent de reconnaître.

Toutes les contradictions du moyen âge, ce mélange de paganisme, de barbarie, et d'évélation morale, de force individuelle la plus héroïque; cette grandeur religieuse, poétique, artistique, identifiée à l'action réelle, au mouvement dramatique et varié des mœurs de ce temps; cette toute-puissance du sentiment, de l'imagination, des passions; ce caractère, à la fois idéal et plastique de l'esprit humain, paraissant comme le reflet, comme l'image du sentiment intérieur et de la beauté extérieure de la nature et du monde, devait profondément impressionner la vie individuelle et publique d'un peuple religieux, d'un peuple poëte : son intelligence, son âme devaient garder nécessairement une trace presque ineffaçable de ce grand travail des formes finies et sensibles de la nature extérieure sur sa virtualité intérieure, sur cette intuition créatrice, qui a été le trait le plus caractéristique des nations romanes et du génie italien au moyen âge.

C'est donc ce grand sentiment de l'idée, sous les formes représentatives et finies du monde sensible, cette prodigieuse virtualité instinctive et traditionnelle, qui, à la renaissance de la civilisation dans le monde, a élevé le peuple italien au-dessus de tous les autres peuples de l'Europe; qui, plus tard, a empêché ce même peuple de se plier aux exigences nouvelles, aux transformations logiques de la pensée et de l'histoire modernes.

D'ailleurs, ce fait était nécessaire au développement logique et historique de la vie européenne. L'autorité de l'Église, d'accord avec l'autorité impériale, devait nier la liberté pour que la liberté pût se développer abstraitement, spirituellement plus tard. Ce mouvement contradictoire, cette lutte entre le principe positif et le principe

négatif, est la condition absolue, universelle du mouvement dialectique de la pensée et de l'action historique du monde.

Les villes libres, les républiques italiennes au moyen âge étaient, je le répète encore, par la notion trop matérielle qu'elles avaient de la liberté et du droit, incapables de développer, en Italie particulièrement, le germe fécond de cette liberté intérieure, de ce droit essentiellement moral, qui, pour se développer et s'organiser dans le monde, devait pouvoir rompre avec les formes historiques du passé, de la société traditionnelle qui retenaient la pensée individuelle enchaînée à la doctrine et à l'autorité de l'Église, à la prépondérance tyrannique du droit impérial.

Cependant c'est une grande erreur de croire que le droit païen des empereurs, dont les papes partagèrent l'influence barbare; que les nations romanes, et surtout la nation italienne, n'aient pas contribué efficacement d'une manière très-active, à l'émancipation de l'esprit humain, à l'œuvre de la réforme, aux grandes crises intellectuelles et politiques des temps modernes.

Je ne rappellerai pas ici ce que tout le monde connaît. Je ne parlerai ni des ordres monastiques, ni des croisades, ni de ce que la philosophie scolastique et le clergé en général ont pu faire en Italie, pendant le moyen âge, pour le développement et les progrès de la science et de la civilisation de l'Europe. Je me bornerai à faire remarquer en passant que le développement des beaux-arts, les bases de la science civile et économique, les premières idées de liberté, d'administration publique, la constitution de la propriété, les premières institutions de bienfaisance sociale, la théorie du commerce, les lettres de change, les banques, l'industrie agricole et manufacturière, l'invention de la boussole, les premières entreprises maritimes, la découverte de l'Amérique, et toutes les théories initiales des sciences physiques et mathématiques modernes, et même les premières applications mécaniques de ces théories, furent l'œuvre du génie italien, lorsque la plupart des nations de l'Europe som-

meillaient encore dans une barbarie profonde, ou dans un état intellectuel et civil tout à fait secondaire. Il y a plus : la culture des peuples germaniques n'a-t-elle pas été jusqu'au XVIe siècle totalement latine et catholique, c'est-à-dire italienne? Luther lui-même n'avait-il pas été un des apôtres, un des missionnaires de cette Église romaine, dont il devint plus tard l'adversaire le plus implacable, le plus redoutable antagoniste? Et enfin, même indépendamment de la réforme, est-ce que les écrits philosophiques de Cardanus, de Bruno, de Campanella, de Vanini, n'eurent pas une influence marquée dans le réveil de la pensée et de l'esprit libre des temps modernes?

Après tout, il est évident que la virtualité subjective de la race romane enfanta la civilisation catholique au moyen âge, et que plus tard la virtualité des nations germaniques, mises en contact avec cette même civilisation, avec les développements logiques et traditionnels de l'esprit de l'humanité dans l'histoire, devait produire et représenter à son tour un nouveau développement, une nouvelle phase dans l'ordre moral et civil de la loi évangélique.

Cette œuvre nouvelle, qui vint réveiller la virtualité, le principe dynamique de l'esprit chrétien en décadence, fut la réforme. Elle a été à son origine une réaction négative; elle devait être nécessairement une force historiquement contradictoire et dissolvante destinée à préparer la voie à l'œuvre dialectique des siècles à venir.

Après la réforme, commence un nouvel ordre de manifestations, un nouveau mouvement dans l'histoire. Ceux qui reprochent à cet événement, à l'œuvre négative et dissolvante de cette révolution religieuse, le caractère historiquement destructif de son action, font preuve d'un esprit au-dessous des exigences et des lumières de notre époque, et je dirai même d'une profonde inintelligence du sens philosophique et politique de l'histoire.

Il m'en coûte, en vérité, de déclarer ici que beaucoup de mes compatriotes, même les plus remarquables par leur savoir et leur patriotisme, en sont encore à cette

vieille théorie du système traditionnel dans l'histoire: comme si la tradition, l'autorité historique des siècles passés n'était autre chose que le résultat du mouvement logique, de la virtualité intellectuelle, intérieure, de la pensée des peuples et de l'esprit de l'humanité en général.

A force d'accuser l'œuvre négative et révolutionnaire des temps modernes, des écrivains consciencieux, des hommes très-honorables en sont arrivés au point de ne plus reconnaître quelle est réellement la genèse philosophique et scientifique de l'action historique des peuples; et, par une contradiction, que d'ailleurs je m'explique très-bien, ils en sont venus à combattre, au nom de la liberté et de la science, les sources pures et véritables de toute liberté, de toute science dans le monde.

La plupart des philosophes, des historiens de l'Italie, et tous les partisans des doctrines papales, reprochent à la révolution religieuse du XVI[e] siècle, aux luttes scientifiques et morales du XVIII[e] siècle, ensuite à cet immense bouleversement de 1789, d'avoir renversé de fond en comble l'ancien ordre des idées et des croyances, et jeté parmi les hommes les germes de l'anarchie et du désordre moral, les éléments antisociaux d'une dissolution européenne[1].

Je conçois que la réforme et la révolution française, considérées au point de vue de leurs conséquences politiques et sociales, aient pu léser les intérêts de tous ceux à qui les anciens priviléges et les abus séculaires avaient rendu l'existence douce, paisible, remplie de jouissances et d'avantages. Je conçois qu'il y ait des hommes assez simples ou assez ignorants pour rêver encore les jours heureux du bon vieux temps, et pour croire que le monde, d'accord avec leurs intérêts et leurs loisirs, serait resté éternellement stationnaire, si les mauvaises passions et les actions coupables de quelques esprits anarchiques, ennemis de toute autorité, de tout bon

[1] Balbo, *Meditazioni storiche.* Torino, 1840. — Gioberti, *Del Primato.* Bruxelles, 1841. — J. de Maistre, *Du Pape.* Paris, 1845. — Botta, *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*, t. II.

principe, n'eussent conçu un jour l'affreux dessein de désorganiser la vie régulière des peuples, et de bouleverser l'ordre général du monde.

Cette tendance à dénigrer le mouvement progressif et nécessaire de la civilisation moderne et de l'esprit général de l'humanité, se manifeste d'une manière toute particulière dans tous ces pays où, comme en Italie, l'influence illogique et païenne du catholicisme et de l'Église, a dirigé de tout temps les instincts des nations romanes et ces principes basés sur l'immobilité contradictoire du monde fini et sensible qui caractérisent spécialement les idées et les institutions de l'ancienne société latine.

Pour comprendre l'histoire d'une façon réellement scientifique, il faut commencer d'abord par reconnaître que les institutions publiques, la vie extérieure, la forme civile et sociale d'une nation, d'un peuple quelconque, naît et se développe, comme naît et se développe une littérature, une science, c'est-à-dire par le mouvement logique, par le progrès dialectique de la pensée, dans le temps et dans l'espace. Elle n'est que la manifestation, la réalisation extérieure de l'intériorité subjective, de la virtualité logique et politique de l'esprit général de l'humanité dans un siècle, dans un temps déterminé.

L'histoire n'est donc que le syllogisme, que la logique des peuples en action. C'est la forme extérieure et active des évolutions intellectuelles et morales de la vie, de l'humanité[1]. Et, comme les lois de la pensée, du raisonnement, en général, s'expriment par une méthode, par des formes absolues et invariables, l'ordre historique, la forme extérieure de la vie, de l'action intellectuelle et sociale de l'humanité est également soumise à une forme, à un mode d'action invariable, absolu.

Les sociétés antiques, l'histoire ancienne marquent dans la vie et dans l'action de l'humanité la prépondérance du premier terme du principe positif, de la forme contradictoire du développement de l'intelligence uni-

[1] Hegel, *Philosophie der Gesch. Herausgegeben von D. E. Gans.* Berlin, 1837.

verselle. Ce mouvement, cette particularité de l'action logique de l'esprit dans l'histoire, a atteint son dernier développement, sa perfection dans la société catholique, au moyen âge, par le droit impérial, la papauté de l'Église, par les manifestations caractéristiques et absolues de la religion et de l'art, du génie et de la civilisation italienne.

Le second terme, le principe négatif de l'action logique de l'esprit dans l'histoire, n'a acquis son premier développement effectif que par Luther et la réforme. Avant cette époque, la contradiction entre les deux termes, entre les deux principes de l'action logique et historique des peuples, existait depuis longtemps; mais elle n'était pas démontrée historiquement. Le rôle, le but des réformateurs, du protestantisme, a été précisément de produire, d'instituer dans le monde, la prépondérance subjective, individuelle de l'action contradictoire. Il fallait que le mouvement dialectique de la pensée, que la cessation de toute contradiction logique, se manifestât d'abord par une longue période historique contradictoire.

Mais quelle sera, quelle pourra être la conséquence dialectique de cet antagonisme, de cette lutte logique et historique, de la pensée et de l'action réelle de l'humanité dans l'ordre successif du temps et de l'espace?

Chaque idée, chaque mouvement de l'humanité, chaque période, chaque forme particulière de l'histoire, n'est et ne représente que le développement, que la réalisation de la pensée progressive, de la vérité et de l'ordre absolus.

Les grands peuples, les grandes individualités qui les résument et les représentent, ne sont que la manifestation subjective et finie de l'ordre divin, de la loi absolue. Luther, Louis XIV, Frédéric-le-Grand, Napoléon, sont l'incarnation subjective et historique de l'esprit universel; ils sont les élus de Dieu, envoyés parmi les hommes, afin que le mouvement progressif de l'idée, de la vérité dans le monde puisse continuer sa marche nécessaire, absolue, malgré tous les obstacles, toutes les oppositions

contingentes et accidentelles de l'histoire. C'est ainsi que même le côté défectueux, vicieux de quelques grands hommes, est rendu légitime et nécessaire pour extirper des maux, des vices encore plus grands. Or, tous les reproches que l'Église a adressés au grand réformateur allemand, reposent sur une fausse appréciation du mouvement logique de la manifestation subjective de l'esprit humain dans l'histoire. Luther devait logiquement, nécessairement contenir et représenter la démonstration négative et contradictoire du principe qu'il venait de combattre. Il ne pouvait posséder ni les vertus de l'ancienne Église, ni l'abnégation, la pureté ascétique des premiers apôtres : il devait associer à la foi intérieure, à l'enthousiasme lyrique de l'idée chrétienne, au génie contemplatif du cloître, le génie actif du monde civil, les passions, les intérêts de la vie séculière moderne, dont il était le nouvel apôtre, le révélateur nécessaire.

En effet, Luther devait exprimer, par sa parole et par sa vie, le lien nouveau, la première négation dialectique de l'ancienne opposition historique du prêtre et de la famille, de la cité et de l'Église. Il fallait reconstituer le monde historique et social sur une nouvelle base, il fallait réunir ce que l'Église avait séparé sans le comprendre; il fallait réconcilier le principe extérieur, le principe païen, avec le principe intérieur, le principe chrétien.

Pour arriver à ce résultat, il fallait travailler à détruire la prépondérance historique du monde ancien. La doctrine, les institutions de l'Église, la papauté, l'Empire, et la civilisation qui en était dérivée, étaient encore le pouvoir le plus fort, le plus capable, par son influence, par son action, d'entraver la marche de l'esprit nouveau, le développement progressif des transformations futures des individus et des peuples. Il fallait donc nécessairement que le mouvement nouveau fût un mouvement négatif, une œuvre de dissolution, la démonstration vivante et historique de la contradiction logique qui renfermait la société et la civilisation du moyen âge. Le progrès, par conséquent, ne pouvait pas naître sans ce conflit, sans cette lutte entre la vie stationnaire du monde romain et

les instincts novateurs, réformateurs et profondément dialectiques des peuples germains.

La révolution religieuse, opérée en Allemagne, devait imposer aussi une doctrine nouvelle du dogme chrétien, qui consiste à prouver que ce que l'autorité des papes, les décisions de l'Église catholique ont affirmé être le principe intérieur et absolu du dogme et de la foi, n'est que l'image, le symbole extérieur d'un dogme, d'un principe spirituel que l'Église n'avait pu révéler dans son entité intérieure pure et réelle[1].

Cette nouvelle doctrine rencontra une très-vive opposition dans l'Église et dans la plupart des peuples romans. Un divorce absolu se fit alors entre les gouvernements et les peuples qui embrassèrent la réforme, et ceux qui restèrent fidèles à la foi ancienne et à l'autorité de l'Église. La lutte cependant ne se borna pas à une lutte religieuse; elle devint bientôt politique, et par là la réforme joua en Allemagne et partout où elle fut adoptée, un rôle très-favorable au développement des idées et du droit modernes. Elle communiqua à l'intelligence humaine un mouvement rationnel et scientifique qui n'avait pu avoir lieu jusqu'alors; elle rallia les deux sociétés, la société ecclésiastique et la société laïque; et, après avoir détruit dans son essence logique le principe prépondérant de l'aristocratie féodale, donna l'impulsion la plus réelle, la plus efficace au développement de la monarchie pure, de la royauté, de l'État, de toutes ces institutions administratives et sociales qui marquèrent peu à peu la séparation radicale qui existait entre le fait de la société, de la civilisation moderne et les éléments constitutifs, les principes caractéristiques de la société, des institutions au moyen âge.

Par la paix de Westphalie, la réforme devint un fait accompli. Le principe de la liberté de conscience et du libre examen fut reconnu et sanctionné par le consentement de tous les pouvoirs publics de l'Europe. Plus tard, la Prusse, agrandie par le génie militaire et politique du

[1] Lutheri *Omn. op.* Jen. t. I. 1612.

grand Frédéric, devint un État de premier ordre, autour duquel se rallia le mouvement de la pensée et de la civilisation germanique, réalisant ainsi, dans l'opinion et dans les institutions de l'Allemagne protestante, le premier développement harmonique et dialectique de toute vérité, de toute croyance, l'unité laïque de la religion et de l'État, comme double manifestation intérieure et extérieure de l'esprit général de l'humanité, et de la pensée subjective dans l'histoire.

C'est ainsi que le protestantisme doit être considéré comme un premier pas fait vers la sécularisation de l'Église, du pouvoir spirituel. C'est l'esprit chrétien qui cesse par les lois de l'esprit en général, d'être uniquement autorité muette et sensible, réalité intérieure, foi et amour, pour devenir pensée, raison, conception logique, manifestation libre et extérieure de la virtualité pure de l'âme et de l'intelligence humaine. C'est donc par là le premier mouvement de réconciliation entre les deux pouvoirs, les deux sociétés opposées. C'est le triomphe, en un mot, de l'élément subjectif de la pensée, qui se pose comme vérité pure, comme force générale, identique à toutes les formes traditionnelles, à toutes les particularités historiques de la vérité et de l'ordre.

La foi catholique, après tout, n'est autre chose que la connaissance de la vérité absolue de l'esprit divin, envisagé comme entité objective et sensible, étrangère à la subjectivité logique de l'homme. C'est le cœur qui, dans son intériorité individuelle et contradictoire, affirme la réalité absolue, sans la comprendre et sans chercher à l'expliquer. Or, dans le catholicisme, le développement de la moralité humaine ne dépasse pas l'action individuelle, ne se produit que d'une manière objective et contradictoire. La pensée, le raisonnement, n'ont aucun rapport avec la croyance, avec la vie du cœur, du sentiment. Il y a donc nécessairement contradiction entre la réalité intérieure et la réalité extérieure, entre la vie individuelle et la vie sociale, entre la civilisation et la religion, entre la foi et la science.

On n'a qu'à réfléchir un instant sur l'état intellectuel

des peuples soumis entièrement à l'influence de l'Église catholique et de l'autorité papale, pour se convaincre aussitôt de la vérité de ces paroles. Il est hors de doute que les raisons fondamentales de la répugnance que le peuple italien a toujours eue pour les développements de la pensée et de la civilisation modernes; que son peu d'énergie, que son indifférence pour les questions de liberté, de nationalité, de droit politique, tiennent avant tout à ce manque de développement subjectif, de mouvement rationnel que je viens d'indiquer.

Les masses, en Italie, sont restées surtout après la réforme, après la révolution religieuse du XVIe siècle dans un état logiquement rétrograde. L'esprit de l'humanité qui a trouvé en Europe un champ approprié à son action, le foyer de sa force et de sa vie, a atteint ses développements nouveaux, ses manifestations progressives, sous une forme que l'Italie n'a pu représenter, à cause précisément de sa civilisation passée, à cause de cette supériorité purement extérieure et individuelle qui, dans l'ordre des sentiments et de l'imagination, de la poésie et de la foi, fit de ce grand peuple, au moyen âge, le peuple initiateur de la chrétienté et de la civilisation universelle.

Les nations romanes, et surtout l'Italie en tant qu'héritière légitime, fille aînée du monde romain, de la société latine, a été par sa vocation ethnographique, par les influences historiques qui l'ont dominée, nécessairement conduite à exprimer et représenter dans l'ordre logique et historique de la civilisation chrétienne, un des termes généraux de la méthode rationnelle de l'esprit, le principe positif de la forme syllogistique, de la forme absolue, de la méthode logique de la pensée en général.

L'histoire, je le répète encore, n'est que la lutte réelle, vivante, des deux grands termes du syllogisme humain. Cette lutte se manifeste par la contradiction des deux forces opposées, du principe positif et du principe négatif. De cette contradiction doit ressortir plus tard, lorsque l'action nécessaire de ces deux forces sera épuisée par leur action même, l'œuvre dialectique de la civilisation

future de l'humanité nouvelle. En un mot, c'est de cet antagonisme représenté visiblement par l'histoire moderne, par la société européenne, que sortira, tôt ou tard, la véritable société chrétienne, et que le véritable ordre dialectique régnera dans le monde.

La réforme, par conséquent, ne pouvait être un mouvement absolu de l'action logique de l'esprit moderne. Elle n'est, elle n'a été autre chose que la manifestation, la démonstration populaire de ce mouvement contradictoire, que la société catholique au moyen âge contenait sans le comprendre. Elle devait donc être aussi un mouvement négatif et historiquement contradictoire. Car elle devait révéler la conscience de l'intériorité subjective, revendiquer les droits de l'esprit, et proclamer la liberté de la pensée en combattant tous les principes, tous les droits précédents de la pensée et de l'esprit.

L'Italie devait condamner nécessairement cette libre révélation, cette réaction logique et historique. L'Église et le pape, en excommuniant Luther, décrétèrent l'éternelle immobilité de l'esprit italien. La nation subit alors, passivement, l'influence de la cour de Rome et de l'esprit papal. Il y eut une certaine réaction individuelle, un certain mouvement d'opposition vague et incomplet, mais aucun sentiment, aucune opinion réellement forte, réellement nationale, ne surgit alors pour revendiquer, contre l'arrêt fatal de la cour de Rome, les droits de la pensée, de la liberté et du progrès. C'est que l'esprit vital de la nation, à cette époque, n'existait plus ; c'est que tous ces peuples divisés, asservis à différents pouvoirs despotiques, sans lumières et sans force, étaient, par leur nature, par leur intelligence, tout à fait incapables de comprendre l'esprit de leur siècle. Si le peuple italien avait eu le sentiment du progrès, du droit moderne, de la civilisation future, il aurait probablement accepté la révolution religieuse qui s'était opérée dans une grande partie de l'Europe. Mais, au contraire, l'esprit populaire en Italie, d'accord avec l'autorité du pape, avec l'égoïsme aristocratique de ses seigneurs, de ses tyrans, la repoussa, non-seulement comme une hérésie, mais encore

comme une manifestation hostile à l'indépendance et à la grandeur de la patrie. Et certes, au point de vue purement historique, exclusivement national, je ne condamnerai pas en cela le peuple italien.

La réformé, tout en émancipant peut-être l'esprit de la nation, aurait abâtardi ensuite le caractère du peuple, et en dénationalisant la vie italienne, aurait soumis inévitablement le pays entier à la prédominance directe et matérielle d'un pouvoir et d'une force étrangère.

Il est incontestable que si le pape, soutenu par l'empereur, n'avait pas triomphé; si la réforme avait été embrassée par les nations romanes; si l'Italie, la France, l'Espagne avaient suivi le mouvement germanique, la civilisation de l'Europe aurait infailliblement péri; car, remarquez-le bien, la civilisation de l'Europe, le développement de la société moderne, ne pouvait résulter graduellement, logiquement, progressivement, que de l'antagonisme des deux forces, des deux principes dialectiques opposés, du principe positif et du principe négatif. Si l'un d'eux avait acquis intempestivement une prépondérance absorbante sur l'autre, ce qui n'est guère à supposer, l'harmonie des forces discordantes aurait cessé aussitôt pour donner lieu à une monotonie barbare. En effet, la mission de l'humanité, dans l'histoire, c'est de parvenir, guidée par les lois subjectives et objectives de l'esprit et du monde, à développer, par le conflit des éléments, des forces contradictoires, son existence harmonique, et créer ainsi par l'idée, par la civilisation universelle, l'unité finale de l'histoire même, la réalisation absolue des destinées et des droits évangéliques.

Or, l'Italie, l'Église et les princes restés fidèles à la foi romaine, au droit de la vieille Europe, en combattant la révolution protestante, servirent aussi bien, quoique dans un but opposé, la cause de la civilisation et du progrès que les réformateurs et les souverains qui l'embrassèrent, et qui, par leurs armes et leur pouvoir, la firent prévaloir dans leur pays.

Ceux qui ne comprennent pas l'importance, la nécessité de cet antagonisme religieux et historique, sont in-

capables, selon moi, de servir légitimement la cause de leur pays et de la civilisation moderne. Déclamer d'une manière générale et absolue, par des écrits sérieux et longuement médités, contre Rome ou contre le protestantisme, contre la liberté moderne ou contre le vieil absolutisme catholique et impérial, c'est faire preuve sans doute de passions très-vives, d'esprit et d'éloquence, mais nullement de modération philosophique et chrétienne, ni de patriotisme éclairé.

Rome a été, j'en conviens, la cause rationnelle et historique de la décadence, de la division, de l'asservissement complet de l'Italie. Mais sans l'Église, sans les papes liés au pouvoir temporel, au droit païen des empereurs; sans notre sublime individualisme au moyen âge; sans ce sentiment profond, sans cette vive intuition de la vérité sous forme extérieure, sensible, qui était le fond même de la logique catholique, l'Italie n'aurait pu se placer au XIII[e] et au XV[e] siècle à la tête de la civilisation moderne; elle n'aurait pu exercer la souveraineté absolue dans le monde de l'art, et devenir l'expression universelle d'un principe complet de la vie moderne, le représentant suprême de la jeunesse morale et civile des peuples chrétiens.

Par conséquent, la nationalité, l'indépendance du peuple italien est un sacrifice transitoire, qui a été imposé par la Providence et rendu nécessaire par l'ordre naturel des choses, afin que le mouvement harmonique et progressif de la société européenne ne fût pas arrêté au milieu de son cours.

Il faut nécessairement que quelques nations descendent de cette hauteur qu'elles ont occupée pendant longtemps, lorsque d'autres s'élèvent à leur tour pour marcher avec de nouvelles forces à la conquête de la pensée et de la civilisation du monde. Si tous les peuples de l'Europe avaient pu être à la fois et dans tous les temps de grands peuples, toute société, toute civilisation, toute existence régulière et progressive dans le monde, auraient été logiquement et matériellement impossibles. Il faut qu'il y ait dans la société des peuples en même

temps que dans celle des individus, des grands et des petits, des forts et des faibles. Tant que la lutte des deux principes contradictoires sera nécessaire à la vie du monde, les grandes puissances ne pourront jouer leur rôle providentiel dans la société des peuples, qu'en exerçant une juste prépondérance sur les petits États, sur les nations secondaires; car le but de l'histoire et de la civilisation chrétienne n'est pas de faire ressortir l'existence d'un peuple particulier en vue exclusivement de sa propre grandeur, de son égoïsme national. La grandeur d'un peuple n'est légitime aux yeux de la logique absolue de l'esprit du monde qu'en raison de l'idée et de l'action que ce peuple a le pouvoir d'imposer à la vie et à la moralité universelle.

Lorsque par l'action du temps, tous les développements, toutes les réformes, toutes les révolutions logiques et historiques seront accomplis dans le monde, les résultats du mouvement dialectique se montreront réalisés dans l'existence de tous les peuples. Alors seulement l'antagonisme des deux principes pourra cesser; la liberté des individus, l'égalité des peuples, l'unité morale et sociale de l'humanité deviendront alors un fait réel, une action vivante. Mais ce fait, cette action, cette grande conquête de l'humanité future ne pourra s'accomplir qu'en rendant superflue et inutile la prépondérance nationale d'un peuple sur l'autre. La vie extérieure, la vie civile, la vie politique telle que nous la voyons, que nous la comprenons de nos jours, sera complètement effacée par le perfectionnement de la civilisation générale. L'unité du monde à venir devra donc être nécessairement la négation de toute prépondérance historique, de toute civilisation spéciale, de toute forme particulière de l'existence du monde.

Je reviendrai plus tard peut-être sur cette grande question.

En attendant, de ce que l'Italie a été jusqu'ici absolument, radicalement opposée à la civilisation moderne proprement dite, au protestantisme, à la liberté de la pensée, et à la liberté démocratique qui en découle, gar-

dons-nous bien de conclure que par ce fait même elle ne doit pas, tout en suivant ses penchants et sa mission, tout en gardant dans une certaine mesure les principes constitutifs de sa vie nationale et historique, faire tous les efforts possibles pour entrer tôt ou tard dans la carrière du progrès politique et social de notre époque.

Je termine la première partie de cet ouvrage en faisant des vœux pour que mon pays puisse, malgré mes convictions bien arrêtées, vaincre des difficultés, des obstacles, qui, bien que très-grands, ne sont pas cependant insurmontables, et parvenir ainsi graduellement, par tous les moyens qui seront jugés indispensables et réellement utiles, à l'amélioration de ses destinées. Ce serait toujours un grand pas de fait, si l'on pouvait parvenir, faute de mieux pour le moment, à mettre d'accord les croyances catholiques et les institutions monarchiques avec la liberté de conscience, la liberté de discussion et les institutions populaires progressives de l'Europe libérale et démocratique. Mais, c'est précisément sur ce point là que mes vœux les plus ardents, que mes plus patriotiques espérances, rencontrent dans la réalité matérielle des faits, dans les lumières de la raison et de la science, le plus triste, le plus cruel démenti.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'ITALIE ET L'EUROPE AUX DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES.

Après avoir exposé de la manière la plus abrégée et la plus générale, quelle est l'idée dominante, la signification logique, le véritable caractère intellectuel, moral et politique de la liberté et de la civilisation moderne, de l'Italie et de l'Europe au moyen âge; après avoir parcouru rapidement les phases les plus glorieuses de la mission religieuse et civile de la papauté et de l'Église; après avoir démontré quelle a été la cause, l'origine, le principe logique, nécessaire de notre grandeur passée et de notre décadence actuelle, j'essayerai d'esquisser d'abord, dans cette seconde partie, la physionomie morale et politique de cette époque de corruption et de décadence, considérée avec raison comme une des périodes les plus malheureuses de notre histoire civile. Ensuite, je passerai en revue les idées, les actes, les efforts de ces hommes, de ces partis, qui, à des époques différentes, ont tenté soit pas des moyens moraux et pacifiques, soit par la propagande révolutionnaire et les insurrections armées, de délivrer la patrie du joug étranger, et de la rattacher, par des voies nouvelles, à la civilisation vivante de ce siècle, au mouvement scientifique et libéral de la France et de l'Europe. Je tâcherai enfin, dans les derniers chapitres, de déterminer exactement le rôle de l'Autriche, de la papauté et des différents gouvernements italiens, vis-à-vis des destinées futures de la Péninsule, et du mouvement général et progressif de la liberté et de la civilisation européenne.

Jusqu'à la chute de la république de Florence, et, même jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, Rome, la papauté, l'Italie eurent leur part dans les agitations, dans les luttes morales et politiques de l'Europe. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur l'histoire. Nous voyons, en effet, dans le cours du XVI[e] siècle, plusieurs papes se mêler successivement aux plus graves intérêts de la politique européenne. Paul IV, d'accord avec la France, enlevait à l'Espagne le royaume de Naples; Grégoire XIII ratifiait la ligue catholique en France : plus tard, Grégoire XIV y envoyait une armée pour écraser Henri IV.

L'œuvre de la Réforme n'avait pas encore porté ses fruits; le principe de la monarchie pure ne s'était pas développé entièrement; il n'avait pu donner le dernier coup à la puissance politique des papes. Comme j'ai déjà eu lieu de le dire, la Réforme et la monarchie pure sont la manifestation religieuse et politique de cet esprit nouveau qui a sapé par la base l'autorité morale et civile des papes, et jeté historiquement l'Italie en dehors du mouvement progressif et véritablement civilisateur de l'Europe moderne.

Assurément le manque d'instincts, de principes progressifs et peut-être aussi de cette vigoureuse activité, si nécessaire aux grandes luttes politiques, que le peuple italien avait en partie épuisée dans cette existence passionnée, bouillante, orageuse des républiques au moyen âge, rendit peu à peu inévitable sa décadence et l'oppression étrangère qui s'ensuivit. Quoi qu'il en soit, le fait est qu'au XVI[e] siècle, l'Italie avait perdu toutes ses anciennes libertés, et que la papauté, affaiblie par la Réforme, attaquée par la réaction scientifique et philosophique, qui se faisait sentir partout à cette époque, tomba plus tard, après les guerres de la Fronde, et surtout sous Louis XIV, dans le plus profond abaissement. Elle garda, il est vrai, malgré sa déchéance politique, une certaine considération morale; certains peuples vénérèrent toujours dans les papes l'image auguste du vicaire de Jésus-Christ; mais cette suprématie universelle

dans l'ordre de la foi et de la science, dans les destinées civiles des rois et des peuples, à dater de cette époque, la papauté, Rome, l'Italie, la perdirent à jamais. Le protestantisme avait proclamé, à la face des rois et des peuples, que les doctrines, que l'infaillibilité de l'Église et du pape n'étaient qu'un mensonge moral et politique; qu'elles étaient radicalement hostiles aux progrès de la raison, de la liberté, de la science, de la civilisation des peuples; de plus, qu'elles étaient en contradiction avec le christianisme, avec l'Évangile même.

Par là plusieurs peuples, plusieurs souverains se séparaient de l'autorité romaine, et, au nom de l'Évangile, de la liberté de conscience, des droits de l'État, se mettaient à la tête d'une nouvelle doctrine religieuse et politique, d'un nouveau droit européen. La royauté se déclarait en même temps souveraine absolue dans l'ordre des croyances, comme dans celui des intérêts temporels. Elle disait : *l'État, c'est moi.*

L'Italie avait ouvert les portes à Charles-Quint. Milan, Naples, la Sicile, la Sardaigne étaient tombées, par le traité de Câteau-Cambrésis (1559), sous le joug austro-espagnol.

L'empereur, au nom toujours du Saint Empire romain, avait su faire valoir ainsi ses droits de roi d'Italie. De petits tyrans, vassaux de la puissance impériale, exerçaient, dans leurs principautés, un pouvoir inique, destructeur de toute vie intellectuelle et morale, de tout sentiment patriotique, de toute dignité humaine. La corruption la plus dégradante, sous des apparences assez polies, à demi cachée derrière les merveilles de l'art, et les mœurs élégantes de la vie italienne à cette époque, jetait cette illustre race dans la démoralisation sociale la plus complète.

Il est inutile de revenir sur des faits trop connus. Je me garderai bien de répéter, sur la corruption des esprits, sur la dépravation des mœurs en Italie, au XVIIe siècle, ce que des philosophes et des publicistes italiens et étrangers ont dit et écrit tant de fois, non sans exagération peut-être. Mais à coup sûr, il est

impossible de se dissimuler tout ce que le XVIIe siècle, ce honteux *seicento*, renfermait de perversité intellectuelle, de bassesse morale, de viles et farouches passions; il est bon de rappeler ce qu'étaient ces cours lâches et hypocrites où, au milieu de palais superbes, de tant de merveilles de la richesse et de l'art, au milieu des chefs-d'œuvre de Raphaël et de Cellini, on se livrait tour à tour aux suprêmes délices de l'amour le plus idéal, et à la volupté barbare du meurtre et de l'inceste.

Cette ardeur passionnée, cette séve brûlante de la nature italienne, cet individualisme tout-puissant qui avaient produit les héros et les martyrs des républiques, les apôtres de la foi, de l'art, de la poésie modernes, Hildebrand, Dante, Giotto, Savonarola, Ferruccio, Michel-Ange, n'étaient pas encore éteints complètement, à cette époque servile et lâchement égoïste que je viens de signaler. Je dirai plus : les Borgia, les Farnesi, les Médicis, les Gonzague, n'étaient pas des hommes sans force, sans génie, sans grandeur; ils n'étaient pas sans foi, sans poésie, ces tyrans, à la fois vils et magnanimes, ces hommes à passions violentes et brutales, mais en même temps pleins de goût, de talent et d'esprit.

Il est presque impossible de pouvoir s'imaginer aujourd'hui ce qu'était en réalité la société, la vie italienne à cette époque; il est impossible de pouvoir saisir les variétés, les contradictions, les nuances les plus opposées de ce siècle de transition et de décadence. Le génie, l'âme du moyen âge vivaient encore, mais avilis, dégradés au milieu d'une existence molle et sensuelle, vide de toute activité publique, de toute grandeur morale. Ce principe de désorganisation, de décomposition qui avait empêché les républiques de résister à l'étranger, de se confédérer, de s'unir dans une pensée de nationalité et d'indépendance; ce principe qui avait fait de la papauté un instrument du vieil absolutisme impérial, un instrument de division et de discorde au sein même de la vie italienne; ce principe, dis-je, qui avait dominé le moyen âge tout entier, mélange informe de l'idée chrétienne, de la moralité évangélique et de la morte doctrine du droit

et des institutions du paganisme, se reproduisait au XVIIe siècle, en Italie, dans ses conséquences les plus extrêmes, dans ses résultats les plus dissolvants.

En effet, le sens intime, les traits caractéristiques, la formule générale de la société italienne, de la vie des princes, comme de celle des peuples, à cette époque, se résume dans un machiavélisme bâtard, réduit à un mode d'action fort restreint, à un ordre d'activité sociale dépourvue de toute force logique, de tout élément progressif. Le XVIIe siècle, le *seicento*, n'est que le corollaire de la société du moyen âge, moins la foi, le patriotisme et l'ardeur d'une lutte héroïque, guidée et entretenue par les nobles et généreuses illusions d'une indépendance, d'une liberté chimériques.

Toutefois, malgré l'avilissement, la corruption des esprits et des caractères, malgré les vices et les crimes d'une époque sans foi et sans idées, soumise à la domination la plus directe de l'étranger; au milieu de la désorganisation morale et civile la plus profonde, pendant que toute grande et libre pensée semblait à jamais proscrite du sol italien; que le machiavélisme de l'esprit et le cynisme du cœur avaient envahi la société tout entière; pendant que l'existence individuelle de chacun renonçant à tout sentiment, à tout intérêt public, s'absorbait entièrement dans la recherche des plaisirs les plus honteux, et que toute cette énergie passionnée de l'âme et de la pensée italienne végétait stupidement dans l'idolâtrie des passions et dans le délire des appétits sensuels; alors, des novateurs hardis, Bruno, Campanella, Galilée élevèrent leurs voix contre les mœurs du clergé, contre la doctrine et l'autorité de l'Église. Ces différents génies vinrent représenter, dans la philosophie de l'esprit et dans la philosophie de la nature, l'initiative des temps nouveaux, cette réaction progressive et nécessaire qui marquait, dans l'ordre des transformations logiques de l'esprit humain en général, l'expression démonstrative de la pensée sophistique, de l'action contradictoire, qui dominaient l'intelligence et la vie des peuples au moyen âge.

L'Église, en effet, fidèle à sa doctrine et à ses principes, proscrivit, emprisonna, tortura, brûla ces illustres génies, ces libres penseurs. Elle confirma par le martyre de ces nouveaux apôtres de la liberté, de la vérité, de la science, l'arrêt fatal de sa déchéance. Elle se déclara par là l'adversaire implacable de la liberté de la pensée et de la liberté de la science; elle se montra le pouvoir le plus hostile aux progrès de la raison, de la vérité dans le monde; elle scella du sang de ces Socrates chrétiens son pacte éternel avec la force et le despotisme des temps barbares, avec les idées et les droits du monde païen; l'Église, enfin, par ses persécutions injustes contre le libre développement de l'esprit et de la raison parmi les hommes, renia alors la saintété de son origine, l'auguste sacerdoce de sa divine mission sur la terre.

Sans doute, l'esprit et le droit du moyen âge avaient fait leur temps. L'Italie était vaincue, bien plus que par les armes et la prépondérance de la politique étrangère, par cette révolution morale et civile que la Réforme, que l'esprit d'investigation et d'examen venaient d'effectuer dans le mouvement général des idées et des intérêts du monde moderne.

Je ne m'arrêterai pas à raconter les faits; ce n'est pas dans les luttes stériles du moyen âge, ni de cette période de décadence et de servitude, qui marque, dans les destinées du peuple italien, le dépérissement total de la nation, l'avilissement le plus complet des individus, que nous pourrons puiser des enseignements utiles pour l'avenir de la patrie et pour la civilisation de l'Europe.

Le moyen âge tout entier est, sans doute, un tableau vivement coloré de l'histoire, où les événements particuliers, les luttes locales et individuelles des peuples paraissent sous un aspect dramatique et singulièrement pittoresque; c'est une source intarissable pour l'imagination du poëte et de l'artiste : mais le philosophe, le savant ne peut recueillir de cette civilisation forcée et contradictoire, de cet amas de faits dépourvus le plus

souvent de signification logique, de valeur morale, aucun aliment propre à nourrir et féconder sa pensée.

C'est un défaut très-grand, ce me semble, de la littérature italienne en général, que de puiser constamment dans les siècles passés, et surtout dans le moyen âge, les sujets propres à provoquer l'inspiration du poëte et la verve pittoresque de l'historien. Toutefois, ce qui peut être excusable et même bon pour la poésie et pour l'histoire narrative, telle que les Grecs, les Romains, et les écrivains du xive et du xvie siècle leurs imitateurs pouvaient seuls la faire, ne vaut absolument rien pour la poésie et l'histoire de notre époque.

De nos jours, la pensée a subi une transformation complète. Elle a quitté le joug de la forme plastique et représentative; elle a dû revêtir la forme pure de sa subjectivité intérieure; elle n'est plus, elle ne peut plus être le reflet, le miroir du monde sensible, ni l'écho banal d'une doctrine empirique condamnée à jamais. La pensée moderne, et c'est là sa grandeur, sa force, sa supériorité réelle, sa valeur absolue, trouve la raison de son existence, de sa forme, en elle-même : sa puissance logique et morale est donc nécessairement indépendante de tout effet artistique, de tout prestige oratoire. Elle est, en un mot, l'organe logique de l'idée pure, en tant que détermination abstraite de la vérité universelle et absolue, c'est-à-dire de la science.

Le moyen âge a été complètement en dehors de cette force subjective et infinie, de ce mouvement logique que je viens de décrire; il a été, à proprement parler, étranger à la conception scientifique de la pensée en général. Même en Italie, même dans ces républiques où la spontanéité et l'énergie individuelles ont produit des œuvres merveilleuses et bâti des monuments éternels dans le monde de l'imagination et de la foi, dans le monde de la religion et de l'art, le moyen âge n'a été et n'a pu être que la continuation du mouvement logique et politique de l'antiquité, un mélange informe de civilisation morale et de barbarie civile, incapable d'aboutir à un résultat d'ordre et de progrès véritable. C'était, du

reste, le résultat nécessaire de cette alliance monstrueuse où on voyait le droit à demi barbare des sociétés païennes servir d'enveloppe historique, d'expression sociale à la croyance et au droit de l'Évangile. Le catholicisme, l'Église, la papauté sont ainsi, et j'ai déjà eu lieu de le démontrer, les représentants logiques et historiques de cet antagonisme moral, de cette contradiction religieuse et civile que le moyen âge avait consacrés.

Or, tout ce que le génie italien sut exécuter alors dans le domaine de l'art et de la vie pratique; tout ce que ces populations, fidèles aux instincts de leur race et à la nature de leur esprit, ont produit dans l'ordre de la pensée plastique et objective, le génie de la race germanique l'a fait, dans les temps modernes, dans l'ordre opposé de la pensée intérieure, de la spéculation pure de l'esprit. Ces deux génies destinés à se mêler tôt ou tard ensemble, à produire sous toutes leurs différentes formes les principes et les institutions de la civilisation absolue, de la société européenne, devaient nécessairement contenir et représenter dans leur caractère particulier, dans leur action isolée, l'opposition contradictoire des deux principes. Tant que le mouvement de l'action exclusive de ces principes mêmes n'a pu trouver son accord, son milieu dialectique dans un peuple qui fût capable de réunir à la fois, par la nature de sa race, par la position géographique du pays et par son génie national, les éléments opposés des deux races, des deux principes, l'accord logique, la réconciliation dialectique du passé et de l'avenir, du monde païen et du monde chrétien, ne pouvait se faire jour dans l'histoire.

C'est ainsi que le XVIIe siècle et une grande partie du XVIIIe ont été pour l'Italie, qui avait épuisé son action prépondérante dans l'histoire du moyen âge, une période de servitude et d'imitation. Elle ne pouvait continuer la lutte du passé; et d'ailleurs, elle n'avait, dans ses institutions, dans sa vie nationale, dans sa constitution politique, aucun des moyens nécessaires pour prendre

l'initiative des progrès intellectuels et civils dont l'Europe moderne avait besoin. L'esprit et le mouvement européen s'est donc produit, il a marché en avant, malgré nous, malgré la résistance et l'opposition de l'Italie.

Nous voyons cependant des individualités merveilleuses surgir comme par miracle de cette sentine de vices et de corruption intellectuelle et sociale. Des savants, des philosophes, des érudits, doués d'un grand talent et d'un grand caractère, attestaient encore la grandeur, la fécondité inépuisable du génie italien, mais la plupart négligés, incompris, restaient nécessairement au-dessous de leur vocation, de leur destinée. C'est au milieu de cette société incohérente, dégradée, dépourvue de tout élément de force et de vie nationale, entièrement asservie au despotisme étranger, qu'un esprit élevé, original, le célèbre et malheureux Vico, Napolitain, posait les premiers fondements de la science de l'histoire. Inconnu de ses contemporains, son nom n'est devenu célèbre en Italie que lorsque des penseurs français et allemands ont su, par d'excellentes traductions, rendre populaires en Europe le nom et les écrits de cet érudit, de ce penseur éminent.

Je ne rappellerai pas ici les noms de ces capitaines illustres qui fuyaient l'Italie et allaient forcément s'enrôler au service des puissances étrangères; leurs pas se dirigeaient naturellement vers ces pays où un souffle de vie progressive, où l'ardeur des grandes ambitions civiles n'étaient pas tout à fait éteints. Nous avons vu en effet Montécuccoli à la solde de l'Autriche, le prince Eugène de Savoie combattre sous les drapeaux des puissances confédérées contre Louis XIV; c'était un triste et cruel témoignage de la corruption, de l'abaissement, de la servitude intellectuelle et politique de leur patrie.

L'Espagne, après l'Italie, eut la suprématie morale et politique en Europe; mais son règne fut de courte durée. La découverte de l'Amérique, qui fut aussi l'œuvre d'un grand esprit italien, avait été une des causes principales de sa prépondérance sur la civilisation européenne; mais le génie espagnol, très-propre à continuer l'œuvre

du génie italien, très-propre à exprimer et à représenter le mouvement passionné de l'imagination et de la foi dans une sphère d'action plus pratique et plus matérielle; le génie espagnol, porté naturellement aux entreprises chevaleresques, aux courses aventureuses, aux expéditions, aux voyages maritimes, était sans doute prédestiné par la Providence à remplir ce rôle de transition qui lui était assigné.

Assurément l'Espagne parvint la première à conquérir l'Amérique; mais elle ne sut pas utiliser le fruit de ses conquêtes. Sa prépondérance devait être vaincue par d'autres nations mieux faites pour résumer en elles-mêmes, dans un ordre plus positif et plus étendu, l'activité progressive du mouvement européen.

C'est principalement sous Louis XIV que la France, forte et unie, donne au mouvement de l'Europe une impulsion réellement progressive; c'est elle qui pousse la première l'action historique des peuples vers l'œuvre conciliatrice de la civilisation moderne.

Quand il s'agit de résoudre un grand problème historique, de découvrir le secret de la suprématie morale et politique d'une nation dans le monde, il est indispensable de remonter à l'origine, à la source légitime de toute force, de toute supériorité réelle, je veux dire à la nature.

Pour se faire une idée exacte et positive de la mission de la France, de la valeur du génie français, il faut tenir compte principalement de plusieurs faits essentiels : d'abord les éléments de la race, la position géographique du pays et le caractère de la langue. L'ethnographie, la géographie et la linguistique, forment par conséquent la base de la science politique et de la philosophie de l'histoire. C'est en tenant compte de ces diverses influences qu'on pourra parvenir à comprendre, sans préjugés et sans passions, comment et pourquoi une nation, un peuple arrive, à une époque donnée, à s'emparer légitimement des forces prépondérantes de la pensée et de l'action de l'humanité tout entière.

Au siècle de Louis XIV, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, sont dominés par l'influence directe ou indirecte de l'étranger. Nous voyons l'Angleterre paralyser l'activité indépendante du Portugal. L'Espagne, parvenue au dernier degré de faiblesse, s'affermit dans une position secondaire par l'avénement de la nouvelle dynastie des Bourbons. L'Italie, moins directement dominée par l'Espagne, est livrée tour à tour à l'influence et aux prétentions de la France et de l'Autriche. La lutte se termine ensuite, comme chacun sait, par faire de l'empereur le maître d'une grande partie de la Péninsule, et par soumettre la politique italienne à l'action prépondérante du cabinet de Vienne.

La guerre de la succession au trône d'Espagne amena sur la scène européenne un nouvel État italien, le Piémont. C'est à cette époque que la maison de Savoie s'élève et marche à cette hauteur qui en fait de nos jours la première et la plus forte puissance de la Péninsule. Mais toute cette activité, tout ce grand mouvement aux XVIIe et XVIIIe siècles, ne changea nullement les destinées de la nation, n'empêcha pas que l'Autriche ne restât maîtresse absolue de la politique des États italiens. Un commencement de centralisation, d'unité, s'opéra alors, il est vrai, au milieu des débris des villes libres, des républiques italiennes, anéanties par les divisions et les guerres intestines, et aussi par une nécessité historique du mouvement européen; on organisa, sur une base nouvelle, les différents États de l'Italie; on assura le trône à plusieurs petits souverains, mais la nation, les peuples restèrent dans la même situation, dans cette même corruption, dans cet avilissement moral et civil qui était la conséquence des conditions rétrogrades de la pensée et de l'âme italienne, du manque absolu de liberté religieuse, d'indépendance et de liberté politique.

L'Europe marchait donc, sans et malgré l'Italie, vers l'accomplissement réel et définitif des destinées nouvelles de la pensée, de la science et de la civilisation du monde. Bacon et Descartes, l'un dans la sphère du

fini, de l'expérience, l'autre dans la spéculation métaphysique de l'esprit, dans la science de l'infini, de la pensée, posèrent en effet les principes absolus des théories spéciales et des lois générales de la pensée et de la science moderne. Ces deux puissants génies ont initié, logiquement parlant, l'ère scientifique, démocratique, évangélique de la société européenne.

Depuis Louis XIV, la France est sans doute la nation qui a le plus efficacement contribué à l'œuvre civilisatrice des temps modernes, qui a pris une part tout à fait prépondérante dans les destinées intellectuelles et politiques de l'Europe entière. C'est l'esprit français, c'est la société française qui a créé la formule dialectique de l'unité européenne, qui a résumé en elle seule les deux éléments, les deux principes généraux de l'histoire, le principe positif et le principe négatif, l'élément roman et l'élément germanique, l'idée et l'action, la spéculation et la pratique, la science et l'art. Le peuple français, au milieu des défauts et des imperfections inhérents à chaque race, à chaque peuple, paraît le plus propre à réaliser, à faire passer dans l'action sociale et politique des peuples l'unité idéale et absolue du principe et du droit chrétien, à soumettre l'intériorité pure de la pensée à une forme pratique, à un ordre d'institutions politiques et sociales capables de s'adapter, sans trop d'efforts, aux exigences opposées des différentes nations chrétiennes. Et je suis d'autant plus persuadé de cette vérité, que si on jette par hasard les yeux sur l'Europe, il est impossible de rencontrer un seul pays depuis les États du pape jusqu'à l'empire turc, où n'ait pénétré, soit dans les idées, soit dans la législation, soit dans les mœurs, un certain fonds d'esprit français, de civilisation française.

Il est donc incontestable que la société française, que l'esprit de la France, représentent la forme civilisatrice la plus propre à réunir et concilier les contradictions historiques les plus opposées, et amener par là l'Europe entière à un commencement de fusion morale et politique basée sur un fonds commun de principes logiques

et sociaux. Ce fonds commun, c'est le christianisme; c'est de l'Évangile que dérivent les principes de l'égalité, de la liberté, de la fraternité des individus et des peuples, d'où est né, plus tard, dans l'ordre logique et historique des temps modernes, le droit révolutionnaire, le droit français, le droit européen.

Les caractères de cette race où les deux éléments, roman et germain, se sont mêlés à l'élément celtique, et ont produit la fusion la mieux répartie, la plus harmonique des instincts et des caractères opposés; la position géographique du pays, qui n'ayant pas de grandes montagnes qui en séparent à l'intérieur les différentes parties, est la plus propre à l'unité et à la centralisation administrative et politique; le génie de la langue dans laquelle les idiomes latin et germain sont mêlés et combinés avec l'idiome primitif, avec la langue indigène, de manière à ne pas altérer les traits distinctifs de la race gauloise, et à ne pas confondre ni supprimer l'expression caractéristique des deux éléments étrangers, ont fait de la langue et de la nation française, de l'esprit, de la littérature, des mœurs de ce peuple, l'instrument le plus universel, le plus populaire de la pensée moderne, du mouvement scientifique absolu de la société, de la civilisation européenne. Je dirai même que les défauts qu'on reproche à l'esprit et au caractère des Français en général, sont des défauts bien facilement tolérables, quand on songe aux bons résultats qui en sont dérivés dans l'intérêt de tous les autres peuples de l'Europe et du monde entier. Le manque de génie spéculatif et idéal, la vanité, l'inconstance, la mobilité, défauts qu'en a exagérés toujours et reprochés trop souvent à la nation française, ont, quoi qu'on en dise, contribué peut-être à rendre ce peuple un des peuples les plus braves, les plus pratiques, les plus entreprenants du monde. Les défauts originaires et caractéristiques des peuples sont quelquefois aussi nécessaires à leur grandeur et à leur puissance que les plus belles qualités et les plus hautes vertus; et comme celles-ci ne se rencontrent jamais parmi les hommes sans les

autres, il serait donc injuste de vouloir prétendre qu'une nation quelconque soit sans défauts. Contentons-nous de rechercher quel est le peuple qui, par ses vices aussi bien que par ses vertus, a été le plus propre à réaliser les progrès de la raison, de la vérité, du bon droit, dans l'histoire. C'est alors que chaque nation pourra se juger elle-même peut-être avec plus de justice; et que les vieux préjugés, les haines et les antipathies rétrogrades et antichrétiennes d'une nation contre l'autre, s'évanouiront promptement.

Quant à moi, je m'honore de le déclarer hautement, je nourris un profond mépris pour ces déclamations banales, pour cette rhétorique passionnée, pour cette flagornerie hypocrite qui tendent sans cesse à dénigrer bassement, ou à flatter outre mesure les défauts et les qualités d'un peuple, d'un pays quel qu'il soit.

Des patriotes sincères, des hommes de talent se sont imaginé parfois rendre, par ces moyens, de nobles services à leur patrie et à la civilisation des peuples; tandis que ce sont les vieilles animosités barbares, les vieux préjugés païens qu'on réhabilite le plus souvent au nom du christianisme, de la liberté et de l'égalité philosophique et politique.

Dans le siècle où nous vivons, les vices et les vertus des nations civilisées sont solidaires. L'existence nationale de chaque peuple est liée intimement à l'existence de tous les peuples européens. Nous nous connaissons tous trop bien aujourd'hui pour nous flatter ou nous calomnier de bonne foi; et la France, la France révolutionnaire, la France du XIXe siècle, ce serait absurde de vouloir le nier, est la nation qui a contribué le plus à la propagation des idées, des intérêts européens; c'est elle qui a développé l'accord dialectique entre le monde des idées et le monde des faits, entre la philosophie et la civilisation, entre la science et la vie privée et publique des peuples modernes. C'est justement parce que la France s'est trouvée naturellement et historiquement contenir et résumer dans son unité nationale la multiplicité et la variété européenne, qu'elle

est, et doit être, historiquement parlant, l'expression la plus vraie, la plus avancée, la plus complète de la fusion européenne, l'organe providentiel de l'unité scientifique et absolue de la civilisation définitive du monde.

Or, déplacez la France, ôtez-lui sa mobilité, son inconstance caractéristique, cet instinct irrésistible de changement, de progrès, ce sentiment inné de l'investigation, de la critique, de l'analyse, dans l'ordre des droits et des intérêts publics, qui dégénère parfois, il est vrai, en esprit de désordre et d'anarchie, qui, parfois même, n'a pu détruire le mal que par le mal, et obtenir le triomphe d'une vérité, d'un droit qu'à travers mille erreurs et mille injustices; ôtez, dis-je, à la France, ces instincts, ce sentiment, ce caractère, cette vocation; retranchez cette grande et redoutable nation de la carte politique du monde — et au lieu de cette imposante unité européenne basée sur l'accord naturel, logique et historique de tant de forces multiples et contradictoires, vous n'aurez plus devant vous qu'un corps mutilé, qu'une agrégation de parties sans lien, sans but, sans vie et sans raison. En un mot, sans l'esprit, sans le génie de la France, le passé, le présent, l'avenir, l'histoire, la science, la civilisation de l'Europe ne seraient pas justifiés.

Je ne répéterai pas maintenant tout ce qui a été dit avec une justesse de raisonnement et une finesse d'esprit fort remarquables, par d'autres écrivains avant moi, sur le caractère individuel et national de ce grand peuple. Le fait est que tous ont dit avec raison que les Français sont le peuple le mieux fait pour comprendre et réaliser les plus hauts perfectionnements de la vie politique et sociale la plus avancée. Je suis intimement convaincu que la société française, par les raisons que j'ai déjà exposées, est de nos jours la société la plus civilisée de l'Europe. Il y a plus : la France est le pays démocratique par excellence; c'est la nation qui possède au plus haut degré la véritable intelligence de la vie moderne, de la démocratie de notre époque, qui

réside avant tout dans la légalité et la liberté politique, comme droit de chacun, dans la fraternité morale et sociale, comme sentiment, devoir, religion universelle. Là où je vois les idées, les sentiments, les droits de tous le mieux respectés, le mieux garantis, le plus réellement pratiqués; là, je me dis, l'esprit du christianisme règne, et avec l'esprit du christianisme, le progrès, la paix, l'ordre, la justice, la force et la puissance réelle et légitime de notre siècle et des temps à venir.

Dès Louis XIV, nous voyons le mouvement de contradiction, le mouvement du principe négatif vis-à-vis de la société du moyen âge, de l'ancien droit, se développer en Europe, et parvenir plus tard à sa manifestation la plus éclatante, au jour mémorable de cet immense bouleversement politique et social en 1789. Et quand je dis mouvement et principe négatif, je veux dire démonstration réelle et historique du conflit, de la lutte entre le passé et l'avenir. Cette démonstration s'opère aussi bien par l'action dissolvante que par un pouvoir rénovateur et organisateur, quel qu'il soit. Louis XIV détruisit, il est vrai, beaucoup de choses, mais il en fonda aussi bien davantage. Par là il exerça, à proprement parler, une action révolutionnaire et organique à la fois; car le despotisme est une force révolutionnaire aussi bien que la rébellion et l'insurrection des peuples. Il fut donc le grand roi, je le répète, un roi révolutionnaire, un novateur hardi, qui, en sapant par la base les anciens droits et les vieilles institutions de la féodalité, en paralysant l'influence politique de la noblesse et du clergé, en proclamant l'égalité civile de tous ses sujets, en favorisant le mouvement de la pensée, des lettres et des sciences, en admettant avec beaucoup de tolérance la lutte animée des controverses religieuses, en agrandissant la France, en la rendant forte et puissante, au dedans et au dehors, par terre et sur mer, en développant la science des finances, de la diplomatie, de l'administration publique, de la richesse nationale; en encourageant l'industrie, le commerce,

en secondant les efforts de la bourgeoisie, en travaillant enfin à l'unité législative et politique de l'État, constitua, à proprement dire, la nation, et ouvrit ainsi la porte à tous les progrès, à toutes les conquêtes du XVIII[e] siècle et de la révolution.

Or, pendant que la France envahissait par les armes, par le commerce, par ses colonies, par sa littérature, par son esprit, par ses mœurs, le monde entier, quelle était alors la pensée, l'action de ce peuple divisé et esclave, courbé sous le joug de la superstition, de l'ignorance et du fanatisme le plus ridicule, le plus dégradant? Que faisait-elle alors cette Italie, séparée, par son anéantissement politique, par sa pauvreté intellectuelle et morale, du mouvement moderne de l'Europe, de la civilisation progressive du monde?

Je l'ai déjà dit, l'Italie épuisée, corrompue, esclave, traînait péniblement sa triste existence, livrée à toutes les ruses, à tous les artifices d'une politique sans idées et sans force, aux ressources extrêmes de l'individualisme le plus faible et le plus corrompu, s'agitant sans cesse entre l'amour et la haine, entre la superstition et l'incrédulité, entre l'inquisition des rois et des prêtres, et le cynique et plat égoïsme d'une société sans force morale, asservie à un état de choses transitoire et absurde, contenue dans sa dépravation et dans ses désordres par la peur et la faiblesse d'un côté, par une brutale et lâche tyrannie de l'autre.

Nul sentiment de nationalité, nul accord moral, nul désir d'indépendance et de dignité civile ne se faisait jour parmi ces peuples divers, séparés dans leurs intérêts et dans leurs affections par des divisions séculaires, par une profonde ignorance, par les passions les plus égoïstes, en proie aux luttes aveugles des rivalités et des haines personnelles et locales.

L'activité infatigable des républiques, la grandeur héroïque de ces beaux génies, de ces lutteurs intrépides de Pise, de Florence, de Milan, au moyen âge, étaient non-seulement éteintes, mais oubliées depuis longtemps par cette génération avilie, par cette postérité corrompue

dans la débauche des sens, dans le sommeil et dans l'apathie de l'esprit.

Les républiques de Venise, de Gênes, de Lucques, de Saint-Marin, végétaient dans la peur, opprimées par un patriciat de despotes qui avait su profiter de l'ignorance et de la faiblesse morale des masses, pour se maintenir dans ses odieux priviléges, et régner sur un peuple superstitieux et esclave par l'espionnage, la violence et les supplices.

L'Autriche était maîtresse des anciens duchés de Milan et de Mantoue. La monarchie piémontaise, basée sur le régime militaire et sur le système féodal, pesait de tout son poids sur une population encore grossière et superstitieuse, sans caractère national bien tranché, sans souvenirs, sans traditions patriotiques, courbée sous l'influence despotique et abrutissante des aristocrates et des moines. Le Piémont était assurément le pays qui ressemblait le moins aux autres parties de l'Italie. N'ayant joué aucun rôle actif dans la civilisation du moyen âge, il n'avait pu, soit à cause des instincts de sa population, soit par la nature même du pays, soit par d'autres influences extérieures, s'affranchir jusqu'alors des liens de la féodalité et de la domination cléricale. De là, point de civilisation un peu étendue en Piémont avant l'invasion des Français. Le droit aristocratique, le droit divin avaient étouffé tout germe d'institutions démocratiques dans cet État. Ainsi, la classe moyenne, fort restreinte, ne jouissait pas en Piémont de la plénitude des droits civils, tandis que le bas peuple était complètement asservi au joug féodal de ses seigneurs. Le seul principe de vie et de force qui caractérisait à cette époque la monarchie piémontaise, c'était le sentiment de son indépendance vis-à-vis de l'étranger, et surtout de l'Autriche, qui avait depuis longtemps une influence prépondérante sur les autres États de l'Italie.

Naples, quoique un peu plus civilisée que le Piémont, n'avait su cependant affermir sa monarchie sur les bases du droit moderne. Les priviléges féodaux de l'aristocratie et du clergé pesaient sur le peuple moralement annulé

sous l'influence de l'obscurantisme et de l'inquisition religieuse.

Rome, politiquement et moralement déchue, asservie à la prépondérance du despotisme étranger, opposant sans cesse au mouvement civilisateur du siècle les principes, les idées et les prétentions du moyen âge, soutenant partout en Italie l'inquisition politique et l'inquisition religieuse; luttant sans cesse par les moyens extrêmes des pouvoirs vaincus, par la violence et la ruse, travaillait, contrainte par sa fausse position sociale, avec une persévérance aveugle à la démoralisation et à l'esclavage des masses, et par là au triomphe des idées et des armes étrangères, à l'avilissement complet de la patrie, et en même temps à sa propre ruine.

Que dirai-je de la Toscane? Ce pays qui a été sans contredit le berceau de la liberté et de la civilisation moderne, le foyer lumineux de l'art, de la poésie et de la religion au moyen âge; cette terre sacrée où le flambeau de l'érudition antique au XVe siècle et le génie de la science et de la philosophie modernes au XVIe, ont éclairé de leur pure et immortelle lumière le monde entier; au XVIIIe siècle, sous le règne des derniers Médicis, n'était plus qu'un foyer de misère, de corruption et d'intrigues, un pays où le sybaritisme le plus raffiné, le plus effréné cynisme, la prostitution la plus dévergondée, tenaient lieu le plus souvent des liens sacrés de la famille, des vertus privées, des mœurs publiques, soit à la cour, soit dans la noblesse, soit dans le peuple [1].

La classe moyenne, qui était en Toscane plus nombreuse que partout ailleurs en Italie, n'était pas à l'abri de la corruption générale; les mœurs publiques étaient tellement dépravées à cette époque, qu'on voyait toutes les classes de la société presque fondues ensemble dans le but de pouvoir satisfaire avec plus de facilité leurs passions abjectes. La vénalité, l'impureté des caractères et des esprits, la conscience de sa propre dégradation, avaient abaissé tout le monde au même niveau. Les

[1] Botta, *Stor. d'Ital. in seg. al Guicciard.*

classes supérieures, toujours en contact avec les classes inférieures, avaient appris à celles-ci jusqu'à quel point elles étaient peu dignes de l'estime et du respect qu'on leur avait témoignés en d'autres temps. En un mot, le libertinage général, la dissolution des mœurs publiques fut une des causes principales de cette fausse et dangereuse égalité qui imprime aujourd'hui même à une partie de la société toscane ce cachet de popularité vulgaire qui n'est pas toujours suffisamment compensé par la spontanéité et l'amabilité naturelle des sentiments et des manières. Voilà pourquoi, Florence surtout, malgré les priviléges natifs et traditionnels de la race et du génie, malgré cet atticisme élégant qui est la forme caractéristique de son esprit et de ses habitudes, est encore le pays de l'Italie où les intrigues et les scandales de la vie privée ont le plus de retentissement, le plus d'éclat populaire. Ils forment, en effet, malheureusement la grande occupation de toutes les classes de la société, la grande affaire des gens du monde, des esprits élégants et distingués. C'est aussi à Florence que le peuple en masse, le premier de l'Italie pour la grâce et le charme des manières, pour l'intelligence prompte et vive, est peut-être un des derniers pour la solidité des opinions, pour la constance du caractère, pour cette énergie virile qui rend les hommes propres à se passionner pour les grands principes, à se dévouer aux fortes convictions, pour le bien de la patrie et de l'humanité, dans l'intérêt de la science, de la liberté et de la civilisation du monde.

Je laisse de côté Parme et Modène. Ces petits États, cependant, au point de vue politique, se montrent au XVIIIe siècle plutôt favorables au développement civil des classes moyennes, qu'à l'agrandissement de l'aristocratie et du clergé.

Telle était à peu près la situation toute particulière des gouvernements et des peuples en Italie avant la révolution française.

Il suffit de connaître médiocrement l'histoire des villes et des États de la Péninsule, pour savoir que de

tout temps la prépondérance des armes et des idées étrangères a exercé un grand pouvoir dans les destinées morales et politiques de l'Italie.

D'une autre part, nous voyons le fait capital d'une intervention permanente, d'une force, d'un pouvoir étranger dans les luttes politiques de l'Italie, se lier à un autre fait non moins déplorable, je veux dire à la division naturelle du pays et aux discordes séculaires des peuples. De là sont nés, en grande partie, les mauvais résultats de notre cause nationale, le fractionnement des États, le manque de véritable patriotisme et d'esprit public dans les masses; enfin la dépendance la plus directe vis-à-vis de l'étranger, vis-à-vis de l'Autriche. Tous ces intérêts divers et nécessairement opposés l'un à l'autre, ont contribué puissamment à développer et à entretenir chez nous de tout temps les dissensions et les guerres civiles. L'impuissance des papes et des empereurs d'Allemagne à réunir l'Italie sous un seul chef, l'extinction de tout véritable sentiment national dans les peuples, la prédominance des intérêts individuels et locaux sur les intérêts généraux du pays, doivent en grande partie à l'influence étrangère leurs plus mauvais résultats. C'est cette influence même qui a rendu nécessaires les divisions politiques de ces différents partis qui, depuis les Guelfes et les Gibelins jusqu'aux Sanfédistes et à la Jeune-Italie, n'ont fait que constater l'état permanent de lutte et de discorde, la fermentation morale et sociale d'un peuple qui recélait dans son sein, malgré l'apathie et le servilisme du plus grand nombre, une minorité d'hommes d'élite, véritables rejetons de notre illustre race, champions prédestinés à l'œuvre de la régénération future, qui tous, par des moyens différents selon leurs convictions et leurs lumières, travaillaient constamment, par des voies diverses, à entretenir dans la nation le germe du progrès, de la liberté, de la civilisation à venir.

Toutefois, je demande à mes compatriotes la liberté de leur dire là-dessus ma pensée tout entière : à tra-

vers les opinions divergentes, à travers ces luttes opposées, ces tendances contradictoires, j'aperçois toujours l'influence permanente de l'élément étranger; je vois toujours sous des noms, sous des symboles italiens, le drapeau de la politique étrangère, de la politique française ou autrichienne. Je n'ignore pas que certains partis, soit au nom du pape, soit au nom d'un prétendu principe de monarchie nationale, se sont imaginé parfois qu'ils allaient combattre pour un principe véritablement national, purement italien. Je ne sais si je m'abuse, mais, pour mon compte, je suis d'avis qu'un parti essentiellement italien, et en même temps libéral et progressif, à compter du XVIe siècle jusqu'à nos jours, n'a jamais existé, n'a pu jamais exister en Italie. Lorsqu'au moyen âge, les nationalités des peuples européens n'étaient pas encore bien déterminées ni solidement établies, il est évident qu'à cette époque, au milieu de cet enfantement général des États de l'Europe, l'Italie avait naturellement le premier rang. Quoique divisée, quoique politiquement faible, l'Italie cependant, par son génie, par ses arts, par son industrie, par son commerce, et plus encore par la suprématie morale et civile que Rome exerçait dans le monde, était à la tête de l'intelligence, de la civilisation de l'Europe.

L'Italie avait certainement alors une immense force morale; elle pouvait prétendre légitimement à faire prévaloir même, dans l'ordre politique, cette même force, cette même autorité; elle avait ainsi le droit d'imposer ses intérêts à ces mêmes peuples qui avaient accepté la souveraineté de sa foi, de ses idées, de ses mœurs, sa civilisation tout entière. Mais pour que l'Italie pût remplir ce rôle difficile, pour qu'elle pût acquérir, à l'époque de sa plus grande autorité morale et civile, une véritable force, une véritable grandeur politique, il aurait fallu savoir triompher d'un obstacle insurmontable; il aurait fallu pouvoir s'unir, se confédérer, avoir, en un mot, dans l'ordre de la vie politique proprement dite, ces lumières, ces connaissances, ce savoir, cette modération civile, qui étaient en opposition directe

avec la force et le caractère de l'esprit italien à cette époque.

Les priviléges naturels du pays, les priviléges historiques de notre patrie dans l'ordre général de la civilisation européenne, firent de l'Italie, aux temps des républiques, le foyer de vie, le centre d'action de l'Europe entière. La plupart des autres peuples, à demi barbares à cette époque, avaient nécessairement les yeux sur nous; on voulait nous arracher le secret de notre génie, de nos merveilleuses créations; on devait, par conséquent, nous porter envie, on devait être jaloux de nos trésors, de notre gloire, de nos conquêtes.

En effet, quel est le peuple étranger qui n'ait pas rêvé la possession d'une portion de cet heureux pays où le génie des hommes, poussé comme par un instinct surnaturel, semblait rivaliser avec Dieu pour enfanter des miracles? On disait qu'en Italie le sol riche et fécond, l'air sain et pur, embaumé de suaves parfums, fertile en fruits délicieux, offrait presque sans travail à l'homme une nourriture abondante, et aussi, toutes les joies de l'imagination et du cœur, toutes les voluptés ineffables de la poésie et de l'amour.

Il est impossible de le nier, l'Italie a été de tout temps le point de mire de tous les conquérants, de tous les peuples aventureux, de tous les rois ambitieux et guerriers. Allemands, Français, Espagnols, Anglais, Russes, Musulmans, ont foulé tour à tour la terre sacrée des Césars et des papes. Chacun de ces peuples a voulu s'enivrer, au moins pour un instant, du bonheur inexprimable de notre ciel; tous ont voulu puiser, au moins une fois, dans les trésors mystérieux que recèlent nos contrées resplendissantes. Assurément, il faut bien en convenir, la beauté de notre ciel, la richesse de notre sol, ont été nos premiers, nos plus dangereux ennemis.

Mais, de tous les peuples qui nous ont plus ou moins directement dominés, la France et l'Allemagne, entre lesquelles la nature a placé la péninsule italienne, sont ceux qui ont exercé sur nous, dans tous les temps de crise, une action puissante, et je dirai aussi une influence

fatale. En un mot, toute notre histoire politique n'est ni plus ni moins que l'histoire même de l'Allemagne et de la France.

Il faut cependant remarquer que l'Allemagne ou, pour mieux dire, l'Autriche nous domine matériellement par un prétendu droit de conquête, sanctionné et reconnu nécessaire à l'équilibre de l'Europe par les grandes puissances; tandis que la domination de la France a été de tout temps plutôt morale; elle a influé principalement sur nos idées, sur nos lois, sur nos institutions, sur l'organisation politique et sociale du pays; sa domination directe et matérielle n'a été que passagère, et il faut bien le reconnaître, il faut bien rendre cette justice à la France, elle n'a en aucune façon contribué à empirer notre sort. Loin de là, je le dis hautement, sans craindre de passer pour un mauvais patriote, tout ce que l'Italie a gagné depuis cinquante ans dans l'ordre des intérêts, des idées, des lois et des institutions publiques, elle le doit presque exclusivement à l'esprit, aux idées de la révolution française et à l'invasion napoléonienne. J'irai même plus loin : convaincu que la vérité, quelle qu'elle soit, ne saurait nuire à la cause de ma patrie, je dirai que l'Autriche même, depuis qu'elle règne dans la Lombardie et à Venise, n'a, sous le point de vue strictement civil, nullement détérioré la condition du pays. Il est même démontré, par les patriotes les plus éclairés du royaume Lombardo-Vénitien, que si leur pays, depuis que l'Autriche en est maîtresse, n'a pas fait de grands progrès moraux et intellectuels, il n'en est pas moins vrai que, comparativement aux autres États de l'Italie, l'État autrichien n'a nullement rétrogradé. Il y a plus; il est parfaitement reconnu que certaines influences rétrogrades qui pèsent lourdement sur la vie intellectuelle du peuple dans d'autres États italiens, n'ont aucun pouvoir sur les États de l'Autriche; et, quant à ce qui concerne l'ordre administratif et matériel du pays, personne ne peut soutenir que le royaume Lombardo-Vénitien soit resté au-dessous des États du pape, ni même de la Toscane ou du royaume de Naples. Néan-

moins, toujours avec la même impartialité et la même franchise, je dois déclarer que j'aimerais mieux voir la Lombardie très-malheureuse sous un gouvernement italien, que de la voir assez heureusement réglée sous la domination d'une puissance étrangère.

J'ai parlé plus haut de la suprématie intellectuelle et politique de la France en Europe, sous le règne de Louis XIV. J'ai aussi fait connaître que la monarchie pure fondée par ce roi avait réuni, dans le pouvoir absolu du souverain, la double autorité de la religion et de l'État. On sait que par ce fait Louis XIV, d'accord avec les évêques de France, à la tête desquels nous devons placer le nom célèbre de Bossuet et des représentants les plus illustres des doctrines de Port-Royal, avait porté une rude atteinte aux prérogatives du saint-siége et à la suprême autorité du pontife, et que les libertés de l'Église gallicane et la fameuse déclaration du clergé de France de 1682 passèrent dans le droit public français et devinrent lois de l'État. C'était en quelque sorte, comme il est facile de le voir, donner lieu à un commencement de schisme entre l'Église de France et l'Église de Rome; c'était attaquer directement un des dogmes fondamentaux de l'Église catholique, l'infaillibilité du pape, et se mettre en opposition avec les traditions apostoliques, relativement à la discipline du clergé, et au pouvoir civil et temporel de l'Église.

Rome s'opposa violemment à cette déclaration du clergé français; elle aurait puni comme hérétiques et rebelles les auteurs des quatre articles, si elle avait été assez révérée et assez puissante à cette époque pour soulever les rois et les peuples de l'Europe en sa faveur. Mais, lors de la Réforme, l'esprit du protestantisme avait porté à la papauté et à l'Église romaine un coup mortel. Une grande partie de l'Allemagne s'était séparée de l'Église. L'Angleterre, la Suisse, la Hollande, la Suède, le Danemark, forts de l'opinion des peuples et de l'appui des rois, se révoltaient ouvertement contre l'autorité papale. La majorité du peuple français était restée, il est vrai, fidèle à l'Église, mais aussi les doc-

trines de Calvin avaient pénétré dans plusieurs provinces et y avaient fait de nombreux prosélytes.

Je ne raconterai pas ici les luttes religieuses de la France au XVIIe siècle. Pendant la première partie du règne de Louis XIV, protestants et catholiques vivaient pacifiquement ensemble, sous un régime de tolérance sinon de liberté, lorsque la révocation de l'édit de Nantes vint de nouveau ensanglanter le pays et déshonorer la grande renommée d'un roi qui avait la faiblesse impardonnable de céder, à une époque de civilisation très-avancée, aux instigations perfides d'une courtisane dévote, et aux intrigues astucieuses et hypocrites d'un ordre religieux corrompu et dégénéré, mais capable par ses lumières, son influence et son ambition démesurée, de semer la discorde et l'anarchie partout où il se croyait appelé à soutenir et défendre les intérêts de l'absolutisme, de l'Église et de son propre pouvoir, en excitant tantôt les rois, tantôt les peuples, selon l'opportunité du combat, à la tyrannie ou à la révolte.

Assurément, parmi les plus grandes fautes de la cour de Rome et de ses agents, la révocation de l'édit de Nantes a été une des plus graves, des plus funestes à la réputation et à l'autorité de l'Église. Cet acte, à la fois impolitique et barbare, n'a pas peu influé, selon moi, sur l'incrédulité des esprits et sur la dissolution des mœurs en France, à l'époque de la régence et sous le règne de Louis XV. Certes, ni le génie profond de Bossuet, ni la sublime charité de Fénelon, ni les vertus éminentes d'une partie du clergé de France à cette époque, n'ont pu sauver, plus tard, ni le catholicisme, ni l'Église, de l'incrédulité philosophique des encyclopédistes, du scepticisme railleur et athée de cette multitude d'esprits investigateurs, libres et hardis, qui ont provoqué, au XVIIIe siècle, les agitations intellectuelles et le mouvement libéral de la nation.

On dit généralement que ce siècle a été pour la France un siècle de corruption et de décadence. Je ne nierai pas que l'époque de la régence, que le règne de Louis XV, aient marqué, sous le rapport des mœurs

publiques, sous le rapport de l'administration de l'État et de la richesse nationale, une période de désordre et de décadence; mais si, de ce côté, on a à déplorer la situation malheureuse du pays, d'un autre, il faut avouer que nul autre peuple, nul autre siècle, n'ont jamais été plus favorables au progrès des lumières, des droits, des intérêts publics, de l'Europe et de l'humanité en général. Pendant que les anciennes mœurs, que les anciens priviléges, que les vieux préjugés, les vieilles doctrines, la barbarie poudrée et fardée d'un monde usé et pourri, tombaient en lambeaux de toutes parts; pendant que la vieille société tout entière allait se dissoudre, emportée par l'impulsion logique de cet esprit universel qui crée et transforme les destinées de l'humanité et de l'histoire, qui, à des époques déterminées et nécessaires, révolutionne les idées et les mœurs des sociétés civiles, la France, résumant en elle l'expression logique et historique de l'esprit moderne, de la civilisation de l'Europe, paraissait en être venue au dernier jour de son existence. Mais voilà que tout à coup, l'esprit du XVIIIe siècle, ce génie sceptique, railleur, athée, investigateur, cruel et inexorable des infirmités et des faiblesses humaines, accusateur impie de sa patrie, de ses rois et de son Dieu; le voilà, lorsque la dernière heure de l'agonie d'un monde était sonnée, se dressant debout au milieu d'une foule ivre d'athéisme, affamée de meurtre et de vengeance, et, d'un seul geste, au son lugubre de sa voix, déchaînant ce peuple contre dix-huit siècles de l'histoire, l'inciter à la destruction des œuvres monumentales de deux civilisations faibles, mais encore vivantes, mais capables d'opposer encore au torrent dévastateur de la révolution, à la lumière éblouissante de l'esprit régénérateur, l'autorité et la force des anciennes mœurs, des anciennes croyances, l'autorité et la force de ces principes d'ordre et de conservation, de ces noms, de ces droits traditionnels et sacrés sur lesquels reposent encore la foi, l'opinion, la moralité, l'ordre d'une grande partie des peuples et des États de l'Europe.

L'Italie devait nécessairement se trouver du côté de

cette force, de ces principes d'ordre et de conservation que je viens d'énumérer. Il n'y avait plus à cette époque, dans le peuple italien, aucune idée, aucun symbole, aucun grand intérêt national capable de se mettre en rapport, de dominer de quelque façon les idées et les intérêts de l'Europe. L'esprit du monde, le mouvement progressif de l'humanité, s'étaient éloignés de notre pays, de notre histoire, de notre vie. L'Italie ne pouvait plus représenter, dans la lutte historique des peuples, un principe de progrès, mais un principe de résistance. Matériellement faibles, nous n'étions pas même en état de remplir ce rôle par nous-mêmes. N'étant plus ni une nation, ni un peuple, nous devions nécessairement être vaincus et soumis par une autre nation, par une autre puissance qui eût, par son autorité, par son caractère, par son pouvoir politique dans le monde, un même principe à soutenir, un même but à atteindre.

Cette puissance devait être donc un État essentiellement catholique, essentiellement absolutiste, radicalement opposé à l'esprit rénovateur, à l'œuvre révolutionnaire des temps modernes. Cette puissance ne pouvait être, par conséquent, la France, mais l'Autriche.

Dès lors, soit dans la politique, soit dans les lettres, un parti réellement national, purement italien, qui pût se mettre en rapport avec le progrès, c'est-à-dire en rapport avec le protestantisme allemand, ou avec le philosophisme français, sans abdiquer aucun des caractères essentiels de sa propre nature, devint nécessairement impossible. Si on soutenait l'autorité du pape, les droits du Saint-Empire et de l'aristocratie féodale, l'inquisition de la pensée et l'inquisition politique, on se trouvait rangé nécessairement du côté de l'Autriche. Si, au contraire, on combattait pour la liberté de conscience, pour le droit de libre examen en religion et en philosophie, pour les droits de l'État, de la royauté, contre la féodalité et l'inquisition, on devenait nécessairement, inévitablement, protestant ou français.

Toutefois, l'Italie immobile, divisée, esclave, n'était pas morte. Les idées du XVIIIe siècle avaient pénétré

dans quelques esprits privilégiés, dans quelques-unes de ces fortes et vives intelligences qui, malgré la servitude morale et la longue oppression politique, n'ont jamais fait défaut dans la patrie du Dante, de Machiavel et de Vico. Le libéralisme des philosophes, des encyclopédistes français, s'introduisait lentement, comme un faible écho de l'esprit rénovateur du siècle, dans la pensée des hommes d'État, et dans la morte existence des cours d'Italie. Les priviléges de la noblesse et du clergé perdaient ainsi une partie de leur force et de leur prestige. Les gouvernements, même les plus absolus, sentaient dans l'atmosphère de l'époque, quelque chose qui respirait l'agitation et le trouble; ils sentaient le souffle ardent de la flamme révolutionnaire passer sur leur cœur glacé et y laisser une empreinte douloureuse. Ils se sentaient mus, entraînés involontairement vers quelque chose d'inconnu, vers une activité nouvelle, mais incomprise.

C'est ainsi qu'à Naples comme à Milan, à Milan comme à Florence, l'esprit français, les idées révolutionnaires du XVIII[e] siècle pénétraient lentement et portaient leurs fruits. Filangieri, Verri, Beccaria, Scipion de Ricci, Pierre-Léopold, grand-duc de Toscane, et tant d'autres, paraissaient à cette époque, vis-à-vis des doctrines, des prétentions de la cour de Rome et du jésuitisme, vis-à-vis des priviléges féodaux et des institutions du moyen âge, bien plus que des réformateurs hardis, que des philosophes sagement progressifs, que des patriotes éclairés, fidèles interprètes des besoins et des idées de leur temps, des esprits révolutionnaires, des sectateurs redoutables, des disciples mal déguisés de Rousseau et de Voltaire. La cour de Rome se laissa entraîner jusqu'à appeler l'évêque de Pistoia, Pierre-Léopold et son frère, l'empereur Joseph II, des hérétiques et des francs-maçons. Ils furent livrés comme tels à la haine et aux attaques des partisans des idées et des intérêts les plus stationnaires, les plus rétrogrades, aux vexations et aux injures des jésuites et de tous les vieux pouvoirs de l'Europe.

Le mauvais succès des réformes religieuses et politiques tentées par Ricci et Léopold, en Toscane, firent voir jusqu'à quel point l'opinion publique et populaire en Italie était favorable aux doctrines et aux prétentions de la cour de Rome. Il y a plus : les tentatives révolutionnaires et les réformes civiles du grand-duc, les controverses religieuses entre les partisans de l'évêque de Pistoia et le saint-siége ne furent même pas capables de réveiller dans le pays un sentiment actif de liberté religieuse, ni le moindre besoin réel de liberté politique.

Il est donc démontré que cette lutte célèbre, que cette agitation intellectuelle entre Rome d'un côté, l'Autriche, Naples, la Lombardie et la Toscane de l'autre, lutte engagée par suite des réformes opérées presque simultanément dans ces différents pays contre la puissance civile du saint-siége, n'eut aucun retentissement dans l'esprit et dans la conscience des peuples. Tout en remuant l'opinion et les idées de quelques hommes, tout en provoquant des sectes et des partis, la lutte fut restreinte à un espace très-borné, et l'opinion publique n'en fut nullement affectée. L'instinct et l'éducation des masses manifestaient par là une invincible répugnance à comprendre et à embrasser la notion de la liberté de conscience, de la liberté intellectuelle et politique prêchée par le protestantisme et les philosophes français, dont les doctrines de Ricci, du grand-duc de Toscane, et de quelques savants et littérateurs, se faisaient sentir comme le contre-coup inévitable en Italie.

Le génie catholique, l'esprit de l'Église, les traditions du moyen âge et des plus beaux siècles de notre histoire avant la Réforme, ont encore aujourd'hui, en Italie, quoi qu'en disent certains hommes de parti, certains rêveurs systématiques, tous ces savants utopistes enfin, dont j'admire le talent sans que je puisse nullement partager leurs doctrines, ont, dis-je, un plus grand poids, une plus grande influence qu'on ne serait porté à le supposer après les guerres, les invasions que nous avons éprouvées, après l'action indirecte, mais constante, que les idées, les opinions, les événements de

l'Europe et de la France surtout, exercent nécessairement sur l'esprit, les opinions, le caractère de la portion la plus éclairée des populations italiennes.

Mais, ou je m'abuse étrangement, ou cette action, cette influence étrangère ne sera jamais assez forte, assez puissante pour changer complètement la nature de nos instincts, de nos penchants, de nos facultés, l'œuvre traditionnelle de notre caractère, de nos croyances, de nos institutions, de notre vie nationale tout entière; et cela ne dépend certainement pas d'une raison politique ou d'une force matérielle quelconque; c'est le résultat de notre nature d'abord, ensuite de cette influence exercée de tout temps par l'Église, par le clergé, sur les principes, sur l'opinion des masses en Italie. Car, ainsi que je crois l'avoir déjà démontré, la vie politique d'un peuple, les questions de nationalité, de liberté, d'indépendance, sont intimement liées aux croyances religieuses, aux opinions philosophiques, au sens commun, à la forme logique de la pensée individuelle, de la pensée caractéristique de tel ou tel peuple, de telle ou telle société.

Or, le peuple italien, la société italienne au fond presque la même partout, depuis les guerres religieuses du protestantisme jusqu'aux révolutions philosophiques, politiques et sociales du XVIIIe et du XIXe siècle, est restée, considérée dans son ensemble, en dehors des luttes générales de la pensée et de la civilisation de l'Europe.

Les doctrines des protestants, des gallicans, des jansénistes ont partout échoué en Italie. Les instincts, le génie du peuple les ont toujours repoussées. Les philosophes anglais et français du dernier siècle, généralement parlant, n'ont guère été plus heureux. En effet, l'esprit, le bon sens de ces quelques hommes d'élite qui se trouvaient en rapport avec le mouvement philosophique du XVIIIe siècle, n'acceptèrent de cette philosophie, de cette nouvelle doctrine que ce qui était ou paraissait en quelque sorte orthodoxe. Ils adoptèrent ce qui leur semblait pouvoir s'accorder facilement avec les

doctrines de l'Église, et ne pas dépasser les bornes de l'ordre administratif, de l'ordre purement civil. Les souverains, les hommes d'État de l'Italie les plus progressifs prirent après tout des idées françaises ce qui était capable d'opérer des améliorations, des réformes morales et matérielles, sans rien innover radicalement, sans toucher à l'ordre fondamental de l'organisation politique et des institutions dominantes.

Même les réformes opérées en Toscane par Pierre-Léopold d'Autriche, bien qu'elles fussent tout à fait selon l'esprit philosophique du XVIIIe siècle et des encyclopédistes français, bien qu'elles fussent inspirées au grand-duc par les instincts révolutionnaires de l'époque, toutefois, comme j'ai eu lieu de le dire, elles ne produisirent d'autre effet que celui d'améliorer les rapports politiques entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir royal, et douer la Toscane d'un recueil de lois bien supérieur peut-être à tout ce que l'Europe possédait alors.

Mais le véritable sens, le véritable caractère politique de cette réforme très-importante en elle-même, fut de ne pas dépasser les bornes de l'ordre civil. L'opinion publique n'y prit presque aucune part; elle ne comprit ce fait que comme une noble et généreuse idée du monarque. Étranger aux lumières, aux tendances intellectuelles et politiques de l'époque, le peuple toscan ne sut apercevoir, dans la réforme de Pierre-Léopold, aucune idée de liberté politique ni le triomphe d'aucun nouveau principe; il se borna ainsi à en apprécier les résultats civils et matériels, et à ne voir dans tout cela qu'une œuvre individuelle, salutaire, bienfaisante, opportune, mais restreinte dans la sphère étroite et matérielle des intérêts purement civils et de l'absolutisme monarchique.

Il est donc prouvé encore une fois que l'esprit italien opposa toujours une résistance instinctive aux insurrections intellectuelles, aux luttes politiques, à ces innovations révolutionnaires, où la force des idées étrangères, des événements européens a voulu plusieurs fois le jeter malgré son aversion radicale pour tout ce qui n'est pas

plus ou moins d'accord avec la forme catholique, hiérarchique de la notion du droit, de l'ordre et de la vie sociale tout entière.

Quand l'hérésie était non-seulement un acte de rébellion envers la foi et le pouvoir de l'Église, mais un crime de lèse-civilisation contre le droit public, contre l'opinion générale des peuples chrétiens, surgirent en Italie comme ailleurs des hérésies de différentes espèces qui furent cependant bientôt comprimées par l'influence morale du clergé et par l'autorité alors toute-puissante du pape et de l'Église. Il faut aussi remarquer qu'une des causes qui sans doute empêchèrent toute hérésie de prendre pied dans la Péninsule, de devenir une force capable de s'étendre et d'opposer une résistance énergique à l'autorité de l'Église et même au pouvoir laïque, ce fut assurément que la plupart des hérésies qui s'élevèrent pendant et après le moyen âge, ne visaient pas au delà des intérêts religieux; c'est qu'elles n'avaient presque jamais une tendance, un caractère politique. En effet, celles qui eurent le plus d'éclat, le plus de durée, ce furent celles qui, comme les Vaudois, par exemple, ont su s'accommoder de tout système, de toute forme de gouvernement politique. Ces hérésies, au contraire, qui comme celle d'Arnauld de Brescia se proposaient d'abord un but politique et qui en voulaient autant au gouvernement temporel des papes qu'aux dogmes catholiques et à l'autorité spirituelle de l'Église, celles-là n'eurent jamais aucun retentissement populaire et trouvèrent même autant d'opposition, autant de résistance dans les instincts, dans l'opinion des peuples, que dans l'autorité, dans la puissance de la cour de Rome et des souverains de l'Italie.

Ainsi, selon moi, le fait le plus frappant, le plus important peut-être de la liberté moderne, celui qui n'a aucun rapport ni avec la liberté antique d'Athènes et de Rome, ni avec celle des communes, des républiques italiennes au moyen âge, c'est de reconnaître qu'elle ne peut trouver sa légitimité morale, sa valeur logique, son point de départ historique et rationnel, qu'en dehors de

l'esprit public, des traditions générales de l'Italie et de l'Église, que dans la transformation intellectuelle et morale que subirent la pensée et la conscience des peuples européens après Luther et la Réforme.

Qu'il me soit donc permis de le répéter ici en pasant : je suis fort loin de nier que le protestantisme soit une conséquence profondément logique, une transformation essentiellement légitime du principe catholique rendu nécessaire par les abus et les moyens illégitimes employés par l'Église pour soutenir et étendre sa suprématie spirituelle et son pouvoir temporel. La grande faute, le mauvais principe qui a affaibli le pouvoir de l'Église, qui a rendu indispensables le protestantisme et le philosophisme qui s'ensuivit, ce fut de ne pas comprendre qu'il n'était pas humainement possible de transporter dans le gouvernement réel des hommes, dans la forme extérieure de la société politique, les mêmes bases, les mêmes principes, les mêmes conditions qui peuvent s'appliquer uniquement, exclusivement au gouvernement moral, au gouvernement intérieur, en éliminant cependant toute intervention coërcitive, toute autorité matérielle.

L'idée catholique, dans sa conception spirituelle, est une idée unitaire, systématique, absolue, qui ne tolère ni changement, ni transaction, ni progrès; elle ne reconnaît d'autre vérité, d'autre droit, d'autre supériorité, d'autre puissance au-dessus de son infaillibilité, de sa perfection immuable. C'est l'idée de Grégoire VII. La grande illusion de ce pape, ce fut de croire qu'on aurait pu appliquer à l'ordre fini, limité, relatif, mobile des faits humains, des sociétés civiles, l'unité absolue qui se vérifie dans l'ordre spéculatif de la pensée, dans le monde spirituel des réalités idéales et des conceptions métaphysiques de l'esprit. Pour faire valoir dans le monde réel, dans l'activité pratique de la vie civile la perfection idéale de cet ordre absolu, il fallait nécessairement, surtout à cette époque, avoir recours à la force et enchaîner sous le joug du pouvoir le plus tyrannique la liberté intellectuelle, la liberté morale et la personnalité individuelle des peuples.

La barbarie des temps se prêta à cette œuvre monstrueuse; l'hérésie se fortifia à son tour avec les progrès de la civilisation. Enfin Luther parut : ce fut en lui que se résuma, que s'individualisa cette réaction inévitablè de la civilisation progressive contre la civilisation stationnaire; cette insurrection des droits de la pensée individuelle contre l'autorité absolue de l'Église, qui, au nom de la raison, avait cru pouvoir emprisonner la raison même dans le cercle de fer de l'immobilité catholique, de la suprématie universelle des papes.

Le mouvement progressif de la civilisation moderne, de l'esprit européen, s'était, comme on le voit, depuis longtemps déplacé. Il était nécessaire au développement harmonique du nouvel esprit, du droit nouveau, de la société nouvelle, que le principe de l'action révolutionnaire, que les forces destructives qui devaient nécessairement remplir un rôle providentiel dans l'histoire des temps modernes, fussent en quelque sorte contre-balancés par des forces contraires, par un mouvement de résistance capable de modérer l'élan révolutionnaire et empêcher par là que l'œuvre désorganisatrice ne dépassât les bornes légitimes de son action.

Je l'ai dit, je le répète, le principe de contradiction est la formule constante, nécessaire de l'action historique en général. Dans les sociétés antiques, la contradiction existait, mais elle n'était comprise que d'un petit nombre d'hommes privilégiés. Ce n'est que dans les sociétés modernes que le principe et le fait de la contradiction logique et historique de l'humanité a pu graduellement et progressivement acquérir une forme démonstrative, une action populaire.

En Italie, les instincts des masses, et plus encore peut-être l'influence active, toute-puissante de la cour de Rome, d'accord avec le vieux droit politique de l'ancienne monarchie, d'accord avec le système inquisitorial et la tactique gouvernementale du Saint-Empire, d'accord avec les maximes aristocratiques et jésuitiques du haut clergé, ont montré de tout temps, non-seulement une antipathie invincible pour les doctrines du protes-

tantisme et de la révolution française, mais une répugnance obstinée, une opposition indomptable aux progrès et aux conquêtes logiques de l'esprit moderne.

Là est, selon moi, la cause principale, la véritable raison du rôle stationnaire que nous avons joué dans l'histoire moderne, de cet esprit rétrograde qui nous retient forcément sous la domination politique d'une puissance étrangère; car, je prie mes compatriotes de ne pas s'alarmer de ce que je vais dire ici en passant: entre l'Autriche, qui d'une main pesante comprime les sentiments et la pensée du peuple italien, et la nature, le caractère de notre peuple en général, il y a eu, ce me semble, par le passé, plus d'un rapport logique et politique.

En effet, l'Autriche, dès le premier jour de sa domination définitive en Italie, a trouvé chez nous des populations divisées et faibles, esclaves de leurs passions, de leurs intérêts, de leur génie même; elle a trouvé, en un mot, un pays dans un état permanent de dissolution morale et politique.

Son pouvoir est alors tombé sur nous comme un pouvoir fort, arbitraire, violent, absolu, mais en quelque sorte nécessaire pour faire cesser le désordre, l'anarchie, au sein d'un peuple qui n'avait su jamais ni s'unir, ni se confédérer sous un principe d'ordre stable et progressif, sous un pouvoir fort et réellement indépendant.

L'étude approfondie de l'histoire à l'époque de notre suprématie morale et civile dans le monde aux XIIe et XIIIe siècles, m'a appris que la véritable cause qui a fait plus tard de nos anciennes libertés républicaines un instrument de discorde, de décadence et de servitude, a été de n'avoir jamais su comprendre ni réaliser les vrais principes, les conditions fondamentales de l'ordre politique, de l'ordre social. La liberté sans l'ordre est un non-sens. La liberté romaine elle-même, cette liberté tant vantée, trop vantée à mon avis, n'était au bout du compte autre chose que la soumission la plus absolue de chaque individu, de chaque citoyen à la règle de l'ordre, à la loi.

Outre cela, nous autres Italiens nous avons perdu nos anciennes libertés sans pouvoir nous mettre en état de conquérir la liberté moderne, pour avoir manqué de cette intelligence, de cet amour du progrès sans lesquels il est impossible d'arriver jamais ni à la liberté, ni à l'indépendance, ni à l'union nationale.

C'est ainsi qu'intellectuellement divisés, moralement esclaves, nous n'avons pu opposer aucune forte résistance à la domination étrangère. Il y a plus : nous avons vu dans l'empereur et dans le pape se donnant la main pour nous soumettre entièrement à leur double pouvoir, la seule force, la seule autorité capable, sinon d'enfanter le progrès, la liberté et l'indépendance, du moins cet ordre civil et matériel dont nous avions si grand besoin et que nous n'avions jamais su ni conquérir, ni comprendre.

Rome et l'Autriche en effet ont représenté dans le système européen le principe traditionnel et conservateur, le principe de l'autorité et de l'ordre ancien, en dehors des conditions de l'ordre moderne, je veux dire de la liberté et de l'égalité démocratiques. L'Autriche, tout en soutenant une mauvaise cause, tout en remplissant un rôle odieux dans l'histoire, a sauvé peut-être l'Europe occidentale des débordements du protestantisme et de la révolution française, des excès de l'esprit révolutionnaire en général, en combattant sans cesse l'envahissement immoral de son action. De même la Russie, dans l'Europe orientale, a combattu les attaques de la barbarie ottomane et idolâtre, à la gloire du christianisme et de la civilisation européenne.

L'Autriche et la Russie ensemble expriment donc, dans l'ordre logique et historique du monde moderne, un des termes contradictoires de la civilisation de l'Europe, le terme affirmatif, le principe extérieur, sensible, le principe de la foi, de l'autorité, de la hiérarchie, de l'ordre despotique, vis-à-vis du terme négatif, du principe intérieur, du principe essentiellement logique et moral, représenté par l'Allemagne du nord, l'Angleterre et la France. Ces nations résument,

dans le mouvement contradictoire de l'Europe, l'action révolutionnaire, le pouvoir progressif et rénovateur, qui, étant par son action isolée et par la force matérielle dont il peut disposer une puissance envahissante et destructive, serait capable, dans un temps de civilisation incomplète, de troubler la lutte harmonique des développements logiques et historiques du monde, et de ramener par là les peuples à la barbarie, si la balance des forces contradictoires n'était pas maintenue par un autre pouvoir mû et mis en action par un principe d'une autre nature.

Toutefois, nous voyons par la force même du progrès logique de l'esprit général de l'Europe, les deux principes, les deux pouvoirs opposés et contradictoires qui dirigent et gouvernent aujourd'hui l'ordre moral et politique du monde se rapprocher de plus en plus à mesure que le mouvement dialectique de la civilisation européenne s'élève et s'agrandit. Nous voyons l'absolutisme autrichien et l'autocratie moscovite céder lentement à l'influence dialectique de l'idée, de l'esprit général de notre époque; nous voyons les révolutionnaires conservateurs et les révolutionnaires progressifs transiger ensemble sur des intérêts moraux et matériels qui paraissaient autrefois inconciliables, et par là le système des idées, le système religieux, politique et diplomatique de l'Europe, acquérir peu à peu un caractère plus harmonique, opposé également aux violences tyranniques du despotisme, et à la violence démagogique des excès révolutionnaires.

La marche des idées et des intérêts de ce siècle touche en ce moment à une époque de crise, à une époque de lassitude, de perplexité intellectuelle et politique. Nous touchons ainsi à l'apogée du système du juste milieu, au point de sa plus grande influence, de son véritable et légitime pouvoir dans le monde.

L'Italie aussi se ressent de cette crise. Il se fait une réaction progressive de la part de ces pouvoirs mêmes qui par leur nature sont et doivent être forcément, nécessairement les pouvoirs les plus hostiles à tout

changement, à tout progrès moral et politique, ayant son principe soit dans le protestantisme, soit dans le rationalisme, soit dans la révolution francaise. Cependant la réaction existe; elle est d'autant plus grave, que ceux qui en sont les représentants légitimes, sans s'en apercevoir, sans pouvoir s'en rendre compte, nous mettent sur la voie de résoudre par des faits d'une haute gravité, les questions les plus ardues touchant l'état religieux et politique de l'Italie, et de mieux comprendre le rôle possible de ce peuple dans les destinées futures de la civilisation européenne.

CHAPITRE II.

CARACTÈRE DISTINCTIF ET FONDAMENTAL DU LIBÉRALISME ITALIEN.

Le libéralisme italien, considéré dans toutes ses vicissitudes, dans toutes ses nuances particulières, occupe une place tout à fait à part dans les luttes historiques du libéralisme européen.

L'Italie est un pays exceptionnel en tout. Les principes et les faits les plus opposés trouvent place dans son histoire. C'est le trait caractéristique de ce peuple extrême en toutes choses, jadis le plus grand, aujourd'hui un des plus petits parmi les peuples modernes; jadis le premier, aujourd'hui un des derniers dans le mouvement intellectuel et matériel de la civilisation du monde, de réunir dans sa nature et dans son génie les éléments les plus contradictoires du bien et du mal absolus.

On dirait que le peuple italien, resté depuis des siècles en dehors de la vie progressive du monde, en dehors des grandes évolutions logiques et historiques de l'esprit de l'humanité, ait eu horreur des positions secondaires, des rôles de transition, de la médiocrité en tout, soit dans la sphère de l'action individuelle, soit dans l'ordre de la vie politique et sociale. Il paraît s'être dit, dans un moment de désespoir sublime, ce mot des âmes fortes, des grands caractères : tout ou rien; commander ou obéir, régner ou servir, voilà ma seule vocation, ma seule volonté, ma seule et unique destinée.

Ainsi, on peut dire que les ressources de la nature italienne, de ce caractère entier dans la force comme dans la faiblesse, dans la vertu comme dans le vice, expliquent et justifient, jusqu'à un certain degré, sa misère présente. En effet, cette individualité si grande et si puissante qu'on ne rencontre peut-être chez aucun autre peuple du monde, après avoir exercé deux fois dans

l'histoire la suprématie morale et civile de son génie et de sa force, après avoir imposé à l'humanité pendant une longue série de siècles ses lois et ses croyances, ses armes et sa foi, nous la voyons dépérir et tomber peu à peu dans la corruption et la décadence la plus complète, dans la plus directe et dégradante servitude, intellectuelle, politique et sociale.

C'est, je le répète, que l'instinct, la vocation d'une race, d'un peuple quelconque se trouve être nécessairement, providentiellement en rapport avec son rôle historique, avec sa mission religieuse et politique dans les destinées générales de l'humanité à travers les évolutions du temps et de l'espace. C'est que le progrès ou la décadence des nations n'est pas plus un fait libre et volontaire de ces nations mêmes, que la force ou la faiblesse des facultés morales des individus n'est le résultat de la volonté et de l'arbitre de l'homme. Ce n'est pas pour cela que je veuille admettre le principe de la fatalité dans l'histoire. Tout ce qui dans la vie des peuples paraît souvent comme le résultat du hasard ou d'une fatalité aveugle, n'est autre chose que la conséquence logique d'une loi nécessaire, d'un principe absolu dont les passions, les erreurs et les intérêts des individus peuvent arrêter ou limiter les développements généraux et historiques, sans pouvoir cependant ni les changer, ni les détruire.

Le but de l'histoire, de la civilisation des sociétés particulières, n'est pas, ainsi que j'ai eu lieu de le dire, de réaliser en elles-mêmes l'état définitif de la pensée, de la civilisation, de la science, de la moralité universelle. De même, la vie des individus n'est point destinée à effectuer, dans l'espace de sa courte durée, la réalisation complète de l'idée, de la vérité, de l'esprit dans le monde. Chaque individu est soumis sur la terre à une double destinée. Il doit remplir par là une double tâche; il doit accomplir une œuvre absolue et une œuvre relative. Dans l'une, il doit chercher et il peut, en effet, trouver son bonheur; dans l'autre, il ne doit et il ne peut trouver sa dignité, sa liberté, sa force, sa grandeur qu'en travaillant, non pour son bonheur individuel, mais pour le

plus grand bien de la société et de la patrie, pour le développement, pour le progrès de l'esprit et de la vérité, selon les tendances légitimes et les besoins réels de son siècle. Dans l'une, il se propose donc un but exclusivement sensible, fini et individuel; dans l'autre, il ne doit avoir en vue qu'un but moral, infini et universel. Dans l'une, en un mot, l'homme se trouve parfaitement identique à la nature et à l'espèce humaine en général; dans l'autre, il est en contradiction avec sa nature et son espèce, et c'est par là qu'il doit chercher à découvrir son identité avec l'esprit, avec l'essence pure et absolue de l'humanité et de la création; il doit travailler à démontrer sa conformité avec le principe de vie et de vérité, avec cette force intérieure et infinie, qui est, je le répète, l'essence de tous les êtres, et par là, l'être absolu et universel. Il doit concourir ainsi à découvrir dans la nature la démonstration de la loi de l'esprit, à mettre d'accord l'idée avec l'action, l'absolu et l'infini de la vie universelle avec le relatif et le fini de la vie individuelle.

C'est d'après ces lois, qui attestent démonstrativement l'existence et l'action providentielles de Dieu, de l'esprit dans le monde, que l'individu a créé la famille, la famille les peuples, les peuples les nations, et que de celles-ci sont nées les sociétés civiles et plus tard la civilisation européenne; et c'est par la civilisation, par la société européenne qu'on arrivera, d'après l'action indéterminée du temps, qui n'est autre chose que le développement de l'esprit absolu et infini dans l'humanité également absolue et infinie, à l'unité sociale et morale du monde.

Or donc, comme l'histoire est le champ où l'humanité se développe et exerce son action créatrice, chaque nation, chaque peuple ne peut avoir d'autre force, d'autre prépondérance légitime sur les autres, que par l'action des développements logiques et historiques de l'esprit universel qui, à une époque déterminée, s'incarne et se réalise dans sa personnalité caractéristique, dans son activité légitime.

Jai indiqué plus haut que le développement logique et historique de l'esprit, de la civilisation et de la science

ne pouvait s'effectuer que par la lutte et le conflit des forces opposées et contradictoires.

La raison de ce fait est que la particularité et la généralité des idées et des intérêts doivent nécessairement se trouver en opposition dans les évolutions périodiques de l'histoire; car la généralité, qui est une et absolue en elle-même et pour elle-même, dans l'ordre de la création et de la vie, ne peut être engendrée dans l'histoire que par la particularité. Comme la famille est née de l'individu et la nation des familles associées, de même la civilisation générale doit résulter d'une ou de plusieurs civilisations particulières. Le génie de l'humanité ne peut et ne doit être que l'œuvre, que la conséquence du génie individuel et national. En effet, à mesure que l'esprit chrétien, qui est la loi, la manifestation historique la plus parfaite de l'esprit divin, de l'idée absolue, se développe et s'incarne dans le monde, à mesure que la science et la civilisation se généralisent, que les peuples se rapprochent entre eux, par la conformité des mœurs, des institutions et des idées, l'importance du génie individuel des civilisations locales et nationales diminue et disparaît graduellement de la scène vivante et progressive de l'histoire.

A mesure que le mouvement dialectique s'accomplit parmi les peuples, nous voyons l'influence et le pouvoir des forces individuelles, particulières et exclusives s'affaiblir graduellement pour faire place à la conformité conciliatrice, c'est-à-dire à la prédominance de la généralité sur la particularité, au règne des idées sur le règne des individus, au triomphe de la science sur les opinions et les partis, de l'unité sur la multiplicité, de l'harmonie sur la discorde.

L'Europe n'est pas de nos jours assez avancée pour rendre le concours de la particularité inutile au développement de la généralité, pour rendre superflue la lutte des principes et des pouvoirs contradictoires.

Ce sont les peuples stationnaires ou rétrogrades qui représentent, en effet, dans l'histoire et dans la politique de l'Europe, la particularité, l'action du principe pure-

ment conservateur ou affirmatif contre le principe négatif ou rénovateur.

Or, comme toutes les nations ne peuvent s'arranger de toutes les périodes du mouvement dialectique dans l'histoire, il arrive que certains peuples se maintiennent dans la particularité, dans l'ordre positif de leur action logique et historique, jusqu'au moment où l'esprit universel ait fait dans le monde de nouvelles conquêtes, jusqu'au moment où l'action dialectique et conciliatrice de la généralité, c'est-à-dire de la science et de la civilisation absolues, ait atteint une nouvelle phase de progrès, qui soit, pour ainsi dire, une expression plus générale de la généralité même.

Il est démontré, en effet, que la civilisation, que l'histoire, s'élèvent du plus bas degré de la particularité à la généralité absolue, à travers plusieurs phases intermédiaires qui marquent et déterminent la lutte et le conflit de la nature et de l'esprit, des sens et de l'idée, se limitant et s'excluant sans cesse réciproquement, jusqu'au moment où la première impulsion du mouvement généralisateur vient marquer le premier pas de l'action dialectique dans le mouvement de l'histoire. C'est alors que la contradiction se vérifie dans la civilisation des peuples; c'est alors que les grandes transformations intellectuelles et les révolutions politiques deviennent inévitables; c'est alors enfin que l'humanité entre pour la première fois dans la carrière de l'absolu, dans l'ordre dialectique, dans la voie de la généralité, de la science véritable.

C'est à cette époque que le génie des individus et la puissance des peuples se déplacent. Quelques nations qui ont joué naguère le premier rôle sur la scène de l'histoire tombent tout d'un coup dans une profonde décadence; d'autres, presque barbares, à peu près inconnues, se relèvent subitement, et viennent comme par miracle remplacer ces dernières, et accomplir à leur tour, dans le mouvement dialectique du temps, leur mission légitime.

Toutefois, si un peuple, si un grand peuple, dis-je, déchoit de sa grandeur passée, s'il perd sa vie nationale,

sa liberté, son indépendance, il ne faut pas croire pour cela que ce peuple est exclu, séparé à jamais du mouvement vivant de l'histoire. L'esprit de l'humanité ne trouvant plus, il est vrai, dans ce peuple des forces jeunes et vivaces proportionnées à un grand combat, doit nécessairement se déplacer et s'attacher à ces autres peuples, à ces autres races mieux préparées à cette œuvre, à cette lutte nécessaire que je viens de décrire.

Cependant, au milieu de ces peuples asservis et rétrogrades, l'esprit de lumière et de progrès, l'esprit de la vérité infinie n'est pas éteint; il doit renaître infailliblement tôt ou tard.

C'est ainsi que nous voyons des hommes privilégiés surgir du milieu même de la corruption et de la décadence d'un peuple, pour protester avec autorité et avec audace contre la triste destinée de leur malheureuse patrie. Nous voyons ces mêmes hommes tantôt rêver le retour de l'ancienne puissance de la grandeur passée, tantôt demander au passé l'avenir, sans comprendre qu'un peuple ne peut jamais remplir deux fois le même rôle dans l'histoire du monde, et que la même idée ne se reproduit pas deux fois sous la même forme dans l'esprit de l'humanité. Toutefois, on s'agite, on lutte; on voit des sectes, des écoles, des partis opposés s'élever comme par prodige de cette morne et glaciale réalité, de cette obscure et apathique existence des peuples asservis et rétrogrades.

De ce qu'un peuple s'endort parfois pendant des siècles dans l'oubli de sa dignité et de ses droits; de ce qu'on le voit insouciant et résigné végéter dans la joie servile d'une existence molle et sensuelle, il ne faut pas en induire que ce peuple a été entièrement déshérité de cette pure et touchante grandeur, de cette noble indépendance du cœur qui est la plus belle récompense de la vertu et du génie, la plus sublime et la plus ineffable consolation de la pensée et de la science.

Si une nation jadis illustre et puissante cesse d'être grande et forte comme pouvoir politique, comme expression vivante et progressive de la civilisation d'une

époque, elle ne cesse pas d'être, malgré cela, le représentant fidèle de ses traditions et des gloires légitimes de son passé. Il y a toujours chez tous les grands peuples déchus et asservis une idée impérissable, une lumière que le temps n'a pu éteindre, un germe d'avenir qu'aucun despotisme, qu'aucun esclavage n'a pu complètement détruire.

Lorsqu'un peuple, dis-je, a occupé une grande place dans l'histoire, lorsqu'il a représenté, durant plusieurs siècles, sous une forme appropriée à sa nature et à la mission de son temps, la marche logique de l'esprit et de l'humanité dans le monde; lorsque ce peuple a créé, pour ainsi dire, quelques-unes des phases et des formes générales de la pensée, des formes absolues de l'art ou de la science, tenons pour certain que le génie de ce peuple ne peut pas périr; son rôle dans l'histoire, dans la civilisation générale de l'humanité n'est jamais entièrement achevé.

Le pouvoir civilisateur de l'idée sous toutes ses formes ne s'arrête pas, par conséquent, à la limite d'une époque déterminée; l'influence d'un grand peuple, d'une grande nation s'étend au delà de l'action vivante d'une période particulière de l'histoire, d'une société, d'une civilisation particulière. On peut soumettre et dominer un peuple affaibli et corrompu, mais il est impossible d'effacer le souvenir historique de son passé, d'anéantir ces œuvres éternelles qui dans la sphère de la religion, de la poésie ou de l'art, sont destinées à charmer et à instruire la postérité la plus reculée.

Telle est en effet la grandeur indestructible de l'Italie. Soumise et vaincue par l'esprit de liberté et de progrès, par la puissance négative et révolutionnaire des temps modernes, elle résiste au choc des siècles, aux luttes violentes du mouvement rénovateur, par la puissance impérissable de son passé, par la grandeur monumentale de sa foi, par la perfection absolue de sa poésie et de son art.

C'est qu'en effet l'essence, le caractère propre et distinctif du génie italien est incontestablement religieux

et artistique; le catholicisme, j'aime à le répéter, est aussi bien la religion absolue que l'art absolu. Le catholicisme, comme représentation esthétique, comme sentiment pur et intérieur, n'est autre chose que la perfection spirituelle de la beauté de la foi et de l'amour. Hors de la croyance catholique, hors de ce sentiment, de ce génie qui est parfaitement identique à la nature morale et aux instincts populaires de l'Italie, il n'y a rien qui puisse surpasser les créations incomparables des poëtes et des artistes italiens. Le génie des temps modernes a pu développer et faire progresser la pensée; mais dans la sphère du sentiment pur et de la représentation plastique, il a été et sera toujours inférieur à l'Italie, qui, sous le rapport de la religion, de la poésie et de l'art, résume la perfection absolue de l'antiquité et de l'ère moderne. Mais, soit qu'il s'exprime par des formes extérieures et représentatives, soit qu'il se manifeste par l'action spirituelle intérieure le l'âme, la civilisation artistique, catholique de l'Italie a été sans doute une force progressive, mais aussi limitée et individuelle. Ses formes les plus parfaites, les plus absolues ne peuvent dépasser par conséquent la sphère du fini, ni les conditions particulières et contradictoires de l'histoire.

Voilà pourquoi le catholicisme, qui est essentiellement beauté, amour, art et poésie, contient l'unité complète et universelle d'un ordre logique et moral absolu mais fini et contradictoire. En effet, la doctrine et les institutions de l'Église résument et expriment l'absolu aussi bien dans l'ordre du sentiment intérieur de l'homme individuel, que dans celui de la représentation esthétique. L'Italie, par conséquent, pouvait seule par ses traditions, son génie, son caractère, contenir et représenter la foi et la beauté catholiques dans leur perfection absolue et universelle. C'est dans ce fait qu'on retrouve en grande partie la raison essentielle de l'invincible répugnance du peuple italien à embrasser les croyances du protestantisme, la liberté de conscience, la liberté de penser, l'incrédulité religieuse et philosophique, et l'esprit révolutionnaire qui en est la conséquence.

L'Italie, par ses instincts, par son génie, par ses traditions, était en partie catholique, même aux temps de Rome païenne. Le droit romain et l'autorité impériale étaient en effet, dans l'ordre politique et dans l'ordre civil, l'expression de l'autorité, de la hiérarchie, de la règle absolue et universelle de l'ordre social. L'individualité et la liberté personnelle étaient, sous les Césars autant que sous les papes, complètement absorbées par la loi écrite et par l'absolutisme impérial; car l'empereur était l'autorité infaillible, le représentant suprême, l'incarnation absolue du droit civil, de l'organisation hiérarchique, du pacte social.

Les Romains, peuple éminemment despote et essentiellement pratique, firent, par le droit basé sur une conception abstraite de l'ordre, ce que les Grecs avaient fait par le sentiment plastique et par l'intelligence individuelle. Les Grecs avaient complété et perfectionné le type extérieur de la beauté, la conception individuelle et extérieure de l'ordre: les Romains complétèrent et perfectionnèrent la conception individuelle de l'ordre abstrait, la souveraineté absolue et universelle du droit civil. Les Grecs avaient complété et perfectionné la forme extérieure de la pensée, la forme instrumentale de la raison, en un mot, l'art de penser et d'écrire. Platon et Aristote, les deux plus grands représentants de la pensée hellénique, ont été de grands philosophes sans avoir pu créer cependant la véritable science philosophique. De même les Romains ont organisé le droit civil et social, sans pouvoir fonder toutefois la vraie science du droit.

Ici je m'arrête pour ne pas trop m'éloigner du but spécial de mon sujet. J'ai cru cependant indispensable d'insister de nouveau sur le caractère prédominant du génie italien, sur les véritables instincts, sur la véritable vocation de notre peuple dans l'ordre de la civilisation et de l'histoire. On peut, je crois, jeter plus de lumière sur la question de la décadence et de l'asservissement de l'Italie, en cherchant à découvrir la véritable raison de notre grandeur passée, que si on s'arrêtait trop longue-

ment à une analyse détaillée des obstacles et des difficultés du présent.

Un peuple quelconque, je l'ai dit déjà, ne peut renier ni sa nature ni son histoire; à plus forte raison le peuple italien, qui résume en lui l'unité ethnographique, le caractère entier d'une grande race, d'une civilisation puissante, qui a bien pu dégénérer, se corrompre, mais qui ne peut ni changer ni renouveler essentiellement la forme de sa pensée et de son action, sans se briser, sans se dénaturer complètement.

Or, on m'objectera peut-être qu'une nation ne s'endort pas éternellement sur son passé, que dans l'ordre de la civilisation chrétienne, en présence du mouvement généralisateur de l'Europe, il est impossible qu'un peuple quelconque puisse longtemps rester complètement stationnaire. On viendra me dire que l'Italie, depuis à peu près cinquante ans, a subi de grands changements, soit dans l'ordre des idées, soit dans celui des intérêts matériels; que là aussi un certain progrès, lent, timide, mais cependant assez sensible, se réalise chaque jour, malgré la domination étrangère, malgré l'inquisition intellectuelle, l'absolutisme des gouvernements, la division, la discorde des patriotes et des libéraux même les plus sincères, malgré enfin l'ignorance, l'apathie et l'insouciante résignation des masses.

A cela je n'ai que peu de mots à répondre.

— Il est bien vrai que depuis cinquante ans l'Italie marche, sous le rapport des idées libérales, sous le rapport des intérêts matériels et des institutions publiques de notre époque, dans une voie réellement, incontestablement progressive.

La littérature et la législation française, l'esprit révolutionnaire du siècle, le développement hardi et nouveau des événements et des idées qui ont bouleversé de fond en comble une partie de l'Europe, ont amené, il est vrai, de notables changements dans l'opinion, dans les institutions et dans les mœurs du pays. Mais malgré l'invasion napoléonienne et l'influence de l'esprit et des idées de la France; malgré les intérêts de plus en plus

solidaires de la civilisation européenne; malgré la propagande active des sociétés secrètes et l'action sourde et lente du temps, malgré, enfin, les provocations impolitiques, les fautes énormes de certains gouvernements, le mécontentement de certaines provinces, les insurrections partielles des populations, l'Italie, on a beau soutenir le contraire, n'a pu réaliser encore aucune des idées, des institutions libérales et essentiellement politiques de notre époque. Outre cela, à part quelques individus d'élite, on voit dans toutes les classes de la société italienne beaucoup de faiblesse, une grande incertitude et parfois aussi une indifférence profonde.

La noblesse, quoique mieux éclairée que par le passé, tout en ayant abdiqué beaucoup de vieux préjugés et d'anciens priviléges, n'est pas, pour cela, considérée dans son ensemble, disposée à soutenir et défendre, même dans les États les plus puissants et les plus avancés de l'Italie, aucune des réformes et des institutions constitutionnelles, aucune des libertés démocratiques de la France et de ce siècle.

La classe moyenne, en Italie comme ailleurs, la plus éclairée et la plus libérale, car ses intérêts ne s'opposent pas à ces réformes politiques que combat sans cesse l'esprit aristocratique et féodal de la noblesse, est le plus souvent d'une tiédeur et d'une timidité déplorables; elle manque aussi d'autorité, d'influence sur les masses, qui sont, pour la plupart, dévouées au clergé, aux souverains et à la noblesse.

J'ai toujours été convaincu que les Italiens seuls étaient réellement capables de connaître et de juger leur patrie. En effet, moi, aussi bien que tous ceux qui ne se laissent pas entraîner par l'esprit de parti ou de système, ayant l'instinct du pays, l'intelligence de certains faits particuliers sans importance aux yeux de l'étranger, j'ai pu me convaincre, par la réflexion et l'expérience, que dans le bas peuple des villes et des campagnes, dans les masses en général, il est impossible de trouver en Italie le moindre indice d'esprit public, de sentiment démocratique, la moindre tendance libérale et révolutionnaire.

De même, quoiqu'on ait pu soutenir le contraire, ni le clergé, ni la noblesse, ni la classe moyenne, ne sont animés réellement d'aucun véritable esprit de liberté et d'indépendance nationale. Ceux qui ont en main la puissance, l'autorité, la richesse; ceux qui pourraient seuls diriger les peuples vers des destinées meilleures, vers la liberté et le progrès, vers les conquêtes les plus essentielles de la civilisation moderne, n'ont, le plus souvent, ni le génie, ni le courage, ni l'amour de l'indépendance et de la vie politique.

La jalousie, l'intrigue, la calomnie, l'astuce, voilà les armes avec lesquelles les hommes du pouvoir en Italie, usent encore aujourd'hui les forces du pays dans un combat stérile de haines passionnées et d'intérêts égoïstes. Des intrigants, des factieux, des médiocrités décorées et titrées, s'emparent le plus souvent du monopole de tous les pouvoirs. Ils trompent, par la ruse et par les manœuvres les plus raffinées, la confiance des souverains et des peuples, incapables de juger par leurs propres yeux le véritable caractère de certains hommes, et la valeur positive de leurs menées et de leurs actes. Les gouvernements, presque toujours faibles et indécis, n'ont aucune force réelle pour obvier à cet état de choses. Les hommes les plus courageux, les plus probes, sont forcés de céder très-souvent à l'entraînement général. C'est ainsi que l'opinion publique, trompée ou aveugle, sans énergie, sans dignité, sans convictions civiles et patriotiques, n'a su jamais opposer aucune résistance à l'envahissement de cet esprit de discorde, de servilité, de monopole et d'intrigue, qui comprime presque partout en Italie le libre essor des idées et des caractères, le libre développement d'une opposition forte et vraiment libérale.

Toutefois, dans un pays naturellement riche, admirablement doué sous le rapport des facultés instinctives et des priviléges traditionnels, le mouvement du mécanisme administratif de la commune et de l'État, surtout depuis l'invasion napoléonienne, marche sous des formes assez régulières. Si les bureaux de toutes les administrations,

si la plupart des emplois publics n'étaient presque toujours occupés par une noblesse pauvre et oisive, qui n'a le plus souvent d'autre privilége que celui d'une incapacité proverbiale dans le pays; si les fonctionnaires publics attachés à l'enseignement supérieur ou à la haute administration de l'État, n'étaient, à part quelques rares exceptions, des hommes sans talent et sans patriotisme, tirés de l'obscurité par les brigues et les faveurs des monopoleurs de toute influence et de tout pouvoir, — le mécanisme administratif des États italiens, je le répète, à quelques modifications près, n'aurait rien à envier à l'ordre administratif des plus grands États de l'Europe.

Dans les gouvernements de l'Italie, il y a sans nul doute quelques hommes d'État réellement capables de bien administrer le pays; il y a dans quelques-unes des principales universités italiennes deux ou trois professeurs, deux ou trois savants, réellement dignes de succéder à l'illustre renommée des Galilée, des Volta, des Rasori, des Spallanzani, des Romagnosi, et de continuer l'œuvre salutaire et civilisatrice de ces esprits éminents. Mais il ne faut pas s'imaginer pour cela que les universités italiennes, telles qu'elles sont oganisées maintenant, soient propres à exercer une influence sérieuse sur l'avenir intellectuel et politique du pays. A part les sciences physiques et naturelles, et surtout la médecine qui s'honore de trois noms justement célèbres en Europe[1], la philosophie, l'histoire, le droit et l'économie politique, n'ont et ne peuvent avoir en Italie aucune influence sérieuse sur l'opinion et les institutions publiques. Les sciences philosophiques et politiques, comme chacun sait, ne peuvent germer ni féconder que sur un terrain libre et indépendant. Là où la liberté de conscience et la liberté de discussion ne sont pas garanties par les lois de l'État, l'étude de la philosophie, du droit et des autres sciences qui en découlent, n'est et ne peut être qu'une étude de pure forme, qu'un exercice illusoire, sans portée et sans conséquence.

Je reviendrai sur cet important sujet dans un autre

[1] Tommasini, Bufalini, Puccinotti.

écrit, lorsque je traiterai la question de l'enseignement public comme base du caractère moral et de la constitution politique des peuples. Il suffit, pour le moment, de tenir compte de la mauvaise influence qu'une opinion publique faible et mal éclairée ne peut manquer d'avoir sur les tendances et les efforts des gouvernements et des partis libéraux en Italie. Je suis d'avis qu'un gouvernement italien abandonné exclusivement à ses propres inspirations et à ses faibles lumières, aurait été incapable de se soutenir quelques mois au milieu des crises politiques dans lesquelles il s'est trouvé bien des fois, sans commettre les fautes les plus graves, sans s'exposer aux plus grands dangers. Je ne veux flatter ni dénigrer personne; mais si l'Autriche, d'un côté, la France, de l'autre, n'avaient eu, depuis plus de soixante ans, une grande prépondérance dans les affaires publiques des États italiens; si, pour m'expliquer plus clairement, la politique autrichienne de Joseph II et de Pierre-Léopold d'un côté, les idées et les institutions de la révolution française et de l'empire de l'autre, n'eussent réveillé et entretenu dans les esprits italiens le besoin du mouvement et des réformes, je suis profondément convaincu, que ni les gouvernements, ni les peuples, n'auraient jamais pu d'eux-mêmes faire aucun pas dans la voie des améliorations matérielles et du progrès civil.

Aussi, l'Autriche et la France, indépendamment de l'oppostion des partis libéraux, ont puissamment contribué, tantôt à soutenir les priviléges des gouvernements, tantôt a défendre les droits des peuples. Elles ont travaillé constamment à favoriser et à combattre tour à tour les innovations et le progrès, selon l'opportunité, les exigences de l'opinion publique en Italie et les nécessités générales de l'Europe.

L'Autriche, en effet, a toujours soutenu l'absolutisme des souverains, le pouvoir civil et spirituel des papes, les intérêts de l'aristocratie et des privilégiés de la fortune et du pouvoir; en un mot, tous les intérêts de la vieille légitimité, de la bureaucratie et de la ploutocratie nouvelles.

La France, nécessairement révolutionnaire, forcée par son génie, ses institutions et ses intérêts de combattre certaines prétentions exorbitantes de l'Autriche, a dû donner de tout temps à l'Italie, malgré le mauvais vouloir de quelques-uns de ses gouvernements, une impulsion libérale et progressive. La politique des États italiens, cédant tantôt aux inspirations de la diplomatie française, tantôt aux conseils et à la prépondérance matérielle de l'Autriche, a tour à tour combattu les tendances révolutionnaires et l'esprit rétrograde, soit par la violence des armées autrichiennes, soit par la tolérance politique et les réformes civiles. A mesure que l'une de ces deux influences triomphait dans la politique des gouvernements italiens, nous avons vu le pays, ou se jeter dans des réactions violentes, ou marcher avec modération à des transactions pacifiques.

Mais après tout, ni les souverains, ni les papes n'ont jamais représenté un principe national ni défendu la vraie cause italienne. Ils se sont montrés constamment les défenseurs du principe catholique et féodal, ou du principe de la conquête et de la force. Les gouvernements italiens ont eu bien souvent la conscience de leur faiblesse et de leur incapacité; ils ont senti qu'ils étaient presque aussi esclaves que les peuples; ils ont compris que l'Italie n'était comptée pour rien dans la politique de l'Europe; qu'ils n'auraient pu se soutenir en présence des partis révolutionnaires et des insurrections armées, qu'en se soumettant au double protectorat, à la double prépondérance de la France et de l'Autriche. C'était, en effet, la seule politique possible dans un pays comme l'Italie, qui, surtout depuis soixante ans, a toujours été menacé, d'un côté, par la révolution, de l'autre, par la conquête; dans un pays où ni les masses, ni les classes supérieures n'ont jamais fait preuve d'une véritable intelligence de leurs intérêts ni d'un besoin réel de changements politiques; dans un pays enfin où les gouvernements, effrayés par les menaces révolutionnaires, par la propagande démagogique, par les incertitudes et les perplexités de l'Europe, ne pouvaient avoir aucune confiance

ni dans les populations, ni dans leurs armées, ni dans les fonctionnaires publics, ni même dans leurs propres ministres. Et il devait en être ainsi, puisqu'une politique nationale, des institutions et des intérêts nationaux n'existaient point en Italie; puisqu'on savait que les germes de l'indépendance et de la liberté n'étaient pas morts dans tous les cœurs, malgré la corruption, la servitude, l'avilissement du plus grand nombre. Ils n'ignoraient pas assurément que les patriotes vivaient encore au milieu de l'apathie et de la mollesse générale; qu'il y avait enfin partout des conspirateurs, des partis travaillant en secret à effectuer cette unité, cette indépendance nationale que ni la révolution, ni le directoire, ni l'empire, ni les républiques, ni le royaume d'Italie n'avaient pu réaliser au gré des libéraux et des patriotes italiens.

Dès le réveil des idées libérales en Europe, dès la révolution de 1789 et l'invasion des armées françaises, l'Italie se trouva partagée entre deux partis libéraux, entre ce qu'on appelait le parti national, et le parti démocratique dévoué à la France. L'opposition absolutiste, qui se composait de l'aristocratie féodale, des prêtres, des moines, des dévots, tous partisans de la cour de Rome, se trouvait rangée nécessairement du côté de l'Autriche pour combattre la révolution française et soumettre le patriotisme italien. Il y avait donc, parmi les libéraux, un parti extrême et un parti modéré, un parti qui combattait avec les idées et les armes de la France, et un autre qui croyait pouvoir, par la modération et l'isolement, créer une Italie indépendante et forte, en rejetant aussi bien le protectorat de l'Autriche que l'intervention et l'appui de la France.

Napoléon parut et donna à la révolution française une forme et une direction nouvelles. Il enchaîna au char de sa gloire et de ses triomphes la démocratie victorieuse.

Le royaume d'Italie, les autres royaumes d'Étrurie et de Naples vinrent remplacer les républiques dans la Péninsule. Napoléon, à coup sûr, fit faire alors à l'Italie, à la cause de l'unité et de l'indépendance nationales, un immense progrès.

Si les patriotes, si les libéraux italiens avaient pu comprendre à cette époque l'importance de l'œuvre napoléonienne, s'ils avaient été réellement mûrs pour la vie politique, pour l'union et la liberté; s'ils avaient eu le sentiment de leur siècle, l'esprit et l'intelligence de la révolution française, de son importance dans les destinées générales de l'Europe, au lieu de se bercer de rêves impossibles, au lieu de se combattre sans cesse, de s'exclure mutuellement, à la chute de Napoléon tous les partis réunis, le parti français et le parti national, les républicains, les carbonari, les modérés se seraient donné la main, non pour anéantir ce royaume d'Italie, symbole politique de l'unité future de l'Italie entière, mais pour faire passer au contraire dans l'organisation constitutive de la patrie italienne, cette unité de législation, d'instruction publique, d'administration, de finances que Napoléon, expression suprême de la grande idée de l'ordre nouveau, avait déjà réalisée partout où le génie de son pouvoir et de ses armées avait été victorieux.

Napoléon, poussé instinctivement par l'esprit de son siècle et de la révolution française, travaillait à la fusion administrative et politique de l'Europe entière, et par là à l'unité future de la civilisation européenne. Comme tous les grands génies, il voulait, lui aussi, imposer la loi de sa pensée et l'œuvre de sa puissance au monde entier. Son erreur fut de vouloir exécuter par la violence ce que l'Europe ne pouvait accepter que comme le résultat pacifique de la civilisation et du progrès universel.

Napoléon devait tomber. Le royaume d'Italie, gage de l'unité et de la régénération italiennes, tomba aussi par le contre-coup inévitable de cette formidable crise qui avait soulevé l'Europe entière. Ce fut alors que l'Italie libérale divisée, faible et sans appui, incapable de devenir une et libre par les idées et les institutions de la France, rêvant une nationalité chimérique, en dehors du nouvel absolutisme autrichien et des nouvelles libertés européennes, périt victime de son isolement, de l'impuissance radicale de ses moyens, de l'inintelligence profonde de son temps, de son histoire, de ses destinées.

En effet, que pouvait donc signifier par hasard un parti, qui avait l'absurde prétention de ressusciter un passé mort à jamais, de déterrer les vieilles traditions municipales et féodales de l'Italie au moyen âge, pour en faire la base de l'unité, de la nationalité, de la liberté de la patrie nouvelle, de l'Italie régénérée? Comment pouvait-on oser recommencer sérieusement l'œuvre avortée des républiques italiennes des XIIIe et XIVe siècles, sans avoir créé des éléments nouveaux d'ordre, de civilisation, de liberté, des éléments que le passé ne possédait pas, et que l'Italie ne pouvait fournir pas plus au peuple italien qu'à aucun autre peuple du monde? Où trouver, en effet, à cette époque l'énergie passionnée, le génie hardi et créateur des républiques? Où trouver dans l'esprit, dans les mœurs, dans les institutions de la vieille Italie, un principe nouveau de vie et de progrès, une formule nouvelle capable de se lier intimement à la formule générale de la pensée et de la civilisation de l'Europe? Il y avait sans doute en Italie des littérateurs, des savants, des poëtes, mais les populations, mais toutes les classes de la société étaient amollies, corrompues; elles avaient subi trois siècles de paix honteuse et de servitude dégradante, elles avaient perdu non-seulement l'amour et le courage des anciennes libertés, mais aussi le désir de toute liberté, de tout patriotisme, la notion de tout intérêt national, de tout mouvement, de tout progrès.

Le patriotisme italien devait repousser, j'en conviens, dans la domination napoléonienne, la domination étrangère, mais non l'esprit et la civilisation de la France destinés à devenir bientôt l'esprit et la civilisation de l'Europe. La plupart des patriotes et des libéraux italiens à cette époque ne surent même pas comprendre que le code Napoléon, que les institutions judiciaires et administratives de la France, que ces réformes industrielles et commerciales, ces principes d'égalité, ce culte des lettres, des arts et des sciences, cet encouragement noble et spontané, que le mérite réel trouvait presque toujours dans le despotisme organisateur et civilisateur de Bona-

parte, étaient une conquête absolue de l'esprit de progrès, de la pensée générale de l'humanité qui s'était révélée nécessairement dans la révolution française et dans le génie de Napoléon, pour pénétrer avec violence, comme toutes les grandes forces créatrices et régénératrices, dans l'esprit et dans l'âme de tous les peuples.

Je ne veux pas maintenant récriminer sur le passé; mais si l'Italie est divisée, si l'Italie est esclave, il ne faut pas toujours en accuser, selon moi, les papes, l'Autriche, la France ou Bonaparte.

L'Italie est encore divisée et esclave parce qu'une nation déchue et asservie ne peut arriver à l'unité et à l'indépendance, ni accomplir sa régénération nationale que par la force intime de ses lumières et de ses convictions. L'Italie ne peut retrouver sa liberté, son existence politique que dans la liberté de sa vie intérieure, de son existence religieuse et morale. Un peuple, tant qu'il n'a pas la liberté de penser, tant qu'il ne possède pas la libre dignité de sa conscience, ne peut conquérir la liberté légitime de son action, la garantie politique de ses intérêts et de ses droits.

L'union factice du Royaume d'Italie tomba sans presque laisser de trace, parce qu'aucun parti, excepté peut-être le parti démocratique, n'avait su comprendre qu'il était impossible de refaire un peuple sans institutions et sans idées vivantes et progressives, qu'en créant d'abord des idées et des institutions nouvelles. Or, les idées et les institutions nationales de l'Italie à cette époque étaient une puissance morte, enterrée avec le moyen âge dans le tombeau de l'histoire.

Je ne voudrais pas pousser trop loin les conséquences de certains principes, ni donner une trop grande importance aux résultats nécessaires de certains faits : mais j'ai toujours été porté à croire qu'une des principales causes qui amenèrent la chute de Napoléon et cette déplorable restauration de 1815, a été l'impuissance politique des partis en Italie, en présence de la révolution française et du génie de Bonaparte. L'opposition de ces patriotes, de ce parti national, qui ne fit que combattre

constamment l'esprit et l'influence de la France, et entraver par toutes sortes d'obstacles le libre mouvement de l'idée napoléonienne en Italie, a été, selon moi, un fait inévitable peut-être, mais à coup sûr profondément funeste à la cause italienne et à la liberté de l'Europe. Le parti libéral en Italie perdit à coup sûr à cette époque une occasion qui ne reviendra pas de sitôt, ou qui ne reviendra jamais peut-être.

Un autre fait d'une gravité déplorable, qui ne paraît pas avoir été moins hostile à la régénération de l'Italie, c'est le refus constant opposé par la cour de Turin aux offres de la république française et même de Napoléon, qui voulait mettre le roi de Sardaigne à la tête de la révolution italienne, en faire le chef de l'unité future de la péninsule, en le tournant contre l'Autriche, ennemie perpétuelle de l'unité et de la liberté de l'Italie, des idées révolutionnaires et de la liberté de l'Europe. La Sardaigne, comme on sait, entraînée par le mauvais génie de l'absolutisme et de la vieille aristocratie féodale, se fit l'alliée intime de l'Autriche, pour combattre au nom de la nationalité italienne, du principe papal et du principe de la légitimité, tous les germes de liberté et de progrès que les idées et les armes de la France avaient semés sur le sol ardent de la péninsule italienne.

C'est ainsi que la cour de Turin préféra à l'indépendance et à l'unité de l'Italie la sécurité matérielle et précaire de sa puissance, le joug étranger, la domination de l'Autriche. Le roi de Sardaigne aima mieux être le vassal du cabinet de Vienne, subir la surveillance astucieuse et prépondérante du parti jésuitique, pouvoir régner en despote sur un peuple de dévots et d'esclaves, plutôt que faire alliance avec le génie et la puissance d'une grande nation destinée à régénérer tôt ou tard, par ses idées et ses institutions, bien plus que par ses armes, tous les États de l'Europe.

Je n'ignore pas que le roi de Sardaigne, que l'aristocratie du Piémont, et on peut dire aussi la majorité des Italiens, ne comprenaient pas assez, à cette époque, l'importance et les résultats de la révolution de 1789. Je

sais que les intérêts égoïstes des despotes et des aristocrates se trouvaient être en parfait accord avec l'ignorance générale des véritables intérêts de l'Italie et de la liberté moderne; que par conséquent, il devenait presque impossible que les gouvernements italiens et tous ceux qui étaient intéressés au maintien des anciens abus, des vieux préjugés, de l'ignorance, de la servilité du pays, voulussent avoir l'intelligence et le courage d'une initiative libérale et largement progressive.

Napoléon, en effet, quoi qu'en disent les ennemis aveugles de la révolution française et de la liberté moderne, quoi qu'en disent certains historiens, certains publicistes qui, malgré la sincérité de leur patriotisme et la loyauté de leurs sentiments, ont vu dans la politique et dans l'histoire plutôt l'antagonisme des passions et des intérêts, la lutte des individus et des faits particuliers, que le développement des principes et des causes générales, — Napoléon, dis-je, avait d'abord parfaitement compris que l'élément historique de la nationalité italienne était un principe mort qu'on n'aurait pu rattacher d'aucune manière aux forces vivantes de l'époque, à cette ère nouvelle, à cette ère démocratique dans laquelle les peuples allaient entrer, guidés par la puissance de son génie et par la mission légitime de ses armées.

C'est ainsi que Napoléon se vit forcé de réunir temporairement les provinces et les États de l'Italie à la France, afin que les populations italiennes, dominées par l'action directe des idées et des lois françaises, par l'esprit de liberté, par l'esprit démocratique qui composait l'essence intime du génie de Bonaparte et des institutions imposées par lui aux différents pays de l'Europe, fussent capables de se dépouiller de leurs vieux préjugés, de leurs vieilles passions, de leurs vieilles habitudes, et d'arriver ainsi graduellement à comprendre et à aimer les nouvelles idées, les nouvelles formes de la liberté et du patriotisme modernes.

L'Italie, d'après Napoléon, avait besoin pour devenir une nation libre et indépendante, de renouveler son es-

prit et ses croyances, de faire, sous la direction d'une nation plus avancée, son éducation nationale tout entière. A cet effet, l'Italie française avait été soumise à des lois communes, à un seul et même système d'éducation et d'administration publique. C'était déjà avoir fait un grand pas dans la voie de la vie politique, de l'unité nationale: car, ainsi que je crois l'avoir dit, on ne peut raisonnablement prétendre qu'un peuple en général puisse changer sa constitution politique avant d'avoir renouvelé ses opinions et ses idées. Il ne suffit pas de désirer et de vouloir l'indépendance et la liberté : il faut savoir les mériter par la puissance de l'intelligence et de la raison, par la fermeté des convictions, et même par le sacrifice de sa propre individualité au triomphe de la cause nationale, au plus grand bien de la patrie et de l'humanité en général.

Le vieil esprit italien, la faiblesse et l'impuissance du parti national qui ne s'appuyait sur aucun principe vivant, sur aucun véritable élément de progrès, joints aux menées, aux intrigues, à la résistance hostile des pouvoirs absolutistes et des intérêts rétrogrades, engendrèrent peu à peu des forces et des tendances contre-révolutionnaires qui, à la chute de Napoléon et du royaume d'Italie, donnèrent gain de cause aux partisans de la cour de Rome et de l'Autriche, aux principes aristocratiques du vieux droit impérial et féodal. Le parti national, tout en combattant la domination étrangère, ce qui était juste en principe, commit en fait, en présence des événements réels, deux fautes irréparables : d'abord de vouloir conquérir l'indépendance avant l'union et la liberté, ensuite de vouloir ressusciter une liberté historique usée et rétrograde, une liberté destituée de principes absolus, de caractère essentiellement progressif et généralisateur.

Je vais tâcher de m'expliquer.

Les vieilles libertés communales et provinciales du moyen âge, et même la liberté antique de Rome et de Sparte, ne reposaient sur aucun principe absolu; elles ne représentaient aucune idée pure; elles n'étaient autre

chose que des faits et des intérêts légalisés. Ce qui cependant rendait sacrée, inviolable, légitime la liberté antique, c'était le principe de la fatalité et le droit de conquête qui dominaient l'ordre moral et social à Rome et dans la Grèce. Mais la fatalité n'était qu'une croyance purement matérielle, et le droit de conquête qu'une pure régularisation de la force.

Au moyen âge, le christianisme avait changé l'homme intérieur, la société morale. Le catholicisme avait détruit l'empire matériel de la fatalité antique, mais il avait élevé une tyrannie nouvelle, la suprématie du pape, l'autorité de l'Église. Le catholicisme, tout en spiritualisant l'homme intérieur, tout en l'arrachant aux misères et aux passions de la terre par la perspective d'un éternel bonheur dans le ciel, avait imposé à chaque chrétien comme un devoir rigoureux, comme une loi absolue, la foi et la vertu. Le vice du catholicisme a été de ne pouvoir rendre l'homme croyant et vertueux qu'en le soumettant aveuglément, passivement à une doctrine et à une autorité qu'on ne peut ni discuter ni comprendre. C'est, en un mot, d'avoir voulu faire de l'homme, l'esclave du prêtre, le martyr de son intelligence et de ses passions.

Ainsi donc, la liberté morale des catholiques se réduit à cette certitude, savoir, que le monde intérieur est le monde parfait, le monde de la vérité absolue, et qu'il faut pour cela lui sacrifier tous les biens, tous les avantages du monde extérieur. C'était établir par là, comme on voit, un divorce complet et légitime à cette époque toute matérielle et barbare entre l'homme individuel et l'homme social, entre la religion et la politique, entre l'Église et l'État : c'était séparer complètement le droit intérieur d'avec le droit extérieur; c'était rendre à jamais inconciliables les deux puissances contraires, je veux dire la liberté du citoyen et la liberté du catholique. Par conséquent, l'une devait être sacrifiée à l'autre; l'accord étant impossible, la rupture éclata bientôt.

La lutte des Guelfes et des Gibelins, des empereurs et des papes, doit son origine à l'imperfection historique du temps et à l'exclusivité sophistique de la doctrine de l'É-

glise. Or, il devait arriver nécessairement que l'ancien droit impérial, l'ancien droit laïque, le droit extérieur de l'époque, qui n'avait pas changé de nature, qui n'avait de point d'appui que dans la supériorité des races conquérantes, dans les priviléges matériels de la force, devait se trouver en contradiction avec le droit chrétien, avec le droit de l'Église. L'un, en effet, essaya plusieurs fois de soumettre l'autre. Mais le principe moral, le droit chrétien resta, comme cela devait être, victorieux; une transaction s'opéra entre les deux puissances opposées, de laquelle résulta plus tard le pacte politique entre l'absolutisme papal et l'absolutisme impérial, et de là la véritable cause historique de la décadence de l'Église et du pouvoir absolu dans le monde.

Or, sans répéter ici ce que j'ai déjà dit dans les chapitres précédents, il est évident que le principe moral, que l'idée du moyen âge représentée par l'autorité du pape et la doctrine de l'Église, n'était ni un principe, ni une idée de liberté véritable, mais une simple force intérieure, une croyance purement spirituelle, qui imposait l'obligation de reconnaître que le monde extérieur ne pouvait avoir de pouvoir sur le monde intérieur; que le pouvoir civil et même l'action individuelle des hommes en général ne pouvaient nullement violenter la liberté intérieure, la foi, la conscience; qu'on pouvait, par conséquent, violenter, torturer le corps, arracher à l'homme tous les biens, toutes les joies du monde, mais que personne ne pouvait attenter à l'inviolable indépendance et à la liberté morale de l'âme.

Voilà quel était le véritable sens, le véritable caractère de la liberté catholique; voilà ce grand principe spirituel si bien soutenu et défendu par l'Église, qui a puissamment servi à dompter la barbarie individuelle, mais qui a été impuissant à créer la civilisation politique et sociale. Car ce principe même est absolument incapable d'engendrer la véritable indépendance, la véritable liberté intellectuelle et politique des hommes.

D'après ce que je viens de dire, il est aisé de comprendre que le catholicisme, que l'Église n'a eu et ne

pouvait avoir aucune influence progressive sur le droit extérieur, sur le droit public des peuples au moyen âge. Ayant une grande autorité sur la conscience individuelle, l'Église n'en avait aucune sur le principe essentiellement générateur des droits et des libertés des peuples.

L'Église avait reconnu et sanctionné le vieux droit impérial; elle avait respecté le droit féodal, les franchises municipales, en un mot, tout ce qui était public et historique; mais elle avait toujours soutenu le principe d'autorité, le droit historique, le pouvoir absolu, soit dans l'ordre ecclésiastique, soit dans l'ordre civil. L'esprit qui, dans le catholicisme, était tout vis-à-vis du pouvoir spirituel, n'était rien en présence du pouvoir temporel. L'Église pouvait sauver notre âme après la mort, mais elle ne pouvait rien pour garantir notre dignité, notre liberté, notre bonheur dans la vie. Elle a souvent défendu les peuples, il est vrai, contre les tyrans, contre le despotisme des seigneurs, mais elle n'a jamais su détruire ni la tyrannie, ni le despotisme. Et en effet, comment l'Église, tyrannie suprême dans le domaine de la conscience et de la pensée, aurait-elle pu détruire les tyrans, abattre le despotisme dans l'ordre extérieur, dans l'ordre politique? Pour opérer cette œuvre immense et éminemment chrétienne, pour changer le droit extérieur des peuples, le droit historique, le droit impérial, le droit féodal, il aurait fallu d'abord renouveler le droit intérieur, le droit spirituel, il aurait fallu combattre, en un mot, le despotisme par la liberté, le privilége par l'égalité, la force matérielle par l'idée pure, par la raison, le droit historique et relatif par le droit idéal et absolu.

Ce rôle, l'Église, la papauté ne pouvait pas le remplir. Pour créer l'égalité, la liberté, le droit moderne, il fallait nier l'Église.

C'est là, en effet, ce que la réforme et la science firent au XVI[e] siècle, ce que la philosophie et la révolution française ont fait plus tard et de nos jours, au profit du christianisme pur, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité des peuples; au profit de la pensée et de la science

moderne, du droit absolu, de la civilisation, de l'unité européenne.

Voyons maintenant les conséquences logiques et historiques de ces idées, de ces principes, se faire jour dans tous ces événements politiques qui poussent depuis trente ans les gouvernements et les peuples des États italiens, dans une lutte qui dure encore et qui ne se terminera pas de sitôt.

Quand on a vu, depuis 1820 et 1821 jusqu'en 1845, dans l'espace de vingt-cinq ans à peine, toutes les tentatives révolutionnaires, toutes les conspirations armées, toutes les insurrections populaires échouer en Italie, on a donné du mauvais succès de ces entreprises des explications diverses et souvent peu fondées.

La révolution de Naples en 1820, l'insurrection piémontaise en 1821, ont été toutes les deux l'œuvre des sociétés secrètes, des conspirations constitutionnelles du libéralisme italien. A dater de 1815, tous les anciens partis libéraux, les francs-maçons, les bonapartistes, les carbonari, tous ceux qui rêvaient sous le régime napoléonien la liberté stoïque de Timoléon et de Brutus, qui, enflammés par les sublimes invectives d'Alfiéri et de Foscolo, croyaient encore à la possibilité d'un ordre de sentiments et d'idées morts à jamais, à la possibilité d'une Italie imaginaire, qui n'a jamais existé que dans les illusions et les espérances de quelques poëtes; ainsi que tous ces autres qui faisaient de la politique une affaire de bureau ou de comptoir, une question purement administrative, ou qui, sans partager les illusions et les vues étroites des partis contraires, sentaient le besoin d'associer, de concilier les idées et les intérêts de la nation, dans un but de mouvement intellectuel, de progrès matériel et politique, se trouvaient tous réunis, sous la restauration autrichienne, dans un seul parti libéral, dans une seule et même opposition révolutionnaire.

En présence de cette réaction forcée et systématique de l'Autriche et des gouvernements de l'Italie contre les efforts et les généreuses inspirations du libéralisme italien momentanément vaincu, une triste expérience avait

appris à quelques patriotes éclairés l'inutilité des conspirations et des luttes, l'inopportunité d'un combat matériel, en dehors du concours spontané des sentiments et de l'intelligence des masses, en dehors d'une opinion publique ferme et décidée.

C'est ainsi que les hommes les plus intelligents et les plus influents de l'époque se proposèrent de donner à l'opinion libérale, à l'action révolutionnaire, une direction nouvelle. On essaya de créer des forces morales capables d'imprimer un mouvement nouveau, une impulsion plus sûre à ces intérêts et à ces idées qu'on avait vus malheureusement succomber devant la faiblesse et la discorde des partis, devant l'ignorance et la servilité des masses.

Un journal célèbre, le *Conciliatore,* rallia à Milan, autour d'un centre politique encore palpitant des luttes récentes du royaume d'Italie, les littérateurs et les publicistes les plus libéraux et les plus progressifs. C'est de cette époque (1818) que date, en Europe, le réveil de ces deux écoles ou partis littéraires, dont l'une, l'école classique, représentait le jésuitisme et l'immobilité aristocratique; l'autre, l'école romantique, le libéralisme de la réforme, et l'insurrection démocratique de la pensée dans la double sphère de la littérature et de l'art.

Plus tard, on a beaucoup déclamé, en Italie et en Europe, pour et contre le classicisme et le romantisme. La controverse a été longue et animée entre les deux écoles opposées, et aussi, il faut bien le reconnaître, profondément stérile en grands résultats. Maintenant que le temps, que le progrès des idées et des choses ont usé les armes des combattants et fait justice du droit de chacun, il serait, ce me semble, vain et superflu d'insister de nouveau sur une question vidée.

Le romantisme, après tout, n'a été autre chose que le spiritualisme protestant, que l'esprit philosophique et révolutionnaire du XIXe siècle, appliqués à la littérature et à l'art, circonscrits dans les limites de la forme extérieure, représentative du sentiment et de la pensée. La cour de Rome, les absolutistes, les dévots, les aristo-

crates, tous les ennemis, en un mot, de la liberté de conscience et de discussion, de la liberté intellectuelle et politique, ainsi que tous ceux qui, partisans d'une liberté civile factice et imaginaire, ne savaient pas discerner le rapport, le lien nécessaire entre la pensée et le style, qui ne sachant pas voir dans les lettres, dans la politique, dans l'histoire, le développement progressif des lois absolues de l'esprit, faisaient de la littérature, de l'art, de la forme de la pensée en général, le principe et le but de l'art, de la pensée même; tous ceux-là, dis-je, passant leur vie dans l'étude des harmonieuses puérilités de la langue, comme un brillant écrivain a eu lieu de le dire tout récemment dans une revue de Paris, se montraient assurément aussi mauvais patriotes qu'ils étaient mauvais écrivains et détestables philosophes. Car, quoi qu'on en dise, un bon écrivain n'est tel que lorsqu'il sait donner aux formes du langage et du style, l'expression la plus vraie, la plus simple, la plus progressive des sentiments, des idées, des besoins de son siècle.

Lorsqu'un écrivain, quel qu'il soit, ne peut et ne sait reproduire, sous des formes profondément senties, ni le libre écho de son âme, ni les luttes de la pensée publique, cet écrivain est forcé malgré lui de se traîner péniblement dans l'ornière étroite des mots vides et des phrases sonores, dans les répétitions banales d'un ordre d'idées et d'images rebattues et le plus souvent épuisées.

On pourra objecter peut-être à mes paroles des noms illustres dans les lettres, qui n'ont en réalité aucune valeur productive, qui n'ont jamais su contribuer à faire avancer dans le monde la marche logique et nécessaire de la pensée générale.

Assurément, je ne veux pas contester qu'en Italie comme ailleurs, des poëtes, des historiens, des critiques n'aient su parvenir à une certaine renommée, sans avoir créé effectivement aucune œuvre durable dans l'ordre vivant et progressif de la science ou de l'art. Je n'ignore pas non plus que des érudits, des rhéteurs, des versificateurs, des pédants sans esprit, sans originalité, sans idées, ont occupé souvent, surtout en Italie, et les fau-

teuils des académies, et les chaires des universités et des colléges. Les cours des princes, les salons des capitales ont retenti même bien des fois de ces applaudissements corrompus et serviles qui accueillaient et couronnaient, dans un mouvement d'enthousiasme factice, la courtisanerie rimée de quelques-uns de ces rapsodes vulgaires, qu'on a appelés indignement improvisateurs ou poëtes.

Mais heureusement pour notre siècle et pour le plus grand bien des générations futures, ces faiseurs de vers et de discours ont fait leur temps; les académies mêmes ont perdu en grande partie leur autorité et leur prestige. Il y a plus : l'art de parler et d'écrire va bientôt cesser d'être un art noble et privilégié; que dis-je? n'est-il pas à l'heure qu'il est le plus souvent un métier, un pur trafic au service de la vénalité industrielle, des manœuvres politiques, des vices blasés et hypocrites des grands et des riches, et je dirai même de la corruption naïve et du cynisme brutal des masses?

Je ne puis m'étendre ici sur un sujet qui exigerait une longue discussion; mais il est parfaitement démontré que le romantisme a révélé dans la littérature européenne des symptômes graves de dissolution et d'épuisement, qui amèneront tôt ou tard dans le monde littéraire et artistique et dans la presse en général, une révolution radicale.

Car, à mesure que la pensée pure, que l'esprit en soi se détache de la prédominance objective du monde extérieur, à mesure que l'intelligence abdique le pouvoir fini extérieur de sa personnalité, devenu inutile et impossible par suite de la tendance unitaire et généralisatrice de l'esprit de notre siècle, et de cette fusion logique et sociale d'idées, de sentiments, d'intérêts vers laquelle notre époque marche infailliblement, le développement de la poésie et de l'art, dans leur acception la plus générale, se trouve nécessairement arrêté par la transformation logique et nécessaire qui s'est opérée intérieurement dans l'essence même de la pensée, par suite du mouvement rationnel et historique de l'esprit qui aspire incessamment, à travers les évolutions du temps et de l'espace, à at-

teindre l'apogée de son existence morale et rationnelle, la formule absolue de son intellectualité, la période finale de ses développements historiques.

En un mot, les manifestations générales et populaires de la raison, de la science, de la vérité en soi, comme pensée pure, à la fois objet et sujet de toute connaissance, de toute idée, doivent tuer peu à peu inévitablement l'art, la poésie, la littérature proprement dite. Tout ce qui est personnel et local, tout ce qui exprime la vérité, l'infini, l'absolu sous une forme exclusivement sensible, finie, tout ce qui individualise et particularise ce qui est, par sa nature, par son essence, un et universel, doit, selon la loi absolue et nécessaire du progrès logique de l'humanité dans l'histoire, avoir son terme définitif, se constituer sous une forme dialectique, générale et absolue, dans l'ordre moral comme dans l'ordre social et littéraire de la civilisation chrétienne, du monde à venir.

L'Italie est, par sa nature, par son histoire, la terre classique de la synthèse, esthétique et morale de la pensée et de l'ordre; elle est par son génie la source la plus pure, la plus féconde de l'idéal sensible absolu et immuable. Pour que le mouvement et les progrès parviennent jusqu'à elle, il faut qu'ils aient passé auparavant à travers la lutte analytique, négative, dissolvante du libéralisme et de l'action révolutionnaire. Il faut que les conquêtes de l'esprit, de la raison, se dépouillant d'abord de tous leurs éléments finis et abstraits, aillent atteindre leur réalité concrète et infinie, pour que l'Italie puisse les accueillir, les comprendre et les adapter au mouvement moral et social de sa pensée, de son existence. Il faut enfin que toute institution, toute découverte, tout progrès soient capables de s'appliquer d'une manière générale et pratique, d'exprimer réellement la conquête absolue d'une vérité effective quelconque, pour que l'Italie puisse s'en emparer et les assimiler ensuite à ses intérêts, à ses besoins.

Il est difficile, je dirai même impossible, d'analyser mieux que nous n'avons pu le faire, le génie caractéris-

tique, la mission spéciale d'un peuple dans le mouvement général de la pensée et de l'histoire, dans l'ordre absolu de l'humanité et du monde.

Il n'est pas aisé de se rendre compte complètement de la raison essentielle de certains phénomènes logiques et historiques qui ne se sont pas encore montrés dans tous leurs effets réels, dans toutes leurs conséquences pratiques. C'est ainsi qu'on est souvent forcé, malgré soi, de souhaiter que ceux pour qui l'on écrit soient non-seulement disposés à vous comprendre, mais aussi quelque peu à vous deviner. Il ne faut pas oublier qu'il est tout à fait impossible de traiter, de discuter à fond, dans tous leurs détails les vérités synthétiques, les questions abstraites, générales et absolues.

Tantôt les conceptions pures du sentiment et de l'esprit se présentent sous des images tellement idéales, tantôt elles se résument dans des formules tellement abstraites et générales, que le sens purement littéraire reste quelquefois vague et incomplet. Voilà pourquoi les penseurs profonds et hardis, les poëtes créateurs, ont presque toujours été pour les âmes naturellement vulgaires, pour les intelligences médiocres, des écrivains indéchiffrables. Hegel est mort en disant que, parmi ses disciples, un seul avait pu comprendre quelques parties de son système. Certains passages de la *Divine Comédie* sont encore de nos jours sujets à de longues controverses, à des interprétations douteuses. Je ne citerai pas les écrits bibliques, où les œuvres de Moïse, d'Isaïe, de Salomon et de saint Jean se prêtent sans effort aux critiques les plus diverses, aux interprétations les plus opposées.

Les rédacteurs du *Conciliatore* furent les premiers en Italie à signaler le besoin urgent de faire progresser la critique littéraire, de rattacher la question libérale, la question purement italienne à une pensée générale de civilisation et de science, au mouvement intellectuel et matériel de l'Europe. Bien que ces écrivains, au fond, ne fussent pas tous d'accord sur l'ensemble systématique des doctrines, ils réussirent néanmoins à porter pour la

première fois la littérature sur le champ de la réalité, sur le champ des intérêts vivants de l'époque. Pellico, Romagnosi, Pecchio, Berchet et un médecin célèbre, Rasori, s'unirent avec d'autres patriotes, tous hommes de cœur et de talent, pour accomplir plus qu'une œuvre de parti, plus qu'une œuvre politique, une mission sainte de civilisation et de progrès.

Le livre des *Prisons* de Silvio Pellico a rendu célèbre en Europe le sombre récit de ce drame lugubre qui commence à la suppression du *Conciliatore,* et finit aux derniers cris d'angoisse et de mort dans les affreuses solitudes de la citadelle morave.

A l'heure qu'il est, la plupart des rédacteurs du *Conciliatore* et des martyrs de Spielberg ont cessé de vivre. Maroncelli, dont les facultés mentales avaient déjà beaucoup souffert dans les tortures et dans les infirmités de la prison, après s'être livré, avec une exaltation brûlante et passionnée, à toutes les joies et à toutes les émotions de la liberté et de la vie, est mort fou, il y a quelques mois à peine, aux États-Unis d'Amérique où il s'était marié.

Silvio Pellico n'est plus dans ce monde que pour se préparer, dans le calme religieux de la prière et dans le recueillement mystique de son âme pieuse, à recevoir dignement la récompense de son long martyre au sein de l'infini, de la vie pure des esprits éternels.

De même Confalonieri, cette noble victime de la tyrannie autrichienne, épuisé, infirme, n'a, lui non plus, à ce qu'on prétend, d'autre espoir que dans cette religion des faibles et des affligés, dans cette Église romaine qui a toujours eu des consolations ineffables pour tous ceux en qui la vive lumière de l'esprit du siècle n'a pu éteindre encore les derniers rayons de la foi [1].

M. Berchet, un des champions les plus hardis du romantisme en Italie, ce poëte révolutionnaire, dont les vers exprimant tantôt une ironie mélancolique, tantôt la

[1] Aujourd'hui (18 décembre 1846) ont vient de recevoir à Paris la triste nouvelle que l'infortuné comte Confalonieri vient de mourir à Hospenthal, le 10 de ce mois, canton d'Uri en Suisse. Il se rendait de Paris en Italie.



colère républicaine la plus exaltée, ont servi à rallier à la cause de la liberté italienne autant de prosélytes que les gouvernements, avec leurs cachots et leurs supplices, ont fait de martyrs; M. Berchet, dis-je, exilé de l'Italie depuis 1821, après avoir, dans un de ses chants les plus tendres et les plus énergiques à la fois, jeté dans un instant d'indignation sublime un cri de malédiction contre le nom de celui que le parti libéral de l'époque a appelé le traître Carignano, il y a quelques mois à peine, nous l'avons vu se rendre en toute sécurité à Gênes, et demeurer quelque temps dans les États de ce même prince de Carignano, actuellement roi de Sardaigne, livré par les chants impérissables du poëte proscrit à l'exécration de l'Italie, à la haine de l'Europe et du monde entier.

Un écrivain italien, que j'ai déjà cité, a dit en parlant de M. Berchet, qu'après avoir vécu tour à tour dans tous les pays libres de l'Europe, sans vouloir cependant choisir une nouvelle patrie, le poëte exilé et errant avait refusé noblement l'amnistie de l'Autriche. Il y a plus : on a ajouté qu'il avait promis et juré qu'il ne serait jamais rentré en Italie que lorsqu'elle aurait été indépendante et libre.

D'après ce que je viens d'énoncer, on ne sait vraiment pas comment s'expliquer un changement si subit et si inattendu dans la conduite du poëte. Je ne suis pas partisan des haines et des discordes; mais lorsqu'un écrivain politique a poussé l'injure et la violence contre la personne d'un souverain jusqu'à le flétrir publiquement du nom de traître et de tyran, cet écrivain, ce me semble, ne peut plus reculer à aucun prix devant les conséquences et les devoirs de sa position.

Le poëte qui a élevé la voix au nom de la liberté et de la régénération de sa patrie, contre les oppresseurs et les tyrans des peuples; qui a su, par les nobles inspirations de son génie et de son patriotisme, se créer un culte dans l'âme et dans l'opinion de ses concitoyens, un tel poëte, je le répète encore, ne doit pas, ne peut pas transiger, ni par ses écrits, ni par ses actions avec son passé.

Les condescendances, les transactions de ce genre ont été toujours fatales à la cause politique des nations opprimées et esclaves. Les oppresseurs, les ennemis étrangers ou nationaux de l'indépendance et de la liberté italienne, regarderont avec raison ces symptômes de découragement ou de faiblesse, ces actes d'apparente défection, comme un signe certain des progrès de leur puissance, comme une manifestation évidente de la tiédeur ou de l'indifférence des opprimés.

Or, sans vouloir me faire juge de certains actes individuels, je crois qu'en général, un parti politique quelconque qui, soit par esprit de modération, soit par la force des choses, sans transiger avec ses principes, cède néanmoins à l'influence corruptrice d'une générosité froidement calculée, à des considérations personnelles ou matérielles quelles qu'elles soient, je crois, dis-je, que ce parti, en agissant de la sorte, abdique non-seulement sa mission, son pouvoir, mais qu'il affaiblit et corrompt en même temps l'influence et le pouvoir de toute opinion, de toute cause politique.

Je suis par mon caractère et par mes principes plutôt porté vers les idées de modération que vers les doctrines extrêmes et trop absolues, mais cependant la modération du côté des faibles et des opprimés, vis-à-vis de ceux qui ont en leur main le pouvoir et la force, m'a toujours paru un triste expédient pour reconquérir des droits usurpés, pour revendiquer des principes outragés ou méconnus.

Pour être modérés en politique, il faut être forts et unis au milieu des luttes entre les gouvernements et les peuples. Il y a des situations, par exemple, où il serait puéril et absurde de vouloir, par modération, limiter, au nom du droit et de la justice, un pouvoir absolu sans lui imposer en même temps des limites légales et constitutionnelles. Ce n'est pas non plus par des considérations d'intérêts matériels, ni en vue de quelques concessions purement civiles, que la modération d'un parti, d'une opposition réformiste ou révolutionnaire, pourra se flatter jamais d'avoir fait progresser la cause politique d'un

peuple opprimé. Je conçois la modération, lorsqu'on a de son côté la liberté et le droit; mais vouloir faire de la modération un moyen, une arme d'opposition, dans un pays comme l'Italie, où les peuples ne jouissent d'aucun droit politique, d'aucune liberté légale, c'est réduire une question de principes à une question d'expédients; c'est abdiquer toute véritable force, tout véritable pouvoir de résistence et d'opposition dans la lutte.

Le mauvais succès des insurrections de Naples et du Piémont en 1820 et 1821, doit être attribué principalement au manque d'idées solides, pratiques, bien arrêtées de la part de ces mêmes hommes qui se mirent à la tête des insurgés. Le carbonarisme était sans doute un excellent moyen d'opposition; on aurait pu se servir avec profit du puissant levier des sociétés secrètes, des conspirations souterraines contre un ordre de choses qui poussait à rebours les idées et les événements du siècle, qui lésait toutes les croyances, tous les intérêts du libéralisme et du parti révolutionnaire. Mais pour opérer ce résultat, il aurait fallu que les sociétés secrètes, que les conspirations, que les puissants efforts du carbonarisme, bons à donner l'impulsion matérielle à des convictions fortes et vivantes, à organiser l'opinion révolutionnaire des masses, mais faibles et insuffisants en présence d'un pays sans principes, sans opinions politiques bien arrêtés, divisé par des nuances libérales diverses, par une profonde discorde dans les opinions et les caractères des hommes les plus influents, — il aurait fallu, dis-je, que le carbonarisme eût affaire non à des individus et des populations destitués de tout esprit public, de tout patriotisme éclairé, non à des masses dévouées par leurs instincts, leur éducation, leurs mœurs, au principe d'autorité et de hiérarchie, aux affections monarchiques et féodales, telles qu'étaient en effet les populations de Naples et du Piémont, mais à des peuples mieux disposés par leurs traditions et leurs lumières, par les habitudes de la vie publique, par leurs institutions civiles et sociales, à se passionner pour ces idées et ces intérêts politiques que les Napolitains et

les Piémontais à cette époque méconnaissaient complètement.

Pour se faire une idée juste et positive de l'état des esprits et de la valeur politique des hommes qui se trouvèrent destinés à diriger les événements révolutionnaires de 1820 et 1821, on n'a qu'à lire avec attention les écrits du général Pépé et de Santa-Rosa, et l'histoire du royaume de Naples du général Colletta.

Malgré les talents et le patriotisme sincère de l'historien napolitain, malgré la bonne foi des auteurs des insurrections napolitaine et piémontaise, il est aisé de s'apercevoir, en méditant ces ouvrages, que ni l'historien bonapartiste, ni le général carbonaro, ni le chef de l'insurrection piémontaise, n'ont su discerner quelle a été véritablemeut la cause logique et politique du mauvais succès de ces insurrections avortées. Fidèles aux traditions de l'esprit italien et de la politique italienne, Pépé, Santa-Rosa et Colletta croient devoir attribuer aux événements de Naples et du Piémont, un sens et un caractère qu'ils n'avaient point en réalité.

Un mouvement révolutionnaire né d'une conspiration; une lutte publique préparée clandestinement, dans le mystère des sociétés secrètes, au milieu d'un pays, d'un peuple qui ne possède pas une juste idée, une forte conviction de ses intérêts et de ses droits; une insurrection qui, au lieu d'être l'effet libre et spontané de l'opinion publique, du sentiment commun des masses, n'est autre chose que le combat exceptionnel, que l'œuvre individuelle de quelques hommes, de quelques partis sans point d'appui dans les sentiments et les intérêts populaires, une telle insurrection peut, j'en conviens, par un coup de main, par une circonstance heureuse, par une explosion d'enthousiasme momentané, parvenir facilement à renverser un gouvernement établi et à s'emparer de l'État : mais je ne crois pas qu'elle pourrait avoir la force et l'influence nécessaires pour conserver et affermir sa puissance, pour consolider et régulariser son œuvre.

Quand les peuples, surpris par le succès d'une conspiration, d'une insurrection politique dont ils ne savent

pas apprécier le véritable caractère, l'étendue et l'importance, cèdent momentanément, par illusion ou par faiblesse, à l'influence d'un triomphe apparent, cela ne prouve point, à mon avis, que ces peuples soient disposés réellement à coopérer au renversement de l'ordre de choses existant, à l'affermissement des idées et des institutions nouvelles, des hommes et des événements nouveaux. Les masses se laissent presque toujours dominer par le succès. Très-souvent, à leurs yeux, la bonne cause ne se trouve que du côté des vainqueurs. Dans plusieurs circonstances, les masses ont témoigné constamment de leur indifférence pour les vaincus. Mais si par hasard le parti apparemment victorieux ne peut se réjouir que d'un succès douteux et éphémère; si les peuples s'aperçoivent que le pouvoir soumis, qu'on avait considéré jusqu'alors comme le seul pouvoir juste et légitime, n'est pas véritablement vaincu, qu'il est prêt, au contraire, à se relever plus fort et plus puissant que jamais; si on peut soupçonner que le parti vainqueur n'a ni les moyens, ni les lumières, ni la force nécessaires pour soutenir et consolider son pouvoir; — dans ce cas, ces peuples qui au fond n'avaient aucune sympathie pour les révolutionnaires, qui ne comprenaient point le principe et le but de leurs efforts, seront probablement les premiers à retourner leurs armes contre ces hommes, contre ces partis que, dans un moment d'ivresse factice, on avait applaudis et soutenus. C'est ce qui arriva, en effet, en 1820, à l'époque de la révolution de Naples.

Ce ne fut pas, à vrai dire, la faute de quelques hommes, si cette conspiration échoua d'une façon si malheureuse. Ce ne fut pas non plus la faute du carbonarisme considéré comme moyen de conspiration, comme instrument de propagande révolutionnaire. Toutes les fois qu'on voudra expliquer avec connaissance de cause la raison fondamentale du mauvais succès des conspirations italiennes, il faudra toujours remonter à l'examen des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve notre pays.

Si à Naples, par exemple, il y avait eu dans les classes

supérieures beaucoup de nobles et de prêtres sincèrement attachés à la cause libérale; s'il y avait eu une classe moyenne forte et nombreuse; s'il y avait eu, comme en France, une bourgeoisie riche et éclairée, ayant la conscience de ses droits et l'ambition de la vie politique, ayant des traditions libérales et des tendances démocratiques, tout un héritage d'opposition parlementaire à faire prévaloir dans la sphère des intérêts politiques et des intérêts matériels; si, d'un autre côté, les masses avaient possédé ces conditions intellectuelles et sociales qui font les peuples révolutionnaires, qui poussent la multitude à servir de bras, de force motrice aux grands bouleversements politiques et sociaux, même lorsqu'ils ne peuvent tourner qu'au profit des clases privilégiées d'une nation; — alors, sans nul doute, la révolution de Naples, commencée sous des auspices si favorables, aurait abouti probablement à de meilleurs résultats.

De même l'insurrestion piémontaise de 1821 servit à prouver de nouveau que le carbonarisme, les sociétés secrètes, les conspirations en général, n'étaient pas du tout des idées, des forces vivantes et pratiques de liberté et de progrès, mais uniquement des instruments de propagande, des moyens d'action révolutionnaire. Si la conspiration piémontaise de 1821, dont le prince de Carignan était le chef, l'âme, la seule puissance réelle, avait été appuyée sur quelque grand principe; si elle n'avait pas été en hostilité directe avec les instincts et les sentiments des masses, avec les préjugés, l'ignorance, et, il faut bien le dire aussi, avec les principes et les intérêts de la cour, du clergé et de la noblesse, le mouvement piémontais, la conspiration de 1821, dirigée par le carbonarisme, au lieu de rester étouffée dans le cercle étroit des ambitions et des intérêts individuels, toujours faibles et impuissants à produire une révolution véritable, se serait étendue librement, spontanément sur un terrain beaucoup plus large, et aurait trouvé dans le concours simultané de tous les sentiments, de toutes les ambitions, de tous les intérêts du pays, une force, un appui inébran-

lable. Mais, comme chacun a pu s'en convaincre plus tard, la conspiration piémontaise n'avait aucun caractère, aucun élément essentiellement révolutionnaire, et par là aucune chance de succès véritable. Quelques nobles, quelques militaires, suivis d'un certain nombre de jeunes gens pleins de confiance et d'illusions, de quelques régiments pleins d'ardeur et de courage, se proposaient de renverser le gouvernement et de proclamer le prince de Carignan roi d'Italie. Le prince, comme on sait, fit défaut; ce prince, qui était la seule puissance, le seul appui, le seul principe, ou pour mieux dire la seule individualité capable de s'adresser avec fruit aux sentiments des masses, et de pousser un peuple dévoué à la royauté, soumis aveuglément à l'empire du pouvoir absolu, et sincèrement attaché aux droits traditionnels de la monarchie et de l'Église, à un soulèvement, à une insurrection générale.

Mais en Italie, malheureusement, on a eu presque toujours le tort de croire que, pour régénérer le pays, il suffisait de conspirer, de se jeter dans les sociétés secrètes, qu'il suffisait de vouloir s'insurger, de se mettre à la tête d'un parti composé de quelques centaines de jeunes gens hardis, généreux, mais aussi numériquement faibles et impuisants. On a le plus souvent considéré comme principe et comme but ce qui n'était, ce qui ne pouvait être qu'un expédient, qu'une occasion, qu'un simple moyen matériel. Car les conspirations, soit qu'elles se forment dans les hautes régions du pouvoir, soit qu'elles soient l'effet des opinions et des intérêts isolés d'une caste, d'un parti, d'une famille, échoueront toujours lorsqu'elles ne pourront pas devenir des révolutions véritables, lorsque les peuples, les masses ne seront pas en état d'y prendre part, de leur prêter cette force, cet appui indispensable à la puissance, au succès d'un mouvement politique quelconque. Et, pour que les peuples se lèvent spontanément, il faut qu'ils possèdent d'abord les instincts de la révolte; il faut que, par une influence morale corruptrice et dissolvante, les classes inférieures aient perdu ce sentiment de respect, cet at-

tachement réel pour ces institutions et ces principes qui représentent la foi, l'autorité, l'ordre, la hiérarchie, soit dans la sphère des croyances religieuses et morales, soit dans celle des droits et des intérêts politiques.

Un peuple qui, dans plusieurs États, est soumis encore à la domination des prêtres et des moines; un peuple qu'on gouverne parfois avec des miracles, des chapelets et des indulgences, qui n'a aucune idée abstraite et générale sur la nature et les limites du pouvoir politique, sur la valeur des droits et des intérêts qui s'y rattachent; un peuple qui, à l'exception d'une faible minorité, ne s'élève pas par sa pensée, par son intelligence, au-dessus de la puissance traditionnelle et presque fatale des faits extérieurs; qui ne possède aucune idée progressive, ni aucun instinct novateur; qui, matérialisé le plus souvent par une existence presque exclusivement instinctive et sensuelle, n'a pas la force de jeter un regard ni sur le passé ni sur l'avenir, ce peuple-là, je le dis avec une profonde douleur, est moralement et matériellement incapable de servir d'instrument, de point d'appui, à une opinion vraiment libérale, à une lutte révolutionnaire. Or, on a beau dire et prêcher tous les jours le contraire, mais tant que ce peuple ne sera pas intellectuellement et moralement régénéré, il restera toujours instinctivement, traditionnellement, fatalement l'auxiliaire du despotisme clérical, le plus solide appui du despotisme aristocratique et monarchique. Ainsi, je le répète, devant le peuple italien, tel qu'il est maintenant, soit en Piémont, soit en Lombardie, soit à Naples, toute conspiration, toute insurrection, toute idée libérale et révolutionnaire devra logiquement, nécessairement échouer.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur les tristes résultats des deux insurrections de Naples et du Piémont en 1820 et 1821. J'ai hâte de m'approcher de l'époque actuelle, de vérifier si, à partir de 1830, le libéralisme italien a pu effectivement gagner du terrain et accomplir quelques heureux progrès.

Le mouvement libéral, l'agitation révolutionnaire, la lutte des sociétés secrètes avaient été, depuis la restau-

ration jusqu'à la révolution de juillet, doublement vaincus, et dans le domaine des idées et de la littérature, et sur le champ de l'action.

Le *Conciliatore* n'était guère plus riche en principes littéraires et philosophiques que le carbonarisme en principes politiques et révolutionnaires. Le même défaut fit avorter ces deux tentatives. Le journal n'avait pu trouver d'accord, de point d'appui, pas plus au milieu de l'indifférence de la pensée servile des classes supérieures, que les conspirations de 1820 et 1821 n'avaient eu de retentissement, ni trouvé de sympathie au milieu des préjugés, de l'ignorance et de l'apathie politique des masses. Tout se lie, tout se tient en Italie, soit dans les vicissitudes morales de la pensée, soit dans la lutte des événements politiques. Nous sommes sans doute un peuple exceptionnel; mais aussi il est certain que nous sommes, par tradition et par instinct, le peuple le plus tenacement logique, le plus rigoureusement conséquent dans la réalité vivante des idées et des actions.

Quelques années avant la révolution de 1830, le parti libéral, soit à Florence, soit à Gênes, soit à Livourne, avait essayé de nouveau de faire, par la littérature, par les journaux, l'éducation de l'opinion nationale, de préparer par l'action lente, mais toute-puissante des idées, le terrain aux luttes matérielles qui paraissaient devoir éclater tôt ou tard au dehors comme au dedans de la péninsule italienne. En effet, sans parler de la *Biblioteca italiana* de Milan, qui, tout en voulant défendre le principe historique de la nationalité italienne et la pureté classique de la langue, soutenait en philosophie et en littérature les doctrines les plus absolutistes et les plus serviles, l'*Antologia* de Florence a servi, pendant une dizaine d'années à peu près, d'arène publique aux combats de la littérature et de la critique la plus savante et la plus libérale de l'Italie, depuis 1820 jusqu'à 1832. Toutefois, sans vouloir donner ici une importance exagérée à l'influence de ce journal, sans vouloir non plus atténuer la portée et la valeur réelle de l'œuvre libérale exécutée avec talent et avec de généreuses in-

tentions par les rédacteurs de l'*Antologia* de Florence, il serait impossible de nier que, malgré le manque d'unité dans les principes, malgré l'insuffisance de certaines théories, et la médiocrité de certains écrivains, ce journal n'ait été celui qui, entre tous, a le mieux compris le besoin d'appuyer l'élan patriotique et l'influence réelle de l'opposition libérale sur un fonds de culture intellectuelle, de civilisation véritablement progressive.

Assurément je n'oserai pas soutenir que les rédacteurs de l'*Antologia* aient calculé, ainsi que moi maintenant, les résultats de leur œuvre. Le fait est que, sciemment ou non, ce journal a ouvert la voie, en Italie, à ce mouvement de recherche, de discussion, de critique, qui dès la restauration avait été le trait distinctif, la force la plus redoutable de l'Europe libérale. La jeunesse italienne a pu ainsi, excitée par les écrivains de l'*Antologia*, se mettre en rapport avec l'âme, la pensée de la littérature et de la civilisation européennes, elle a pu, par ce puissant stimulant, sentir se réveiller dans son esprit le besoin de sortir de ce cadre étroit et mesquin, où l'Italie, trompée par un patriotisme suranné, avait cru devoir se renfermer, afin de se soustraire à ce qu'on appelait alors chez nous, avec une déplorable naïveté, l'influence de la barbarie étrangère.

Les Italiens ont trop souvent confondu, à mon avis, les intérêts de la nationalité avec ceux de la civilisation en général. Ils n'ont jamais voulu comprendre qu'il y avait des questions spéciales, des intérêts nationaux qui devaient séparer la politique italienne de la politique étrangère, mais qu'en revanche, il y avait aussi des intérêts intellectuels et matériels, des intérêts de principes et de civilisation générale qui ne permettaient pas à une nation quelconque de séparer ses idées, ses intérêts, des idées et des intérêts de l'Europe.

L'*Antologia* ne fit qu'entrevoir à peine cette importante vérité. Son influence aurait été mille fois plus grande, son utilité beaucoup plus réelle et immédiate, si ce journal avait possédé moins de puristes et de

pédants, et plus de libres penseurs; moins d'hommes exaltés par un patriotisme étroit, vieux, dénué de principes profondément logiques, et plus de véritables hommes de science, de véritables novateurs, de véritables philosophes. Sans doute, on doit s'étonner aujourd'hui qu'un organe aussi libéral et aussi accrédité que l'a été ce journal pendant plusieurs années, n'ait pu réussir à donner une impulsion plus hardie et plus progressive à l'esprit et au caractère de la jeunesse studieuse et des classes supérieures du peuple italien. Mais lorsqu'on réfléchit ensuite que l'Italie, telle qu'elle est de nos jours, éprouve une difficulté immense à se jeter dans les idées hardies et dans les tendances européennes, et que l'esprit local, qu'une mesquine vanité individuelle empêchent très-souvent même les hommes les plus remarquables de se débarrasser de certains préjugés et de s'élever à la hauteur du siècle, on ne doit pas trop s'étonner alors que l'*Antologia*, après avoir pris en Italie l'initiative de ce mouvement littéraire et scientifique, de ce mouvement de libre discussion qui dominait avec tant d'unité et de force dans les pays les plus avancés et les plus libres de l'Europe, n'ait abouti, après tout, qu'à des résultats malheureusement faibles et trop incomplets.

A Gênes, l'*Indicatore genovese*, à Livourne, l'*Indicatore livornese* ont travaillé en même temps que l'*Antologia* de Florence, à réveiller dans l'âme de la jeunesse italienne le culte des grands souvenirs historiques, l'enthousiasme passionné des plus nobles et des plus généreuses espérances. C'était de chaque côté un appel unanime à la régénération de la patrie, un appel à la liberté, aux luttes révolutionnaires de l'avenir : c'était un moyen littéraire de propagande libérale et de conspiration, une véritable insurrection dans l'ordre de la pensée et de la parole, qui se manifestait nécessairement comme l'avant-coureur logique des soulèvements, des insurrections armées.

Au plus fort de l'enthousiasme et de la lutte littéraire, en 1830, les gouvernements et les partis libéraux de

l'Italie apprenaient la nouvelle inattendue de la révolution de juillet.

Jusqu'à cette époque les efforts de la littérature et des sociétés secrètes en Italie, d'accord avec les instincts moraux et tes tendances politiques de l'Europe, avaient eu pour but de jeter, dans l'âme et dans l'esprit de la génération nouvelle, un sentiment réel, un besoin déterminé d'application intellectuelle, de discussion, d'examen, de critique jusqu'alors ignorés. On sentait la nécessité de rattacher la question politique à la question libérale, à la question intellectuelle; on voulait que le développement de l'action réelle et pratique fût précédé par le développement et l'action des idées. Sans pouvoir peut-être s'en rendre compte, la jeunesse italienne se voyait poussée ainsi vers les recherches spéculatives, vers cette libre activité de la pensée qui doit servir d'école et de base à toutes les libertés pratiques de la vie civile et sociale; sans principes bien arrêtés, sans dogmes littéraires ou politiques clairement définis, l'Italie demandait à la poésie, à la critique, à l'histoire, à l'art, ces satisfactions intimes de l'intelligence et du cœur, ce bonheur abstrait et idéal que la vie réelle ne pouvait lui accorder. Ce fut alors qu'on comprit, bien que vaguement, qu'entre la pensée et l'action, entre le monde intérieur et le monde extérieur, il y avait dans la société italienne un abîme infranchissable. Ce fut alors que, pour les âmes d'élite, pour les intelligences fortes et réellement progressives, la voie des conspirations, la voie révolutionnaire devint une nécessité, je dirais presque une fatalité morale et historique, enfin la seule voie capable de donner une satisfaction quelconque au combat intérieur de la pensée, aux agitations fiévreuses de l'imagination et du cœur.

Depuis 1815, l'Europe entière, fatiguée des luttes matérielles, trompée dans ses rêves, dans ses illusions de patriotisme et de gloire, déchirée et appauvrie par les factions et les guerres de la révolution et de l'empire, accepta la paix, le retour de l'ancien régime, avec ses vieux préjugés, ses éternels abus, ses mortes croyan-

ces, comme un refuge salutaire, comme un moyen quelconque de se soustraire à un état de choses devenu insupportable. Mais aussitôt que l'ordre matériel, que l'ordre légal fut rétabli, que tous les avantages, toutes les ressources de la paix eurent rendu à tous l'existence plus aisée et plus sûre, le mouvement pacifique de la pensée, interrompu par la guerre, reprit son puissant essor vers des régions plus libres et plus élevées. Ce fut alors que l'Allemagne, la France et l'Angleterre, donnèrent au monde le spectacle de la plus énergique, de la plus puissante fécondité littéraire.

Le génie des lettres en Europe touchait alors, comme je viens de le dire, à son plus haut degré de force et de gloire. Ce fut à cette époque que la philosophie et l'art, la poésie et la critique, s'élevèrent, dans l'ordre de la liberté et du progrès, à l'apogée de la profondeur idéale et de la hardiesse créatrice, aux dernières conclusions d'une phase logique de la pensée générale de l'humanité, à la dernière formule d'une époque littéraire et sociale qui résumait, dans ses manifestations les plus sérieuses, les plus élevées, l'expression la plus complète d'une ère intellectuelle et historique définitivement constituée.

La révolution de 1830 fut, pour la France, la conséquence logique et historique du travail intellectuel et des vices politiques de la restauration. Il y avait dans la société française, sous le régime des Bourbons, un conflit radical, une contradiction choquante entre les institutions politiques et les droits légaux d'un côté, et les droits moraux, les conditions matérielles et sociales de la nation, de l'autre : en un mot, la charte de 1814 était telle qu'elle ne pouvait contenter les prétentions et les intérêts de la cour, ni satisfaire les droits et les besoins généraux de la société française telle que la révolution et l'empire l'avaient faite. Or, une charte qui ne s'appuyait sur aucun pouvoir réel, qui n'était l'expression véritable et légitime ni de la royauté, ni du peuple, qui ne donnait ni au gouvernement de la couronne, ni aux représentants de la nation, assez de force, assez de

prépondérance pour donner gain de cause à l'un ou à l'autre de ces pouvoirs, cette charte devait inévitablement périr tôt ou tard, malgré les efforts que le parlement fit pour la conserver et pour l'adapter, en la modifiant, aux droits et aux intérêts les plus opposés.

En effet, la révolution de juillet se fit contre les desseins et les prévisions de la cour, contre la volonté des chambres, contre les intérêts antirévolutionnaires de la bourgeoisie et malgré enfin l'impopularité de la cause. Car il est parfaitement démontré de nos jours que les événements trompèrent tout le monde. La cour, pas plus que la bourgeoisie, les royalistes pas plus que les libéraux, ne croyaient en 1830 à la possibilité d'une révolution véritable. Le génie du siècle, l'esprit révolutionnaire, domina les fautes et les irrésolutions des partis et du pouvoir; et le peuple, qui n'avait politiquement parlant aucun intérêt immédiat à un changement de dynastie, ni à l'abolition de la noblesse, ni au règne constitutionnel de la classe moyenne, prêta la main, avec une générosité instinctive et aveugle, à une révolution qui, malgré les intentions et les calculs de ses auteurs, aurait pu jeter l'Europe entière dans une nouvelle phase politique, et bouleverser de fond en comble la base constitutive des droits et des intérêts légaux de la société européenne,

Un des traits caractéristiques de la révolution de juillet est d'avoir fait passer définitivement l'esprit et les principes de 1789 dans l'ordre politique et dans l'ordre légal, dans les institutions publiques de la plupart des États européens. Là même où les garanties constitutionnelles n'ont pas été conquises par l'intelligence et la volonté nationales, nous voyons, dans une mesure plus ou moins grande, l'esprit novateur de la révolution française envahir l'ordre intellectuel et l'ordre moral, pénétrer dans la littérature et dans l'opinion, servir de base à la législation, à l'administration publique, limiter et modérer même les institutions les plus vicieuses, comme, par exemple, le pouvoir illimité des monarchies abso-

lues, la tyrannie féodale et cléricale des prêtres et des nobles.

Bien avant cette époque, Napoléon, qui était à la fois un grand despote et un grand révolutionnaire, avait su, il est vrai, purger en grande partie la révolution française de ses mauvais principes, de ses mauvais éléments d'anarchie et de violence; mais aussi il ôta au génie révolutionnaire son véritable sens politique, et aux institutions démocratiques leurs formes et leurs garanties. Ce qui perdit Napoléon, ce fut, jusqu'à un certain point, de n'avoir pas su concilier la révolution, les institutions démocratiques avec la royauté. Il commit la grande faute de vouloir, lui enfant du peuple, fils aîné de la révolution, régénérer la pensée et les lois de l'Europe, sans renouveler en même temps ces mœurs et ces institutions qui devaient représenter et garantir en réalité ce grand changement. Il eut, par conséquent, la faiblesse de croire qu'on pouvait changer le fond sans renouveler la forme des choses, et que cette même génération d'hommes qui avait dansé la carmagnole dans les églises profanées et ensanglantées par les saturnales impies d'un athéisme meurtrier, qui avait battu des mains et jeté des cris d'ivresse sauvage devant l'échafaud de Louis XVI, aurait été assez simple et assez inconséquente pour respecter, sur la tête et dans les mains de cet élu du peuple, la couronne de droit divin et le sceptre de Charlemagne.

Napoléon dictateur, Napoléon roi constitutionnel, moins grand et moins ambitieux, plus froid et plus habile, aurait pu peut-être organiser la révolution sans la dénaturer, sans la rendre à jamais odieuse à l'Europe, sans la rendre suspecte même à ses apôtres les plus ardents, à ses partisans les plus consciencieux.

La révolution, bien que puissante encore dans ses principes et dans ses résultats purement moraux, était effectivement annulée comme force et institution politique, lorsque la France héroïque de 93, la France glorieuse et invincible de l'empire, courbait la tête, en 1815, humble et esclave, devant l'ennemi, devant

l'étranger, maître insolent, conquérant barbare de ce même peuple qui avait su, par la puissance de ses idées et de ses armes, renouveler en peu d'années la face du monde.

La restauration arriva donc comme une transaction forcée entre le passé et l'avenir. La guerre avait épuisé les forces et le courage de la nation; Napoléon, qui avait concentré en lui, dans son sceptre, dans son épée, la grandeur et la sainteté d'une cause qui était la cause de la liberté et de la civilisation du monde, fit que les peuples perdirent de vue les principes et les effets généraux de la grande idée révolutionnaire, pour courtiser un roi et pour encenser une idole. En effet, on se montra grand et fort avec l'Empereur grand et puissant; l'Empereur tombé, tous tombèrent avec lui. La vérité et la justice de la lutte, la gloire et l'héroïsme de la victoire et de la mort, ne parurent plus, après cette journée fatale, après le dernier combat, qu'illusion et mensonge.

Triste et amère leçon pour les peuples, mais plus triste et plus amère encore pour les puissants et pour les rois!

La révolution immola deux grands monarques. Le descendant de saint Louis, le représentant de la royauté du droit divin, périt sur l'échafaud, les mains liées derrière le dos, comme un assassin. Napoléon, roi et empereur par le droit démocratique, par la puissante souveraineté de son admirable génie, roi et empereur par le libre choix d'un peuple libre et révolutionnaire, est mort abandonné dans une île déserte, au milieu de l'Océan, là où la tyrannie aristocratique de l'Angleterre avait su élever un tombeau vivant à celui qui, roi et despote, avait toujours combattu contre tous les despotismes, contre toutes les aristocraties de la vieille Europe.

Louis XVI et Napoléon ont enterré avec eux dans leur sépulcre la monarchie pure, soit qu'elle ait son principe dans le droit divin, historique et héréditaire, soit dans le droit électif et populaire. Ainsi, quoi qu'on dise, quoi qu'on

fasse, la cause de la monarchie pure, comme principe, est perdue à jamais. La monarchie ne peut plus se soutenir qu'en abdiquant en partie sa nature, son origine, son véritable caractère; qu'en subordonnant ses prérogatives et son pouvoir à une aristocratie quelconque, peu importe qu'elle s'appelle noblesse ou qu'on la nomme bourgeoisie.

Si un jour les classes inférieures, le peuple proprement dit, pouvait avoir la force de posséder et d'exercer réellement des droits politiques, ce jour-là la royauté constitutionnelle, soit qu'elle repose sur une charte féodale ou sur une charte bourgeoise, aura perdu tous ses droits, tout son pouvoir, toute sa force légitime, dans l'ordre moral et politique du monde européen.

La révolution de juillet signala néanmoins, dans l'ordre historique des droits politiques des rois et des peuples, un immense progrès. Elle abolit en droit l'aristocratie de naissance, la noblesse héréditaire, basée sur la propriété terrienne. Elle créa, il est vrai, une aristocratie bourgeoise composée de banquiers, de capitalistes, d'industriels, d'avocats et de fonctionnaires publics, qui, sous le rapport moral et social, n'a nullement contribué, à mon avis, à augmenter la puissance nationale, à améliorer les conditions politiques du peuple français; mais elle a servi et servira puissamment, par ses tendances étroitement positives, par ses instincts matériels et dissolvants vis-à-vis des principes et des intérêts moraux du passé, à aplanir la voie aux conquêtes futures de la révolution, de la démocratie européenne.

Car la mission de la France, malgré le matérialisme individuel et l'égoïsme des classes privilégiées par la naissance ou par la fortune, est de réaliser, de rendre effectifs, de faire passer dans la pratique des sociétés civiles, ces vérités, ces droits, ces idées que d'autres nations, douées d'un génie plus spéculatif et plus synthétique, n'ont su promulguer qu'à l'état de théories et de doctrines. La France, en effet, est le pouvoir exécutif, le génie applicateur de la pensée et de la civilisation européennes. Si le génie français avait eu des tendances

et des aspirations plus idéales, plus spéculatives, plus conservatrices, il n'aurait jamais pu remplir son rôle de puissance négative et révolutionnaire dans la sphère des droits politiques et des intérêts sociaux de l'Europe moderne.

Le gouvernement du roi Louis-Philippe, ce gouvernement qui, quoi qu'on en dise, a toujours été essentiellement conservateur, n'a fait que travailler avec une héroïque constance et avec une habileté remarquable à modérer l'impétuosité destructive, l'élan révolutionnaire et les tendances anarchiques du peuple français. Aujourd'hui plus que jamais, le système de la conservation et de la paix paraît en plein triomphe. Toutefois, comme il est impossible de désarmer les passions révolutionnaires, sans travailler en même temps à détruire sourdement, peu à peu, ces principes moraux qui servent de base légitime aux passions et aux opinions politiques; comme, pour comprimer une force qui a son point d'appui sur des croyances nobles, généreuses et vraies, on est forcé d'employer souvent des moyens qui énervent l'âme et tuent l'esprit public des peuples, des moyens qui en excitant les passions vénales, en élevant un temple à la plus vile de toutes les idoles de la terre, à l'argent, étouffent l'élan idéal et poétique du cœur, les sentiments les plus chrétiens et les plus légitimes; comme enfin, au lieu de s'appliquer à développer des forces morales, des principes grands et nobles, capables de paralyser, de détruire la mauvaise influence des opinions fausses, des passions brutales, on a cherché jusqu'ici à matérialiser, à éteindre dans le cœur du peuple en général, ce qui, malgré beaucoup de vices et d'erreurs, a fait jusqu'ici sa seule force, sa seule moralité, sa seule véritable puissance; — je crains, dis-je, par toutes ces raisons, que tout en travaillant pour des intérêts d'actualité, tout en apportant un frein salutaire aux dangers, aux crises du moment, le gouvernement du roi Louis-Philippe n'ait travaillé en même temps à créer des dangers, des crises encore plus graves pour l'avenir.

La politique conservatrice du gouvernement français

paraît avoir obtenu de nos jours un très-grand succès auprès de la plupart des cours et des cabinets de l'Europe. Malgré la rupture de l'entente cordiale avec l'Angleterre, malgré une certaine hostilité apparente avec les trois cours du Nord, malgré enfin les vociférations journalières de la presse anglaise et allemande surtout, il serait injuste de dire que la France, à l'heure qu'il est, n'a pas de pouvoir ni d'influence à l'étranger.

Au point de vue de la politique italienne, je suis l'ennemi de toute prépondérance, de toute domination étrangère dans mon pays; mais je ne suis pas pour cela assez simple et assez aveugle pour m'associer avec ceux qui confondent l'influence, la domination directe et matérielle d'une puissance étrangère avec l'influence des idées et des institutions civilisatrices, de ces idées et de ces institutions qui, quoiqu'à certaines époques elles se développent de préférence dans un pays déterminé, chez un peuple particulier, n'en sont pas moins pour cela le patrimoine solidaire de tous les peuples civilisés de la terre, de l'humanité tout entière.

Or, on peut dire, sans crainte de se tromper, que l'Italie, depuis quelque temps, se ressent aussi, dans la mesure de ses forces, de l'influence habile du cabinet des Tuileries. Jusqu'ici l'esprit de la révolution française avait trouvé chez nous de nombreux adhérents dans la bourgeoisie et dans le parti libéral; mais les gouvernements italiens, attachés par inclination et par intérêt à la politique de l'Autriche, ont hésité longtemps à écouter certains conseils émanés de la royauté de juillet. A l'heure qu'il est, cependant, il est hors de doute que le gouvernement du roi Louis-Philippe exerce, sur quelques-uns des gouvernements de l'Italie, une influence plus active, plus efficace, qui a déjà porté ses fruits.

En retraçant le rôle caractéristique que les partis politiques ont rempli dans la Péninsule depuis la révolution de 1830, il nous sera facile de comprendre et d'apprécier sans préjugés et sans passion jusqu'à quel point les gouvernements et les populations italiennes

peuvent, avec sécurité et confiance, accepter et pratiquer les conseils du cabinet des Tuileries, et quelle est, en réalité, la valeur essentielle, le véritable caractère des patriotes conservateurs de l'Italie vis-à-vis du parti démocratique, de la domination étrangère et de l'ancien parti absolutiste.

CHAPITRE III.

ÉTAT ACTUEL DES PARTIS POLITIQUES. — LE PARTI HISTORIQUE OU RÉFORMISTE. — LE PARTI CONSTITUTIONNEL. — LE PARTI DÉMOCRATIQUE.

A partir de la restauration jusqu'à la révolution de juillet, le congrès de Vienne avait été la loi suprême, le pouvoir dirigeant de la politique européenne. Combattre les principes révolutionnaires, la démocratie sous toutes ses faces, le libéralisme dans toutes ses manifestations, telle avait été la pensée, le but essentiel de la Sainte-Alliance.

La grande affaire de l'Autriche, qui, d'accord avec l'empereur Alexandre et le prince de Talleyrand, avait réussi, par son système habile et conciliant, à imposer sa politique à la plupart des cabinets de l'Europe, était de travailler par tous les moyens possibles à étouffer, sous des réformes civiles et purement administratives, les tendances révolutionnaires, l'opposition libérale des partis constitutionnels et démocratiques en Europe. Avec son merveilleux tact diplomatique, l'Autriche avait fort bien compris que là où le libéralisme, l'ardeur révolutionnaire se réduisait à des luttes clandestines, à des conspirations de sociétés secrètes, à des élans patriotiques appuyés plutôt sur des sentiments que sur des idées, plutôt sur l'effervescence juvénile des passions que sur la mûre et calme conviction d'une haute expérience, on aurait pu parvenir aisément à contenir les partis, à désarmer les conspirateurs, à paralyser les efforts des mécontents, pourvu qu'on sût opposer à temps aux prétentions exagérées du libéralisme, aux partisans des institutions démocratiques et des garanties constitutionnelles, des concessions civiles, des lois, des codes propres à satisfaire avant tout les intérêts individuels et matériels du plus grand nombre, et à retenir ainsi dans les justes bornes d'une sage légalité, les ten-

dances impolitiques et envahissantes du clergé et de la haute noblesse. Tâcher, en un mot, d'enchaîner le mouvement des idées tout en faisant marcher progressivement les intérêts, d'opposer à la révolution la contre-révolution, et celle-ci à celle-là, selon les circonstances, — voilà quelle était la pensée fondamentale du congrès de Vienne, le système politique de l'Autriche, qui, après 1815, se trouva être sur le continent le plus puissant soutien, l'âme, pour ainsi dire, de la restauration, de la Sainte-Alliance, du juste-milieu de l'époque.

Par ce fait, le prince de Metternich se trouva alors nécessairement à la tête de la politique continentale de l'Europe. C'est dans ce diplomate qu'est resté personnifié le système des transactions habiles, le système des intérêts matériels. En lui la théorie du bien-être, du progrès civil, en dehors de tout progrès intellectuel et moral, en dehors de tout véritable développement de principes et d'institutions libérales, trouva sa force, son autorité la plus absolue.

Ce système, qui était sans doute excellent pour parer aux dangers et aux embarras d'une crise européenne, dans un moment où les guerres de la révolution et la chute de l'empire paraissaient avoir épuisé les forces et les ressources des partis révolutionnaires; ce système habile, et je dirai même fécond en grands résultalts, en présence d'une réaction contre-révolutionnaire et pacifique, au milieu d'une période de transition, qui avait déplacé et transformé les forces et les ressorts de la lutte révolutionnaire; qui, du champ de bataille, avait transporté le théâtre du combat sur l'arène paisible des luttes morales, des conquêtes scientifiques et industrielles; ce même système, dis-je, devait peu à peu s'user, révéler son insuffisance et sa faiblesse aussitôt qu'il prétendrait devenir un pouvoir organisateur, un principe moral et politique de progrès et d'avenir.

En effet, le système autrichien, malgré l'impulsion progressive qu'il avait su communiquer à tous les intérêts civils et matériels de l'époque, malgré ses efforts multipliés, efforts énergiques et persévérants, employés à

combattre les tendances illégales et révolutionnaires du siècle; malgré enfin son habileté, sa ruse, son hypocrisie systématique et le jésuitisme de ses ressources gouvernementales, n'a pu, en dernier lieu, aboutir à d'autre résultat qu'à celui d'arrêter momentanément l'explosion matérielle des principes et des passions révolutionnaires, et d'ajourner par là la solution de la question de la liberté et du progrès démocratique dans le monde.

Voilà comment l'Autriche, tout en croyant servir sa propre cause, tout en croyant tenir dans ses mains la balance absolue du juste-milieu européen et avoir découvert ainsi la pierre philosophale de la paix universelle, n'a fait, au bout du compte, autre chose que donner au libéralisme, à la démocratie, à la révolution, le temps de consolider ses premières conquêtes par la force indomptable des idées et de la science, et de transporter sur un champ plus vaste et plus sûr l'action du combat.

D'après ce que je viens de dire, il est donc aisé de comprendre que le mouvement dialectique du progrès et de la civilisation absolue dans le monde s'opère aussi bien par la coopération des idées et des puissances directement progressives, que par celles qui sont au contraire directement rétrogrades. La contradiction logique, l'antagonisme politique, sont des termes, des conditions nécessaires, indispensables au triomphe du bien, au triomphe du progrès et de la moralité dans l'histoire. Le contraste, l'opposition des deux termes généraux et absolus du syllogisme idéal, contraste et opposition qui se vérifient aussi parallèlement dans l'action pratique et matérielle de la vie individuelle et sociale, ne sont autre chose que le résultat nécessaire de l'unité absolue et infinie de la raison et de l'idée, de son développement spontané et progressif dans l'humanité et dans le monde par l'action finie, individuelle de la particularité et de la subjectivité de l'esprit.

Or, ce qui est en réalité local, exclusif, contradictoire, sophistique, immoral dans l'ordre empirique du temps et des évolutions de la vie individuelle, devient

au contraire harmonique, dialectique, universel, parfaitement juste et bon dans l'ordre du temps pur, de l'idée, de l'objectivité, de la généralité intellectuelle, de l'unité morale de la raison et de l'humanité absolues.

Ainsi, vis-à-vis de l'esprit absolu et universel, vis-à-vis de Dieu, de la causalité générale, il n'y a pas de contradiction entre le particulier et le général, entre ce qui est individuel et ce qui est universel, entre ce qui est relatif et ce qui est absolu. La contradiction, la différence se pose uniquement devant le fini, devant l'action d'une individualité, d'un peuple particulier, d'une époque déterminée de l'histoire.

Lorsque la civilisation absolue aura épuisé, par l'action indéterminée du temps et de l'espace, le mouvement progressif de l'humanité actuelle, lorsque l'histoire aura définitivement accompli sa mission, l'humanité future se trouvera nécessairement en possession de la vérité, du bien dialectique; elle comprendra alors, par l'identité du fait et de la pensée, de la loi et de l'action, l'identité de la moralité individuelle et de la moralité générale, de l'existence subjective et de l'existence objective de l'humanité et du monde.

Quand nous voyons de nos jours, soit en politique, soit en morale, s'élever un conflit choquant entre les intérêts de l'individu, de la famille, et les intérêts de la nation, de la société en général, nous sommes portés à croire le plus souvent que ce conflit, cette lutte doit être une condition permanente, absolue de notre nature, de nos destinées. C'est là, selon moi, une grande erreur qui a sa source principale dans la fausse notion que nous avons de l'homme individuel de l'humanité et du monde, car le plus souvent nous jugeons toute chose à travers le prisme trompeur des limites individuelles et locales, au point de vue de la contingence et de la nécessité où la courte existence de chacun paraît enchaînée. Et remarquez bien que je n'entends pas affirmer par là que, par exemple, le bien et le mal individuels n'existent point en réalité : non certainement. Ce que je nie, c'est que le bien et le mal individuels puissent

jamais arrêter le progrès général ni détruire les lois fondamentales du bien absolu.

L'individu, en effet, tout en se livrant à ses passions les plus perverses, tout en succombant aux séductions mensongères et décevantes du vice et du crime, en niant aveuglément l'élément général et infini de son essence spirituelle et morale, coopère lui aussi, sans le savoir, aux dépens de ce qui est local et individuel, de ce qui est temporaire et fini, au triomphe du bien infini, des vérités générales. Et autant son crime est grand dans l'ordre particulier et individuel d'une société et d'une époque, autant il perd tout intérêt, toute importance dans l'ordre objectif et absolu de l'esprit général de l'histoire, de l'idée pure, des conquêtes absolues de la raison et de la science.

Tout fait particulier a, dans son essence générale, une valeur identique. Les actions de tout individu contiennent un principe de bien, qui se développe nécessairement malgré les mauvaises conséquences de l'action contingente et purement individuelle. Il faut donc punir et détester le mal parce qu'il détruit dans l'ordre individuel l'identité absolue du particulier et du général, de l'esprit fini et de l'esprit infini. Il faut punir l'erreur, le vice, le crime parce qu'ils sont la négation de Dieu devant l'humanité individuelle, devant l'esprit fini, la négation de l'identité du fait particulier et de l'idée générale, de l'identité de l'esprit humain et de l'esprit divin. Or, chaque action coupable exercée par un individu contre un autre individu, est telle, parce que chaque individu étant identique dans son essence à l'humanité entière, et l'humanité à Dieu, tout acte offensant dirigé contre un individu quelconque est également offensant pour l'humanité et pour Dieu même. De cette identité de l'individu et de l'humanité, de l'humanité et de Dieu, découle le principe de l'égalité et de la fraternité des hommes, comme expression réelle et absolue de la raison, de l'humanité et de la loi divine révélée comme manifestation à la fois objective et subjective, comme loi et principe dialectiques par l'Homme-Dieu.

En morale comme en politique, l'action des individus, l'influence des intérêts particuliers, la prédominance d'un principe exclusif et sophistique qui lèse trop souvent les intérêts particuliers, individuels et locaux d'un peuple, d'un pays quelconque, ne peuvent jamais nuire aux intérêts généraux, objectifs, absolus de la vérité, de la liberté, de la civilisation, de l'histoire.

C'est ainsi que les sectes, les factions, les partis, les pouvoirs politiques les plus opposés, quoique dirigeant leurs efforts vers un but contradictoire, vont aboutir tous ensemble, malgré leurs vues particulières, leurs intérêts exclusifs et sophistiques, à un résultat général, à une conclusion dialectique.

Les tendances les plus mauvaises, c'est-à-dire les plus hostiles à un but de généralité, de liberté, d'association, d'unité; ces tendances, ces actions, qui transforment le fait particulier en principe, qui changent une situation passagère de l'histoire en une condition permanente de l'humanité, un pur moyen relatif et accidentel, en un but absolu et définitif; tout ce qui immobilise et individualise la vérité, le souverain bien, l'esprit pur et absolu, dans un fait matériel et transitoire, dans une phase logique, relative, limitée de la pensée de l'humanité infinie, peut réussir sans doute à entraver par de grands efforts, par toutes sortes de difficultés et d'obstacles, la marche libre des idées et leur réalisation effective, dans les institutions politiques et sociales des peuples. Il est même indubitable que certaines luttes, que certaines phases de la pensée et de l'action de l'humanité parviendraient plus vite à leur terme dialectique, si l'antagonisme des pouvoirs contradictoires ne trouvait pas dans les intérêts, dans l'ignorance, dans les passions de chacun des partis opposés, un aliment perpétuel à la contradiction et à la lutte. Mais il est aussi également démontré que, dans les limites finies et relatives de l'espace et du temps, dans l'ordre logique et historique des évolutions progressives de l'humanité et du monde, dans le développement graduel du bien, de la vérité, de l'ordre, de la science, de la liberté, de la civilisation

générale et absolue, le mouvement dialectique de la pensée et des sociétés civiles ne pourrait s'accomplir sans le balancement perpétuel des termes opposés de l'action syllogistique, sans ce conflit permanent des formules contradictoires de la vie cosmique et de la vie morale, sans la lutte constante de l'élément général, objectif, infini, absolu avec l'élément particulier, subjectif, fini, relatif, de la nature et de l'esprit, de la raison et de l'histoire, de l'humanité et du monde. Le jour où cette lutte, ce conflit, cette contradiction cessera sur la terre, ce jour-là, les destinées de notre planète et de notre espèce, les formes générales de la raison, de la science, de la vie, de l'histoire auront subi un changement complet, une rénovation radicale.

J'insiste spécialement sur ces données fondamentales de ma doctrine, de peur que les conséquences et les applications pratiques que je veux en déduire, ne paraissent à plusieurs de mes lecteurs dénuées de base rationnelle et de valeur scientifique.

C'est en politique surtout que paraît, sous une forme logiquement démonstrative, l'identité essentielle de la pensée et de l'action, de l'idée et du fait. Lorsqu'une vérité quelconque est devenue effective dans l'opinion d'un peuple, elle trouve presque toujours immédiatement son application politique et sociale; elle se traduit spontanément sous la forme pratique des idées, des mœurs et des institutions publiques du pays. De même, lorsqu'une vérité pure a été découverte dans le domaine absolu de la science, l'application de la théorie à la pratique, la satisfaction des intérêts moraux et matériels qui s'y rattachent, ne se fait jamais longtemps attendre. Ce sont en effet les plus grandes et les plus importantes applications des progrès absolus de la géométrie, de la physique et de la chimie, qui ont contribué le plus, de nos jours, aux progrès de la mécanique et de l'industrie modernes.

La civilisation, la politique, sont aussi, dans l'ordre des droits et des intérêts des peuples, l'application vivante de la pensée générale, de la science absolue;

elles sont, pour ainsi dire, la mécanique et l'industrie morales des nations européennes.

Or, les grands résultats dialectiques de la civilisation à venir, ne pourront avoir lieu, parmi les peuples modernes, que par l'antagonisme contradictoire le plus prononcé, le plus effectif des opinions, des intérêts et des principes. L'Europe entière se trouve actuellement dans une situation analogue à celle où elle était après 1815. L'Europe est aujourd'hui dans un état intermédiaire et transitoire, dans un état de repos, de perplexité et d'élaboration pacifique, entre une révolution politique, spéciale et locale épuisée, et l'explosion future d'une révolution générale européenne, qui marquera le dernier terme, la dernière phase de la série logique et historique que nous parcourons. C'est en présence de l'état actuel et de l'avenir probable de l'Europe; c'est en présence des luttes de la pensée théorique et de la science pratique, des agitations religieuses, philosophiques, politiques et commerciales du siècle, qu'il faut tâcher d'apprécier à leur juste valeur les agitations religieuses et les luttes politiques de l'Italie contemporaine.

J'ai indiqué plus haut quelle avait été l'influence du mouvement littéraire de la restauration sur le développement des idées et des opinions libérales dans la péninsule italienne. Le *Conciliatore*, l'*Antologia de Florence*, l'*Indicatore genovese*, l'*Indicatore livornese* et quelques autres journaux moins importants, avaient su réveiller dans la plus grande partie de la jeunesse studieuse de l'époque, une idée confuse, un sentiment vague de liberté, d'activité nouvelle.

La littérature française, par madame de Staël, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Royer-Collard, Augustin Thierry, Cousin, Mignet, Thiers, Guizot, Alfred de Vigny, Michelet, Edgar Quinet, Lamennais, George Sand et tant d'autres, avait, sur les traces de l'Allemagne et de l'Angleterre, élargi sa forme, spiritualisé sa mission, donné une impulsion plus philosophique, plus populaire, mieux en rapport avec les besoins moraux,

les conquêtes idéales du XIXe siècle, et de la pensée européenne.

En un mot, une révolution complète s'était élaborée graduellement, progressivement dans l'esprit, dans l'âme, des disciples et successeurs de Diderot, de Voltaire, de Bayle, de Condillac et de Tracy.

Cette réaction philosophique et littéraire, cette transformation hardie dans l'opinion et dans la science, avait produit en Italie, soumise depuis longtemps à l'influence directe des idées et de la littérature françaises, une certaine commotion parmi les jeunes littérateurs et les classes studieuses.

L'Italie eut aussi son mouvement romantique, son mouvement rénovateur dans les lettres et dans les arts. Et de même qu'en France le romantisme, issu de la révolution et de la liberté politique, ramena les idées et les études à la spiritualité philosophique qui est la véritable expression subjective de la liberté, de l'esprit, de la pensée, en opposition avec le matérialisme et le scepticisme, formules logiques de servitude et de tyrannie; de même, en Italie, le romantisme détournant les esprits de l'école sceptique et païenne d'Alfieri et de Foscolo, et des influences matérialistes de l'école française du XVIIIe siècle, ramena les intelligences progressives, les âmes tendres et poétiques au culte de l'idéal.

Mais bien autrement qu'en France, l'idéal de la pensée italienne, au lieu de revêtir une forme abstraite et générale, au lieu de s'élever à la conception pure de l'idée même, au lieu de rechercher la conciliation évangélique de l'élément subjectif et de l'élément objectif de l'esprit, ne put, fidèle aussi bien à ses croyances qu'à ses intérêts, aller au delà de la particularité, de la subjectivité contradictoire, au delà, en un mot, de l'idée et de la plasticité catholique. Voilà pourquoi le plus haut représentant de l'école romantique italienne, et je dirai aussi, le plus noble, le plus populaire parmi nos poëtes contemporains, le comte Manzoni, a dû écrire nécessairement sous l'inspiration de la foi et du génie catholique.

I Promessi sposi, et les *Inni sacri*, ont prouvé démonstrativement que le catholicisme pouvait bien s'accommoder des formes purement morales de la liberté et de la civilisation moderne; que l'Italie pouvait, sans changer le fond de ses croyances et de sa pensée, donner une extension nouvelle, une allure moins servile, moins pédantesque, moins stationnaire, à sa langue et aux conditions purement individuelles de sa vie civile et matérielle; mais qu'en revanche, elle ne pouvait pas révolutionner la forme générale, l'ordre logique, la méthode rationnelle de la pensée, sans bouleverser l'édifice entier des croyances, des principes, des mœurs, des idées, sur lesquelles reposent essentiellement son autorité, son génie, sa puissance, tout ce qui, dans l'ordre traditionnel et vivant, dans l'ordre historique, civil et social, fait encore de nos jours sa seule vie, sa seule force, sa seule supériorité légitime.

C'est ainsi que la pensée italienne, soit qu'on l'envisage dans la poésie et dans l'art, soit qu'on veuille l'examiner dans ses manifestations philosophiques et politiques, n'a pu jusqu'ici se développer et se déterminer que d'après les deux formules logiques et historiques reléguées par le mouvement politique et social de la révolution française, par l'intervention littéraire du romantisme, et les travaux successifs de la pensée libérale et progressive de l'Europe, parmi les formes rétrogrades et purement historiques de la pensée et de la science modernes.

En effet, les poëtes, les philosophes, les historiens, les artistes, sont pour la plupart, en Italie, ou catholiques, à peu près comme Manzoni, Tommaseo, Gioberti et Rosmini; ou déistes et admirateurs exclusifs de l'antiquité comme Giordani, Niccolini, Botta, Leopardi, Mamiami, et tant d'autres, esprits distingués, écrivains érudits et éloquents, mais qui ont autant d'aversion et de répugnance pour les doctrines inertes du catholicisme que pour la philosophie libérale et progressive de l'Allemagne, et pour l'esprit essentiellement révolutionnaire de la France et des institutions françaises. Il y a donc,

comme on voit, en Italie aussi, une alliance intime entre les partis littéraires et les partis politiques. Les partisans de la cour de Rome, de l'absolutisme impérial et de la barbarie féodale, aussi bien que les libéraux catholiques et aristocratiques qui, au nom d'un principe historique et national, mort à jamais, combattent la domination autrichienne et rêvent la possibilité d'une confédération des princes italiens sous la présidence du pape ou du roi de Sardaigne, sont presque tous les adversaires les plus fougueux de la philosophie allemande, des poëtes et des publicistes de France et d'Angleterre. Ils en sont encore à l'idée exclusive, sophistique, des prépondérances nationales dans l'ordre idéal et rationnel des principes et de la science, dans l'ordre de la raison, de la logique, de la vérité générale et absolue.

Je ne conçois pas, en vérité, qu'on puisse avoir de nos jours, une prétention aussi exorbitante que celle qui voudrait, au nom de la liberté et de la fraternité évangéliques, renfermer dans le cadre borné d'une période particulière de l'histoire, les développements généraux absolus de la pensée, de la science, de la vérité universelle. Je ne puis concevoir, je le répète, qu'on puisse séparer le progrès intérieur de l'idée et le progrès extérieur de l'action; qu'on puisse, par exemple, reconnaître les bienfaits de la liberté de discussion et des institutions représentatives, et qu'on vienne nier, en même temps, ces idées, ces principes, ces doctrines, d'où ces libertés, ces institutions découlent nécessairement. Je ne conçois pas, enfin, qu'on puisse, à l'époque où nous sommes, réclamer pour l'Italie la liberté de la presse et de la tribune, des chartes constitutionnelles, des garanties populaires, et soutenir en même temps que l'autorité absolue de la papauté et de l'Église dans le spirituel comme dans le temporel, pourrait parfaitement bien s'accommoder d'une confédération de souverains constitutionnels et de peuples libres.

Et cependant en Italie des écrivains de beaucoup de mérite, tels que MM. Gioberti, Balbo, et d'Azeglio, tout en déclarant que, pour le moment, les peuples devraient

se contenter des réformes purement civiles et administratives, ont clairement montré leur pensée à l'égard d'un avenir probable plus ou moins éloigné. La pensée fondamentale qui domine tous les écrits de ces patriotes, c'est d'abord de délivrer l'Italie, par tous les moyens légaux et pacifiques, de la domination étrangère. Ils regardent la présence de l'Autriche dans le royaume Lombardo-Vénitien comme le plus grand obstacle à la régénération italienne. Aucun patriote italien, je suppose, ne saura contester à ces écrivains la nécessité de songer, avant tout, à l'indépendance nationale de l'Italie. Mais aussi, je crois que tous les hommes pratiques, tous ceux qui savent juger sainement la situation de la Péninsule et l'état actuel de l'Europe, répondront d'un commun accord aux écrivains que je viens de citer, qu'il est de toute impossibilité que le pape, par exemple, veuille jamais faire un seul pas pour combattre la domination étrangère, et rompre le pacte qui le soumet politiquement à la force et à la prépondérance du cabinet de Vienne.

La papauté et l'Autriche, considérées sous le rapport purement politique, sont unies par des liens indissolubles que la toute-puissance véritable d'une révolution démocratique pourra seule briser un jour. Or, si l'on croit pouvoir supposer que la papauté serait prête, à l'heure qu'il est, à conspirer contre l'Autriche, contre l'Empire, principe et base de l'autorité absolue dans l'ordre temporel, ainsi que le pape est le principe, la base de l'autorité absolue dans l'ordre spirituel; si, dis-je, on pouvait se laisser aller à des rêves, à des utopies semblables sur le véritable caractère, sur le rôle nécessaire de ces deux grandes institutions, de ces deux grands pouvoirs, dans la lutte politique de l'histoire et de la civilisation européenne; je dirai alors franchement que tous ceux qui se bercent de ces innocentes illusions, tous ceux qui fondent là-dessus des plans et des théories pour la régénération future de notre malheureuse patrie, se laissent trop facilement aveugler par leurs propres sentiments,

par les vœux les plus ardents, les plus sincères de leur généreux patriotisme. Il est donc à regretter que tout en faisant preuve d'une bonne foi incontestable, les écrivains que j'ai eu lieu de nommer fassent voir clairement aux esprits nets et positifs de tous les pays, que, malgré leur savoir, leur talent et leur patriotisme, ils sont restés, à l'égard de la question nationale, bien au-dessous des lumières et de l'expérience du siècle. Un coup d'œil général sur l'état actuel des partis libéraux dans la Péninsule, éclaircira bien davantage la position réciproque des gouvernements et des peuples italiens vis-à-vis de l'Autriche, de la cour de Rome et des puissances européennes.

Il y a en Italie depuis 1830, depuis la révolution de juillet, trois nouvelles tendances libérales, trois partis qui, sous des nuances politiques différentes, représentent d'un côté les traditions du bonapartisme et du carbonarisme de 1820 et de 1821, de l'autre les doctrines constitutionnelles du gouvernement de juillet, et les nouvelles tendances démocratiques et révolutionnaires du radicalisme européen.

Le libéralisme italien, sous la restauration, se résumait principalement dans le parti bonapartiste ou militaire, également hostile à l'Autriche et à la cour de Rome. Ce parti réclamait, pour l'Italie, des souverains nationaux, beaucoup de réformes civiles, et aussi quelques libertés constitutionnelles. Venait ensuite le carbonarisme, ou parti républicain, ennemi implacable de la monarchie et de l'Église, des rois et des papes, qui, sous l'influence des événements ultra-révolutionnaires de 93, mal interprétés alors dans leurs causes et dans leurs effets, aurait voulu renverser de fond en comble l'état religieux, politique et social du peuple italien tout entier, pour réaliser son rêve, son utopie impossible de république romaine ou spartiate.

Il ne faut donc pas croire que le carbonarisme, malgré ses tendances en apparence philosophiques et démocratiques, malgré ses prétentions de régénération politique et sociale, eût pour objet de rattacher ses plans

révolutionnaires à une grande et nouvelle idée philosophique, à une vaste et profonde doctrine du progrès intellectuel, du perfectionnement moral et politique des peuples.

Le carbonarisme italien, étranger à toute doctrine systématique, à toute conception scientifique de la pensée et de l'ordre social, négligeant de tenir compte de l'idée et du fait du progrès évangélique, du perfectionnement logique et historique de l'humanité, ne dépassait pas, à proprement dire, les limites logiques et historiques de l'antiquité et du moyen âge. Son but était de faire revivre, en plein XIX[e] siècle, les vertus stoïques et républicaines des Caton et des Brutus, d'appliquer les maximes surannées du génie empirique et païen de Machiavel aux résultats politiques d'une révolution qui, comme celle de 1789, avait poussé l'esprit de l'Europe, la cause de la liberté et du droit, dans une voie nouvelle, en opposition directe avec toutes les données empiriques et traditionnelles de l'antiquité et du moyen âge.

Des poëtes célèbres, des hommes d'un immense talent, doués cependant d'un patriotisme exagéré et trop exclusif, tels qu'Alfieri, Parini, Foscolo, et plus tard Leopardi, Niccolini et d'autres encore, avaient, par la popularité de leurs écrits, puissamment contribué à accréditer, parmi les patriotes italiens, les maximes et les passions étroites et tyranniques d'un républicanisme grandiose et poétique, mais usé et impuissant, destitué de principes logiques et progressifs, incapable de pouvoir s'adapter jamais aux nouveaux besoins, aux formes nouvelles de la liberté et de la civilisation des peuples modernes.

Les carbonari, en effet, parlaient de l'Italie dégénérée et esclave, telle qu'elle était avant 1830, comme s'il se fût agi de l'Italie, reine du monde, aux temps des Césars, ou de l'Italie héroïquement guelfe ou gibeline à l'époque de la ligue lombarde, du pape Alexandre III et de l'empereur Barberousse.

Les libéraux italiens, à quelques exceptions près, n'avaient nullement compris, jusqu'alors, le sens et la

portée véritable de la révolution française, ni les conséquences européennes du régime napoléonien, des guerres et des vicissitudes du Directoire et de l'Empire. Ils s'obstinaient à vouloir isoler la cause de la liberté et de l'indépendance de leur patrie, à l'envisager constamment en dehors de la liberté et de la civilisation de l'Europe. C'est pourtant pour n'avoir jamais su tenir compte des éléments logiques et scientifiques qui forment la base de toute question politique; pour n'avoir pas su, dis-je, s'élever jusqu'aux principes, aux causes générales qui avaient déterminé leur existence particulière et exceptionnelle dans l'histoire des temps modernes, que les patriotes de l'Italie, malgré leur talent, leurs sublimes efforts, leurs immenses et généreux sacrifices, ont constamment échoué, soit dans les sociétés secrètes, soit dans les luttes de la propagande, soit enfin dans les combats, dans les insurrections armées.

Il serait superflu de revenir maintenant sur le récit détaillé des insurrections italiennes depuis 1830. La narration historique de ces événements déplorables a été faite avant moi avec une rare exactitude, et je dirai même avec beaucoup d'impartialité, par un conspirateur célèbre, par la victime la plus illustre des nobles illusions et des généreuses espérances de la jeune démocratie italienne [1].

Le carbonarisme avait donc échoué partout, en Italie, faute d'idées progressives, de tendances populaires, d'un ensemble d'opinions et de principes basés sur la réalité historique et vivante de l'Europe moderne.

Mais ce que le carbonarisme ne put et ne sut exécuter dans la péninsule, à cause de l'isolement de ses forces, de l'impuissance radicale de ses plans et de ses vues, fut réalisé avec le plus grand succès par les carbonari de France, de Belgique, d'Espagne, de Portugal,

[1] Voyez dans la *Revue indépendante* — *l'Italie, l'Autriche et le Pape.* — Livraisons des 10 et 25 septembre 1845. — M. Ferrari a exposé avec une rare netteté d'esprit et accompagné de jugements fort solides le récit de l'histoire des partis politiques et des luttes révolutionnaires de l'Italie moderne. Voyez la *Revue des Deux Mondes,* livraisons des 15 nov. 1844 et 1er janvier 1845.

de tous ces pays où le mouvement révolutionnaire de 1830 eut un retentissement actif et réellement populaire.

C'est que partout, excepté en Italie, le carbonarisme s'était trouvé plus ou moins en rapport avec les idées et les intérêts bourgeois de la France. Nulle part n'existaient, comme chez nous, ces difficultés immenses, ces mille questions de détail, ces complications infinies qui plaçaient chaque pouvoir, chaque opinion, chaque intérêt dans une situation exceptionnelle, dans une voie opposée à celle qui était naturellement indiquée aux autres pays de l'Europe agités par le libéralisme scientifique et industriel de l'époque, par des tendances plus ou moins démocratiques.

Le carbonarisme italien, et je dirai même le parti libéral tout entier, reproduisait fidèlement le caractère entier, le génie idéal, les instincts poétiques et antibourgeois de notre race, de nos traditions, de nos croyances, de notre vocation, de notre mission dans l'histoire.

Il est impossible de se méprendre là-dessus : chaque lutte, chaque parti politique, soit au moyen âge, soit dans les temps modernes, de Dante à Machiavel, de celui-ci à Alfieri, expliquent d'une manière tout à fait démonstrative que l'Italie, que le génie italien, que tous nos poëtes, nos réformateurs, nos philosophes les plus libéraux, les plus républicains, n'ont jamais pu concevoir que le principe du pouvoir et du droit dût être basé logiquement sur les transformation progressives de l'esprit et des intérêts matériels des peuples, de la raison générale et de la forme sociale de l'humanité. Aucun de nos grands politiques n'a pu prévoir que la doctrine de la liberté ou du pouvoir aurait pu trouver un jour, par les révolutions progressives de l'intelligence et des besoins moraux et matériels des peuples dans l'ordre historique des temps, un point d'appui nouveau, qui devait nécessairement changer de fond en comble le droit public, le droit privé, et la constitution politique et sociale des nations civilisées.

En effet, je ne connais aucun écrivain, ni avant ni

après Vico et Romagnosi, qui ait su formuler nettement d'une manière rigoureusement scientifique la théorie du progrès.

Le génie italien n'a su concevoir la formule générale et absolue du droit que dans le fait général et absolu de l'idée païenne de Rome antique, ou dans le fait également absolu de l'idée du moyen âge, de l'idée catholique.

Nous avons été, nous sommes encore en grande partie Guelfes ou Gibelins. Les grandes luttes des républiques, des plus beaux siècles de notre histoire, n'ont fait autre chose qu'opposer constamment l'idée du droit païen, du droit impérial, à l'idée catholique, au droit papal.

Ce combat s'est reproduit sous différentes formes dans toutes les périodes successives de notre histoire. Ce combat est celui même des bonapartistes et des carbonari de la restauration, celui même qui, de nos jours, met en présence l'un contre l'autre le parti historique ou réformiste, le parti néo-guelfe et la faction autrichienne, cette coterie de libéraux italiens, aussi mauvais patriotes que mauvais logiciens, aux yeux desquels une Italie impériale et autrichienne, forte et unie, gouvernée par des codes, par des intérêts matériels, par un bon régime administratif, vaudrait beaucoup mieux que tous les autres rêves de nationalité guelfe, d'unité fédérative, d'unité constitutionnelle ou républicaine, qui n'ont produit jusqu'ici d'autre résultat, selon les partisans de l'Autriche, que de perpétuer la servitude, la discorde, la division, le mécontentement et l'anarchie dans notre malheureux pays.

Voilà quelles sont à peu près les opinions, les tendances de cette fraction imperceptible du libéralisme italien par qui avait été organisée, il y a quelques années, dans les États du pape, une association politique intitulée *Società Ferdinandea*, qui avait un certain nombre d'affiliés dans presque tous les États de l'Italie, et notamment en Lombardie et à Venise.

A l'heure qu'il est, les chefs de ce parti, dispersés,

emprisonnés, proscrits, stigmatisés par l'opinion publique, méprisés de tous les patriotes honnêtes et sincères, n'ont servi après tout qu'à ranimer dans tous les esprits et dans tous les cœurs vraiment italiens les sentiments les plus libéraux, l'indignation la plus énergique contre toute prétention, contre toute prépondérance étrangère. Ce n'est qu'en présence des nouvelles tendances politiques du pape actuel qu'une fraction des membres de la *Società Ferdinandea* dans la Romagne, se sont réveillés de nouveau pour se liguer avec le parti jésuite et absolutiste, afin d'entraver, s'il est possible, la marche des réformes dans les États du saint-siége, et opposer ainsi aux tendances nationales de Pie IX les plus viles passions, le fanatisme brutal des populations les plus corrompues et les plus rétrogrades. Toutefois, malgré les efforts de cette réaction austro-jésuite, jamais la haine contre l'Autriche n'a été en Italie plus forte et plus générale qu'elle n'est aujourd'hui.

La prépondérance de la politique autrichienne, devenue beaucoup plus faible depuis environ quinze ans, dans toute l'Europe, a, même en Italie, considérablement baissé depuis quelque temps.

Sans vouloir exagérer ici la valeur et la portée de certains actes officiels de la cour de Turin, sans vouloir me faire illusion sur le véritable caractère des réformes accomplies par le gouvernement de Pie IX, ni sur les véritables sentiments qui animent de nos jours les populations italiennes, il est incontestable que, dans l'opinion la plus honnête, la plus éclairée de la majorité des Italiens, un mouvement général d'aversion, d'antipathie contre l'Autriche, contre la domination étrangère, se manifeste visiblement dans chacun des États de la Péninsule [1].

[1] Dans la soirée du 5 décembre 1846, depuis les montagnes de la Ligurie jusqu'au fond du royaume de Naples, toute la chaîne des Apennins a été illuminée. C'est par ces manifestations d'allégresse propres aux habitudes et au caractère du peuple italien, qu'on a voulu célébrer l'anniversaire de la défaite que les troupes autrichiennes avaient éprouvée à Gênes un siècle auparavant. Ce glorieux événement, magnifiquement rapporté par Botta, prouve

Je ne suis pas de ceux qui croient que la domination de l'étranger ait eu à aucune époque chez nous de nombreux partisans. Le projet d'affranchir les États italiens du joug de l'Autriche a été mis en avant bien des fois, non-seulement par le parti libéral, mais aussi par les absolutistes, par les jésuites, par les sanfédistes de la restauration. Ce que je puis donc affirmer aujourd'hui, sans crainte d'être démenti par les faits, c'est que nulle part, excepté là où l'Autriche est un appui indispensable, nécessaire à certains priviléges odieux et rétrogrades, nulle part, dis-je, on ne rencontre maintenant un homme honnête et éclairé aimant sincèrement son pays, sans distinction d'opinion et de parti, qui ne se prononce ouvertement et énergiquement contre la domination autrichienne.

La question de l'indépendance est, par conséquent, actuellement une question résolue, du moins en théorie. Reste, je le sais, la difficulté plus grande, la difficulté pratique, celle de savoir comment on pourra parvenir à rendre effective cette indépendance si généralement, si unanimement souhaitée.

beaucoup, selon moi, contre la barbarie et la déloyauté habituelle de l'Autriche. Il démontre aussi que le peuple génois, vers la fin du dernier siècle, était encore animé de cet esprit d'indépendance civique et matérielle qui a caractérisé toutes les républiques italiennes du moyen âge, Gênes et Venise surtout. Mais ce même événement est un fait beaucoup moins important, si on veut le considérer au point de vue des idées politiques modernes et de la véritable régénération italienne. L'insurrection de Gênes, en 1746, n'affaibit nullement la prépondérance autrichienne dans la politique de l'Italie; elle ne réussit pas à réveiller dans le sentiment et dans l'esprit des populations italiennes, un véritable principe de résistance et d'opposition nationale en faveur de l'indépendance et de la liberté de la patrie commune. Toutefois, l'anniversaire qu'on vient de célébrer ne laisse aucun doute sur les dispositions de l'Italie actuelle contre l'oppression et la domination étrangères. Espérons que ces manifestations purement extérieures, puissent rencontrer dans la raison et dans le bon sens pratique des libéraux italiens, un fonds de véritable indépendance et de véritable esprit public, qui a été chez nous jusqu'à présent plutôt une affaire de sentiment et d'imagination que le résultat calme et réfléchi de hautes et profondes convictions intellectuelles et politiques.

Et cette question-là est tellement compliquée, qu'il serait inutile de la traiter séparément des autres questions qui intéressent d'une manière plus complète et plus générale la cause italienne.

Pour bien savoir apprécier ce qui constitue essentiellement l'importance actuelle des partis libéraux en Italie, pour connaître leur véritable force, leur véritable influence, il faut revenir en passant à ce que nous avons dit plus haut, par rapport aux bonapartistes et aux carbonari de la restauration.

Il ne faut pas oublier que le mauvais succès des tentatives révolutionnaires à Naples et en Piémont, en 1820 et 1821, a eu pour cause principale le caractère impopulaire de ces conspirations mêmes, et l'insuffisance des moyens véritablement révolutionnaires qui étaient au pouvoir des insurgés. Les partis libéraux, les chefs des insurrections italiennes ont été constamment, vis-à-vis des populations de l'Italie et de la politique libérale et progressive de l'Europe, dans une situation exceptionnelle, fatale, qui a rendu stériles les efforts individuels les plus hardis, les plus habilement combinés.

Ce fait, qui éclate visiblement dans tous les événements révolutionnaires pendant le régime napoléonien et sous la restauration, se manifeste plus visiblement encore dans les soulèvements postérieurs à 1830.

Le carbonarisme italien, forcé de succomber en 1820 et 1821 à Naples et en Piémont, devant l'aversion ou l'indifférence des masses, a clairement démontré le vice radical de ses principes et de ses moyens, vis-à-vis des besoins réels, des tendances générales des peuples en Italie. Quelques patriotes, quelques hommes éclairés ont cru apercevoir dans la défaiteconstante du parti révolutionnaire dans la Péninsule, une preuve incontestable de l'insuffisance, de l'extrême faiblesse des conspirations et des sociétés secrètes en général. On a dit qu'un parti, qu'une secte, qu'une association politique quelconque, qui a nécessairement besoin d'étendre l'influence de ses principes, de ses opinions sur les masses, ne saurait en aucun cas atteindre son but, en restant un parti secret,

en s'isolant par la nature même de ses moyens, de toute volonté, de toute force publique.

On a donc reproché aux tentatives des sociétés secrètes en Italie après 1830, d'avoir employé pour créer l'opinion du pays, pour soulever les populations, la voie usée et impuissante des conspirations. On a blâmé les chefs de ces conspirations de n'avoir pas su choisir des moyens plus puissants et plus sûrs, mieux en rapport avec le caractère distinctif, les véritables tendances de la démocratie moderne. On a, par conséquent, approuvé le mouvement révolutionnaire dans ses principes : on a reconnu le besoin de pousser l'Italie dans la carrière de la liberté, de la civilisation démocratique de l'Europe, mais on a déclaré en même temps que les efforts secrets essayés jusqu'ici ont été et seront toujours impuissants pour opérer des résultats généraux et positifs, pour agir efficacement sur l'opinion et sur la volonté des masses.

Quant à moi, sans vouloir approuver tous les moyens dirigés par les conspirateurs, par les sociétés secrètes contre les gouvernements et la politique de l'Italie, et en faveur de la révolution, je ne crois pas cependant que le libéralisme italien ait constamment échoué dans la lutte publique, pour avoir été forcé d'élaborer ses émeutes, ses insurrections dans le mystère des comités secrets, en dehors des véritables sentiments, des manifestations libres et spontanées des populations. Je ne crois pas qu'on doive se borner à avertir les conspirateurs italiens, l'Italie libérale du danger qu'il y aurait à renouveler des tentatives, des luttes qui n'ont abouti jusqu'ici qu'à faire des milliers de victimes, qu'à donner à la prison, à l'exil, à l'échafaud de nobles et courageux citoyens, d'illustres martyrs dignes de conserver leur vie non pour une mort plus glorieuse, mais pour de plus utiles, de plus solides combats. Chacun sait aujourd'hui que les chances d'un soulèvement isolé, préparé dans les sociétés secrètes, ne sont guère favorables au triomphe de la révolution, de la jeune démocratie italienne. Et moi-même, je suis parfaitement d'accord avec

tous ceux qui déplorent au point de vue de l'Italie actuelle la faiblesse et l'insuffisance de ces moyens.

Mais, tout en blâmant certains actes, certaines menées occultes trop disproportionnés aux besoins de la lutte, aux circonstances, aux dispositions de notre pays, je ne pourrai jamais attribuer toutes les défaites du parti libéral à des fautes personnelles, à l'incapacité des chefs, ni à l'isolement des conspirations, des sociétés secrètes.

Selon moi, il ne suffit pas de dire que les associations secrètes ont été funestes au libéralisme italien, qu'il n'aurait pas fallu conspirer, et isoler une grande idée nationale, une grande idée populaire dans le repaire obscur et mystérieux d'un parti clandestin.

Ce qu'on a oublié de dire, c'est que les patriotes, les libéraux de l'Italie telle qu'elle a été jusqu'à présent, n'étaient, ne pouvaient être que des conspirateurs. Le secret, le mystère étaient la condition inévitable de leur situation exceptionnelle vis-à-vis des masses, vis-à-vis du pouvoir. Dire que l'œuvre des conspirations démocratiques a été perdue parce qu'elle n'a pu jamais se montrer au jour, aborder la publicité, devenir un fait général, une idée populaire, c'est signaler avec justice un résultat déplorable. Mais ajouter ensuite que les libéraux de la restauration, les carbonari de 1820, 1821, 1831, auraient dû, au lieu de conspirer en secret, conspirer en public, faire de la propagande révolutionnaire légale et pacifique; préparer par la discussion, par des débats publics, l'opinion et la volonté des masses dans un pays comme l'Italie, où les peuples ne jouissent d'aucune liberté, d'aucune voie légale de publicité d'opposition, de contrôle; où il n'y a ni conseils municipaux ni conseils provinciaux indépendants, où les gouvernements dominent et gouvernent tout, depuis l'administration de la commune jusqu'à l'administration de l'État, depuis les petites écoles et les municipalités de villages, jusqu'aux universités et aux académies des grandes villes, c'est vouloir prétendre, à mon avis, ce qui est moralement et matériellement impossible.

On a conspiré jusqu'ici, on conspirera peut-être

encore tant que la révolution, tant que la démocratie ne pourra pas aborder franchement la publicité dans les journaux ou à la tribune. Car quand même l'Italie serait condamnée à rester toujours en dehors de la liberté constitutionnelle des institutions mixtes de notre époque, elle n'est pas pour cela condamnée perpétuellement à la résignation et à l'inertie.

Les efforts des libéraux démocrates, des partis révolutionnaires qui ne se contentent pas de réformes purement civiles, d'un progrès administratif et purement matériel, continueront malgré les obstacles, malgré tous les sacrifices, malgré les conseils des modérés et l'expérience d'un demi-siècle, à élaborer dans l'isolement, dans le secret des associations clandestines, leur œuvre de propagande, leurs moyens de succès.

Le problème politique de l'Italie ne comporte pas une solution incomplète. Le libéralisme italien est fatalement entraîné dans une voie où il n'est pas permis de reculer ni de s'arrêter à moitié chemin. Il faut logiquement, nécessairement, aller jusqu'au bout.

Ceux qui croient voir dans certains écrits, dans certains actes récents du parti démocratique et du parti constitutionnel, des manifestations sérieuses, réelles, d'une nouvelle tendance, d'un nouveau système, en dehors des conspirations et des sociétés secrètes, connaissent très-mal les intentions véritables de certains hommes, la valeur et l'importance de leurs écrits et de leurs actes.

Le carbonarisme, je le répète, a échoué, non-seulement parce qu'il s'est caché dans les sociétés secrètes, parce qu'il a mûri ses plans en dehors des intérêts et des sentiments populaires, en dehors des besoins et des intérêts des masses ; mais parce que les sociétés secrètes, les idées et les intérêts révolutionnaires du carbonarisme n'avaient de point d'appui dans aucun de ces droits, de ces intérêts, de ces institutions, qui donnaient aux principes révolutionnaires, au carbonarisme en France et ailleurs, une action prépondérante sur les droits et les intérêts légaux de la nation.

En Italie, le carbonarisme n'a jamais représenté, comme j'ai eu lieu de le dire, ni les intérêts actuels, ni les intérêts futurs du peuple italien. L'idée de sa république était usée, morte à jamais. Les gouvernements devaient nécessairement la combattre comme toute autre idée libérale, comme toute opposition illégale et révolutionnaire. Les peuples, à leur tour, restaient naturellement indifférents à une exaltation factice qu'ils étaient incapables de partager. Le clergé, tout-puissant sur les masses, opposait aux libéraux toutes les ressources jésuitiques de la contre-révolution, et par l'influence occulte de la propagande sanfédiste, parvenait à déchaîner toutes les passions, toutes les superstitions populaires contre les efforts du parti libéral. L'aristocratie, les classes moyennes étaient en partie pour, en partie contre les tendances du carbonarisme et l'œuvre des sociétés secrètes. Mais ce qui est indubitable, c'est que ni les nobles, ni les classes moyennes ne possédaient effectivement aucune de ces hautes convictions, de ces droits réels et positifs, uniquement capables de donner aux agitations du libéralisme un point d'appui solide et légal.

Le parti libéral, en effet, ne s'adressait à aucun des éléments vivants, progressifs de la liberté et de la civilisation moderne. Les aristocrates, sous des noms pompeux et sonores, enivrés par des mots ambitieux dont ils ne comprenaient pas le sens véritable, rêvaient le retour des libertés patriciennes de Rome ou de Venise. Les classes moyennes, sans savoir ce qu'elles voulaient en réalité, se sentant faibles et fractionnées, déclamaient avec Alfieri et Ugo Foscolo, contre les tyrans couronnés, contre les prêtres, contre toutes les religions, contre tous les pouvoirs de la terre. Or, la majorité du parti libéral, hors quelques individus, ne voyait malheureusement dans la liberté, dans la révolution, qu'une affaire de sentiment, qu'une lutte purement morale, qu'une excitation nouvelle à ces héroïques illusions, à ces rêves généreux de vertu, de patriotisme, de gloire, relégués par la lutte des âges dans le domaine des poétiques

fictions, des classiques souvenirs de l'épopée et de l'histoire. Enfin, la poésie, le drame occupaient une trop grande place dans la politique des sociétés secrètes, dans l'âme et dans l'esprit de ces conspirateurs ardents, courageux, magnanimes, martyrs dans l'amour, héros dans la haine, mais toujours victimes d'une illusion généreuse, d'une illusion de liberté et de gloire, que l'action transformatrice et dissolvante du temps avait ensevelies dans le tombeau des libertés et des gloires à jamais effacées des luttes progressives de l'Europe et du monde. La notion du libéralisme était ainsi faussée et mise en dehors de toute question scientifique et absolue, de tout progrès intellectuel et matériel, de toute civilisation effective et vivante.

Voilà comment le parti révolutionnaire se trouva en réalité dans l'impuissance de s'appuyer soit sur les sentiments et la volonté des masses qui lui étaient contraires, soit sur l'opinion des classes moyennes et de ces aristocrates qui espéraient trouver dans la liberté, dans la révolution, le triomphe de leurs rêves et de leurs illusions, ou la satisfaction de ces intérêts locaux, individuels, qui n'ont de valeur et d'importance que lorsqu'ils sont soumis à ces convictions, à ces principes actifs et vivants, seuls capables d'attribuer essentiellement aux partis politiques, aux associations libérales, une véritable autorité, une forte et légitime influence. C'est ainsi que l'Italie, la terre classique de l'autorité et des souvenirs, peu accessible par ses instincts, ses traditions, son génie, aux idées, aux intérêts de la liberté et de la civilisation moderne, enchaînée par des influences compliquées, hostiles à l'élément spéculatif et pratique de l'esprit et des institutions de la France, au culte historique de son passé, aux conditions exclusives, finies de sa grandeur et de sa décadence, a dû succomber jusqu'ici sous le poids énorme ds ses destinées.

Les partis libéraux, les bonapartistes, aussi bien que les carbonari, les partisans de la monarchie constitutionnelle, aussi bien que les partisans de la république, ont démontré clairement, depuis 1821 jusqu'à 1832, l'in-

suffisance de leurs efforts, de leurs tentatives pour entraîner dans les conspirations, dans les insurrections armées, la volonté et la force des masses.

Toutefois, sans aller rechercher dans le détail des événements et des circonstances accidentelles, la solution d'un problème, que l'insignifiance logique des faits particuliers et isolés ne pourrait jamais nous donner, je suis d'avis que le mauvais succès des insurrections italiennes en 1831, ainsi que des autres précédentes en 1820 et 1821, ne doit être imputé exclusivement ni aux fautes commises par les chefs de ces mouvements, ni à la mollesse et à l'indifférence des masses, ni enfin à ce défaut d'unité, de centre commun, de liaison organisée entre les conspirateurs mêmes, entre les partis, les hommes destinés à l'insurrection et au combat. Outre cela, ce qui a rendu stériles les efforts et les sacrifices des partis révolutionnaires en Italie, ce qui a amené à chaque époque la victoire immédiate des armées autrichiennes et la déroute des insurgés, c'est que le plan, les idées des libéraux, des révolutionnaires se trouvaient isolés, non-seulement des sentiments et de la volonté des populations, mais des idées et des intérêts réels, vivants, progressifs, des autres pays révolutionnaires de l'Europe, et notamment de la France. En un mot, la situation morale et matérielle des États italiens, les idées et les intérêts du parti libéral en Italie, n'avaient aucun rapport intime, aucune liaison directe, avec les idées, les intérêts pratiques de ces autres États de l'Europe, qui se jetèrent, après 1830, dans la même voie que la France, dans la voie de la liberté moderne, des révolutions politiques de notre époque, révolutions basées sur une conception purement logique du droit, et sur les transformations industrielles et scientifiques de la civilisation de ce siècle. On a vu en effet que ni le pape, ni l'Autriche, malgré tous leurs efforts, malgré toute leur influence, n'ont été capables d'arrêter la marche des révolutionnaires en Espagne, en Portugal, en Belgique, en Grèce, dans tous ces pays où la France et l'Angleterre avaient un intérêt direct à soutenir le triomphe des idées libérales et de la

monarchie constitutionnelle, contre les intérets et les prétentions de la cour de Rome et de la Sainte-Alliance. On pourrait donc supposer que le pape et l'Autriche n'auraient pu empêcher le triomphe de la révolution en Italie, si la France et l'Angleterre, au lieu de reculer devant les menaces des cours du Nord et du cabinet de Vienne, avaient su profiter hardiment après 1830 de l'enthousiasme général des peuples pour la révolution, et si les masses, et avec elles les classes riches et puissantes avaient pu embrasser avec ardeur, avec des convictions fermes et viriles, la cause de la liberté et de la civilisation moderne, et rendre victorieux, dans la Péninsule, les principes de la révolution française, le droit public de l'Europe libérale et constitutionnelle.

Mais les gouvernements de France et d'Angleterre n'eurent pas assez de confiance dans les libéraux de l'Italie, pour oublier, dans l'intérêt de l'Europe entière et de leur avenir, leurs intérêts particuliers et les avantages du présent. C'est ainsi que les idées des révolutionnaires italiens se trouvant en dehors des idées, des intérêts vivants du pays, en dehors des intérêts, des idées de l'Europe libérale et progressive, devaient nécessairement aboutir, tôt ou tard, à révéler démonstrativement l'insuffisance de leurs moyens et de leurs forces, et par là la nécessité de renoncer à leurs théories et de se renfermer dans le cadre borné des intérêts matériels et purement civils, ce qui voulait dire en d'autres termes, renoncer à tout principe véritablement politique, à toute lutte essentiellement révolutionnaire.

Les libéraux étaient ainsi condamnés ou à rester dans un isolement perpétuel vis-à-vis des masses, vis-à-vis de la nation en se jetant dans le mouvement français, dans le mouvement européen, ou à renoncer à la liberté, à la révolution, en s'associant avec la nation, avec ses tendances, ses intérêts plus ou moins aristocratiques, plus ou moins absolutistes et anti-européens. Entre ces deux situations extrêmes il n'y avait pas de milieu. Vouloir rester Italiens, dans le sens exclusif du mot, plaider la cause de la nation devant les droits légi-

times et historiques, devant les sentiments et les intérêts vivants des masses, et rester en même temps révolutionnaires, était une œuvre qui dépassait toutes les bornes du réel et du possible.

La révolution, soit qu'elle rêvât des libertés appartenant à une autre civilisation, à une autre ère du monde, des libertés poétiques ou historiques reléguées, en dehors des sentiments et des traditions populaires, dans la rhétorique des académies, dans l'érudition des universités et des colléges; soit qu'elle fît cause commune avec l'esprit et les institutions de la France, avec les intérêts et les droits nouveaux de la civilisation européenne; dans l'un et dans l'autre cas, la révolution ne pouvant pas s'appuyer sur l'intelligence, l'opinion et les besoins des masses, ni sur les intérêts vivants de l'Europe libérale, devait nécessairement succomber. Remarquons bien qu'en Italie, tout ce qui tient aux principes, aux idées, est exclusivement national, historique, et jusqu'à un certain point rétrograde. Même ceux qui se croient tout à fait dans les idées françaises, dans l'esprit généralisateur et unitaire de l'Europe progressive, ceux-là même sont, pour la plupart, au fond, étrangers aux véritables instincts, aux véritables tendances de la France républicaine ou bourgeoise, de l'Europe démocratique ou constitutionnelle.

Voilà comment on s'explique pourquoi une grande partie de l'aristocratie libérale et des classes moyennes a quitté chez nous, depuis quelques années, les idées du bonapartisme de la restauration, et du carbonarisme de 1831, pour se rapprocher des idées et des intérêts du parti catholique et absolutiste, croyant toutefois pouvoir concilier dans une certaine mesure la civilisation démocratique et industrielle de l'Europe libérale, avec les principes d'autorité et de despotisme sur lesquels reposent toutes nos institutions nationales, tous nos gouvernements légitimes, les croyances, les traditions, les sentiments des populations en général.

Par ce fait, une nouvelle tendance, un nouveau parti qui a la prétention d'être le plus libéral, le plus national,

le plus propre à réaliser tous les progrès que réclame la civilisation de ce siècle, sans nullement altérer les traits distinctifs et caractéristiques de la nation, sans contrarier la marche spontanée de nos instincts, de nos idées, de nos intérêts positifs, vient d'acquérir une grande influence dans le mouvement moral et matériel de l'Italie actuelle, et susciter même des velléités de patriotisme, d'indépendance dans deux des gouvernements absolus les plus puissants de la Péninsule.

Ce parti que j'ai eu lieu de désigner sous le nom de parti historique ou réformiste, se considère donc comme la seule expression véritable et légitime des intérêts de la nation, comme le seul pouvoir capable de neutraliser par des réformes pacifiques et graduelles, par des réformes économiques, administratives et civiles les efforts, des partis révolutionnaires, de ces partis qui, au nom du progrès logique et historique de la civilisation européenne, ou des droits bourgeois de l'industrie et de la science, voudraient bouleverser — disent les réformistes — par des menées occultes, par des insurrections armées, la religion, la morale, le droit politique et le droit social de l'Italie entière, et pousser ainsi le peuple italien dans une voie contraire à sa propre vocation, à ses véritables besoins, à ses intérêts légitimes.

Il est donc reconnu qu'il y a maintenant en Italie, outre le parti démocratique et le parti constitutionnel, un nouveau parti libéral, catholique, savant, aristocratique, qui se croit appelé par l'influence de ses doctrines, par cette puissance de la pensée qui gouverne de nos jours les intérêts généraux de la société européenne, à gouverner légitimement les idées et les intérêts de l'Italie progressive.

A la tête de ce parti qui demande pour les États italiens l'indépendance vis-à-vis de l'étranger, des libertés légales et civiles, et qui, en même temps s'oppose à la liberté de discussion, à la liberté de la presse; qui voudrait fortifier et étendre l'autorité absolue du pape et de l'Église jusqu'à en faire l'arbitre spirituel, le dictateur de la pensée européenne, le chef suprême de la civilisation

du monde, et qui, en même temps, condamne toutes les prétentions exagérées de l'Église, du pouvoir spirituel, contre l'indépendance de l'État, du pouvoir temporel; à la tête de ce parti, dis-je, qui considère le principe de la souveraineté nationale comme un dogme sacré, inviolable, des sociétés modernes, et qui s'obstine cependant à ne pas vouloir reconnaître le principe démocratique de la souveraineté du peuple, — figurent en première ligne les noms de M. l'abbé Gioberti et de M. le comte Balbo de Turin.

Je laisse de côté nécessairement M. l'abbé Rosmini, dont les doctrines, essentiellement contraires à tout principe de liberté et de progrès modernes, ne peuvent d'aucune façon s'allier au mouvement politique et libéral de l'Italie actuelle.

C'est donc de M. Gioberti et de M. le comte Balbo qu'il faut s'entretenir maintenant. Ce sont ces deux écrivains qui représentent chez nous, en théorie, le parti de l'indépendance matérielle, et purement civile, le parti des réformes légales et du progrès pacifique. C'est dans les ouvrages de ces deux patriotes qu'il faut rechercher l'expression contradictoire la plus sophistique de la pensée italienne, et en même temps le sentiment le plus exalté, l'enthousiasme le plus éloquent pour les anciennes traditions, pour toutes les gloires nationales de la vieille Italie.

Le principal défaut qui éclate visiblement dans les écrits de M. l'abbé Gioberti, c'est de vouloir être à la fois révolutionnaire et aristocrate, philosophe et catholique outré; de vouloir soutenir l'histoire, les intérêts particuliers, finis, de quelques classes privilégiées, contre la pensée pure, l'idée absolue, les intérêts généraux de tous les peuples, de la civilisation universelle; de vouloir attribuer à l'Italie des Césars et des papes une suprématie idéale, absolue, sur toutes les autres nations de la terre; de vouloir enfin, comme je l'ai dit déjà, que le fait, l'histoire, tout ce qui est particulier, contingent, limité, accidentel, soit en même temps infini, substantiel, général et absolu.

Or, il est évident que les doctrines politiques de M. l'abbé Gioberti devaient nécessairement conduire cet écrivain, malgré toute son érudition et son immense talent, à la contradiction et à l'utopie. L'erreur capitale de ces doctrines c'est d'avoir cru possible de concilier, d'accorder ensemble les deux termes absolus, généraux, de la contradiction syllogistique de la pensée, en voulant toutefois maintenir la contradiction comme formule immuable, définitive de l'idée et de l'action, du développement logique et du développement historique de l'humanité et du monde; c'est, en un mot, l'erreur fondamentale de la doctrine catholique, considérée comme base rationnelle d'une théorie philosophique des lois de la raison et de l'esprit.

Il est impossible de démontrer tout ce qu'il y a d'illusoire, d'impraticable, dans la doctrine politique de M. Gioberti, sans s'arrêter d'abord à une analyse rigoureuse et détaillée de ses principes philosophiques. Ne pouvant pas aborder maintenant un sujet qui demanderait un chapitre à part, et qui troublerait l'ordre méthodique de ce livre, je serai forcé de me limiter à quelques aperçus généraux, qui suffiront peut-être pour mettre le lecteur à même de suppléer, par son intelligence, à l'extrême concision de mes pensées.

Pour arriver à comprendre comment un esprit aussi élevé et aussi subtil que celui de M. Gioberti a pu se méprendre tellement sur la valeur essentielle de ses doctrines politiques, il faut connaître avant tout l'idée fondamentale de sa théorie philosophique.

Toute la philosophie de M. Gioberti repose sur ce que cet auteur se plaît à nommer sa formule idéale — *formula ideale.* — Cette formule est ainsi conçue: l'Être crée les existences; — *l'Ente crea l'esistenze.* — l'Être, Dieu, crée *de nihilo,* dans le sens littéral de la Genèse, tout ce qui existe, le monde objectif et le monde subjectif, la nature et l'esprit, l'homme et le monde. Pour M. Gioberti, l'Être (Dieu), dans son essence aussi bien que dans sa substance, est tout à fait séparé de l'essence et de la substance du monde créé, des existences sub-

jectives et objectives en général. Il n'y a, par conséquent, entre le Créateur et les créatures, qu'un simple rapport de sujétion, de *subditanza*. La nature et l'homme sont placés, vis-à-vis de Dieu, dans les mêmes conditions qu'un esclave vis-à-vis de son maître. L'homme, être faible et ignorant, ne peut rien par lui-même, rien sans l'intervention immédiate de la volonté, de la grâce de Dieu. Être indigne et déshérité par le péché de la perfection primitive, l'homme des catholiques, l'homme tel que M. Gioberti le comprend, ne peut revenir à la science, à la vérité, à Dieu, qu'en se soumettant, humblement, aveuglément, à la parole divine, à cette loi, à cette règle suprême, immuable, absolue, révélée immédiatement à l'homme à deux époques mémorables de la création et de l'histoire, par le Dieu des Juifs et le Dieu des chrétiens, par Jéhovah et Jésus, par Moïse et les prophètes, saint Jean et les apôtres.

Mais le Verbe divin, le principe de toute lumière, de toute vérité, de toute justice, n'est pas un élément substantiel de l'essence spirituelle du sujet, de l'individualité intelligente. L'homme, selon la doctrine catholique, n'a, dans sa nature subjective, que l'élément instrumental, organique, passif, de la spiritualité, de l'intelligence. Il peut, par une force purement subjective, sensible, s'élever jusqu'à la perception intérieure, jusqu'à l'intuition immédiate de la vérité, de l'idée, du Verbe : mais il lui est interdit de s'élever à la raison, à la cause abstraite, générale, absolue, à la raison substantielle de l'Être. En un mot, il peut parvenir à avoir le sentiment de Dieu, du souverain bien, à pratiquer la vertu, à réaliser dans les limites du fini la loi divine; mais il est, par sa nature, radicalement impuissant à s'unir, à s'identifier en esprit, avec l'esprit pur, la raison générale, la cause infinie. Il peut donc avoir le sentiment de l'infini, de l'absolu, de Dieu; il lui est permis d'admirer son image, sa puissance, dans les symboles réels, dans les formes objectives, de la création. Il ne pourra jamais, cependant, voir Dieu dans sa raison substantielle, dans son essence infinie, dans son intériorité pure et absolue.

Il doit, par conséquent, soumettre aveuglément, servilement, à la révélation, à la parole de l'Écriture, comme fait, comme loi, sans pouvoir espérer d'en comprendre jamais l'essence, la cause, la raison et le but [1].

De là il s'ensuit, nécessairement, logiquement, que la loi, la raison, la vérité, étant un fait révélé à des hommes privilégiés, à des élus de Dieu même, eux seuls auront, avec le dépôt des traditions sacrées, le droit légitime, perpétuel, absolu, de l'enseignement et de la doctrine, le privilége du sacerdoce et du pouvoir parmi les hommes. C'est là, en effet, que réside le fondement des doctrines de l'Église et des prétentions de la papauté à la suprématie universelle, au gouvernement intellectuel et moral du monde. C'est là la source de toutes les doctrines absolutistes et aristocratiques, la source du principe d'autorité et de droit divin dans l'ordre intérieur des croyances, et dans l'ordre extérieur des droits et des institutions politiques.

Il est donc reconnu, d'après ce que je viens d'indiquer, que toute philosophie orthodoxe, dans le sens de l'Église romaine, exclut d'une manière absolue le

[1] Je ne puis aborder ici une discussion métaphysique avec M. Gioberti. Je me réserve de lui prouver dans un autre écrit que sa formule idéale — *l'Ente crea l'esistenze* — me paraît conclure directement à l'unité d'être et de substance et mener logiquement au panthéisme. Car si la réalité absolue, si l'être véritable ne se trouve qu'en Dieu, le monde subjectif et objectif fini, le monde créé, ne peut trouver sa subsistance, sa réalité effective, son être complet et véritable en un mot, qu'en Dieu même. Dans ce cas la création n'est pas une vraie réalité. Tous les êtres finis ne possèdent, d'après M. Gioberti, que l'être amoindri, l'être affecté d'une négation, d'une détermination. Ainsi l'être véritable n'appartient ni aux créatures ni à aucune chose particulière. Tout ce qui est particulier et fini est par conséquent une négation de l'être, qui est la seule réalité vraie, une et homogène, supérieure à tout ce qui est particulier et limité, et qui absorbe tout. Il est donc évident que l'être ainsi conçu ne peut trouver sa réalité que dans le point d'identité, dans l'unité panthéiste.

Au fond la philosophie de M. Gioberti n'est en grande partie qu'une reproduction du réalisme et de la doctrine scolastique du moyen âge, habillée à la moderne, rajeunie par des formules et par un langage empruntés le plus souvent aux rationalistes modernes et surtout à l'école Hégelienne.

droit politique moderne, le droit démocratique, les principes de liberté et d'égalité institués dans l'histoire par les religions et les philosophies hétérodoxes, par les lois et les institutions de la pensée moderne et de la révolution française de 1789.

M. l'abbé Gioberti, en refusant au christianisme hétérodoxe et à la philosophie moderne le droit d'exprimer et de représenter le Verbe dans l'ordre logique et historique de l'idée et de l'action, à travers les développements intérieurs et extérieurs de l'esprit dans le temps et dans l'espace, est allé se placer inévitablement dans le rang des ennemis de tous les droits, de toutes les libertés, de toutes les conquêtes intellectuelles et matérielles de la civilisation de notre siècle.

Cependant, bien que M. Gioberti ne fasse aucun effort pour cacher ses véritables principes, le fond essentiel de ses doctrines, il a néanmoins la prétention de passer pour ami du progrès et des libertés de notre époque. Il dit et répète plusieurs fois, dans tous ses écrits, qu'il est le partisan le plus ardent, le plus sincère de la science et de la civilisation moderne; qu'il aime, lui aussi avant tout, la liberté de la pensée, la liberté de discussion et d'examen, mais à condition qu'on ne touche pas aux principes essentiels, fondamentaux des traditions révélées, des doctrines et des priviléges de la papauté et de l'Église. Il y a plus, M. Gioberti, dans plusieurs de ses ouvrages, prend fait et cause pour les peuples contre l'absolutisme des souverains et des gouvernements de l'Italie. Il prend, comme on le voit très-souvent, des allures franchement libérales; il ne paraît même pas éloigné de conseiller à la monarchie absolue d'entrer graduellement dans la voie des institutions représentatives de la royauté constitutionnelle. Enfin, et c'est là où le libéralisme de M. l'abbé Gioberti fait valoir toute son éloquence la moins orthodoxe et aussi toute la faiblesse de sa logique contradictoire, la question de l'indépendance et de la liberté de l'Italie en dehors de toutes les questions philosophiques et démocratiques qui intéressent l'Europe entière, a trouvé, dans l'écrivain pié-

montais, le champion le plus hardi, le plus ardent, le plus franchement révolutionnaire.

Après M. Gioberti, M. le comte Balbo, sur un terrain en apparence plus pratique, vient traiter, d'après les mêmes principes et les mêmes doctrines, la cause de l'indépendance et de la régénération italienne. Je n'analyserai pas de livre des *Espérances*[1], pas plus que je n'ai analysé les dix ou douze volumes des ouvrages de M. Gioberti.

Mon but, dans ce livre, est plutôt de soumettre au jugement du public mes convictions, mes idées, que de critiquer celles des autres ; je laisse pour le moment cette tâche pénible et difficile au bon sens et à la patience de mes lecteurs. Il faut cependant que je m'arrête un instant sur la partie strictement politique du livre de M. le comte Balbo. C'est là qu'on trouvera l'exposé général de toutes les idées, de toutes les opinions sur lesquelles s'appuient les rêves et les espérances du parti réformiste.

D'abord, tout le monde le sait, MM. Balbo et Gioberti, et aussi M. le marquis d'Azeglio, veulent avant tout, non la liberté, mais l'indépendance de l'Italie. En théorie, je n'ai rien à opposer à ce noble et légitime désir. Mais comme, en politique, toute théorie qui lutte avec la pratique doit être rejetée franchement, il m'est impossible de me trouver d'accord avec ceux qui demandent l'indépendance sans la liberté; car je suis intimement convaincu que la liberté seule peut délivrer l'Italie de toutes les servitudes, et principalement de la servitude étrangère. Ensuite, je dirai que l'indépendance n'est pas, à proprement parler, un principe politique. L'indépendance est une des conditions indispensables de toute liberté, de toute vie morale et politique dans un peuple, mais à proprement parler elle n'est qu'une condition, qu'une force purement extérieure et matérielle de la vie politique même. L'indépendance est la liberté de l'action, mais elle ne constitue pas du tout à elle seule la liberté et la grandeur de l'âme, la force de la pensée, la virilité du carac-

[1] BALBO. *Delle Speranze d'Italia*. Parigi, Didot. 1844.

tère, tout ce qui rend un individu et un peuple grands et libres dans l'histoire. Supposons, par exemple, qu'une nation, qu'un peuple, qui végète depuis des siècles dans l'inertie morale et politique, vînt à être délivré tout d'un coup du despotisme étranger, peut-on croire par hasard qu'il serait délivré aussi, en même temps, de tous les autres despotismes intérieurs, de toutes les autres tyrannies indigènes et nationales?

Voyez, en effet, l'Espagne, le Portugal : est-ce que ces deux nations illustres ont eu à lutter uniquement avec la prépondérance, avec la domination directe de l'étranger? Est-ce que les dissensions intérieures, les guerres civiles, les passions, les intérêts opposés des partis, des factions, n'ont pas été, ne sont pas encore la cause principale de leur faiblesse, de cet état incertain, précaire, où se trouvent l'indépendance et la liberté civile et politique dans ces deux malheureux pays?

Il faut donc qu'une nation soit avant tout indépendante, mais il faut aussi que l'indépendance, pour être digne, pour être solide, pour être réellement grande et utile, soit le fruit de la liberté, le résultat de la civilisation et du progrès. Après tout, dans l'état où se trouve actuellement l'Europe, il est jusqu'à un certain point illusoire de parler, à l'égard des États de second ordre, d'indépendance pleine et entière. Je voudrais savoir en effet, à part les quatre ou cinq principales puissances, combien il y a aujourd'hui d'États entièrement indépendants en Europe. L'Espagne, le Portugal, la Grèce, ne sont soumis il est vrai à aucune dépendance directe de l'étranger, jouissent d'un gouvernement libre et constitutionnel. Mais est-ce que pour cela l'Espagne, le Portugal, la Grèce, pratiquent toujours en réalité une politique nationale, une politique véritablement indépendante? A l'époque où nous sommes, l'indépendance des peuples ne repose plus que sur l'influence que les idées et les intérêts d'une nation particulière exercent sur les idées et sur les intérêts de la civilisation générale de l'Europe. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre, la France et la Prusse sont de nos jours les plus fortes et les plus indépen-

dantes puissances de l'Europe civilisée, parce que c'est en elles que se résument toutes les forces, toutes les idées progressives, tous les intérêts vivants, généraux de l'époque.

En Italie, par exemple, où l'indépendance pleine et entière vis-à-vis de l'étranger n'a jamais existé, pas même lorsque les républiques du moyen âge jouissaient d'une certaine liberté matérielle et purement civile, il est actuellement tout à fait impossible qu'on arrive à conquérir l'indépendance vis-à-vis de l'Autriche sans la liberté.

Il est inutile que je m'arrête à combattre et à réfuter ici une des plus chimériques espérances de M. Balbo, celle qui croit pouvoir compter sur la diplomatie européenne, et sur l'éventualité éloignée et incertaine du démembrement de l'empire d'Orient, pour délivrer l'Italie du joug de l'Autriche. Cette espérance, ou pour mieux dire cette illusion, cette innocente rêverie, qui occupe une grande place dans le livre du comte piémontais, est peu digne, ce me semble, d'une discussion grave et sérieuse.

Je suis d'accord avec M. Balbo lorsqu'il dit qu'une occasion, qu'une crise européenne, peut seule donner à notre pays l'espoir de se relever, de reconquérir sa nationalité, de reprendre sa place dans la carte politique du monde.

Mais lorsque, de rêve en rêve, d'utopie en utopie, M. Balbo, en parcourant toutes les régions du globe, prétend me prouver que l'Italie, pour se relever, doit attendre que l'Autriche, du consentement de la diplomatie européenne, quitte de bonne grâce notre pays, à l'époque où elle aura à s'occuper d'intérêts plus graves, de possesions plus étendues sur les bords orientaux du Danube; lorsque M. Balbo me dit ensuite, qu'après avoir attendu peut-être encore quelques siècles, les Italiens n'auront gagné autre chose à la réalisation de cette espérance que la réunion de la Lombardie au royaume de Sardaigne, que l'avantage d'avoir un État ou deux du moins dans la division politique de la Péninsule, sans me parler nullement de ce qui constitue essentiellement



toute véritable question politique, sans me parler ni de la liberté, ni de l'égalité, ni des institutions, ni du droit, ni de la civilisation générale d'un peuple; alors, franchement, je me dis, après bien des réflexions, qu'à ce prix-là je renonce d'avance à toutes les espérances, à toutes les rêveries de M. Balbo et de son école.

Heureusement que le livre de cet auteur, comme tous les livres politiques qui ne s'adressent pas aux tendances et aux besoins des masses, qui ne tiennent pas compte des progrès et des intérêts réels du siècle, est, à mon avis, l'ouvrage le plus inoffensif qui ait paru depuis quelque temps sur les affaires de l'Italie. C'est un de ces livres qui, malgré le talent et le patriotisme de leur auteur, ne sont bons qu'à mécontenter tout le monde. C'est en effet ce qui est arrivé au livre des *Espérances*. Car je ne sache pas que les absolutistes, les aristocrates, les jésuites plus ou moins déguisés de l'Italie aient réellement applaudi de bon cœur à cette production hermaphrodite. Les hommes sérieux, les hommes pratiques de l'Italie ne sont pas assez naïfs pour donner de l'importance aux poétiques illusions du néo-guelfisme piémontais. Et les libéraux de tous les partis, les véritables libéraux, qui ne veulent être ni guelfes, ni gibelins, ni autrichiens, ni sanfédistes, qui ne croient plus ni à l'empereur ni au pape, mais uniquement aux idées, à la science, aux intérêts positifs et populaires du siècle, les vrais libéraux, dis-je, qui ne se laissent pas abuser par des utopies fédératives[1], par des stratagèmes diploma-

[1] M. Balbo espère, entre autres choses, que si l'Italie pouvait parvenir, lors de la chute de l'empire d'Orient, à reconquérir son indépendance nationale, il lui serait alors très-facile de mettre un terme à ses anciennes divisions, par une union fédérative des différents États monarchiques, qui, sans perturbations et sans secousses violentes, serait le moyen le plus propre à concilier les droits et les intérêts légitimes du passé avec les intérêts et les droits progressifs et pacifiques de l'avenir.

Je n'ai pas besoin de disuter cette *espérance*, ce beau rêve du publiciste piémontais. Quand même on aurait obtenu l'indépendance, une confédération italique des différents États monarchiques serait encore la plus grande utopie politique qu'il soit possible d'imaginer. C'est ce qui, du reste, ressort nécessairement le l'ensemble de cet écrit.

tiques, par un fantôme de nationalité toute matérielle, sans idées et sans principes, isolée des besoins, des intérêts, des croyances démocratiques le notre époque, ont, j'en suis certain, jugé le livre des *Espérances*, d'accord en ceci avec les représentants les plus éminents du libéralisme étranger, comme une utopie, peu dangereuse en théorie, tandis qu'au point de vue pratique il ne peut être considéré que comme un ouvrage sans portée et sans conséquence.

Cependant quelques rares amis de M. l'abbé Gioberti et de M. Balbo voudraient faire croire depuis quelque temps que le parti réformiste à Rome et à Turin pense et agit actuellement sous l'inspiration des doctrines et des rêves de ces deux écrivains.

Il y a sans doute dans le parti historique ou réformiste quelques hommes doués de beaucoup d'imagination et d'une bonne foi toute primitive, mais aussi sans aucune expérience des affaires et du monde, qui, faute de pouvoir penser par eux-mêmes, incapables de soutenir une discussion politique quelconque, ont acquiescé, probablement par ignorance ou par faiblesse, aux rêveries philosophiques et politiques de M. l'abbé Gioberti et de M. Balbo.

Mais pour ce qui concerne ces gouvernements absolus qui ont pris l'initiative des réformes civiles et purement administratives en Italie, je crois pouvoir assurer avec pleine confiance qu'ils se composent d'hommes pratiques, trop pratiques même, sachant parfaitement bien qu'en présence du peuple italien tel qu'on l'a fait de nos jours, on peut, par des concessions civiles, par des améliorations matérielles, arrêter pour longtemps peut-être l'élan révolutionnaire dans la Péninsule. C'est en satisfaisant aux intérêts individuels en souffrance, en développant de plus en plus le culte des intérêts et des biens matériels, que la cour de Rome et le cabinet de Turin espèrent amortir cet enthousiasme, ce feu démocratique qui est de nos jours le seul danger, le seul pouvoir menaçant pour toutes les aristocraties, pour tous les despotismes de la vieille et de la moderne Europe. Voilà ce qu'ils pensent

en réalité ces gouvernants, ces hommes politiques de l'Italie qu'on appelle aujourd'hui les absolutistes progressifs et les libéraux modérés [1].

Quant aux véritables libéraux, quant à ceux qui, sans se faire aucune illusion sur le sens véritable des réformes actuelles, ont prêté leur consentement aux nouvelles tendances de certains princes, de certains gouvernements italiens, quant à ceux-là, tout en coopérant à l'accomplissement des améliorations administratives et des réformes purement civiles, ils savent bien qu'il serait puéril et absurde de confondre la politique de quelques réformistes, la fausse politique libérale de certains aristocrates et sanfédistes déguisés avec la bonne et franche politique des partisans de la démocratie et du régime constitutionnel. Je suis même en état d'affirmer que la plupart de ces libéraux qui prêtent leur appui à la nouvelle politique de Pie IX et du roi de Sardaigne, politique qui n'est au fond autre chose, selon moi, qu'un sanfédisme plus progressif, plus raffiné, plus habile que l'ancien, ont adhéré jusqu'ici à cette politique même, dans la persuasion que tout ce qui est mouvement et progrès, qu'il soit ou non dans un but de civilisation, de liberté politique, sert toujours en définitive aux intérêts de la civilisation, de la liberté et du progrès même.

[1] Vouloir supposer que les livres de M. Gioberti et de M. Balbo soient la véritable expression des projets et des tendances politiques des gouvernements actuels du pape et du roi Charles-Albert, c'est méconnaître complètement le véritable caractère des réformes opérées et de celles qu'on pourra accomplir plus tard dans ces deux États. Ni à Rome, ni à Turin, ni dans aucun autre État italien, les hommes qui sont à la tête des affaires publiques n'ont jamais pris au sérieux les théories politiques des écrivains en question : car on sait bien que ce n'est pas avec des idées aussi inoffensives, aussi pacifiques et aussi inapplicables, qu'on pourrait troubler par hasard l'ordre de choses existant. D'autre part, les gouvernements réformistes tolèrent et encouragent même ces nouveaux rêves d'indépendance et de fédération italiques, parce que ce sont d'excellents moyens de détourner les esprits de toutes les autres idées beaucoup plus pratiques et plus révolutionnaires qui ont menacé tant de fois les priviléges et les intérêts égoïstes de ces pouvoirs, qu'il s'agit de soutenir et de fortifier par toutes sortes de moyens, et par des mesures habiles appropriées aux temps et aux circonstances.

C'est ainsi que, faute de mieux pour le moment, faute de pouvoir compter sur les masses, sur les bons résultats des insurrections, une fraction du parti constitutionnel manifeste actuellement une pleine et entière adhésion au parti des réformes.

Le parti constitutionnel a toutefois, lui aussi, ses prétentions exclusives, ses opinions étroites et erronées. Se recrutant en grande partie parmi les bonapartistes et les carbonari de la restauration, le parti constitutionnel d'Italie représentant le plus souvent les intérêts bourgeois des classes moyennes, les intérêts de la petite propriété, de l'industrie et de la science, est, par sa nature même, un parti jusqu'à un certain point modéré et conservateur. C'est ce parti qui a contribué le plus au progrès matériel dans la Péninsule, et à cette égalité et liberté civile que nous voyons régner aujourd'hui dans la plupart des États italiens. Mais c'est aussi le parti qui, malgré ses principes révolutionnaires et son origine démocratique, se trouve lié nécessairement à des intérêts peu favorables aux tendances radicales de la démocratie pure, dont le but est de réaliser par la liberté le principe de l'égalité évangélique contre les intérêts particuliers et exclusifs de toute classe privilégiée.

Depuis les réformes de Joseph II en Lombardie, et de Pierre-Léopold Ier en Toscane, et surtout depuis l'invasion française et le régime napoléonien, une grande égalité civile règne dans tous les États de l'Italie, à l'exception de la Sicile et du Piémont. Cependant même dans ces deux derniers pays, et notamment depuis que le roi de Sardaigne a amélioré et codifié ses lois, il y a aujourd'hui sous ce rapport un progrès incontestable.

L'égalité civile, là où les peuples ne possèdent aucune institution, aucun droit politique, est sans doute un bienfait inestimable et une immense conquête.

L'abolition des servitudes féodales ou quasi-féodales, des priviléges et abus nobiliaires et ecclésiastiques est un des faits qui caractérisent plus particulièrement les sociétés modernes en général et le progrès réel et positif des lois et des institutions de l'Italie moderne. Sous le

rapport du droit privé, des garanties civiles, la Toscane est, sans aucun doute, l'État le plus avancé de l'Italie. C'est dans ce pays que les meilleures lois françaises ont été peu à peu judicieusement adoptées et appliquées, eu égard aux conditions politiques et sociales de la Toscane, aux besoins, aux intérêts les plus généraux, les plus populaires. C'est surtout dans les affaires commerciales que la législation et la jurisprudence française ont presque totalement remplacé les lois et les coutumes anciennes du pays[1].

C'est aussi en Toscane que la classe moyenne est, mieux que partout ailleurs, façonnée aux idées et aux mœurs des sociétés modernes, aux formes extérieures de la civilisation de l'Europe. C'est précisément par suite de cette extrême culture, de cette élégante finesse, de cette aimable sagacité qui distinguent l'esprit toscan, que la classe moyenne, aussi bien que la noblesse et le peuple, forme la plus éclairée, la plus polie et en même temps la plus molle et la plus apathique population de l'Italie. Car, il faut bien l'avouer, ce ne sont pas en général les peuples spirituels, calmes, polis, contents d'eux-mêmes, qui font les grands peuples. Ce n'est pas le juste-milieu intelligent, habile, sans préjugés comme sans principes, sans trop de vices, mais aussi sans caractère élevé, sans passions nobles et viriles; ni ces peuples médiocres, ces peuples raisonneurs et habiles, qui veulent vivre et jouir avant tout, races déchues et sensuelles qui réduisent toutes idées et toutes choses à un misérable calcul de vanité et d'amour-propre, à un calcul d'intérêts individuel et matériel, sans but général, sans valeur idéale, qui seront jamais capables de combattre, vaincre ou mourir pour une grande idée, pour un grand avenir. L'expérience a démontré depuis quelque temps que les classes moyennes, la bourgeoisie de tous les pays en général, bien qu'on ne puisse pas lui contester

[1] Un jeune et savant professeur de l'université de Pise, M. Montanelli, s'acquitte avec un rare talent de l'enseignement du droit commercial en Toscane. M. Montanelli est aussi un des esprits les plus distingués et les plus progressifs de l'Italie.

des qualités propres et particulières dignes de toute estime, manque, à vrai dire, le plus souvent d'élévation et de force [1].

Quoi qu'il en soit, la manie étrange de flatter outre mesure les classes moyennes règne aujourd'hui en Europe. Il est facile de rendre compte de ce fait, quand on pense que la bourgeoisie, bon gré mal gré, est devenne par sa richesse et par son influence le pouvoir prédominant, la véritable aristocratie de l'époque. Il ne faut donc pas s'étonner que la plupart de nos gentilshommes de la littérature et de la science fassent leur cour soit dans les salons, soit dans les antichambres, soit dans la presse, aux harpagons titrés et blasonnés de l'industrie et de la banque, à tous les Crésus, à tous les Sardanapales bourgeois de ce siècle.

Il n'y a rien là, je le répète, qui doive et qui puisse trop nous étonner. Ce que je ne conçois pas, ce qui me paraît même fort étrange, c'est que des hommes graves, des écrivains sérieux, des philosophes, puissent tomber à peu près dans les mêmes erreurs, dans les mêmes inconséquences que les hommes les plus corrompus et les plus frivoles de la littérature et de la presse contemporaines. M. l'abbé Gioberti, par exemple, dont tous ceux qui ont pu apprécier les écrits sans partialité et sans préoccupations systématiques, reconnaissent, malgré l'exclusivité et l'intolérance des doctrines, les hautes qualités de l'esprit et du caractère, M. Gioberti, en parlant de la bourgeoisie, de la classe moyenne, s'est plu à la qualifier, on ne sait comment, de classe dialectique (*ceto dialettico*); comme si une classe quelconque, aristocratique ou bourgeoise, laïque ou ecclésiastique, pouvait jamais posséder et contenir, au milieu des conditions bornées et particulières qui la caractéri-

[1] Remarquez bien que je veux parler maintenant de la bourgeoisie considérée idéalement, logiquement, comme personnification abstraite et générale d'une idée. Car je n'ignore pas que, considérée dans sa particularité individuelle et historique, la bourgeoisie peut avoir quelquefois aussi bien la grandeur réfléchie des aristocraties que les vertus spontanées et poétiques du peuple proprement dit.

sent, les éléments infinis, généraux et absolus de l'Idée, seule puissance capable de concilier, dans sa généralité abstraite, dans son essence logique, dans sa réalité historique, les éléments les plus opposés, les plus contradictoires de tout ce qui est limité, exclusif, individuel, particulier et relatif.

Que M. Gioberti me permette de le lui rappeler : Rien de ce qui est local, individuel, exclusif, ne peut être ni devenir dialectique. L'action conciliatrice, le mouvement dialectique ne peut se manifester dans l'histoire, dans l'ordre effectif des sociétés civiles, que par la cessation graduelle et progressive de la lutte, du conflit des forces particulières et exclusives. Est-ce qu'une classe qui, comme la classe aristocratique ou bourgeoise, est basée sur des idées, sur des intérêts, sur des principes qui rendent nécessaire le privilége, l'exclusion des idées générales et unitaires, l'exclusion des droits et des intérêts de tous, au profit d'une minorité forcément oppressive, forcément en contradiction avec le mouvement généralisateur et progressif, avec le véritable mouvement dialectique des peuples, peut jamais prétendre à posséder et représenter légitimement elle seule le dernier terme, l'unité générale et absolue de l'action dialectique dans la civilisation et dans l'histoire? Je sais qu'on viendra m'objecter probablement que la bourgeoisie, réunissant en elle un principe populaire démocratique, et un principe d'aristocratie, de privilége, est la classe la plus propre à exprimer la conciliation, l'harmonie des contraires. Mais tout cela, qu'il me soit permis de le déclarer sans réserve, n'est autre chose qu'un simple jeu de mots. Toutes les subtilités de l'ancienne et de la moderne scolastique ne prouveront jamais le contraire.

Le véritable mouvement dialectique ne peut donc se retrouver dans aucune classe privilégiée. Toutes les aristocraties sont sophistiques, parce qu'elles ne représentent pas le principe de la généralité, le principe de l'unité et du progrès absolu, le principe essentiellement populaire. Aujourd'hui que le progrès appartient indubitablement au principe de la démocratie pure, qui est la

formule complète et absolue de la généralité dans l'histoire, tous les intérêts de caste, tous les intérêts aristocratiques, soit qu'ils s'appuient sur la naissance ou sur la fortune, sur le droit barbare des races, sur le privilége de la propriété et de la force, ou vraiment sur le droit civil encore imparfait de notre époque, sur le droit matériel de la propriété libre et du capital, sur les intérêts mobiles et aveugles de la concurrence, tous les intérêts aristocratiques, tous les intérêts de caste, considérés sous le point de vue abstrait de la dialectique et de la science, sont depuis le Christ, depuis l'Évangile, essentiellement sophistiques, radicalement limitatifs de tout progrès, de toute liberté, de tout droit général et absolu. Tout ce qui est vraiment dialectique dans la pensée et dans l'action civile et politique des peuples modernes ne s'appuie en réalité sur aucun principe, sur aucun droit, sur aucun intérêt particulier, exclusif, purement historique. L'ordre civil et politique des anciens était par conséquent essentiellement sophistique; car le droit des sociétés païennes était exclusif, matériel, tyrannique; il n'était pas généralisateur, libéral et populaire. La société chrétienne, la société moderne seule est entrée par le droit évangélique dans le mouvement dialectique, dans le mouvement de la liberté, de l'égalité, de la fraternité démocratiques. Mais ce mouvement ne peut être représenté de tout temps par un seul peuple ni par une période particulière des progrès de la pensée et de l'histoire. Au commencement ce fut l'Église, ce fut l'Italie qui exprimèrent la première formule, la première phase du développement dialectique dans l'hitoire. Ensuite le mouvement s'étendit, et d'autres nations particulières, comme l'Allemagne, la France, vinrent continuer et généraliser plus tard ce mouvement. De nos jours, cè n'est plus ni l'Italie, ni l'Allemagne, ni la France qui expriment l'action dialectique de la peusée et de la civilisation modernes. C'est l'Europe, c'est la pensée, c'est la civilisation européenne qui a fait passer l'idée, la conception générale du principe dialectique, de son intérieurité purement spirituelle, dans l'ordre extérieur, dans le droit, dans les

mœurs des sociétés et des peuples. C'est le règne de la science absolue en théorie et de la civilisation absolue dans le fait. C'est le règne de la parole, de l'Évangile, qui, par son mouvement actuel de réaction, mouvement négatif et dissolvant, prépare en secret, principalement par la presse, la mécanique et l'industrie, par les luttes révolutionnaires et les intérêts transitoires de la bourgeoisie, le règne futur des peuples, l'ère évangélique de la démocratie, c'est-à-dire de la science, de la raison, du droit généralisés, popularisés, l'ère du Verbe fait chair, l'ère de l'idée, de l'esprit, devenus principe et action, pensée et réalité vivante, incarnation logique et historique, politique et sociale de la raison et de la vie de l'humanité et du monde.

Je n'insisterai pas davantage là-dessus; car je sais par expérience qu'il y a des adversaires qui, lorsqu'il s'agit de leurs doctrines ou de leurs affaires, ne se laissent pas facilement convaincre. D'ailleurs ce n'est pas pour ceux-là que j'écris. A dire vrai, leur opinion, quelle qu'elle soit, m'est parfaitement indifférente. Autant je sais apprécier et tenir compte de l'approbation des hommes réellement progressifs, de ces esprits d'élite que M. Gioberti appellerait, non sans affectation scolastique, des hommes dialectiques, autant je repousse et je méprise cette critique mesquine, bavarde et tracassière, qui, sans jamais aller au fond des choses, incapable de s'élever aux généralités spéculatives de la pensée pure et de la science véritable, s'acharne, munie d'un faux apparat d'érudition et de talent, contre les hommes vraiment consciencieux, contre toutes ces fortes et viriles intelligences qui travaillent et souffrent en silence, au milieu du faux bruit, de la fausse popularité des médiocrités vénales et jalouses.

Assurément nous autres Italiens qui, quoi qu'on en dise, avons encore des croyances, des principes roides et indomptables, ce qui fait en grande partie, pour le dire en passant, notre bonheur et notre malheur présents, nous autres Italiens, dis-je, nous devons tâcher, s'il est possible, de ne pas user nos forces, nos facultés

caractéristiques dans ces luttes frivoles et interminables qui absorbent, de nos jours, d'une manière peu morale et peu utile, une partie des classes moyennes, politiques et savantes en d'autres pays de l'Europe.

Tous les partis politiques, en Italie, et notamment le parti constitutionnel, qui se compose, en général, des classes moyennes et bourgeoises, doivent tâcher de ne pas céder à ces tendances trop négatives et trop dissolvantes qui distinguent surtout une partie de la bourgeoisie française et allemande de notre époque.

J'accorde à tout le monde le droit d'arriver, de nos jours, par le talent, la science et l'industrie, à remplacer au pouvoir cette classe ignorante et oiseuse qui a contribué plus que tout le reste à la décadence et à la servitude de notre malheureux pays. Je ne veux donc pas empêcher la classe moyenne de l'Italie de lutter contre la vieille aristocratie féodale et cléricale, contre tous les priviléges injustes et barbares de la naissance et de la force. Mais je voudrais empêcher la bourgeoisie italienne de suivre certaines tendances illibérales et impopulaires qui, en d'autres pays plus puissants et plus libres, ont rendu la classe moyenne aussi odieuse à la vieille aristocratie qu'au peuple proprement dit. Il est incontestable que ce qui fait réellement la force, l'autorité d'une classe, d'un parti en général, c'est la popularité, ce sont les idées, les tendances générales et populaires qu'elle représente. En politique l'impopularité a été de tout temps un signe indubitable d'extrême faiblesse et de ruine imminente.

Aujourd'hui, je le sais, la classe moyenne en Italie est en voie de progrès. Si elle ne participe pas encore au pouvoir, au gouvernement du pays, elle est cependant presque partout dans les affaires. Si, en un mot, la bourgeoisie n'a pas en Italie des droits comme classe, si elle reste presque toujours confondue avec la noblesse ou avec le peuple, cela n'empêche pas qu'elle ne domine en grande partie les idées, l'opinion et les intérêts progressifs du pays.

Je crois même que ce qui rend la classe moyenne en

Italie plus propre que partout ailleurs à agir dans les intérêts de la nation, du peuple en général, c'est qu'elle ne constitue pas une classe à part, ayant de prétendus titres légitimes à sa prépondérance privilégiée dans les mœurs et dans les traditions du pays : c'est à elle donc qu'appartient l'obligation de combattre sérieusement, avec des convictions fermes et inébranlables, pour les vrais intérêts de la liberté et du progrès.

Il ne suffit donc pas que la classe moyenne libérale soit un parti opposé à l'absolutisme, au privilége, dans le but d'arriver, elle aussi à son tour, au privilége et à l'absolutisme. La classe moyenne qui penche vers la liberté constitutionnelle, vers la monarchie représentative, qui, par sa nature, par ses intérêts, par ses tendances nécessairement négatives, est loin de s'appuyer sur aucun de ces grands principes qui caractérisent les aristocraties du passé et qui seront l'apanage essentiel des démocraties futures, cette bourgeoisie libérale, dis-je, destinée peut-être à représenter une politique de transition, une politique, selon moi, faible et n'ayant de racines solides, ni dans l'histoire, ni dans les idées, ni dans ce qui a fait la grandeur et la force des sociétés anciennes, ni dans ce qui fera indubitablement un jour la force et la grandeur des sociétés nouvelles, doit cependant tâcher de se mettre le plus possible en harmonie avec les tendances et les intérêts généraux, absolus des masses, de la démocratie. Tandis que, si elle prétendait vouloir rester en Italie isolée du peuple, c'est-à-dire de la liberté et du progrès comme idée, comme principe; si elle voulait faire cause commune avec le vieux droit, avec le vieux pouvoir de l'aristocratie et de l'absolutisme, la bourgeoisie, la classe moyenne libérale et constitutionnelle risquerait fort, selon moi, de rester éternellement un parti faible, un parti impopulaire, un parti radicalement impuissant.

C'est ainsi que je ne puis pas approuver tous les antécédents, tous les actes du parti bourgeois et constitutionnel depuis 1830. Je sais qu'heureusement pour nous, le libéralisme italien n'a jamais abdiqué ses an-

ciennes croyances, ses véritables principes. Si une partie des bonapartistes et des carbonari de la restauration n'ont pas voulu s'allier au parti de la démocratie pure, aux républicains de la Jeune-Italie; si, par conviction ou par intérêt, on a voulu soutenir encore la cause de la royauté, de la monarchie, en limitant toutefois son autorité, son pouvoir par des institutions représentatives, par une charte constitutionnelle, il n'est pas dit pour cela que le parti constitutionnel soit un parti directement hostile aux tendances démocratiques et révolutionnaires du parti radical.

Depuis 1832, depuis que la Jeune-Italie rallia sous son drapeau la partie la plus progressive de l'ancien carbonarisme, et aussi tous les esprits élevés, tous les cœurs ardents de la génération nouvelle, le parti constitutionnel, essentiellement révolutionnaire malgré la modération de ses principes et de ses actes, a dû nécessairement faire très-souvent cause commune avec cet autre parti qui est sans doute le plus puissant, le plus capable de soutenir et de diriger les forces négatives de la révolution.

Dans les mouvements de Bologne, Parme et Modène en 1831, les carbonari échouèrent en partie, faute d'éléments, de forces véritablement révolutionnaires. On n'impose, je le sais, ni la modération ni l'audace dans les combats. La même cause qui rendit trop faibles, trop indécis les hommes de Bologne, se révélait à la même époque, dans la tiédeur, la timidité et l'hésitation presque générales des masses. Les chefs des insurrections italiennes en 1831 étaient cependant beaucoup plus près du peuple que les chefs exaltés de la propagande et de la révolution républicaine en 1833. C'est précisément parce que les partis libéraux, à cette époque, étaient, par leurs principes et par leurs actes, moins révolutionnaires que le parti de la Jeune-Italie, que ces partis mêmes furent plus près de l'opinion et des sentiments des masses, et en même temps non moins éloignés du succès.

Le vice capital du parti constitutionnel en Italie est

d'être trop révolutionnaire pour le peuple, pour les conditions morales et matérielles du pays en général, et de l'être trop peu pour la révolution. Quant à moi, fidèle à mes principes et aux idées fondamentales que j'ai eu lieu d'exposer plus haut, je suis persuadé qu'il n'y a pas pour les Italiens de milieu possible entre l'absolutisme pur ou tempéré, et la démocratie pure.

Vous réformerez l'administration, vous améliorerez les lois civiles, vous tâcherez de favoriser tous les intérêts matériels de ce siècle; mais pour ce qui est des institutions libérales, des garanties politiques, des droits, des libertés publiques fondées sur des constitutions, sur une loi fondamentale de la nation, l'Italie n'en aura jamais, ou, si elle les a un jour, ce ne sera pas par des voies légales et pacifiques, par des compromis entre le despotisme et la liberté, entre la monarchie et la démocratie. Je le dis avec la plus ferme conviction, l'Italie ne sera jamais libre, ou elle le sera d'une manière complète, absolue, sans restrictions et sans limites. Dans ce cas, elle aura une liberté appropriée à sa nature élevée et profonde, à son caractère entier et absolu, une liberté populaire sans fictions constitutionnelles, une démocratie pure et parfaite, une démocratie évangélique.

Voulons-nous encore une preuve que le parti constitutionnel, tel qu'il est surtout depuis peu de temps, est le moins propre à satisfaire les véritables intérêts de la révolution, d'un côté, et les priviléges légaux et traditionnels, les intérêts bourgeois ou populaires du pays, de l'autre? nous n'avons qu'à jeter les yeux sur la brochure de M. Canuti [1], un des émigrés italiens les plus honorables, un des hommes les plus sincères, les plus intègres du parti constitutionnel. Qu'est-ce qu'en effet M. Canuti nous montre par sa brochure? Il nous montre la faiblesse, l'impuissance du parti constitutionnel, des chefs de l'insurrection de Rimini, et comme révolution-

[1] *Question Italienne*, par M. Canuti, Paris, 1840. C'est dans cette brochure que le plan et le mauvais succès des insurgés de Rimini sont appréciés au point de vue des opinions et des intérêts du parti constitutionnel.

naires et comme représentants de la classe moyenne. Comme révolutionnaires ils reproduisent la même hésitation, la même faiblesse, les mêmes fautes qui firent échouer la révolution de Bologne en 1831 ; comme classe moyenne, comme hommes du peuple, ils font voir clairement que l'opinion, les sentiments des masses ne sont pas avec eux. Ils font voir clairement, dis-je, qu'ils ne savent pas soulever et diriger le peuple, ou que le peuple, incapable de les comprendre, de s'associer à leurs tentatives, les repousse énergiquement de toute sa force. Or, cela veut dire pour moi que les masses, ni dans la Romagne, ni ailleurs en Italie, quoiqu'elles puissent être fort mécontentes, ne sont révolutionnaires à aucun degré; cela veut dire que les chefs du parti constitutionnel ne représentent aucun des véritables sentiments, des véritables besoins des populations; qu'ils manquent peut-être aussi de ces qualités, de ces passions, de ce génie nécessaires pour remuer profondément les instincts inquiets et agitateurs de la multitude. Il y a plus, je ne crois pas que la majorité du parti constitutionnel, pas plus que ces populations sur lesquelles on a compté jusqu'ici, ait des principes, des tendances révolutionnaires bien prononcées; car, je le répète, il ne suffit pas de désirer, de vouloir être ou devenir révolutionnaires; il ne suffit pas d'avoir des sentiments, des désirs, des espérances vagues de patriotisme et de liberté; il faut, pour être révolutionnaires, avoir bien plus que des sentiments, que des espérances vagues, il faut avoir des idées, des convictions, une foi vive et ardente, capables d'engendrer des faits réels et puissants, de nobles caractères, de grands résultats. Évitons par conséquent de nous faire illusion sur le véritable caractère, sur la valeur réelle du parti constitutionnel, comme parti révolutionnaire, comme opposition libérale en Italie. J'aime à le répéter encore, il est impossible de vouloir être en même temps modérés et révolutionnaires dans un pays où les partis opposés, ceux qui ont le pouvoir, l'autorité, l'influence, la force, ne veulent et ne peuvent faire la moindre concession

rigoureusement politique au parti libéral; dans un pays où l'Église et les gouvernements, les nobles, les prêtres, les fonctionnaires publics, les magistrats, les communes, les milices, sont pour la plupart liés corps et âme aux intérêts, aux priviléges, aux abus de l'absolutisme; où la force des idées, les convictions intimes de la pensée n'ont pu engendrer jusqu'ici dans la majorité des citoyens aucun de ces besoins ardents, de ces passions irrésistibles qui poussent les peuples, les partis tous ensemble à briser en un jour, par un soulèvement spontané et général, les chaînes de plusieurs siècles. Or, dans un pays tel que celui-là, dans un pays où la révolution est un fait exceptionnel, un fait en dehors du caractère, des croyances et des opinions populaires, en dehors des idées et des intérêts des classes riches et puissantes, il est impossible que l'aristocratie, le despotisme, que tous les dominateurs injustes, nationaux ou étrangers, cèdent un pouce de terrain aux patriotes, aux hommes de la révolution et du progrès, si ceux-ci, aidés des circonstances, n'ont pas la force et le courage de se jeter dans une lutte désespérée, dans une guerre à mort, contre tout ce qui résiste matériellement, iniquement, à leurs justes réclamations, à leurs efforts légitimes.

Voilà pourquoi je ne puis m'empêcher de sourire tristement devant le manifeste adressé par les insurgés de Rimini à l'ancien gouvernement papal.

Dieu me préserve d'adresser autre chose que des paroles de consolation et de regret aux victimes, quelles qu'elles soient, des insurrections italiennes. Mais aussi qu'il me soit permis d'exprimer franchement toute ma pensée à propos de ce manifeste constitutionnel adressé par les chefs de l'insurrection de Rimini au souverain pontife. Je me garderai bien cependant d'entrer dans les détails de cette malheureuse entreprise; mais aussi, il m'est impossible de ne pas déclarer en passant, que le manifeste des insurgés de Rimini est l'acte qui certainement a mis le plus à découvert la faiblesse et l'insuffisance du parti constitutionnel. Que voulaient-ils, en

effet, les insurgés, par ce manifeste? Ils voulaient que le pape (alors Grégoire XVI) accordât de bon cœur à tous les sujets des États romains, d'après les prières, ou, pour mieux dire, les ordres de quelques insurgés pour un instant victorieux, maîtres d'une petite ville des Légations, mais non secondés par la coopération des masses, des populations romagnoles, le plus souvent dévouées par sentiment ou par intérêt au pape et à l'Église, ils voulaient, dis-je, que le pape accordât de bon cœur à ses sujets une charte libérale et constitutionnelle qui aurait dû abolir d'un seul coup le gouvernement ecclésiastique, l'autorité absolue du pape dans l'ordre spirituel et temporel, et proclamer un gouvernement représentatif avec deux chambres, la liberté de la presse, la suppression par conséquent de l'inquisition et de la censure, et l'organisation d'une milice nationale, à laquelle on devait confier la garde des nouvelles libertés et de l'ordre public dans tous les États romains.

Voilà quel était à peu près le contenu du manifeste politique des insurgés de Rimini. Quelques heures seulement après la publication de ce document, les événements prouvèrent ce qu'une semblable manifestation avait de sérieux et d'applicable aux circonstances.

L'apparition des armées autrichiennes mit en fuite les chefs de l'insurrection. Des arrestations, des victimes, des familles proscrites et en deuil, voilà après tout quel fut le résultat de cette imprudente échauffourée. Ce fut à mon avis le dernier effort du parti constitutionnel, le dernier acte d'une politique qui n'a jamais eu d'appui solide et réel dans les principes et dans les doctrines de la révolution, de la démocratie, et moins encore, dans les intérêts aristocratiques et légaux du pays, dans les vœux et les besoins véritables des populations.

J'ai toujours été, je l'avoue, peu favorable à ces doctrines politiques qui veulent remplacer le droit arbitraire et matériel de la force ou de la naissance, le droit des sociétés païennes et barbares, par le droit non moins matériel, selon moi, de la valeur numérique des individus et des peuples.

Le droit des majorités, remarquez-le bien, n'est un droit juste et légitime que lorsqu'il devient l'expression certaine et véritable de l'opinion réfléchie, des convictions intimes, des intérêts les moins contestables de ces majorités mêmes. Et cela est si vrai, que la force exclusivement matérielle, que la volonté purement numérique des majorités n'a jamais offert de bons résultats en faveur des droits et des intérêts généraux d'un pays.

Cela étant ainsi, il est parfaitement juste et raisonnable de dire qu'en politique, le triomphe d'une vérité, d'un principe, d'un droit ne peut devenir réel et légitime, ne peut devenir un principe et une force révolutionnaire, qu'en tant que ce principe, ce droit se trouve être un sentiment, une croyance, une opinion populaires.

Une minorité intelligente et convaincue a, selon moi, le droit absolu de travailler, par tous les moyens, à répandre et à propager ses idées, ses doctrines quelles qu'elles soient. Un parti politique peut tenter légitimement d'accomplir une révolution en théorie, une révolution intellectuelle et morale, afin de parvenir peu à peu à attaquer directement et matériellement ces droits, ces intérêts, ce pouvoir, cet ordre de choses qu'il croit illégitime, injuste, hostile au progrès des idées, aux intérêts généraux, au perfectionnement de la vie civile et politique d'une société, d'un peuple quelconque. Mais je ne crois pas cependant qu'une minorité, qu'un parti quel qu'il soit, ait légitimement le droit de vouloir imposer par la force, par la coaction, son opinion, sa volonté, fût-elle la plus juste, la plus capable de réaliser le bien, à une majorité indifférente ou rebelle.

Outre que logiquement, moralement parlant, une minorité en général n'a aucun droit d'imposer son opinion, sa volonté à la majorité, il serait absurde de croire qu'on pourrait en politique adopter avec utilité et justice l'avis contraire. Car toutes les fois qu'un parti n'a pu représenter que le plus petit nombre dans une nation, dans un peuple, ce parti a été toujours sacrifié, il est resté constamment victime de l'exclusivité, de l'isolement de ses opinions et de ses forces. On n'a qu'à jeter les

yeux, pour se convaincre de cette vérité, sur l'histoire du libéralisme italien depuis la restauration jusqu'à ce jour.

Aussi est-on dans l'erreur, selon moi, quand on ose soutenir que, parce qu'un parti en minorité devant une nation professe les idées les plus progressives, les opinions les plus libérales, il est pour cela même le parti le plus digne de gouverner, de s'emparer du pouvoir, de se mettre à la tête des affaires publiques d'un pays en général.

Personne plus que moi, je le répète, n'a de respect pour le droit tel que l'Évangile et la philosophie moderne le conçoivent, tel que les institutions les plus progressives et les plus libérales de la civilisation actuelle l'ont rendu effectif, dans l'ordre moral et dans l'ordre politique de certains peuples. Néanmoins, malgré mes convictions les plus intimes, malgré que je reconnaisse que le droit, logiquement et moralement parlant, est au-dessus de l'histoire, au-dessus de l'action effective des phases particulières des sociétés politiques, je ne suis pas moins convaincu pour cela que l'idée ne peut devenir action publique, loi générale, que le droit dans son essence logique, pure et absolue, ne peut devenir un fait légitime et pratique qu'à mesure que ce qui constitue le principe de l'action, le principe strictement politique, la volonté publique en un mot, vient donner à cette idée, à ce droit l'appui de la force, à lui attribuer par le concours, par la coopération spontanée des opinions populaires et des intérêts généraux, ses véritables titres légitimes à l'exercice effectif et juridique de tout droit purement subjectif, purement logique et abstrait.

C'est ainsi que le fait ne peut s'identifier avec le droit, que celui-ci ne peut être réellement et légitimement représenté par l'action historique et politique des peuples, qu'en vertu de l'identité logique et historique, et jamais par l'union forcée, matérielle, purement apparente et empirique, du droit et du fait. Une minorité, un parti politique en opposition avec le droit positif, le droit historique et légal, ne devient une force vraiment

politique, que lorsqu'il trouve, dans le concours intellectuel et spontané des majorités, son principe d'action et d'effectivité pratique, sa constitution extérieure, positive, légale, parfaitement légitime. Car, en politique, rien n'est légitime qui ne soit d'abord logiquement et moralement vrai, c'est-à-dire progressif et utile en soi, et aussi vrai et utile par rapport aux intérêts extérieurs, par rapport à la volonté et à l'action populaires. Il faut, en un mot, que l'identité de l'idée et de l'action, du droit et du fait, existe, jusqu'à un certain point, dans l'ordre pratique des principes et des intérêts populaires, quand même cette identité serait dépourvue de base essentiellement logique et absolue.

Au moyen âge, par exemple, lorsque l'idée catholique, le droit impérial et le droit féodal gouvernaient le monde, les populations, les masses, en se soumettant à cette idée, à ces droits, avaient produit, d'une manière négative, il est vrai, mais enfin avaient produit et réalisé l'identité voulue de l'idée et de l'action, du droit et du fait. Lorsque l'identité cessa, lorsque l'accord fut détruit entre l'ordre logique et moral et l'ordre politique, alors une nouvelle lutte commença par la démonstration logique et historique de la contradiction syllogistique de la pensée et de l'action. On fraya alors, par la liberté du protestantisme et la liberté des philosophes, une voie nouvelle aux forces de la pensée pour arriver, sous de nouvelles formes, à réaliser par d'autres principes et d'autres moyens les termes logiques et historiques de l'identité future.

Et quoique le triomphe des principes et des idées fût assuré depuis longtemps dans l'ordre purement spirituel des abstractions de la pensée, de la science, la victoire de ces principes, de ces idées, la réalisation de l'identité des éléments logiques et historiques, philosophiques et politiques, n'eut lieu que par le concours du sentiment, de la volonté et de la force des masses, que par la manifestation libre et volontaire du fait. Le nombre, les majorités ne peuvent constituer en aucun cas l'essence logique et absolue du droit. Mais, en identifiant,

par leur volonté et leur action, le fait et le droit, elles seules réalisent véritablement le progrès historique et strictement politique, elles seules peuvent déterminer, d'une manière générale et pratique, objective pour ainsi dire, ce qui n'était que particulier et exclusif, et par là non publiquement démontré, non effectivement populaire, non encore politiquement et socialement légitime.

Hors de ces principes, de ces fondements essentiels du droit, considéré d'abord comme idée, comme abstraction logique, comme conception absolue de la loi et de l'ordre, et ensuite comme fait, comme réalité historique et politique, comme forme populaire et pratique de toute société civile, il n'y a, il ne peut y avoir dans les doctrines, dans les systèmes, dans les gouvernements, dans les partis politiques en général, aucune force, réellement logique, réellement morale, réellement légitime. Hors de ces idées et de ces principes, on confondera toujours le droit avec le fait, l'ordre avec le despotisme, la liberté avec l'anarchie.

Il appartient surtout aux publicistes de l'école démocratique de maintenir et de défendre, dans toute leur intégrité, dans toute leur pureté logique, les saines théories du droit moderne, du droit évangelique.

C'est à tort qu'on accuse depuis longtemps la démocratie, les républicains, les radicaux de notre époque, d'être des hommes sans principes, des fauteurs aveugles ou intéressés d'anarchie et de désordre. C'est à tort, dis-je, qu'on jette à la face de la jeune démocratie européenne tous les griefs surannés d'un autre temps, les accusations les plus fausses, les plus absurdes qu'il soit possible d'inventer.

Je ne discuterai pas maintenant ce que les vieilles rancunes et les haines passionnées des ennemis de la liberté populaire ont pu dire et écrire contre les radicaux, les démocrates modernes. Seulement je tiens à examiner un point capital des doctrines des absolutistes et du juste-milieu, relativement aux caractères essentiels de la démocratie en Europe depuis 1830.

Les gouvernements absolus, les hommes du juste-

milieu ignorent, ou au moins font semblant d'ignorer qu'il est parfaitement injuste de vouloir condamner une école, un parti quel qu'il soit, quand même ses idées, ses doctrines seraient pour le moment impraticables. Les absolutistes surtout, qui parlent à chaque instant de foi et de principes, qui attaquent leurs ennemis au nom de la légitimité des droits et des idées, doivent savoir mieux que tout autre que les idées et les principes ont une valeur absolue et générale indépendamment des faits relatifs et particuliers, des intérêts, des besoins exclusifs passagers d'une époque déterminée.

Il est par conséquent injuste et absurde d'attaquer directement un ordre de droits et de principes, parce qu'ils se trouvent en dehors de la réalité pratique, en dehors des droits et des intérêts effectifs des gouvernements et des peuples. Autre chose est dire que la valeur absolue d'un droit se trouve en lutte et en contradiction avec l'action matérielle des faits; que ce droit ne peut acquérir une valeur légale et strictement politique qu'en vertu de son identité avec les conditions positives, extérieures et matérielles d'une société civile, d'un peuple en général; autre chose est condamner un droit, parce que sa valeur essentielle et absolue, sa virtualité pure, sa puissance idéale et abstraite ne se trouve pas exprimée par un ordre de faits matériels et positifs, par l'activité concrète et vivante, des droits et des intérêts constitués.

Ceux qui ne veulent pas reconnaître de nos jours la puissance logique, la valeur abstraite du droit comme principe, essence à la fois subjective et objective du droit même, nient directement l'Évangile, la Providence, la souveraineté absolue et universelle de l'esprit, de l'idée, comme puissance abstraitement objective et subjective, comme essence et forme spirituelle, du fini et de l'infini. Ceux enfin qui nient le droit, parce qu'il est séparé ou à une grande distance du fait, viennent à nier en même temps toute religion, toute philosophie, toute morale, ayant sa source dans le christianisme, dans les traditions les plus reculées et les plus authentiques de la

vérité et de la science. Ennemis de l'esprit, de tout ce qui est idéal et abstrait, de tout ce qui éclaire et vivifie, ces hommes-là viendraient sans doute, s'ils le pouvaient, renouveler de nos jours la trahison du faux apôtre, et la flagellation du Christ, afin de prouver au monde, dans l'intérêt de leurs droits légaux et matériels, la légitimité de la barbarie, la moralité du crime, et la souveraineté de la force.

Grâce à Dieu, nous vivons à une époque où le sens commun des peuples, l'opinion générale des masses a fait justice de tant d'erreurs et de crimes qui trouvaient en d'autres temps un point d'appui inébranlable dans la superstition et dans l'ignorance du plus grand nombre. Toutefois, malgré les lumières et la civilisation de ce siècle, malgré les immenses progrès de la raison et de la science, la cause de la vérité et du bon droit, la cause de la liberté et de la science, rencontre aujourd'hui même de nombreux et puissants antagonistes.

Avant 1830, tous les champions de l'absolutisme, tous ceux qui, par ignorance ou par calcul, défendaient les intérêts de la monarchie féodale et de l'Église, les abus et les priviléges les plus opposés aux intérêts populaires, aux progrès généraux de la liberté et de la civilisation modernes, attaquaient avec un acharnement digne des temps les plus barbares, toute tendance patriotique, toute opposition libérale et révolutionnaire.

Depuis ils ont changé de tactique. En effet, nous voyons aujourd'hui des aristocrates, des absolutistes, des jésuites, prêcher publiquement le patriotisme et la liberté, aller même jusqu'à se prononcer ouvertement pour les droits et les conquêtes de la révolution. Voyant la cause des monarchies absolues perdue à jamais dans l'opinion de l'Europe, les jésuites, surtout ceux qui résident en France et en Belgique, se sont pris d'une grande tendresse pour les gouvernements représentatifs, pour la royauté constitutionnelle. Ne pouvant plus à l'heure qu'il est, combattre la liberté dans ses principes, ils essayent de l'attaquer dans ses conséquences. Forcés de se soumettre, dans les pays constitutionnels, à la mo-

narchie représentative, aux libertés aristocratiques ou bourgeoises; trouvant, dans le juste-milieu surtout, dans la souveraineté du capital et de l'industrie, des éléments très-favorables à leur domination, à leur influence, au lieu de continuer à crier contre la liberté en général, ils dirigent maintenant toutes leurs intrigues, tous leurs efforts contre les doctrines plus larges et plus populaires des radicaux et des démocrates, contre l'essence intime du droit chrétien, contre le dogme du progrès, de l'égalité et de la fraternité sociale des peuples.

Il faut dire, à la vérité, que cette nouvelle tactique n'est pas seulement employée par les jésuites et par leurs amis les aristocrates et les absolutistes de tous les pays. La démocratie a des ennemis plus puissants et plus dangereux, selon moi, que les jésuites et les absolutistes, je veux dire ces aristocrates bourgeois, ces courtisans de l'industrie et de la science, qui, démocrates autrefois, poussés ensuite au pouvoir par la révolution et par le peuple dont ils font partie, sont venus renier plus tard ces mêmes hommes et ces mêmes principes qui ont contribué, plus que tout le reste, à constituer leur puissance et élever leur fortune.

Tout en blâmant les artifices astucieux et hypocrites de tous les comédiens, de tous les charlatans d'église et de tribune; tout en méprisant le servilisme vénal de certains hommes, de certaines doctrines de mon époque, je n'entends pas attaquer sans réserve et sans restriction ces quelques esprits éminents qui, par position et par principes, emploient leurs nobles facultés au service d'une cause qui, pour être l'expression momentanée et passagère d'une période de corruption et d'intrigue, d'une période sans foi et sans caractère, n'est pas moins destinée pour cela à rendre de grands services à la liberté et à la civilisation de l'Europe.

Le mouvement pratique des idées et des principes, la réalisation des grands intérêts intellectuels et matériels de l'histoire, le progrès général enfin d'une époque politique ne peut s'accomplir, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, que par la lutte, le conflit

perpétuel des principes et des intérêts contradictoires.

C'est une loi générale des sociétés humaines, celle qui attribue à tous les actes, à tous les efforts individuels, particuliers, des hommes et des partis, une même importance, une même valeur générale. Celui qui défend la liberté, aussi bien que celui qui la combat, est pour ainsi dire nécessaire au triomphe réel et effectif de la liberté même. Un intérêt général, un progrès populaire est constamment le résultat de deux principes, de deux intérêts particuliers, qui, en apparence, s'excluent et se combattent. Au moment de la victoire, qui ne peut être permanente et réelle que lorsqu'elle sert au triomphe d'un intérêt général, les deux partis, les deux intérêts opposés, perdent aussitôt leur caractère particulier et exclusif, et assument l'importance et le caractère de la conciliation et de la généralité.

En effet, il n'y a, à proprement dire, pas plus de parti révolutionnaire du côté des libéraux que du côté des absolutistes. Il n'y a de révolutionnaire que ce qui s'oppose au progrès, et on s'oppose toujours au progrès lorsqu'on résiste dans un but exclusif et particulier, contraire à l'intérêt général, au développement logique et historique des idées et des intérêts populaires. Car la popularité, la démocratie, la généralité, l'unité, constituent l'essence, le principe et le but de toute vérité abstraite et positive, de toute religion et de toute philosophie, de toute politique, de tout gouvernement, de toute société régulière.

Or, lorsqu'à une période quelconque de l'histoire, de la vie politique des nations, nous voyons, par exemple, une certaine forme de la liberté, de la civilisation, du progrès démocratique et populaire devenir pour longtemps l'expression permanente des intérêts généraux d'une époque; lorsqu'à la même époque, de la part du pouvoir, du gouvernement proprement dit, il se fait en quelque sorte une réaction contre l'ordre abstrait et purement théorique de la généralité, de la liberté progressive, et que par cette réaction même on croit apercevoir,

un instant, un retour brusque et soudain aux vices et aux tendances rétrogrades du passé, et qu'en même temps les partis progressifs, les hommes du mouvement, de la généralité, du peuple, s'alarment et s'agitent pour combattre et arrêter, par des moyens extrêmes et révolutionnaires, cette réaction funeste et oppressive; dans ce cas, si les efforts du pouvoir réactionnaire, si les actes du gouvernement triomphent des forces opposées et révolutionnaires; si le pays, si la majorité ne se lève spontanément et librement pour combattre et renverser cette réaction, ce pouvoir; dans ce cas, dis-je, il ne faut point désespérer du progrès, il ne faut pas accuser l'hésitation des masses, ni l'incapacité et la faiblesse de la révolution progressive. On doit plutôt se dire que, lorsque dans un pays libre, le *statu quo,* la résistance conservatrice triomphe du mouvement et du progrès; lorsque la lutte entre la théorie et la pratique, entre l'idée et l'action, ne dépasse pas les bornes de l'abstraction, de la discussion publique, c'est que la formule pratique du progrès effectif n'a pas encore épuisé son action, son influence légitime, que la formule théorique du progrès à venir n'a pu trouver encore son centre d'identité dans les besoins, dans les intérêts pratiques de la généralité, des majorités libres et intelligentes. Car, comme je l'ai déjà dit, il est rare que les masses se soulèvent contre un gouvernement, contre un ordre d'institutions et d'intérêts, avant que ce gouvernement, ces institutions, ces intérêts, se soient mis en opposition directe avec leurs besoins, leurs intérêts intellectuels et matériels les plus généraux. Toutes les fois qu'on a voulu, comme en Italie, par exemple, faire des révolutions théoriques, des révolutions justes selon le droit absolu de la raison en soi, mais illégitimes et injustes selon les droits de la raison pratique et effective, selon la volonté libre et intelligente des masses, on a dû, chaque fois, logiquement, nécessairement échouer.

Il est donc moral et politique que les deux éléments, opposés en théorie, de la résistance et du progrès ménagent sagement leurs forces et leurs pouvoirs selon

l'opportunité des circonstances et l'influence sourde, mais toute-puissante du temps.

Il est impossible de douter du mouvement et du progrès dans la vie morale et politique des sociétés civiles, des peuples chrétiens, sans nier en même temps les vérités abstraites et absolues du christianisme, et leur manifestation effective et progressive dans l'histoire, dans la civilisation des peuples. Mais en même temps il faut se garder de cette prétention mesquine et absurde qui voudrait limiter l'action pure et générale du temps aux proportions bornées et empiriques d'une destinée individuelle, et d'une période particulière et déterminée de la vie des nations.

Les idées, les vérités abstraites et générales qui constituent l'essence absolue et infinie de tous les droits, de tous les progrès, peuvent seules exercer librement leur action au delà des lois empiriques du temps et de l'espace. Mais lorsqu'au contraire, il s'agit de faire passer ces idées, ces droits, abstraits et purement moraux, dans le domaine des faits; de les identifier à l'existence individuelle et sociale d'une génération, d'une époque, il est impossible de se séparer des conditions particulières, relatives, qui caractérisent les besoins, les droits, les intérêts locaux, temporaires, d'une période déterminée de la vie et de l'histoire des peuples.

Agir contrairement à ces principes, ce serait vouloir dépasser les droits légitimes de la coaction et de la force, qui ne sont en effet légitimes que par l'accord spontané et libre de l'idée et du fait, de la volonté et de l'action. Ce serait même faire beaucoup de tort à la cause du mouvement et du progrès; car toutes les fois que les moyens d'action, d'exécution, ne répondent pas aux idées; toutes les fois qu'un principe vrai en soi est repoussé dans son extérieurité pratique par un principe contraire qui se trouve secondé de tous les éléments matériels et essentiels des volontés et des forces générales, tenez pour certain que, dans cette hypothèse, la cause du progrès et du mouvement, la cause la plus libérale, la plus populaire perd beaucoup de sa considé-

ration, de son crédit; elle parviendrait même difficilement à se relever, à regagner son crédit sans changer de noms et de chefs, sans modifier ni corriger en quelque sorte ses plans, ses moyens d'influence et d'action.

De même, toutes les fois qu'un pouvoir, qu'un gouvernement quel qu'il soit, absolu, ou constitutionnel, commet, pour se défendre, des illégalités flagrantes et impopulaires; lorsque, par des vengeances, par des représailles, il exerce sur le peuple une influence hostile et tyrannique; lorsqu'enfin il veut par la coaction, par la force brutale, cacher ses vices, consolider ses abus et ses violences, empêcher par une résistance aveugle ou illégale le mouvement irrésistible des idées générales et populaires du progrès théorique et absolu; alors soyez persuadés que ce pouvoir, que ce gouvernement marche nécessairement vers sa chute, vers sa ruine imminente.

Ainsi, soit par excès de résistance, de pouvoir, soit par excès d'action libérale, de mouvement révolutionnaire, dans l'un ou dans l'autre cas, ni le parti qui gouverne, ni celui qui est à la tête du mouvement progressif, de l'opposition, ne peuvent pousser leur système d'action au delà des limites de l'opinion et de la volonté nationales, des besoins et des intérêts généraux, populaires des masses, sans risquer de réveiller, contre les intérêts de leur propre cause, des tendances révolutionnaires ou contre-révolutionnaires également hostiles et à ceux qui veulent affermir un système, consolider un gouvernement, et à ceux qui ont à cœur de faire triompher le système contraire, propager et accomplir tôt ou tard une révolution véritable.

C'est ainsi que le parti démocratique, que la Jeune-Italie, tout en ouvrant une nouvelle voie au libéralisme de la restauration, tout en cherchant à rallier l'influence des conspirations, des sociétés secrètes, à l'activité intellectuelle et littéraire des esprits dans la Péninsule, tout en se plaçant sur un terrain plus propre à combattre dans leur nature intime, dans leur essence même les forces contre-révolutionnaires des gouvernements et

des intérêts rétogrades, cette tiédeur ou cette aversion instinctive pour toute innovation radicale, qui éclate à chaque instant dans les sentiments et dans les mœurs des populations, tout en faisant cela, dis-je, le parti démocratique, en Italie, n'a pu aboutir jusqu'ici qu'à des résultats trop souvent stériles, qu'à des déceptions cruelles, qu'aux plus grandes souffrances, et aux plus durs sacrifices. Il est même évident que l'association de la Jeune-Italie, malgré la magnanimité, le courage des combattants, malgré la foi vive et ardente de son illustre chef, de ce conspirateur célèbre dont la fatalité des circonstances, les persécutions de la diplomatie européenne, les misères de l'exil, et plus encore l'égoïsme, la lâcheté, l'inertie, la trahison de tant d'hommes froids et sceptiques, ont pu parfois paralyser les intentions et les efforts, mais jamais abattre le caractère, refroidir les croyances, ni ébranler les principes, les convictions, — il est évident, dis-je, que l'association de la Jeune-Italie a dû nécessairement échouer dans toutes ses tentatives, aussi bien par la division que par la faiblesse numérique de ses partisans. Outre cela, si la Jeune-Italie a échoué, c'est moins par l'impuissance de toute conspiration, de toute société secrète à exercer sur les masses une influence active et réelle, que par la nature même de ces idées, de ces principes, de ces doctrines, qui, le plus souvent, très-mal appréciés de ceux même qui auraient dû les soutenir et les propager dans l'intérêt de la révolution, de la propagande démocratique, n'avaient d'ailleurs aucun point d'appui dans l'opinion éclairée des classes nobles ou bourgeoises, riches et puissantes du pays, ni dans les sentiments et les intérêts du peuple proprement dit.

Le chef et fondateur de la Jeune-Italie avait très-bien compris en 1832, lorsqu'il venait de fonder à Marseille le journal qui s'intitulait du nom de la société, que toute révolution sérieuse et véritable doit tâcher avant tout de se procurer un appui solide dans l'esprit et dans l'opinion des masses. Le chef de la Jeune-Italie, tout en se faisant illusion sur les éléments révolutionnaires dont les

populations italiennes étaient réellement en possession, tout en exagérant la portée, le véritable caractère des insurrections passées, avait reconnu la nécessité de remuer les idées, de travailler énergiquement l'opinion du pays. Il ne s'agissait donc plus uniquement de conspirer en secret, comme on avait fait autrefois, en s'adressant aux passions, aux intérêts matériels des partis et des peuples; il s'agissait plutôt de s'emparer des convictions, de produire une révolution intellectuelle et morale dans les idées, afin d'engendrer un principe solide, une opinion active et générale, capable de comprendre les véritables besoins, les véritables caractères de la démocratie nouvelle, les tendances plus larges, plus morales, plus élevées du libéralisme européen.

Par là la Jeune-Italie allait se placer logiquement sur le véritable terrain des idées et des tendances de la démocratie européenne. Cependant je doute fort, je le répète, que les vues et les doctrines des rédacteurs du journal de la société fussent comprises et partagées par le plus grand nombre de leurs affiliés, de leurs partisans.

Une des erreurs capitales du chef du parti démocratique a été, selon moi, de supposer, dans les populations, dans les masses en général, des sentiments, des passions révolutionnaires qui, à la vérité, n'ont jamais existé, ne pouvaient jamais exister en Italie. La révolution est et a été chez nous toujours faible, toujours reléguée en dehors des besoins et des intérêts vivants et populaires du pays. Autant il y avait d'exaltation dans les sentiments, dans les passions, autant on se laissait aller facilement à cette lutte factice des illusions et des rêves de l'imagination et du cœur, autant enfin, on était prêt à se livrer à des démonstrations ardentes de sympathie et d'aversion, d'amour ou de haine, autant et avec la même facilité on reculait subitement jusqu'à la froideur, à l'indifférence la plus complète.

J'ai vu moi-même cette jeunesse italienne, fougueuse, exaltée, si belle, si grande dans l'ivresse du sentiment et de la foi, se laisser entraîner, dans un moment de passion et d'enthousiasme, jusqu'aux hardiesses les plus

viriles de la pensée et de l'action. Quelques heures plus tard, lorsque l'abattement avait succédé à cette excitation factice, cette même jeunesse était méconnaissable. On aurait dit qu'une magicienne invisible était là pour métamorphoser à son gré, d'un instant à l'autre, les sentiments et les passions de tout un peuple.

Ce qui a usé stérilement, dans des luttes éphémères et infécondes, cette séve poétique, cette vie généreuse qui animait d'un si grand enthousiasme pour de si nobles et si généreuses pensées la jeune génération italienne depuis 1832 jusqu'en 1836, c'est précisément cette toute-puissance du sentiment et des passions, mais dépourvue d'idées et de principes, de cette raison adulte et virile qui seule aurait pu diriger les riches facultés de la jeunesse italienne dans un but de liberté et d'indépendance conforme aux éléments révolutionnaires, aux tendances politiques de la liberté et de la civilisation européenne.

Le journal de la Jeune-Italie se proposait, à vrai dire, un but excellent, comme instrument de propagande révolutionnaire. Il s'agissait en effet d'opérer par la distribution la plus active, la plus étendue, et en même temps la plus clandestine de cet écrit périodique, une transformation radicale dans les idées et dans les opinions libérales de la jeunesse italienne. Il s'agissait de rallier au nouveau parti, au nouveau mouvement les carbonari de Naples et de la Romagne, de jeter au milieu des sentiments et des passions ardentes des partis libéraux un nouveau principe de force, de jeunesse et de vie.

Ce nouveau principe prêché par la Jeune-Italie était la démocratie pure. Voyant que tous les vieux intérêts, que tous les vieux pouvoirs résistaient à la révolution, telle que l'esprit français, les doctrines et les événements de la France la comprenaient, la Jeune-Italie, marchant sur les traces des hommes et des principes de 89, ne voyait d'autre moyen de succès pour une révolution dans la Péninsule que la démocratie même. Il fallait opposer aux froids calculs des intérêts locaux et particuliers, aux priviléges séculaires de certaines classes, de certains

pouvoirs, la force supérieure des idées et des principes. Il fallait surtout combattre par des idées nouvelles, par de nouvelles croyances, la résistance aveugle, superstitieuse, rétrograde des populations. En un mot, on devait faire comprendre aux masses qu'il ne s'agissait plus de créer une liberté pour les grands et pour les riches, pour les nobles et les avocats, qu'il ne s'agissait plus de remplacer un roi par un autre, un gouvernement de prêtres par un gouvernement de banquiers ou de riches propriétaires. Non, bien plus que cela, on devait faire comprendre au peuple que la liberté nouvelle, que la révolution à laquelle tout le monde devait prendre part, était non-seulement une révolution strictement politique, mais une grande révolution morale et sociale. Ce n'était plus la liberté du moyen âge, liberté aristocratique et barbare au fond, qu'on voulait conquérir pour la grandeur et la puissance de l'Italie régénérée; ce n'était plus la liberté des bonapartistes et des carbonari, l'une fausse, incomplète, sans racine dans le pays, sans éléments de force et de progrès populaire dans les principes; l'autre héroïquement grande et imposante, mais trop poétique, trop peu en harmonie avec les besoins, le caractère et les intérêts vivants des peuples modernes. Ni la belle et poétique démocratie athénienne, ni la rude et virile liberté spartiate, ni les vertus patriciennes et les drames héroïques de la république romaine, ne pouvaient plus servir de modèles aux tribuns et aux législateurs des peuples modernes.

Ces grandes républiques, basées sur un ordre de sentiments et d'idées à jamais éteints, n'avaient plus aucun rapport réel, vivant, avec la pensée, les mœurs et les intérêts des sociétés scientifiques et industrielles de notre époque. Les peuples antiques de l'Europe, et aussi les peuples du moyen âge qui ont joué un grand rôle dans l'histoire primitive de la civilisation moderne, n'avaient plus, depuis l'influence du protestantisme, de la science, de l'industrie modernes et de la révolution française, aucun contact direct, immédiat, avec les idées, les caractères, les droits et les intérêts de ce temps.

Ainsi, il fallait oublier à jamais la beauté et la grandeur des républiques grecque et romaine; il fallait renoncer aux divisions, aux luttes barbares des Guelfes et des Gibelins, au droit des empereurs et à celui des papes. Il fallait combattre tout à la fois et la tyrannie cléricale et la tyrannie aristocratique; et, forts des véritables dogmes évangéliques, déterminés sous une forme effective, historique, politique et sociale par la révolution française, il était indispensable de lutter et de combattre pour le droit des peuples, pour les droits de l'égalité, de la fraternité des nations, pour la véritable liberté, pour la véritable démocratie chrétienne.

La Jeune-Italie, s'appuyant sur ces idées fondamentales de la jeune démocratie européenne, prêchait dans ses écrits le renversement des trônes et l'abolition de la suprématie morale et spirituelle de l'Église, du pape, et par là la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la souveraineté du peuple, le suffrage universel, une pleine et entière égalité politique. Une réforme radicale du système légal des droits civils et de la propriété résumait explicitement ou tacitement le programme révolutionnaire de la Jeune-Italie.

Ce programme, ces idées, ces principes, étaient traités et discutés avec un rare talent, avec une ardeur de conviction, avec un prestige de style incomparables. Nécessairement, un journal ainsi rédigé, transmis avec une rapidité étonnante dans tous les pays de l'Italie, ne pouvait manquer de produire, sinon des convictions fortes et vraies, du moins une grande exaltation dans les esprits, un immense enthousiasme, des passions fiévreuses, des cœurs dévoués, capables d'élever leur voix et d'offrir leurs bras pour la défense d'une cause si grave et si solennelle.

En effet, l'enthousiasme, l'exaltation, la fièvre de l'imagination et du cœur étaient générales en 1832 et 1833 en Italie.

La Jeune-Italie avait semé la propagande et les germes d'une guerre, d'une révolution imminente dans tout le pays. Le jeune chef de la nouvelle conspiration démo-

cratique, exilé, poursuivi par les agents de la diplomatie européenne, répondait par des écrits incendiaires à cette effervescence des esprits que la révolution de Juillet avait excitée dans les États italiens, et que la propagande et le journal de la Jeune-Italie rendaient encore plus vive et plus ardente.

Les tendances républicaines, l'esprit de la Jeune-Italie pénétrèrent dans tous les États; toutes les classes furent pour un moment saisies du vertige novateur et révolutionnaire.

En Savoie, en Piémont, à Gênes, l'armée, c'est un fait constaté, n'était pas restée indifférente à l'entraînement général. A Naples, dans les Légations, en Lombardie, en Toscane, il y eut un moment (en 1833) où une conflagration générale de la Péninsule paraissait un fait indubitable.

Les gouvernements italiens devaient naturellement s'alarmer en présence des dangers d'une propagande dont personne ne pouvait plus douter à cette époque. Le Piémont commença le premier ces procès barbares, ces réactions sanglantes, aussi funestes au pouvoir qui les conçoit et les ordonne qu'aux peuples qui les subissent, résignés et en silence. Après les massacres de Gênes, de Chambéry, d'Alexandrie, le gouvernement autrichien en Lombardie envoyait au Spielberg plusieurs personnes compromises dans la conspiration républicaine.

Devant ces actes de terreur, la Jeune-Italie commit la faute de ne pas vouloir reculer. Le nombre des émigrés italiens augmentait tous les jours. L'indignation des patriotes n'avait plus de bornes : partout on criait à la vengeance. Le chef de la Jeune-Italie, entraîné par l'exaltation générale des émigrés, fatigué de son inaction, trompé par sa foi, par son dévouement, s'associa à un comité républicain de la Jeune-Pologne, et exécuta cette malheureuse expédition de Savoie où il vit s'évanouir en un jour le fruit d'une propagande de deux ans, les plus beaux projets, les plus nobles espérances de son parti[1].

[1] Voy, la *Revue des Deux-Mondes,* t. IX, 1er janvier 1845. *La Révolution et les Révolutionnaires en Italie*, par M. Ferrari. Je ne crois

On a dit et répété depuis que les échecs de la Jeune-Italie devaient être attribués avant tout à la tiédeur et à l'indifférence des masses. Quant à moi je dirai plus; les masses, il est vrai, n'ont jamais répondu à l'appel que tous les partis révolutionnaires, que tous les insurgés leur ont de tout temps adressé. Mais en dehors des masses, il y avait, dans chaque pays de l'Italie, des nobles, des militaires, des avocats, des propriétaires, des hommes riches et influents qui étaient en correspondance avec le chef de la Jeune-Italie, qui faisaient partie de l'association républicaine. Eh bien, si ces hommes riches et puissants avaient eu réellement des convictions ardentes, s'ils avaient été dévoués par principes à la cause de la révolution, est-ce que par hasard on peut raisonnablement supposer qu'ils seraient restés dans une inaction complète pendant que des bandes de républicains arboraient en Savoie le drapeau de la révolte, pendant que la lutte venait de commencer, que l'heure du combat était sonnée, que les cris des victimes et des martyrs demandaient en Piémont, à Gênes, en Lombardie, une juste et haute vengeance?

Oui, je le répète, personne n'est plus convaincu que moi de l'insuffisance des moyens révolutionnaires dans la Péninsule. Après des exemples tels que ceux de 1831 et de 1833, pour ne pas parler des événements de Cosenza et de la Romagne en 1844 et 1845, il n'est plus permis d'en douter. Mais quand on cherche à découvrir la cause véritable de tant d'échecs, de tant d'insurrections avortées, étouffées dans le sang de tant de nobles victimes, il ne faut pas se laisser abuser par des déclamations vagues, par des jugements téméraires. Il faut aller au fond des choses, et chercher à découvrir, s'il est possible, sans esprit de parti ni de système, la vérité tout entière.

Or, je dirai, moi, qu'il est parfaitement juste de reconnaître qu'il n'est plus possible, à l'heure qu'il est, de

pas cependant que M. Ferrari ait bien saisi le véritable sens, le véritable caractère des principes et des tendances de la Jeune-Italie.

se méprendre sur les véritables sentiments, sur la valeur réelle des masses en Italie. Il est certain que les tentatives révolutionnaires de la Jeune-Italie ont été constamment repoussées par l'instinct, par les mœurs, par les intérêts généraux, populaires du pays. Mais tout en disant cela, il ne faut pas non plus oublier de faire observer aux hommes qui cherchent la vérité sans préjugés et sans passion, que si l'Italie dans ses luttes révolutionnaires après la restauration, c'est-à-dire depuis 1820 et 1821 jusqu'en 1831, depuis 1833 jusqu'en 1845, a dû succomber chaque fois devant les forces des gouvernements absolus, les armées de l'Autriche, et l'hostilité de la diplomatie européenne, ce n'est pas seulement aux masses, aux populations qu'on doit imputer la mauvaise issue de la lutte.

Les populations, les masses ne se soulèvent jamais d'elles-mêmes. Quand même les éléments révolutionnaires abondent dans un pays, quand même un peuple serait spontanément, librement, par caractère et par conviction, un peuple révolutionnaire, une révolution n'éclatera jamais sans que le peuple, sans que la multitude ne soit excitée et dirigée par des hommes puissants, capables d'exercer une grande influence sur son esprit, par des hommes qui par leur position, leurs talents, leurs richesses, aient su gagner l'estime et la confiance du plus grand nombre. Car il y a toujours moyen d'influencer, de dominer un peuple quel qu'il soit, quand ceux qui ont le pouvoir et les moyens de le dominer veulent s'en donner la peine.

Lorsque dans un pays comme l'Italie on voit toutes les insurrections échouer en quelques jours, en quelques heures devant l'ennemi, et qu'on a souvent vu le peuple indifférent plutôt qu'hostile aux insurgés qui venaient d'obtenir un succès momentané, il faut se dire d'abord que ce peuple n'est pas encore mûr pour la vie politique, que ce peuple n'est nullement révolutionnaire; mais il faut se dire aussi et à plus grande raison, que ce peuple n'est pas habilement influencé ni dirigé par les classes supérieures de la société, par ceux qui ont les lumières,

la fortune, le crédit, tout ce qui est enfin propre à agir efficacement sur l'opinion et la volonté des masses. On aura même le droit de supposer que les classes moyennes et les classes supérieures sont bien plus que le peuple proprement dit, hostiles aux idées libérales, aux tendances révolutionnaires, ou que du moins elles manquent de ces lumières, de ces convictions, de cette grandeur d'esprit et de caractère, indispensable à remuer profondément les instincts et les passions populaires.

Oui, je ne cesserai jamais de le répéter, il y a toujours moyen d'agir sur le peuple. Les grands, les riches, tous ceux qui sont à la tête de l'opinion et des intérêts du pays, seront maîtres des populations, toutes les fois qu'ils s'intéresseront à elles dans un but véritable de régénération nationale; mais si, au contraire, les hommes riches et influents de l'Italie qui se disent libéraux, amis du progrès et du peuple, laissent à leurs ennemis, aux aristocrates, aux jésuites, aux absolutistes toute l'autorité, tous les moyens de gouverner les populations; si, préoccupés de leur bien-être particulier, ceux qui se disent hommes de progrès, libéraux, prennent la politique comme un passe-temps, comme une récréation littéraire, comme une des mille voies qui mènent à une popularité fausse et mensongère, à la fortune, au pouvoir, à de misérables triomphes de vanité et d'amour-propre; si l'Italie enfin n'a dans les classes instruites, dans les classes riches et puissantes que des hommes occupés à jouir de leur fortune, à satisfaire à leurs ambitions, à leurs intérêts particuliers, des hommes sans foi dans le bien, sans amour pour la vérité, des hommes qui ne voient dans les idées, dans la liberté, dans le patriotisme que matière à exploiter les ignorants et les crédules, qu'un moyen d'élever un piédestal à leur propre nom, un riche patrimoine à leur famille, — oh! alors qu'on cesse une fois pour toutes de parler en Italie de liberté, d'indépendance, d'unité, de force et de grandeur nationale; qu'on cesse d'invoquer, en les profanant, les héroïques souvenirs de nos anciennes gloires, le nom

de ces bienfaiteurs illustres, de ces génies immortels, qui par la toute-puissance de leurs œuvres éternelles ont sauvé notre infortunée patrie des derniers désastres, des misères extrêmes de la servitude et de la honte.

Quant à moi, je crois avec la plus ferme conviction, que si nos populations sont divisées et esclaves, c'est parce que les riches et les puissants sont pour la plupart indifférents à la servitude, au déshonneur du pays. J'ai vu des libéraux, des démocrates, des républicains qui s'intitulaient comtes ou marquis, qui pouvaient disposer de quelques milliers de familles soumises à leurs priviléges, à leur influence; j'ai vu des négociants, des industriels qui jouaient dans leurs bureaux, dans leurs ateliers aux Catons et aux Brutus; d'autres qui dépassaient en paroles le cynisme sanguinaire de Marat, la logique révolutionnaire de Robespierre; j'ai connu des avocats, des savants, des magistrats, des ergoteurs politiques de toutes les couleurs qui avaient dans leurs poches des lois, des constitutions toutes prêtes pour tous les partis, pour toutes les révolutions, pour tous les peuples du monde. Eh bien! tous ces libéraux, tous ces républicains blasonnés, titrés, tous ces hommes qui avaient dans leurs mains la destinée, la vie de tant de populations, qu'ont-ils fait de grâce, à l'heure des insurrections, au moment du combat? La plupart sont restés muets, les bras croisés, devant la foule ignorante, aveugle, trompée par les faux prophètes, gardée sous le joug des superstitions et de l'erreur par des lévites impudents et avares, ennemis de tout ce qui, au détriment de leurs intérêts égoïstes, aurait pu hâter d'un seul jour le triomphe d'une cause qu'eux les premiers reconnaissaient comme la plus juste, comme la seule véritablement légitime.

La Jeune-Italie avait bien compris qu'on ne soulève les masses que par des principes; que les révolutions basées uniquement sur les intérêts matériels sont impossibles; car les intérêts matériels sont exclusifs et égoïstes par leur nature, ils n'ont pas d'action généralisatrice, ils sont impuissants à créer l'idée qui enfante le

mouvement, la vie, le progrès, tout ce qui est grand, tout ce qui est juste, tout ce qui est populaire, tout ce qui est vrai et indestructible parmi les hommes.

Mais comment agissait-on sur les principes, sur les idées? Par la progagande des conspirations, des sociétés secrètes, par un journal qui n'était ni assez lu, ni assez compris, par un journal qui parlait un langage plus propre à enflammer les esprits ardents, à exalter les imaginations passionnées, qu'à engendrer de véritables principes, de véritables convictions.

Puis, en se jetant subitement dans les extrémités de la démocratie pure, on tombait dans une politique fausse, ruineuse, dans l'utopie. Car tout ce qui est inapplicable, tout ce qui est séparé des intérêts vivants, actuels d'un pays, d'une époque, est politiquement parlant une utopie. En politique, il faut que la théorie se trouve en rapport immédiat avec la pratique. Une grande idée inapplicable aux besoins, aux intérêts du présent, peut bien être une idée philosophique, une vérité générale, parfaitement juste dans le domaine des abstractions scientifiques, mais sans valeur et sans portée dans le domaine des faits, des réalités matérielles et civiles des nations. La démocratie pure sera toujours une grande vérité absolue, une vérité philosophique; c'est le dogme fondamental, général et absolu de toute politique rationnelle et chrétienne, le principe logique, scientifique de la politique libérale, de la politique progressive, de la politique européenne. Il est donc permis sans doute de faire de la philosophie politique dans une chaire, dans un livre; il n'est pas permis de la faire dans un journal qui doit servir à éclairer l'opinion des masses sur les moyens les plus propres à réaliser un but d'actualité, un but évidemment pratique, à changer par une révolution les lois, les institutions et le gouvernement du pays.

Tant que le journal de la Jeune-Italie se bornait à dévoiler les vices, les abus, tous les actes despotiques des gouvernements absolus de la Péninsule, il servait parfaitement bien les intérêts de la révolution; mais lorsqu'il s'efforçait de démontrer qu'on devait soumettre la

révolution aux idées et aux principes de la démocratie pure, d'une république dont la nature et le caractère n'étaient pas suffisamment clairs et déterminés, alors, je le répète, on tombait dans le plus grave danger, dans celui de s'exposer à rencontrer bien des objections de la part des esprits étroits, positifs, et par là à répandre involontairement des germes de défiance et de division.

C'est ce qui arriva en effet à la Jeune-Italie : la jeunesse s'enflammait, elle aurait été capable de marcher en chantant des hymnes patriotiques à la victoire ou à la mort; mais si après l'exaltation du combat, vous eussiez voulu savoir de la plupart de ces valeureux défenseurs de la liberté et de la patrie ce qu'ils entendaient vouloir faire pour assurer et rendre stable et forte la liberté conquise, aucun, j'en suis certain, n'aurait su répondre d'une manière raisonnable et positive aux nécessités pratiques de la situation.

C'est ainsi que la propagande démocratique de la Jeune-Italie fut impuissante à créer des convictions fortes et réelles, à éclairer ses partisans sur les véritables principes de la république, sur les véritables intérêts pratiques de la révolution. La Jeune-Italie contribua sans doute à former dans toutes les villes italiennes des professeurs éloquents, des poëtes, des journalistes; elle exalta tous les sentiments, toutes les passions; elle développa tout ce qu'il y a de grand, de bon, de généreux dans les instincts et dans le cœur du peuple italien; il y eut même pour un moment dans la jeunesse italienne des élans de fraternité morale dignes d'être comparés aux vertus civiques de Rome et de la Grèce antiques, ou aux premiers temps de la foi et de l'héroïsme chrétien. Mais lorsque après tant d'insurrections avortées, les massacres, les réactions sanglantes vinrent répandre la terreur dans les familles et dans le peuple; lorsque les gouvernements comprirent que la révolution n'avait pas de racines dans les principes, dans les intérêts, dans les besoins généraux de la nation; que le sentiment seul était en jeu, et que l'opinion ne se révoltait pas contre les mesures les plus tyranniques, les plus barbares;

lorsque enfin les gouvernements forts de l'appui de l'Autriche, et sûrs qu'une manifestation populaire n'aurait pu éclater pour protester par la force, contre les abus et les illégalités de la force, — c'est alors, dis-je, que les gouvernements, redoublant de persécutions et de rigueurs, parvinrent à tuer le sentiment par le sentiment, l'audace par la peur, les besoins inquiets et les espérances vagues par la terreur et les supplices.

Cette fraction des classes supérieures qui s'était associée au mouvement libéral, céda la première par faiblesse de caractère ou par manque de véritables principes politiques. Les quelques hommes réellement convaincus se trouvèrent isolés ou proscrits. D'autres, et ils étaient des plus ardents, des plus enthousiastes, les plus pénétrés peut-être de la sainteté de leur cause, de la justice de leurs principes et de leurs droits, périrent sur l'échafaud, ou dans les combats, en vrais martyrs de la liberté et de la patrie.

Si un jour le peuple italien a la conscience de ses droits et de sa force, s'il devient un peuple indépendant et libre, il aura une grande dette à payer envers la mémoire de tous ceux qui ont scellé de leur sang et de leur vie les droits imprescriptibles de la liberté et de l'indépendance italienne.

Quoi qu'il en soit, la cause de la démocratie est sainte. Bien plus, la Jeune-Italie est, selon moi, le seul parti révolutionnaire qui, en modifiant ses doctrines, en se rapprochant davantage des conditions fondamentales et caractéristiques de la démocratie moderne, pourra peut-être un jour avoir une grande influence dans les destinées futures du peuple italien.

Je ne discuterai pas maintenant le programme politique que la Jeune-Italie devrait adopter pour sortir, s'il est possible, de cet état violent et trop illégal où elle se trouve depuis quinze ans. Je dirai cependant qu'elle doit, à mon avis, changer avant tout les conditions et les moyens de sa propagande; elle doit tâcher de se mettre le plus possible en rapport avec la politique tolérante de certains gouvernements italiens, sans quitter toutefois

les voies clandestines, les moyens secrets, indispensables à tout parti révolutionnaire dans la Péninsule. La Jeune-Italie doit faire nécessairement tous ses efforts pour déplacer l'action de ses principes. Au lieu de s'adresser aux sentiments, aux passions, elle doit plutôt travailler par des moyens plus sérieux et plus efficaces à produire dans les esprits des patriotes italiens ces convictions profondes et inébranlables qui, fruits de longues études et d'une longue expérience, peuvent seules créer dans les rangs de la démocratie italienne des hommes éminents, des grands caractères, capables de diriger un jour avec succès les sentiments vagues, les inspirations trop indéterminées du libéralisme dans la Péninsule.

Notre pays, grâce à Dieu, ne fera jamais de révolutions bourgeoises. Tout ce qui est trop positif, trop matériel est contraire aux instincts et au génie de notre race et de notre peuple. Nous ne serons jamais non plus un peuple athée ou anarchiste. A nous il nous faut avant tout de grands sentiments, de fortes croyances. C'est là le secret de nos penchants conservateurs, catholiques, et de notre répugnance pour l'esprit révolutionnaire français dans le sens de 93. Aussi nous ne deviendrons jamais libres par calcul; mais je ne crois pas non plus que les sentiments, la poésie, l'enthousiasme, sans les idées, sans les fortes convictions de la pensée puissent jamais faire de vingt-deux millions d'esclaves, une nation grande, indépendante et libre.

CHAPITRE IV.

L'AUTRICHE. — SA DOMINATION EN ITALIE. — SON RÔLE DANS LA POLITIQUE DE L'EUROPE.

Depuis la révolution française de 1789, la politique de l'Europe est séparée en deux camps ennemis, diamétralement opposés l'un à l'autre. D'une part sont les souverains et les gouvernements absolus, de l'autre les gouvernements constitutionnels et les républiques. Chez les uns, le droit souverain, le droit politique est fondé sur une base purement historique, comme par exemple à Rome et à Vienne, en Italie et en Autriche; chez les autres, le droit des princes et des peuples, le droit de souveraineté, le droit du gouvernement proprement dit, est constitué sur une base essentiellement logique, plus puissante que tous les titres exclusivement historiques de la royauté, que tous les priviléges séculiers d'une ou de plusieurs classes, comme cela se voit de nos jours, sous des formes diverses et à différents degrés, en Angleterre, en France, en Belgique, en Suisse et dans tous les autres États de l'Europe libérale[1].

[1] La liberté constitutionnelle et démocratique existait en Angleterre et dans l'Amérique du Nord avant la révolution française; mais, ni la charte anglaise, ni la constitution fédérative des États-Unis n'étaient, à proprement parler, l'expression logique, générale, absolue d'un principe.

La liberté aristocratique en Angleterre était un fait local et historique : la démocratie des États-Unis, un résultat purement économique et mécanique des conditions particulières et exceptionnelles de ces peuples nouveaux, sans racines et sans traditions dans l'histoire et dans la civilisation de l'Europe. On pourrait donc dire que la liberté anglaise en général est un fait historique, et la liberté américaine un fait économique, tous les deux circonscrits le plus souvent dans le cercle exclusif et relatif des intérêts finis et matériels de la vie des peuples modernes. L'Angleterre et le monde américain n'ont représenté et ne représenteront jamais l'esprit, la pensée de la liberté moderne proprement dite. Ces deux peuples ne seront jamais la formule vivante de la théorie, de l'idée organisatrice et absolue de la civilisation européenne. Ils seront, jusqu'à ce que leur mission spéciale et na-

Depuis la révolution française, la politique de l'Europe a été bouleversée de fond en comble. De grandes luttes, de longues agitations religieuses et philosophiques avaient déjà préparé le terrain où la guerre des faits et des intérêts devait éclater plus tard. Mais la révolution française fut le foyer, le centre de cette lutte, de cette action subversive et rénovatrice que depuis le christianisme la société européenne couvait dans son sein.

L'explosion fut terrible et soudaine, comme l'éruption d'un volcan. L'esprit européen se révoltait contre l'Europe du passé. La pensée, la conscience libre et éclairée de l'humanité moderne s'insurgeait contre les priviléges et les usurpations injustes et matérielles de l'histoire.

L'esprit de l'homme, fort de sa liberté intellectuelle et morale, allait revendiquer ainsi les droits de l'action réelle et pratique, les droits de son indépendance extérieure et civile, de sa liberté politique et sociale.

La révolution fut donc la conséquence pratique, le résultat visible et extérieur d'une lutte intérieure et purement morale que l'esprit européen depuis le christianisme n'avait pu réaliser encore sous une forme générale et complètement populaire. Car les conflits, les combats politiques du moyen âge et des temps modernes avant 1789, n'avaient jamais eu ce caractère de généralité, de popularité qui distingue entre tous les mouvements européens, la révolution française. Cette immense catastrophe vint briser entièrement l'Europe catholique et féodale, ainsi que le christianisme et les invasions des peuples germains avaient renversé l'antique édifice du monde romain et de la société païenne tout entière.

Ceux qui supposent qu'on aurait pu, par exemple, enchaîner ou arrêter la révolution française dans ses premiers moments, connaissent bien mal, selon moi, les

tionale ait fait son temps, l'expression purement extérieure et pratique du mouvement progressif et civilisateur, l'expression la plus importante des forces économiques et instrumentales des sociétés modernes; mais ces deux peuples, grands et puissants du reste, ne pourront jamais représenter autre chose que l'activité et la prépondérance économique et mécanique du mouvement européen.

causes, les lois qui nécessitent dans l'histoire des mouvements analogues à ceux qui s'opèrent à certaines époques par des causes et des lois analogues dans le domaine de la nature.

Un temps viendra sans doute, bien éloigné du présent, où les révolutions et les guerres politiques seront rendues à peu près impossibles par les transformations progressives de la civilisation chrétienne, des sociétés civilisées. C'est alors seulement que l'intervention de la force physique ne sera plus nécessaire pour amener le monde historique et social à des conditions plus avancées et plus progressives dans la voie de ses perfectionnements absolus.

Mais dans le siècle où nous sommes, malgré les progrès incontestables de l'industrie, de la science et de la pensée générale en Europe, je suis fort loin de croire à la possibilité de concilier les intérêts les plus opposés, de résoudre les questions les plus difficiles et les plus compliquées de la situation actuelle, sans avoir recours, plus ou moins directement, dans certains cas, à l'intervention de la force.

L'idée des révolutions pacifiques est une généreuse utopie de certains philosophes et diplomates de notre temps, qui n'aura pas plus de succès que les autres utopies diplomatiques de l'équilibre et du concert européen. Il n'y a, il ne peut y avoir, en philosophie comme en politique, d'autre véritable puissance que celle qui a sa source dans les principes. Et les principes ne se gouvernent pas aussi facilement que les intérêts. La diplomatie, la science des cabinets, très-propre à diriger la manifestation libre et spontanée d'un principe général sur le terrain pratique des faits, est absolument impuissante à contenir ou à arrêter l'explosion, la marche de ce principe même à travers la réalité et la vie de l'histoire.

On aurait pu, je suppose, mieux diriger en 1789 les idées, les forces de la révolution; mais il aurait été impossible de les disperser, de les anéantir; c'était plus fort que tous les cabinets, que toutes les diplomaties de l'Europe et du monde. La révolution devait donc s'ac-

complir par la terreur et par le sang de l'Europe entière. Toutes les puissances de l'Europe devaient échouer devant le peuple français seul, abandonné à ses propres forces, sans ressources financières, sans appui à l'étranger, sans aucun de ces éléments qui faisaient alors la force et la puissance des grands États européens.

Les monarques du droit divin n'eurent même pas la force ni le courage d'empêcher l'immolation de Louis XVI et le supplice d'une fille des Césars, d'une princesse du Saint-Empire romain. La révolution fut plus forte que les diplomaties et les armées absolutistes; le peuple français fut plus puissant que tous les rois, que tous les peuples coalisés contre lui.

Pour croire qu'une révolution puisse se faire de nos jours par des moyens pacifiques, c'est-à-dire à l'aide de l'opinion de la presse et de la publicité, il faudrait admettre qu'il n'y a plus autre chose à faire en Europe que combattre de vieilles opinions et de mortes croyances. Prétendre que les priviléges aristocratiques et féodaux, que les intérêts tyranniques de quelques castes, que les monopoles iniques et oppresseurs, qui s'exercent encore au détriment du plus grand nombre, puissent cesser ou disparaître tôt ou tard, par la propagande des idées, par l'influence toute pacifique, toute morale de la civilisation et du progrès, c'est vouloir que le monde reste, pendant des siècles encore, tel qu'il est, tel que nous le voyons aujourd'hui. La cause de la démocratie, la cause de la liberté et de l'égalité des nations européennes ne peut pas encore se dispenser, malheureusement, de l'emploi de la force physique, de la guerre et des insurrections armées.

Les souverains et les diplomates ne font jamais de révolutions au profit des masses. Mais, tant que les peuples en auront besoin, les peuples sauront en faire, en dépit de tous les artifices des cours, de toute l'habileté diplomatique des cabinets conservateurs ou absolutistes.

Ainsi, la meilleure politique à suivre, pour un gouvernement forcément stationnaire ou rétrograde, ce n'est certainement pas de favoriser les progrès populaires,

mais d'agir de telle sorte que le peuple puisse participer le moins possible aux idées et aux opinions progressives du siècle, en accordant, en même temps, satisfaction complète aux intérêts matériels, en favorisant ce bien-être individuel et exclusif, qui a le plus souvent son point d'appui dans l'ignorance et dans la dégradation morale des masses.

C'est de cette manière, en effet, que l'Autriche travaille depuis longtemps à exercer une influence d'inertie intellectuelle et de compression politique, sur les populations qui font partie de son empire, et sur les tendances générales de la politique et de la civilisation de l'Europe.

L'idée capitale, la pensée suprême de la politique du prince de Metternich, depuis le congrès de Vienne, et les stipulations de la Saint-Alliance, est d'opposer à la France révolutionnaire et démocratique, l'Europe aristocratique et absolutiste. L'Autriche, d'accord en cela avec la Russie, qui est la puissance la plus contre-révolutionnaire, et en même temps la moins conservatrice du monde, et qui n'a certainement rien à gagner à la conservation de l'empire autrichien, s'est proposé de soutenir en Europe, contre l'esprit novateur et les institutions libérales, le principe de la légitimité et du droit divin, et de combattre ainsi les droits contraires du principe logique et démocratique de la souveraineté et du pouvoir. Par là l'Autriche s'obstine à ne pas vouloir reconnaître, en politique, les droits populaires de l'intelligence et du travail, indépendamment des droits aristocratiques et traditionnels de la naissance, de la propriété et du capital; elle nie par là la base logique du droit en général, qui est une dérivation du principe chrétien, et n'admet d'autre fondement au droit politique des peuples, que le principe historique, qui exclut l'intervention de la puissance logique, de la valeur purement morale des individus, dans la constitution juridique du droit même.

Il est donc évident que l'idée capitale du système autrichien, que son dogme politique, qui est encore, en grande partie, une tradition du Saint-Empire, n'est, après tout, qu'une dérivation logique et historique de

l'idée catholique, des doctrines et de l'autorité du pape et de l'Église. Rome et Vienne sont en effet les deux grandes forces politiques qui résument aujourd'hui même l'idée et le droit du moyen âge, les deux grands représentants historiques d'un monde immobile, qui, ayant atteint le terme absolu de ses développements et de ses destinées, ne peut se transformer, ni progresser, sans périr à jamais. L'exclusion du principe logique et moral, comme principe constituant le droit dans sa virtualité pure et générale, n'est autre chose à mon sens que ce même principe d'autorité, par lequel l'Église rejette et condamne la liberté de la pensée et la liberté de conscience, principe qui, au lieu d'être appliqué aux droits intérieurs de la conscience et de la pensée, s'exerce sur les droits extérieurs et positifs de la vie civile et politique.

L'empereur d'Autriche représente donc, dans la politique, ce que le pape représente dans l'ordre moral des idées et des croyances. Le pape ne reconnaît d'autre vérité que la tradition et la doctrine de l'Église, d'autre pouvoir spirituel que celui de son autorité infaillible et absolue; l'empereur aussi ne reconnaît comme droit légitime, que celui qui résulte de la tradition extérieure de l'histoire, qui découle, non du droit pur considéré dans son essence logique et spirituelle, mais du fait de la force, de la possession matérielle, de la puissance des anciens rois et maîtres des hommes. Le droit impérial se borne à envisager le droit civil et politique uniquement dans sa forme, dans son extériorité matérielle; l'Église également ne voit l'esprit, l'idée, l'absolu, l'infini, que dans la forme individuelle, sensible, particulière, en dehors des conditions essentielles et indéterminées de l'idée abstraite, générale et infinie.

Et de même que l'Église nie la valeur subjective de l'homme, comme expression logique et historique de l'infini dans le fini, de même l'Empire nie la valeur de l'intelligence de la pensée, de l'industrie, de la science, comme éléments et principes constituant le droit politique, le droit souverain, dans le gouvernement et dans

l'histoire. L'Église combat le progrès logique de l'esprit humain; l'Empire, le progrès civil et politique. L'Église n'admet pas que l'homme individuel puisse, par les lumières de l'esprit, par les forces de la pensée, déterminer en soi-même, relativement à son existence limitée, le principe divin, la raison absolue, et par là se rendre moralement indépendant de toute autorité religieuse et sacerdotale. L'Empire, de son côté, refuse à l'intelligence humaine, à l'homme individuel, une valeur absolue et infinie, indépendamment des influences accidentelles et contingentes de l'histoire; il n'admet pas, par conséquent, que les peuples se rendant moralement libres par la civilisation, la pensée, le travail et la science, puissent acquérir le droit de se gouverner par eux-mêmes, soit dans les rapports purement spirituels avec leur conscience, soit dans les rapports extérieurs, civils, politiques et sociaux, avec leurs semblables.

Je pourrais pousser plus loin encore, si je le voulais, ce parallèle entre les doctrines de l'Église catholique et les dogmes politiques de l'Empire, qui quoique affaiblis et déconsidérés de nos jours devant l'opinion et les forces progressives de l'Europe moderne, n'en sont pas pour cela moins forts et moins puissants, si on les envisage comme expression historique des droits et des prétentions de l'empire autrichien et de son influence dans le mouvement des idées et des intérêts généraux de la civilisation européenne.

Politiquement parlant, je le sais, les prétentions de l'Empire n'ont plus, depuis les traités de Westphalie, aucune valeur réelle dans le système général du droit public européen. La Réforme a brisé la première la base historique de l'empire allemand. Quelques publicistes allemands appartenant à l'école historique, ont beau parler encore de l'Autriche, de l'Empire comme expression historique et politique de l'unité allemande; mais tout le monde sait que, de nos jours, on n'a plus besoin de l'idée, de l'autorité de l'Empire pour soutenir l'unité germanique. Ce qui fait et fera dans l'avenir la force et l'unité des peuples germaniques, c'est l'unité des prin-

cipes, des idées, et des intérêts; c'est la pensée de ce peuple, c'est son rôle dans la civilisation de l'Europe moderne qui attribue une valeur et une prépondérance légitimes à la nationalité allemande. Ce ne sont pas par conséquent les traditions purement historiques, ni le droit impérial qui créent et légitiment la prépondérance germanique dans l'histoire moderne; c'est le principe de la liberté de conscience, c'est le protestantisme et la liberté philosophique, d'où dérivent, à proprement parler, la force, l'autorité suprême de l'esprit moderne, des peuples européens, qui a fait de la nation allemande une des trois grandes puissances civilisatrices des temps modernes. Là et non ailleurs est pour l'Allemagne sa vraie prépondérance légitime, son principe d'unité, son droit réel et incontestable, son avenir politique et social tout entier.

Le Saint-Empire, comme on sait, a été sapé par la base, par Luther et Frédéric-le-Grand; plus tard les réformes de Marie-Thérèse et de Joseph II, et enfin la révolution française et Napoléon ont porté les derniers coups à un édifice déjà ébranlé et en ruine. Aujourd'hui que le principe des nationalités respectives de chaque peuple est une des forces vivantes et progressives de la politique européenne, l'empire allemand n'a plus aucun prestige, aucune force réelle. Cependant il n'a pas renoncé en droit à ses anciennes prétentions, mais en fait, il voit lui-même l'impossibilité de les faire valoir. En Italie, par exemple, l'Autriche croit encore pouvoir légitimer ses droits de conquête ou justifier l'usurpation, par le vieux fantôme du Saint-Empire. Il n'est pas étonnant, du reste, que l'Autriche parle encore du Saint-Empire, lorsque Rome et les papes citent toujours, à l'appui de leurs droits et de leurs priviléges, saint Pierre, Charlemagne et Grégoire VII!

Le catholicisme, qui a fondé l'Église et la papauté sur une idée purement historique et traditionnelle, a inventé le droit divin qui légitime à ses yeux aussi bien la tiare des successeurs de saint Pierre que la couronne des héritiers de Charlemagne. Le droit divin est donc la seule

et unique base de la papauté et de l'Empire; mais comme le droit divin ne fait plus partie du droit public européen, il s'ensuit que les droits essentiels, les principes constitutifs de la papauté et du trône des Césars, ne peuvent plus avoir, à l'heure qu'il est, aucune prépondérance active et réelle dans les idées et les pouvoirs dominants de l'Europe moderne. D'un côté, le protestantisme, la philosophie, l'émancipation de l'esprit humain, l'opinion publique des peuples modernes; de l'autre, le droit révolutionnaire, l'esprit français, la souveraineté nationale des peuples, ont placé la société européenne sur des bases nouvelles indépendantes de tout droit historique, de toutes les idées, de toutes les institutions et de toutes les autorités traditionnelles de l'antiquité et du moyen âge.

C'est ainsi que l'Église, la papauté et l'Empire se tiennent et se lient par des rapports mutuels indissolubles. C'est ainsi que l'Empire pourra peut-être subsister matériellement et politiquement en Europe, tant que la papauté et l'Église seront debout dans le monde; mais aussi il est indubitable qu'aussitôt qu'on voudra toucher à l'Empire ou à l'Église, la constitution historique de l'un et de l'autre tombera immédiatement en ruine. L'Empire, en effet, est l'appui matériel, politique de la papauté, ainsi que la papauté, qui représente le principe du droit divin dans son essence la plus pure et la plus absolue, est l'appui moral et logique du droit impérial. Si l'Église et le pape n'existaient plus, les droits de l'Empire perdraient aussitôt leur principe constituant, leur prétendue valeur légitime. Car tout droit repose nécessairement sur une idée, sur un principe. Le fait par lui-même ne constitue l'essence d'aucun droit; il n'est que l'exercice pratique, la détermination extérieure d'un principe général et absolu, qui a sa valeur réelle, son être absolu en soi, indépendamment de toute détermination particulière et positive.

Or, la papauté subsiste parce que son droit, bien qu'affaibli, rétréci, contesté en politique, n'est pas encore complètement usé. De même, l'Empire subsiste et sub-

sistera jusqu'au jour où le principe de la souveraineté nationale des peuples et les droits de la démocratie moderne, amèneront une transformation nouvelle dans le droit public de l'Europe, et rendront nécessaire un remaniement général de la carte politique du monde.

Voilà expliqué en peu de mots par quels liens intimes et indissolubles l'Autriche est unie aux destinées de la papauté et de l'Église, et comment le problème historique et politique de l'Italie est en quelque sorte enchaîné au problème historique et politique de l'empire autrichien.

L'histoire des faits extérieurs, du mouvement politique et diplomatique de l'Europe moderne, est insuffisante à nous donner la clef des destinées spéciales et de la mission générale des différents États européens. Pour résoudre les questions vitales qui intéressent non-seulement le présent, mais l'avenir des peuples modernes, il faut remonter aux principes, aux idées qui les distinguent, qui les caractérisent, qui leur attribuent une action, une influence plus ou moins grande dans les idées et dans les intérêts généraux de la civilisation et de l'histoire.

Toutes les subtilités dialectiques des politiques et des philosophes, toute l'habileté et la finesse diplomatique, tous les incidents matériels de l'histoire ne peuvent aboutir, au point de vue de la science, qu'à des résultats stériles et insignifiants.

Le rôle des individualités et l'influence des faits particuliers de l'histoire, résument, il est bien vrai, le mouvement mécanique et instrumental de la vie des sociétés et des peuples, mais les idées et les principes peuvent seuls nous fournir l'intelligence, l'explication logique et démonstrative des causes, la conscience générale et absolue de la valeur infinie, des rapports rationnels de tout ce que nous voyons se manifester dans l'ordre fini et particulier de l'histoire, sous une forme purement extérieure et relative, phénoménale et empirique.

Ainsi, je ne m'arrêterai que rarement sur les incidents politiques et diplomatiques de l'histoire. Je tâcherai, au contraire, de saisir dans leur ensemble cette réunion de

faits qui peuvent se traduire et se formuler par des idées complexes et générales, par des événements d'une portée et d'une valeur également générale et absolue.

En parlant de la domination autrichienne en Italie, il faut tenir compte avant tout des principes et des intérêts opposés qui divisent en deux parties contradictoires et radicalement inconciliables, les gouvernements et les peuples de l'Europe. Il ne faut pas non plus perdre de vue les idées fondamentales que j'ai exposées dans les chapitres précédents, relativement à cette lutte logique et morale qui se manifeste extérieurement dans les conditions historiques, politiques et sociales des États européens.

C'est un fait incontestable que l'expérience visible des événements rend tous les jours plus évident encore, que ce que nous appelons le progrès, la civilisation, procède dans sa marche logique et historique par un mouvement graduel et non interrompu du simple au composé, de l'un au multiple, et que plus tard ce mouvement change et se déplace, pour revenir du composé au simple, du multiple à l'unité.

Aujourd'hui nous sommes arrivés à une des périodes les plus éclatantes du mouvement composé et multiple. Les forces de la civilisation européenne sont extrêmement compliquées. Toutefois, de cette excessive complication de l'époque actuelle, surgira dans un temps que nous ne pouvons pas déterminer encore, une œuvre beaucoup plus simple, beaucoup plus homogène, beaucoup plus harmonique que celle qui est maintenant devant nos yeux.

Le premier fait qui nous frappe en considérant l'histoire générale du monde, c'est que les deux pôles opposés du mouvement historique de l'humanité marquent et expriment l'unité la plus simple, la plus harmonique. D'abord c'est l'unité élémentaire de la particularité, du fini, c'est le germe de l'esprit, de la pensée, du mouvement, de la vie de la société et de l'histoire. Ensuite la particularité s'étend, les germes se développent, les formes se séparent, l'unité primitive disparaît

pour faire place à plusieurs particularités détachées, séparées, se combattant, s'excluant sans cesse. C'est l'époque des familles, des castes, c'est la société asiatique ; c'est le monde oriental.

Une grande révolution s'opère dans les formes subjectives, intérieures de la pensée humaine. La conscience individuelle de l'homme manifeste des tendances, des forces morales nouvelles. L'individualité s'élève du sein de la famille et des castes, et réclame au nom de l'intelligence et de la beauté extérieure de l'homme sa place dans l'ordre particulier de la liberté et du pouvoir. C'est la période des démocraties de la Grèce.

Or, plus de familles, plus de castes isolées; il y a des cités, il y a des peuples, mais des cités et des peuples particuliers. Rome surgit et pousse à ses dernières limites le principe de la particularité, du privilége historique. Rome en effet voulait seule imposer sa loi au monde. Elle seule se croyait digne d'être libre, d'être la reine de l'univers soumis au joug de ses droits et de sa force.

Jamais le monde n'a vu tant de grandeur, de génie, de puissance réunis dans un seul peuple, dans une période particulière de l'histoire universel. Mais aussi quelle épouvantable tyrannie, quel privilége odieux et barbare se cachait sous les formes colossales, sous la magnificence civile de la Rome d'Auguste! Comment l'empire romain, qui ne subsistait qu'au prix de la barbarie et de la servitude des autres peuples du monde, aurait-il pu vivre plus longtemps encore? Qui aurait pu le changer, le réformer sans le détruire?

C'est que l'idée, le principe constitutif de l'empire romain était un droit matériel et fini; c'était l'individualisme, c'était la force, déguisés sous des priviléges matériels et historiques qu'on n'aurait pu jamais réformer par des idées, et que la force, l'individualisme seuls pouvaient anéantir à jamais.

Le principe régénérateur, l'esprit nouveau, la vérité générale et absolue, vint alors sous une forme finie et individuelle, s'emparer de l'âme et de la pensée du

monde. Le christianisme créa les conditions abstraites, générales et infinies de la subjectivité, de l'esprit fini, de l'homme individuel. Une fois qu'on eut dit que tous les hommes étaient égaux et frères en esprit, le règne de la force individuelle, de la particularité, des priviléges de famille, de caste, de nation, furent généralement anéantis en principe. Mais le Christ sentait qu'il n'aurait pu toucher directement à l'ordre civil; que d'ailleurs il n'était nullement nécessaire, ni juste, ni utile d'attaquer les faits avant d'avoir renouvelé l'esprit, l'idée, l'ordre intérieur, l'ordre moral, spirituel de l'humanité tout entière. L'Évangile fut donc, en dehors de l'histoire, l'expression abstraite la plus logique, la plus générale de la raison humaine, comme manifestation graduellement identique dans l'histoire, de l'esprit infini, de la raison absolue, de Dieu même.

Ainsi le Christ sentant que l'idée générale, infinie et absolue était plus forte et plus puissante que tous les efforts individuels, particuliers, matériels du monde, il annonça qu'aussitôt que le monde serait devenu réellement chrétien, toutes les injustices, tous les priviléges, toutes les tyrannies s'écrouleraient en un instant, par cette même raison qui les avait fait subsister jusqu'alors.

Ce furent les peuples germains, les barbares du Nord, qui vinrent hâter, par la force matérielle, le mouvement moral de l'esprit chrétien. Les Germains furent l'instrument historique le plus direct de l'Évangile. C'est ainsi que ce peuple était destiné à devenir, douze siècles plus tard, l'arme, le pouvoir le plus redoutable contre tout ce qui n'était pas chrétien, contre tout ce qui était tradition païenne, débris du monde romain, obstacle matériel à la propagation, à la réalisation historique, politique et sociale de la liberté et de la fraternité chrétiennes.

Quand Luther parut, quand le protestantisme vint attaquer directement l'autorité du pape et de l'Église, les puissances séculières de l'Allemagne se divisèrent en deux camps ennemis. L'Autriche comprit aussitôt que la cause de la papauté et celle de l'Empire était la même; que Luther était aussi bien l'ennemi de l'autorité absolue

du pape que de l'autorité absolue de César. C'est principalement par ces motifs que l'Autriche, que les empereurs prirent la défense de l'Église, des idées et des droits catholiques, en combattant la Réforme.

Après la guerre mémorable, célèbre en Allemagne et en Europe sous le nom de guerre de trente ans, la cause de la Réforme resta victorieuse. L'autorité du Saint-Empire avait reçu de rudes atteintes. L'unité germanique étant brisée, l'influence, l'autorité du César, de l'empereur, amoindries, ou du moins contre-balancées en Europe, les peuples protestants de l'Allemagne virent dans la Réforme le réveil de leur idée caractéristique et nationale, le principe fondamental de leur puissance, de leur avenir dans l'histoire.

Le principe de l'unité germanique, de l'unité historique et purement extérieure de l'Allemagne, personnifiée dans le Saint-Empire, disparaissait ainsi sous l'influence et l'action d'un principe purement logique et moral, du principe de la liberté de la pensée, du droit de libre examen et de la valeur infinie de l'homme individuel, de la raison subjective. L'esprit humain venait donc de découvrir une nouvelle force, une nouvelle idée, et avec elle un nouveau droit, un nouveau principe historique et civil diamétralement opposés aux principes et aux droits du Saint-Empire.

Par ce fait le principe de l'unité, de la nationalité germanique, trouvait un nouveau point d'appui logique, en dehors des traditions, des priviléges, de l'idée et du droit purement historique du Saint-Empire, représenté par l'Autriche. Le principe du pouvoir et de l'ordre n'était plus dans l'autorité d'un nom, d'une caste, mais dans la pensée libre de chaque individu. Le droit impérial et féodal était remplacé, du moins en théorie, par les droits de la patrie commune, par les sentiments et les intérêts généraux de la nation.

Le nord de l'Allemagne devint le foyer du mouvement de réaction et de progrès, du mouvement protestant. La lutte entre la vieille et la nouvelle Allemagne, entre les États protestants et les États catholiques, eut lieu au

nom d'un principe purement religieux. Mais le protestantisme n'était pas seulement une religion, dans le sens traditionnel du mot, dans le sens catholique. C'était un grand principe logique, une force libre et rationnelle, tendant à détruire toutes les formes particulières et exclusives, toutes les divisions empiriques et barbares de la science antique et des doctrines du moyen âge, afin de réaliser le règne de l'esprit et de la pensée dans l'histoire, indépendamment des formes spéciales et contradictoires de la science et de la doctrine du passé. C'était, en un mot, la manifestation religieuse du principe absolu de la pensée, comme principe et objet général, absolu de toute doctrine, de toute science. C'était enfin la première phase du mouvement dialectique, de l'esprit humain marchant à la recherche de l'essence générale et absolue de toute religion, de toute doctrine, de toute science, afin de découvrir le lien identique entre toutes les divisions, toutes les limitations, toutes les contradictions de l'idée et de l'action, de la pensée et du droit.

D'après ce que je viens d'indiquer, il sera aisé de comprendre, je suppose, sur quelles bases faibles et chancelantes reposent, depuis près d'un siècle, l'unité et la force de l'empire allemand. Il est impossible de se laisser abuser par de vaines apparences de vie et de puissance. La base logique et historique de l'empire de Charles-Quint a été fortement ébranlée par les deux plus grands événements de l'Europe moderne, par la Réforme et la révolution française. Depuis, le mouvement libre et général de la pensée, de la science et de la civilisation européennes, a amené pacifiquement, progressivement des modifications importantes dans les intérêts populaires et dans l'opinion publique des nations civilisées. Luther, le protestantisme, le principe de la liberté d'examen et de conscience, ont été par conséquent la source logique d'un bouleversement général de la pensée et de la politique modernes. L'Allemagne et l'Angleterre doivent à la liberté religieuse les éléments fondamentaux et caractéristiques de leur puissance et de leur grandeur

nationale, de leur prépondérance intellectuelle et politique, sur les destinées générales de la liberté et de la civilisation européenne. Cela explique, en partie, comment le principe des nationalités en général réside, non-seulement dans les distinctions et dans la valeur ethnographiques des races, mais dans les traits distinctifs de la pensée caractéristique de chaque peuple, et que ce n'est pas seulement l'élément naturel et extérieur qui fait la force et la grandeur d'un peuple, mais l'élément logique, son idée, la puissance caractéristique de son intelligence et de son esprit, dans le mouvement graduel et progressif de l'histoire. La réforme religieuse en Allemagne, signala d'abord le réveil de la pensée germanique, et détermina en même temps les conditions générales de sa mission nationale dans les luttes historiques des temps modernes.

Avant la Réforme, il y avait une empire germanique; mais il n'y avait ni un peuple, ni une nation allemande. Ce qui constitue, par conséquent, le principe des nationalités c'est, je le répète, la pensée caractéristique d'un peuple déterminé, comme force prépondérante dans les destinées générales de la civilisation et de l'histoire.

Or, ce même principe, qui, au temps de Luther, éveilla, dans les peuples germaniques, le sentiment, la conscience de leur force et de leur unité nationale, de leur mission intellectuelle et politique dans l'histoire et dans la civilisation modernes, ce même principe qui créa à la fois le génie, la langue, la littérature et l'unité morale et nationale du peuple allemand, porta en même temps un coup mortel à la véritable grandeur, à la véritable puissance de l'Empire.

C'est ainsi que la Réforme venait de développer un ordre de forces nouvelles, en contradiction directe avec la vieille autorité et unité germanique. Car l'unité de l'empire allemand reposait beaucoup plus sur l'unité religieuse, sur l'unité catholique, que sur le droit historique, sur le droit impérial dont les empereurs germains prétendaient être investis, comme étant les

successeurs légitimes et traditionnels, les héritiers directs de la puissance et de la majesté des Césars. Le droit impérial, tout considéré, n'avait donc d'autre base que la tradition, que l'autorité purement historique d'un fait séculaire, qui avait été, pendant le moyen âge, le principe barbare du droit matériel, de l'ordre extérieur de la société théocratique et féodale.

L'Église, la papauté n'opposèrent en effet aucune résistance réelle aux droits et aux prétentions de l'Empire. L'Église ne protesta jamais contre le principe fondamental du droit historique, qui formait la base du droit public de l'Europe au moyen âge. Tout au contraire, l'Église approuva, sanctionna et déclara sacré et inviolable, dans l'ordre des pouvoirs publics, le principe historique du droit païen. La souveraineté temporelle des papes n'eut jamais d'autre droit que celui qui découlait directement des droits et des pouvoirs de la société païenne. Le droit moral, le droit spirituel des papes, l'autorité morale de l'Église, ne pouvant pas, à cause de la barbarie des temps, combattre ni modifier l'essence fondamentale du droit païen et barbare, s'allia strictement à l'ordre général des idées et des principes qui constituaient la base historique et politique de la souveraineté temporelle du droit féodal et impérial. Les luttes entre les papes et les empereurs d'Allemagne n'eurent d'autre effet que celui de combattre et de limiter un principe par un autre principe de la même nature; on voulait contenir, soumettre le despotisme impérial et féodal par l'absolutisme théocratique et papal, en invoquant contre la suprématie temporelle des empereurs, le principe du droit divin, c'est-à-dire un principe traditionnel, qui reposait à peu près sur les mêmes fondements que le droit historique des empereurs. Car si le Christ avait donné à Pierre les clefs du pouvoir moral et spirituel sur la terre, il avait respecté et reconnu aussi, dans l'autorité de César, le principe légitime, le droit imprescriptible du pouvoir temporel; le principe sur lequel reposait l'autorité morale et politique des papes, était un droit purement traditionnel et historique,

qui, à dire vrai, n'était pas plus divin que le droit pareillement traditionnel et historique des empereurs. Enfin, la base des deux principes des droits opposés, était la tradition; ce n'était pas un principe libre et réellement moral, mais un fait historique, un fait extérieur, qui ne trouvait aucune justification légitime dans ce qui constitue essentiellement le principe moral du droit, je veux dire dans la conviction éclairée et libre de la conscience de ceux qui devaient s'y soumettre.

C'est ainsi que le principe constitutif de la papauté et de l'empire, le droit de l'Église et le droit des empereurs, découlaient d'une même source historique et traditionnelle, et allaient se confondre avec le droit despotique de la force, avec le droit privé et purement civil des sociétés païennes. Ce droit bâtard, ce droit historique, qui a uni par des liens si intimes la papauté et l'Empire vers la fin du moyen âge, s'appelait et s'appelle encore le droit divin.

Or, le droit divin n'est autre chose que le droit païen, ayant son principe, sa raison d'être dans le fait purement historique de la transmission traditionnelle et héréditaire de la souveraineté et de la force, dans une famille, ou dans une minorité aristocratique, qui se croient investies, par droit de naissance et de caste privilégiée, de l'autorité exclusive du commandement et du pouvoir. Car Jésus-Christ n'a légué à Pierre d'autre pouvoir, d'autre droit que celui qui résulte de l'apostolat évangélique. L'Église ne tient des apôtres que la faculté, le droit de prêcher, d'enseigner la parole du Seigneur, de dominer, par des moyens purement moraux et spirituels, les âmes et les consciences. Tout ce qui concerne l'exercice extérieur et matériel du pouvoir, l'Église et les papes l'ont acquis et l'exercent par suite des concessions et des donations qui leur ont été faites par les empereurs germains et les autres princes et seigneurs féodaux convertis à la foi catholique.

Oui, la souveraineté temporelle des papes n'émane d'aucun autre droit que de celui des empereurs et des autres souverains de la chrétienté. Dans les temps bar-

bares, l'Église a prêté son appui spirituel au pouvoir temporel, en s'appuyant, elle aussi de son côté, sur la force et la puissance des souverains et des rois, dans un but de moralité et d'ordre public, eu égard aux conditions matérielles et barbares de la société où le pouvoir de l'Église et de la monarchie chrétienne prit naissance.

Le seul véritable droit divin que je ne conteste ni à l'Église ni aux papes, est donc celui de l'apostolat évangélique, celui d'instruire, de moraliser, de civiliser les peuples barbares et de faire triompher, en présence des usurpations de la force, du despotisme impérial et de la tyrannie féodale, le droit de la valeur morale de tous les hommes, les principes de la charité, de l'égalité, de la fraternité chrétiennes. Voilà en quoi consiste la véritable grandeur, le véritable droit divin de l'Église. Tout le reste n'a d'autre valeur, d'autre puissance que celle qui résulte des nécessités logiques et historiques des temps et des développements et transformations graduelles et successives des peuples dans l'histoire.

Les développements effectifs et sociaux du christianisme, les progrès de la pensée et de la civilisation des peuples ont peu à peu sapé par la base le vieil édifice de la légitimité et du droit historique. La révolution française, après que la Réforme eut détruit le principe du droit divin, de l'autorité purement matérielle et historique dans l'ordre intérieur de la foi religieuse, brisa violemment les liens civils et sociaux de ce même droit, de cette même autorité païenne et barbare, qui retenait forcément les peuples chrétiens, les intelligences libres et éclairées, sous le joug de l'absolutisme théocratique et féodal, et éleva sur les ruines de tous les droits historiques, de tous les pouvoirs absolus, la souveraineté morale et libre de la pensée, de la raison, de la volonté des peuples civilisés. La révolution a été, par ce fait, le résultat historique du principe chrétien, qui, après avoir lutté, pendant plusieurs siècles, dans le monde intérieur des idées et des croyances, après avoir délivré, par de longs combats, la pensée humaine de toutes les chaînes intellectuelles et morales de la servitude et de

la barbarie, est venu à une époque déterminée, lorsque les développements partiels de la pensée et de l'action, de la raison et de l'expérience, avaient donné au monde la certitude réelle de ses droits et de ses progrès, incarner dans l'ordre effectif des sociétés civiles, dans la réalité historique et politique des peuples, le principe spirituel et tout-puissant de la pensée, la force morale et régénératrice du droit pur, la souveraineté populaire de la liberté, de l'égalité, de la sociabilité évangéliques.

La révolution française a marqué ainsi, dans les destinées générales de la civilisation et de l'histoire, une ère nouvelle, qui doit uniquement par la force libre et progressive de la pensée, transformer graduellement, non-seulement l'ordre intérieur et purement moral des opinions et des croyances, mais bouleverser aussi peu à peu l'ordre fondamental du droit public et du droit privé de la société européenne. Cette œuvre révolutionnaire et transformatrice ne peut avoir lieu qu'à l'aide du temps, c'est-à-dire par les développements nouveaux qui se succéderont infailliblement dans la marche progressive des forces intellectuelles et des forces actives de notre siècle.

Il est indubitable que le principe révolutionnaire qui a fait sa première et plus violente explosion en France vers la fin du dernier siècle, s'étend chaque jour davantage dans toute l'Europe, et que par un mouvement plus régulier, par des luttes plus pacifiques mais non moins efficaces et non moins destructives, le principe révolutionnaire marche pas à pas à la conquête intellectuelle et politique du monde.

Je ne m'arrêterai pas à démontrer ici comment j'entends que les éléments subversifs et destructifs de l'époque actuelle sont l'instrument logique et providentiel de l'édifice moral et historique des temps nouveaux. Il est toutefois certain que ce qu'on a appelé jusqu'à nos jours en politique et en morale des principes et des droits, n'est le plus souvent qu'un ordre de faits historiques, individuels et particuliers, sans aucune signification réellement morale, sans aucun caractère de

généralité, sans aucune des conditions essentielles qui attribuent aux actes intérieurs et extérieurs de l'esprit et de la conscience une valeur infinie et absolue. Ces faits particuliers et individuels ont, il est vrai, représenté dans l'ordre historique de la particularité, du fini, dans les croyances, dans les institutions, dans les lois, dans les mœurs des peuples divers, ce que les véritables principes représenteront un jour dans l'ordre général et populaire de la pensée et de l'action de la société universelle. Car les conditions logiques et morales du monde intérieur étant nécessairement exprimées et représentées par le monde extérieur, par le monde civil, politique et social, il s'ensuit que le principe et le fait, l'idée et l'action se correspondent et se déterminent réciproquement.

Ainsi lorsque, par exemple, nous voyons que le droit féodal n'a été un droit et par conséquent un principe que par rapport aux conditions particulières déterminées des temps barbares qui le rendaient momentanément indispensable et légitime; quand nous voyons la royauté pure n'être un droit et un principe qu'en raison de l'état trop peu civilisé des peuples qui s'y étaient volontairement soumis, et des conditions vicieuses d'un autre pouvoir qu'il fallait détruire par des moyens tyranniques et révolutionnaires, comment peut-on douter que les droits et les principes ne deviennent réellement justes et moraux que par leur accord avec les faits, avec les conditions logiques et les conditions politiques des peuples et des époques qui les contiennent et les résument?

Je veux donc dire par là que tout principe correspond exactement à un fait, à une action; qu'il y a identité entre ces deux forces, l'une intérieure, l'autre extérieure, qui sont l'expression complète des mouvements logiques et historiques des sociétés, des civilisations particulières dans le temps et dans l'espace.

Il y a sans nul doute entre la logique, la morale et le droit un rapport immédiat qui les rend inséparables. Je dirai plus, le droit n'est que la logique et la morale

en action, l'idée, le principe qui se détermine, extérieurement dans l'ordre civil, dans l'ordre politique, dans la société, dans l'histoire. Or, il est impossible de changer le droit privé et le droit public des peuples, sans bouleverser en même temps l'ordre religieux, l'ordre logique et moral tout entier. Il est impossible d'établir une séparation quelconque entre le droit et la pensée, entre les faits et les principes. On pourrait même dire qu'un principe n'est que l'idée générale et infinie d'un fait, et que le fait n'est que la détermination particulière et finie de l'idée générale et indéterminée, dans laquelle réside l'essence, le caractère distinctif d'un principe.

Il y a de nos jours en Europe deux droits opposés, qui se combattent, deux ordres de principes qui se partagent l'empire des croyances et des opinions, et par là, l'influence et l'autorité légale de la souveraineté et du pouvoir. Nous voyons d'un côté, le principe d'autorité en matière d'opinions et de croyances correspondre au pouvoir absolu dans l'ordre civil et politique; de l'autre, c'est le principe de libre examen, la liberté de conscience, la liberté de la pensée qui se trouvent être directement en rapport avec la liberté plus ou moins grande, plus ou moins populaire de la vie politique, avec les garanties constitutionnelles, les institutions démocratiques des États libres.

Parmi les puissances du premier ordre qui représentent dans la politique de l'Europe les principes d'ordre, de hiérarchie, de paix et d'autorité, l'Autriche joue sans nul doute le premier rôle. Car je ne considère pas la Russie comme une puissance destinée à remplir un rôle important et original dans l'ordre des principes politiques et de la civilisation de l'Europe actuelle.

La place que la Russie peut occuper légitimement en Europe, c'est d'exercer une influence de limitation, de résistance vis-à-vis des débordements intempestifs de l'esprit libéral, des forces démocratiques, de l'action révolutionnaire et destructive des trois principaux peuples européens, l'Angleterre, l'Allemagne du nord et la France. Une autre place bien plus grande, bien plus importante,

est encore réservée à la Russie sur les confins orientaux du continent européen, et sur le continent asiatique. C'est en effet sous ce double point de vue que la puissance légitime de l'autocratie moscovite, et son rôle dans la civilisation contemporaine, doivent être envisagés. Car la Russie ne pouvant représenter un principe logique de réorganisation politique, ni avoir dans les idées, dans les intérêts de la société européenne, une initiative progressive et originale, son pouvoir ne peut être, en face des idées et des intérêts généraux de l'Europe, qu'une force de résistance, qu'une force purement limitative. La Russie ne peut donc devenir une puissance réellement civilisée, véritablement européenne, qu'en participant, dans une mesure plus ou moins grande, aux trois grandes formes de civilisation exprimées et représentées par les trois grands peuples, français, anglais et allemand, qui tous ensemble représentent la manifestation générale, le résumé logique et historique de toutes les sociétés particulières de l'antiquité, de la civilisation du moyen âge et de celle des temps modernes.

C'est ainsi que lorsqu'on vient me parler des prétentions du *panslavisme* comme d'un principe initiateur et organisateur d'une face nouvelle de la civilisation de l'Europe, je suis forcé de répondre que les panslavistes sont à mes yeux dans une grande illusion sur la valeur pratique de leurs doctrines. Vouloir de nos jours baser un principe de civilisation, de prépondérance intellectuelle et de suprématie politique, sur le principe des nationalités et des races, c'est méconnaître, à mon avis, les véritables principes, les véritables caractères qui constituent la valeur, la puissance de la civilisation actuelle, les tendances et les résultats positifs de la politique européenne. Malgré moi je dois m'abstenir de m'étendre maintenant sur cet important sujet, mais j'y reviendrai peut-être dans un des chapitres suivants.

Pour nous rendre compte d'une façon parfaitement démonstrative du véritable rôle que l'Autriche a joué et joue encore aujourd'hui dans la politique du monde,

il ne faut pas oublier d'abord que, malgré les abus et les vices innombrables de tout système politique considéré dans ses résultats pratiques et particuliers, malgré l'action, l'influence de ces pouvoirs qui sont entraînés depuis longtemps par leur nature et leur position à soutenir et à défendre des principes et des intérêts directement hostiles au progrès immédiat de la liberté et de l'égalité dans l'ordre général des destinées européennes, il faut ne pas oublier, dis-je, que le mouvement et le développement graduel et progressif de la pensée et de la science, de la vérité et du droit dans la civilisation et dans l'histoire, ne peut s'effectuer que par la contradiction et la lutte des principes et des intérêts opposés. L'Autriche est justement la puissance continentale qui travaille le plus directement à maintenir et développer les conditions contradictoires de ce combat dans l'ordre des idées et des intérêts du monde moderne.

Quand on veut discuter avec supériorité et avec impartialité philosophique la place qu'un peuple, qu'un gouvernement, qu'un système politique quelconque occupe dans l'ordre général des peuples et de la politique de l'Europe, il faut avant tout savoir apprécier et juger sainement quels sont les antécédent historiques et politiques, quelles sont les conditions fondamentales de tout pouvoir, de tout système de gouvernement, et tâcher ensuite de déterminer avec précision pourquoi une nation, un État, une puissance se trouve logiquement et traditionnellement amenée à représenter, dans l'ensemble des forces et des puissances d'une époque, telle ou telle idée, tel ou tel principe, tel ou tel intérêt.

Il ne faut pas être pour cela indifférents ni sceptiques; il faut au contraire se garder de toute préoccupation hostile aux principes et aux idées générales, à un plan régulier et systématique d'opinions et de croyances. En politique surtout, il faut éviter de se placer au point de vue étroit et souvent faux des partis et des intérêts exclusifs. On doit même rejeter tout ce qui n'est pas

assez logique, assez général, tout ce qui plie et succombe devant les nécessités passagères d'opinions individuelles et d'intérêts particuliers.

Très-souvent les partis politiques exagèrent la valeur de leurs prétentions et tombent dans de graves erreurs pour ne pas vouloir se détacher d'un intérêt, d'un point de vue trop personnel, trop exclusif. Le plus souvent encore, les passions, l'imagination, l'enthousiasme, excellents auxiliaires lorsqu'on les met au service d'une cause politique solidement établie sur des bases éminemment logiques, abandonnés à eux-mêmes, deviennent le plus souvent des forces nuisibles au succès pratique de la raison et du droit. Ainsi gardons-nous bien de donner à nos sentiments, à nos opinions particulières une importance exclusive et trop absolue; car il est démontré par l'histoire générale des doctrines, des systèmes, des opinions, des croyances, et aussi de l'action publique des individus et des peuples, que la pensée et la réalité historique du monde sont encore bien éloignées des conditions absolues de la pensée et de l'histoire, et que la vérité et la raison n'ont pu trouver encore, sous les différentes formes de la théorie, de la science et de l'autorité politique des peuples civilisés, leur constitution définitive et absolue.

En effet, la vérité et la raison absolues ne peuvent être contenues et exprimées par aucune des forces spéculatives et politiques de notre époque. Des développements généraux très-avancés existent sans doute au milieu des conquêtes et des luttes de ce siècle qui attestent indubitablement des immenses progrès de la raison et de la vérité vers leur terme définitif et absolu; mais cependant nous sommes encore loin d'avoir atteint les limites possibles. Il y a plus, un des caractères essentiels de l'absolu en tout genre, c'est l'unité. Or, à part toutes les contestations purement spéculatives, tant que nous voyons une multiplicité de sectes, de partis, de doctrines, d'intérêts divers et opposés se partager le domaine de la vérité, de la raison et du droit, nous pouvons tenir pour certain que nous sommes encore bien éloignés de

la constitution générale et absolue de la vérité, de la raison et du droit mêmes.

Mais s'il est juste et raisonnable d'admettre que toutes les fois qu'il y a multiplicité, division, il n'y a rien d'absolu, de parfaitement général dans aucune des forces et des manifestations particulières d'une vérité, d'un principe, il est juste et raisonnable aussi de reconnaître que dans l'ordre effectif et général de la réalité historique, les développements et les manifestations les plus générales et les plus progressives de la vérité absolue ne peuvent se rencontrer que dans les résultats multiples et complexes de la pensée et de l'action générale.

De même, dans l'ordre politique et social, cet équilibre, ce concert, cette balance générale de tous les principes, de tous les intérêts, de tous les pouvoirs, qui détermine et caractérise l'ordre régulier et progressif des institutions et du droit privé et public de l'Europe, n'est autre chose que le résultat d'un accord, d'une assimilation d'idées, de croyances, d'opinions et de forces particulières et très-souvent les unes opposées aux autres. L'action du progrès est justement de restreindre la particularité et la multiplicité, et d'amener graduellement le monde vers la généralité et l'unité, qui sont les caractères logiques essentiels de l'absolu. L'Europe est actuellement dans une situation telle, que les résultats du mouvement unitaire et dialectique au milieu de la lutte contradictoire la plus visible, ne peuvent plus être contestés par personne. C'est au caractère purement politique et diplomatique de cette lutte, que je crois nécessaire de m'arrêter maintenant, afin de déterminer quel est le véritable rôle de l'Autriche dans le concert général de la civilisation européenne. Je m'élève, comme on voit, à un point de vue tout à fait général; je ne puis par conséquent m'occuper des faits isolés et purement individuels. Mon but est de trouver dans les idées la clef politique, la solution historique de ces faits, de ces événements qui ont une valeur réellement logique, une signification générale et absolue.

Nous avons reconnu que l'Autriche, jusqu'à la Réforme, jusqu'au traité de Westphalie et à la révolution française, a été un grand principe d'ordre, de paix, d'hiérarchie, ou pour mieux dire une puissante autorité despotique qui, d'accord avec la papauté et l'Église, pesait sur les peuples de l'Europe, par la force et le prestige de tous ces pouvoirs qui s'imposent par la raison matérielle de leur grandeur traditionnelle, par le fait séculier et purement historique de leur existence. Les peuples, je crois, s'étaient soumis à l'Empire par la même raison qu'ils s'étaient soumis à l'Église, c'est-à-dire par ignorance et par faiblesse.

Quand l'ordre ne trouve pas dans la liberté, dans la raison, dans les idées un point d'appui solide et inébranlable, il est juste et légitime qu'il pose ces fondements sur l'autorité aveugle et matérielle des faits. Mais quand la possession d'un droit n'est pas justifiée par la raison morale qui est l'élément essentiel et constitutif dù droit même, qui en est le fondement juridique par excellence, il se peut que, par une transformation logique et politique des idées et des intérêts civils des peuples, la possession de ce droit ne devienne autre chose qu'un fait matériel, sans aucune réalité logique, sans aucun véritable caractère de légitimité juridique, en un mot une pure usurpation. Ainsi, par exemple, quand les anciennes divisions de races conquérantes et de peuples conquis, de seigneurs et de plébéiens, subsistaient dans la plénitude de leur force; quand le droit et les institutions féodales composaient le droit privé et public des peuples basé sur le fait matériel de la possession, sur la servitude et l'abrutissement des masses, un titre, un nom, empereur ou pape, suzerain ou évêque, suffisait pour constituer un droit, un pouvoir, une idée. Et cela était même juste et légitime, eu égard à l'ignorance, à la barbarie relative des temps.

Par conséquent, quand je considère l'absolutisme théocratique, la dictature pontificale, le droit impérial, le despotisme féodal dans les limites purement historiques du moyen âge, je ne puis les condamner; je les

excuse. Mais quand je me transporte au delà des barrières d'airain de l'histoire du moyen âge, et que je me trouve face à face avec des développements logiques et historiques qui ont transformé et renouvelé les conditions générales de l'esprit humain, son influence et son action sur les croyances, les besoins, les droits et les intérêts des peuples et des États modernes, il faut que je me place alors à un point de vue tout à fait différent. Ce que j'avais pu croire alors, et il l'était en effet, un principe d'ordre, de paix, de moralité, de civilisation, un principe positif de conservation et d'avenir, plus tard ne m'apparaît plus que comme un principe, que comme une force de résistance et purement négative.

Assurément, le principe de liberté et d'égalité institué par la Réforme et par l'œuvre philosophique du XVIIIe siècle, n'était pas, à l'époque où il fut proclamé, un pouvoir, une force capable de diriger les peuples, de maintenir l'ordre, l'équilibre et l'autorité des pouvoirs. L'insurrection religieuse au XVIe siècle, et l'insurrection philosophique au XVIIIe, ne représentaient point des principes conservateurs et organisateurs, mais plutôt des forces réactionnaires et révolutionnaires qui auraient envahi l'Europe entière d'une manière violente et destructive de toute civilisation, si l'Autriche et la papauté, Rome et Vienne n'eussent été là, fortes de leur autorité et de leurs armes, pour contenir et limiter l'action dissolvante et désorganisatrice de l'incrédulité religieuse et de l'esprit libéral.

Les principes révolutionnaires, remarquons-le bien, ne peuvent devenir des principes d'ordre et de paix qu'après avoir changé radicalement la base logique et morale des idées et des croyances des masses. Car tout pouvoir, tout gouvernement, toute institution ne peut subsister qu'à condition de devenir, jusqu'à un certain point, l'expression véritable des sentiments, des opinions et des intérêts généraux des peuples. Là où l'esprit de la révolution sera une œuvre de secte, de parti plus ou moins en dehors des instincts et des besoins populaires,

la révolution sera nécessairement un élément de division, de discorde et d'anarchie permanente. C'est pour cela que le vieil absolutisme monarchique et féodal, que le principe de l'autorité et de la force restera dans l'histoire un fait sinon utile du moins nécessaire, et par là jusqu'à un certain point légitime, jusqu'au jour où graduellement, progressivement, le mouvement lent et réellement organique des idées aura pénétré visiblement dans l'opinion et dans l'activité publique des masses.

Il y a dans l'histoire des époques de transition, des périodes où entre la pensée et l'action, entre les idées et les faits, il y a lutte, contradiction directe et permanente. C'est alors que, pour rendre effectif dans l'ordre pratique l'élément logique et moral de son action, l'esprit humain, dans cette première ivresse de son émancipation soudaine, sent le besoin irrésistible de briser par la force tous les obstacles qui s'opposent au mouvement subversif de la liberté. C'est alors que les révolutions éclatent avec la violence d'un fléau dévastateur; c'est alors que la contradiction entre la vieille barbarie et la nouvelle civilisation naissante apparaît et se manifeste dans toutes ses conséquences réelles et pratiques les plus extrêmes, et que, pour contenir et comprimer les excès des peuples révolutionnaires ivres de destruction et de sang, les pouvoirs et les peuples conservateurs et pacifiques, armés du droit immobile et matériel de l'autorité et du fait historique, deviennent nécessaires et providentiels malgré leur impuissance à concourir d'une manière positive et progressive au mouvement rénovateur et réorganisateur du monde.

En effet, la révolution française fut, dans ses excès, un événement disproportionné aux forces légitimes de ses principes et de ses droits. Voltaire et Diderot, Rousseau et d'Alembert, étaient bien loin, j'en suis sûr, de soupçonner dans leurs écrits Marat et Robespierre : Mirabeau lui-même, lorsque du haut de la tribune nationale il promulguait le Code populaire du droit et de l'ordre futurs, était bien loin de prévoir, j'en suis sûr,

qu'il travaillait de ses propres mains à l'échafaud de Louis XVI!

Par conséquent, le rôle que l'Autriche joue depuis trois siècles dans la politique de l'Europe n'a pas été, ainsi que quelques écrivains superficiels l'ont affirmé, un rôle de pur hasard, l'effet plus ou moins immédiat des intérêts égoïstes et usurpateurs de quelques hommes, de quelques classes privilégiées, hostiles aux développements progressifs des intérêts généraux et populaires des nations modernes. Tous ceux qui font de la politique au jour le jour, hommes du pouvoir ou hommes d'opposition, libéraux ou absolutistes, préoccupés le plus souvent des résultats immédiats de leur œuvre, sont rarement capables d'apprécier à sa juste valeur la part qu'on doit faire au temps dans les grands résultats moraux et politiques de la civilisation et de l'histoire.

Les gouvernements et les partis, nous le voyons tous les jours, savent rarement attendre. Mais le temps, qui est le champ infini où l'idée, l'esprit construit à travers les siècles son œuvre impérissable, est plus fort que tous les gouvernements, que tous les partis. Le temps, qui est la manifestation générale et réelle de l'absolu, ne tient compte des individus, de leurs passions, de leurs intérêts particuliers et relatifs, qu'en raison des résultats généraux et absolus de leur activité. Tant que les passions et les intérêts des individus et des peuples marchent d'accord avec les besoins généraux du temps, ces individus et ces peuples triomphent; c'est à eux que le pouvoir, la gloire, l'indépendance, la force sont de droit réservés. Mais aussitôt que le rapport entre l'absolu et le relatif, entre l'idée et l'homme, est détruit par les tendances privées et particulières de toute action individuelle ou locale, le rôle de certains individus, de certains peuples doit nécessairement se déplacer. Ceux qui avaient été jusqu'alors à la tête des idées, du pouvoir, tombent subitement dans un état de décadence politique et morale, dans une position subalterne vis-à-vis d'autres individus et d'autres peuples qui ne manquent jamais pour les remplacer, pour continuer,

sous des noms nouveaux et sous des formes nouvelles, l'œuvre interrompue de l'idée et du temps.

Pour confirmer ces vérités, on n'a qu'à consulter sans préoccupations étroites et mesquines les annales de tous les peuples anciens et modernes.

Aujourd'hui, sans regarder trop loin dans l'avenir de l'Europe, il est aisé de se convaincre que l'Autriche a perdu, dans le mouvement prépondérant des grandes puissances, cette autorité, cette force, qui la plaçait, avant le règne de Marie-Thérèse, avant 1789 et même plus tard, à l'époque mémorable de 1815, à la tête de la politique d'ordre, de conservation et de paix sur le continent européen. L'empire autrichien est encore de nos jours, dans ses principes, dans sa constitution fondamentale, ce qu'il était au moyen âge avant la Réforme. S'il a renoncé à beaucoup de droits et de priviléges, s'il a abdiqué forcément une grande partie de sa puissance, ne croyez pas pour cela que l'Autriche ait renoncé à ses prétentions, à ses principes. L'Empereur se croit avoir été, par la force de l'action révolutionnaire, par la politique libérale de l'Europe, injustement dépossédé de ses droits, de ses priviléges imprescriptibles. L'Autriche s'est soumise plusieurs fois devant une nécessité plus forte que sa puissance, mais elle n'a fait aucune concession volontaire, ni aucune renonciation formelle à ses droits et à ses principes.

J'ignore si l'Autriche croit encore à la possibilité de récupérer plus tard ses anciens droits méconnus et annulés de nos jours par le mouvement irrésistible des nouveaux principes et des nouveaux droits de l'Europe. Ce que je sais, c'est que l'Autriche ne cédera pas un pouce de terrain à ceux qui voudraient lui imposer des concessions et des réformes radicales dans les principes fondamentaux de sa constitution politique et de son système gouvernemental. Elle résistera, j'en suis certain, jusqu'à la dernière épreuve; et quand sa dernière heure viendra, l'empire autrichien s'écroulera comme tous les grands pouvoirs de l'antiquité et du moyen âge ont péri, comme Rome, comme Florence, comme Venise; il

mourra d'inanition, ou vraiment il se laissera étrangler sans résistance, par quelque main barbare sur sa couche décrépite. Car l'Autriche, l'empire autrichien, agglomération factice de plusieurs peuples divers, de plusieurs races opposées et ennemies, ne repose, vis-à-vis de l'Europe actuelle, sur aucun de ces principes qui font la force et la stabilité des autres grandes puissances.

Le seul véritable principe que l'empire autrichien représente encore, c'est tout considéré, le droit du moyen âge, le droit historique basé sur la possession matérielle, sur un fait ancien, droit que la Réforme, que la philosophie, que la révolution française ont enterré pour toujours dans les catacombes de l'Europe gothique et féodale. Non, assurément non, l'Europe moderne ne croit plus, ne respecte plus ce fantôme usé et vermoulu que l'Autriche invoque encore comme symbole de ses prétentions et de ses priviléges. Dès le jour qu'il y eut des gouvernements constitutionnels, des rois libéraux, des pouvoirs démocrates dans le monde, le sort de l'Autriche fut arrêté. La chute de l'empire allemand devint la conséquence logique et historique des idées et des intérêts progressifs de l'Europe libérale. Dès que le droit des peuples surgit des ruines de la féodalité et du despotisme monarchique, l'Autriche se trouva nécessairement dépossédée de son droit : car le droit de l'Empire, je le répète, ne repose que sur une base despotique et féodale consacrée par l'autorité purement matérielle du temps et par un pouvoir religieux qui est aussi la consécration suprême, le principe logique de tous les despotismes, de toutes les tyrannies morales et politiques. C'est ainsi que les destinées de la puissance et de l'autorité des papes, et les destinées politiques de l'empire autrichien, sont, comme je crois l'avoir demontré, étroitement liées les unes aux autres par des liens indissolubles.

La décadence de la papauté n'a pas du reste attendu longtemps à voir déchoir, à son tour, la suprématie de l'Empire. Et, bien que de nos jours, celui-ci paraisse avoir une autorité et un pouvoir beaucoup plus solide-

ment établis que l'autorité et le pouvoir temporel de l'Église et du pape, je suis intimement convaincu que le démembrement ou la chute de l'empire autrichien aura lieu bien avant la ruine de la souveraineté politique de la cour de Rome. Je suis même porté à croire que la chute de l'un entraînera peu à peu la perte de l'autre. On a beau déclamer à Rome contre l'Autriche, dans l'intérêt de l'indépendance de la papauté et de l'Italie; quant à moi, je considère ces bravades oratoires et académiques comme des puérilités de sacristie et des rodomantades de dons Quichottes politiques en robe ou en soutane : car je suis persuadé que tous ceux qui, à Rome même, comprennent pratiquement les conditions réelles et véritables du gouvernement pontifical, n'ignorent pas que la souveraineté temporelle du saint-siége ne pourrait, à aucune condition, se passer de l'appui de l'Autriche, et que là est sa seule force, sa seule garantie de conservation et de durée.

Si demain par hasard l'empire autrichien venait à s'écrouler, l'Europe entière serait instantanément bouleversée de fond en comble. Et l'Italie ne serait certainement pas la dernière à prendre les armes pour combattre dans les rangs des nations émancipées, contre tous ces pouvoirs qui sont rebelles, depuis des siècles, à la régénération véritable de ses destinées morales et politiques.

Or, sans nous bercer de nouvelles illusions, soyons bien convaincus que l'Autriche est aussi nécessaire à la papauté que la papauté à l'Autriche. Et que toutes les fois que le cabinet de Vienne a pu, poussé par son mauvais génie, avoir des vues d'agrandissement en Italie aux dépens des États pontificaux, il n'a fait rien de bon, rien qui fût véritablement politique et digne de son habileté proverbiale; car, je le répète encore, l'Autriche est la seule grande puissance réellement intéressée au maintien de l'autorité papale et à l'intégrité des États romains.

Il ne faut pas oublier non plus que si l'Autriche ne compte pour rien le pape comme pouvoir politique; si l'Autriche n'ignore pas que la cour de Rome n'a aucune



force matérielle pour résister aux attaques révolutionnaires des peuples, l'Autriche est cependant convaincue que le pape a encore un immense pouvoir moral sur l'opinion d'une grande partie des peuples catholiques, des peuples européens. Elle sait que les prêtres sont la milice la plus sûre et la plus active pour enchaîner les esprits et les consciences; que Rome enfin est la puissance la plus antirévolutionnaire, la plus propre, je dirai mieux, la seule propre à arrêter le plus longtemps possible l'envahissement des idées et des forces révolutionnaires dans les États absolutistes.

C'est dans ce but que l'Autriche travaille constamment à se captiver la faveur particulière du clergé, et surtout la faveur des jésuites qui, avec leur finesse et leur sagacité habituelle, ont répondu de tout temps avec le plus vif empressement aux offres et aux avances de la diplomatie et de la police impériale. Les jésuites ont été de tout temps dans l'Église, la secte religieuse la plus envahissante, la plus absolutiste, la plus mondaine. Nés à l'époque où l'esprit révolutionnaire, par l'insurrection luthérienne contre l'autorité du pape, se faisait jour en Europe sous la forme de la liberté de conscience, les disciples de Loyola s'aperçurent bientôt que la cause de l'autorité individuelle et de la force était perdue pour toujours, et que le moyen âge venait de recevoir par Luther un coup mortel dont il n'aurait pu se redresser jamais.

Ce fut alors que les RR. Pères, plus habiles, plus rusés que leur fondateur, comprirent que ce qu'on ne pouvait plus exécuter par l'autorité de certains noms et de certains faits, par le prestige de certaines influences individuelles et par la force des armes, on aurait pu facilement l'accomplir par l'astuce, la fourberie et l'intrigue; que là où il devenait impossible d'imposer des croyances fondées sur la barbarie des mœurs ou sur l'ignorance des idées, il fallait avoir recours à la corruption pratique et aux substilités sophistiques de la pensée et de la science.

C'est là ce que les jésuites ont toujours fait, ce qu'ils

font encore au profit de leurs intérêts particuliers, et dans le but de perpétuer dans le monde le culte matériel des intérêts et des faits, contre le triomphe de la pensée et des lumières, contre les vrais principes d'ordre, de liberté, de science, qui sont la base de la régénération morale et politique des peuples modernes, les puissances les plus hostiles à la barbarie, à l'oppression, au despotisme privé et public en général. Enfin c'est par là que les jésuites, entraînés par les vices essentiels de leur mission dans le monde, sont devenus logiquement, nécessairement, les faux apôtres du Christ devant les peuples libres et éclairés, et que, malgré leurs qualités et leurs talents individuels, ils sont condamnés à jouer aujourd'hui même en Europe un rôle aussi immoral, aussi fatal aux progrès du véritable christianisme, qu'à l'amélioration politique et sociale des intérêts temporels des peuples.

Les jésuites par conséquent doivent être considérés comme les ennemis de la pensée et du droit pur, comme les champions des priviléges barbares, des droits mensongers du passé, de l'obscurantisme et de l'abrutissement des peuples, dans un siècle où la foi aveugle et matérielle des catholiques ne peut plus s'imposer que par hypocrisie ou par calcul, dans un siècle où les développements de la pensée, de la science, ont montré que le but de la civilisation, que l'idée fondamentale de l'Évangile sont de pousser l'humanité par les progrès graduels de l'esprit dans le monde, à la réalisation effective de la vérité absolue, du droit pur, sous les formes extérieures de la liberté, de l'égalité politique et sociale la plus perfectionnée, la plus populaire.

Or, la véritable raison qui fait que les jésuites, auxiliaires du pouvoir absolu et du droit du plus rusé ou du plus fort, se maintiennent encore dans plusieurs États de l'Europe, c'est d'abord par l'ignorance relative de quelques peuples, ensuite par l'appui des classes privilégiées, riches et égoïstes, et surtout par la protection spéciale du cabinet de Vienne, et de quelques autres gouvernements absolus.

Je ne discuterai pas davantage cette triste question. Quant à moi j'ai une conviction si profonde de la supériorité de ma cause sur celle de mes adversaires, j'ai une si grande confiance dans la liberté de la pensée et dans les germes d'avenir qui sont renfermés dans les institutions libres de notre époque, que, franchement parlant, je ne saurais assigner à l'influence réelle du jésuitisme en Europe un long avenir.

Les éléments intellectuels et politiques qui composent de nos jours l'édifice déjà fort ébranlé du vieux monde européen sont soumis tous ensemble aux mêmes principes, aux mêmes conditions d'existence et de durée. Tous les instruments directs ou indirects du pouvoir absolu, de la tyrannie morale et de la tyrannie politique, n'auront du pouvoir, de l'influence, de la force, que jusqu'à l'époque où l'absolutisme et le despotisme, sous toutes leurs faces, n'aient cessé de dominer les droits et les intérêts populaires de la civilisation européenne.

Tout ce qui est rétrograde, aussi bien que tout ce qui est progressif, est soumis aux lois d'un mouvement analogue. A mesure que le progrès s'accomplit d'un côté, nous voyons de l'autre la puissance des forces stationnaires, sans réalité et sans vie, déchoir à leur tour par un mouvement contraire mais parallèle. De même, à mesure que le développement de la pensée et des idées révolutionnaires iront s'incarner dans les croyances, dans les mœurs, dans les institutions des peuples, l'autorité des prêtres, le pouvoir des despotes et le joug de l'ancien droit, deviendront tous les jours moins respectés, moins importants dans l'ordre des principes et des faits des nations civilisées.

Toutefois, ce serait un crime de vouloir renverser violemment les anciens principes, les anciens pouvoirs, sans avoir préparé d'avance le terrain propre à faire fructifier les germes de l'ordre futur. C'est là la grande erreur de beaucoup de novateurs, de beaucoup de révolutionnaires du temps passé et du présent, de ne pas comprendre que la force physique ne peut être que le pouvoir exécutif, que l'auxiliaire extrême du droit moral

précédemment conçu et approuvé par l'opinion et la conscience des peuples qui veulent le rendre effectif.

Ainsi lorsqu'on dit que la souveraineté nationale réside dans la volonté générale des masses, on devrait dire plutôt qu'elle réside dans l'opinion publique des peuples. Un peuple ignorant, une nation non éclairée, peut bien avoir un beau jour sa volonté, mais probablement ce ne sera pas autre chose qu'une volonté aveugle et sans consistance.

Par conséquent les idées et les institutions avant les hommes; car les idées et les institutions sont les seules forces réellement dialectiques, réellement conciliatrices de toutes les divisions, de toutes les luttes et les contradictions des castes et des partis, entraînés trop souvent au delà de la raison et du droit, par les séductions égoïstes de l'intérêt individuel, par des raisonnements sophistiques, par des passions aveugles ou exclusivement destructives.

D'après ces idées, il n'est pas difficile, ce me semble, de déterminer jusqu'à un certain point quelle est réellement aujourd'hui et quelle sera plus tard la destinée de l'Autriche à l'égard de l'Italie.

Je l'ai déjà dit, et je le répéterai toujours, le problème politique de l'Italie est lié intimement au problème général de l'Europe.

Ce serait dépasser les bornes de mon sujet que de m'arrêter aux questions spéciales et pratiques de l'ordre économique et administratif des États. Les questions d'administration publique, de droit civil proprement dit, seront facilement résolues lorsqu'on aura pu trouver une solution démonstrative des problèmes généraux et essentiellement politiques, lorsqu'on aura posé les fondements logiques sur lesquels on doit bâtir plus tard l'édifice intellectuel et matériel des destinées historiques et sociales des peuples.

Les grands penseurs de notre temps ont toujours été d'accord pour proclamer que la véritable science historique et politique moderne ne consiste pas seulement dans l'étude pratique des faits individuels, dans les vicis-

situdes particulières des dynasties et des trônes, dans l'examen des relations diplomatiques des États, dans le mouvement dramatique des guerres, et le mécanisme administratif des gouvernements en général; mais plutôt dans l'étude approfondie des faits logiques, de ces principes spéculatifs qui occasionnent les mouvements, les transformations intérieures de la pensée, des croyances et des opinions des peuples, et ensuite les révolutions religieuses, politiques et sociales qui en sont la conséquence. En un mot, la science des faits, la science de la civilisation et de l'histoire réside essentiellement dans la science de la pensée. Les idées sont les faits véritablement réels; ce sont les forces éternellement vivantes qui développent et conservent l'esprit et la force de l'humanité et du monde.

Si on venait donc m'objecter par hasard, au nom de je ne sais quelles doctrines pratiques et positives, que cet écrit manque de fondements scientifiques et d'application pratique, que mes idées sont des généralités vagues et sans consistance, je pense que j'aurais bien le droit de répondre à tous ces prétendus hommes pratiques et positifs, à tous ces doctes critiques, à tous ces savants dédaigneux, que toute leur science, que toute leur érudition me paraît bien souvent peu digne de cette estime et de ce respect dont on l'entoure avec tant de pompe aujourd'hui; qu'en dehors des généralités et des idées il n'y a pas de science possible, et que tout notre progrès, toute notre science, toute notre civilisation actuelles, ne sont autre chose qu'une grande et vivante généralité.

Après tout, le but de ce travail n'est pas de mendier des éloges de la part des hommes du passé, mais uniquement d'tabblir de fortes convictions et de trouver des sympathies dans les hommes de l'avenir.

C'est en Autriche surtout que la haute science, que les théories spéculatives de la pensée, rencontrent dans les hommes du pouvoir les adversaires les plus absurdes, les plus méprisables. Le vice radical du système autrichien, c'est cette guerre sotte et impie que la bu-

reaucratie viennoise fait constamment à la pensée et à la science, et par conséquent à la civilisation et au progrès; c'est là ce qui a usé et corrompu peu à peu tous les ressorts politiques, toute la force, toute l'influence de l'Empire sur les destinées intellectuelles et politiques des États européens.

Les hommes d'État, les diplomates, ont beau dire et beau faire avec leurs maximes routinières, avec leur prétendue habileté et sagacité pratique; s'ils n'ont pas des idées et des principes, s'ils ne savent pas faire marcher d'accord le développement intellectuel et le développement matériel des peuples, ils finiront tôt ou tard par être ensevelis vivants, eux et leur système, dans le cercle immobile où ils végètent lentement depuis leur naissance.

On dit que M. de Metternich est le premier homme d'État, le premier diplomate de l'Europe. Le grand chancelier d'Autriche est, j'en conviens, un des hommes d'État qui a le mieux servi la cause de l'absolutisme et de l'obscurantisme, et qui, malgré cela, a rendu, sans s'en douter peut-être, quelques services à notre siècle. M. de Metternich a été l'instrument nécessaire aux destinées de l'Europe, tant que l'Europe a eu besoin des vieilles croyances et des anciens pouvoirs pour élaborer en dehors des révolutions et des guerres, les forces pacifiques de la science, du progrès et de la civilisation générale.

M. de Metternich, d'accord avec l'empereur Alexandre et les autres grandes puissances, travaillait sans doute à une œuvre éminemment progressive et civilisatrice lorsqu'il combattait le mouvement dissolvant et dévastateur de l'utopie armée de Bonaparte. Car remarquons-le bien, le système politique de Napoléon n'était pas seulement une œuvre injuste, mais une œuvre absurde et contraire au développement solide et réel des forces démocratiques des nations modernes. Napoléon, pour le répéter en passant, voulait, lui, le dernier venu des anciens temps, expression mixte et complexe du principe d'autorité et du principe de liberté, du passé et de l'avenir,

refaire l'ordre politique et extérieur du monde sans changer d'avance les conditions générales de la pensée, sans révolutionner les croyances, les idées, les intérêts, les fondements logiques et matériels de la civilisation et de l'histoire.

Les grandes puissances coalisées vinrent accomplir alors négativement, une œuvre légitime et nécessaire. Elles arrêtèrent dans les plaines de Waterloo le principe désorganisateur, en combattant une phase épuisée du principe révolutionnaire, mais elles ne comprirent point, et c'est là où la politique des puissances coalisées contre Napoléon, contre la France, montra toute la faiblesse de ses principes, toute l'insuffisance de ses moyens, que si la révolution demandait d'être transformée et déplacée, il était absurde et impossible cependant de pouvoir la vaincre ou l'étouffer.

Les événements ont prouvé, ce me semble, la vérité de ces paroles. La restauration, la Saint-Alliance, les traités de Vienne, dans le court espace de trente ans, ont été emportés par l'esprit de progrès, par l'esprit révolutionnaire, par cette civilisation populaire et libérale que la Russie et l'Autriche, qu'Alexandre et Metternich se flattaient peut-être d'avoir anéantie complètement par l'autorité éphémère et caduque de leurs protocoles.

L'Empire, l'aristocratie légitimiste et féodale, et les cours absolutistes de l'Europe sentent à l'heure qu'il est la faiblesse morale de leur position. L'Autriche, la plus faible, parce que sa domination ne repose pas sur le principe des nationalités qui appartient dès la fin du dernier siècle à la Prusse, ni sur l'idée du Saint-Empire qui a été deux fois écrasée par Luther et Napoléon, l'Autriche, dans son unité factice sans homogénéité et sans vie, se trouve, depuis Joseph II, depuis que la maison d'Habsbourg s'est éteinte dans l'impératrice Marie-Thérèse, dans un état de conspiration permanente avec elle-même, avec la puissance et la grandeur de l'Empire.

On a cru, et un historien célèbre de mon pays l'a ré-

pété[1], que les réformes politiques et administratives de l'empereur Joseph II avaient été un progrès et avaient apporté des éléments nouveaux de stabilité, de durée pour l'avenir de l'Empire. Aujourd'hui M. de Metternich lui-même s'est aperçu que ce prétendu progrès n'était autre chose qu'un premier pas vers un régime bâtard, qui peu à peu a amené l'Autriche à cet état violent et précaire où elle se trouve maintenant.

Je ne m'arrêterai pas à discuter la situation intérieure. Mais la situation de l'empire autrichien au dehors, considéré d'abord vis-à-vis de l'ambition de la Prusse, des menées insidieuses et intéressées de là Russie, son implacable ennemie, et ensuite au dedans vis-à-vis de l'antipathie et de la fermentation révolutionnaire qui couve dans le sein des peuples soumis forcément à son empire, des peuples italiens, bohêmes, polonais, hongrois, moraves, est telle, que l'esprit le plus optimiste ne saurait certainement se faire aucune illusion sur le résultat plus ou moins prochain de son démembrement, de sa ruine.

Quand même M. de Metternich aurait le génie de Machiavel et de Napoléon réunis, il ne lui serait pas plus facile d'apporter remède à une situation aussi critique, aussi déplorable. M. de Metternich, et j'insiste à dessein sur cet homme d'État parce qu'il est la personnification vivante du système, parce qu'il résume en lui-même le passé et l'avenir de l'Empire, M. de Metternich est forcé maintenant de subir, malgré la finesse et la sagacité accoutumée de ses vues et de sa tactique, les conséquences de ses fautes et la fatalité de sa position.

A l'heure qu'il est, la politique autrichienne est enfermée dans un cercle de fer, d'où il lui est impossible de sortir, sous peine de se renier elle-même et de consommer en un jour la ruine de ce peu d'avenir qui lui reste encore. Car aussitôt qu'un pouvoir, qu'un gouvernement quel qu'il soit prétend se conserver en dehors du mouvement progressif des idées et des intérêts de

[1] Botta, *Storia d'Italia dal 1789 al 1814.*

son temps, il se place nécessairement, par ce fait même, dans un état de guerre et de violence qui doit tôt ou tard l'entraîner, de résistance en résistance, à sa propre destruction.

En effet, c'est de la sorte que l'empire autrichien doit périr un jour.

Déjà, depuis quelque temps, des germes de dissolution se manifestent au dedans, à Vienne même, au centre de l'administration et du pouvoir. L'aristocratie politiquement annulée, non par l'influence d'institutions progressives, mais par l'impuissante decrépitude du principe qu'elle représente, l'aristocratie, réduite aujourd'hui en Autriche à n'être plus qu'un fantôme, un simulacre de sa grandeur passée, tous les emplois, toutes les charges de l'administration sont remplis à Vienne par des commis, par des hommes sans talent et sans nom, destinés à servir d'instrument passif à un système qui craint autant les principes et les forces du passé, que les idées et les institutions de l'avenir [1].

En effet, vouloir relever l'aristocratie sur ces bases féodales, ce serait détruire l'œuvre de Joseph II et faire une révolution rétrospective et absurde, tandis que, si on favorisait les développements de la pensée et du libéralisme moderne, en relevant les classes moyennes et le peuple, dans le sens des institutions démocratiques,

[1] Voy. *De l'Autriche et de son avenir*. Paris, 1843.
Ce petit livre, que j'ai lu avec un vif plaisir et qui me paraît l'œuvre d'un homme profondément pénétré des dangers imminents qui menacent l'existence de l'empire autrichien, a, selon moi, le défaut de tous les livres écrits au point de vue d'un intérêt systématique et d'un ordre de principes peu progressifs. Il ne suffit pas d'avoir pu découvrir tous les vices, tous les abus qui déconsidèrent et affaiblissent l'autorité, la puissance d'un État d'un gouvernement, vis-à-vis les besoins et les intérêts des peuples soumis à son empire; il faut aussi savoir tenir compte des idées et des principes que cet État, que ce gouvernement représente dans l'ordre général des États, des gouvernements de l'Europe. C'est ainsi que ce livre, que je trouve excellent dans les détails, au point de vue de la question spéciale et pratique, considéré au point de vue des idées modernes et des intérêts généraux de l'Europe, me paraît bien au-dessous du patriotisme et du talent de l'auteur.

dans le sens des idées françaises, on tomberait, par un mouvement opposé, dans la révolution, et on finirait, d'une manière ou de l'autre, par briser l'immobilité mécanique du système, et par arriver inévitablement au démembrement de l'Empire, à la ruine de l'état de choses existant.

Cela est si clair pour ceux qui connaissent bien l'état présent de la politique intérieure de l'Autriche, que je crois inutile de m'y arrêter plus longtemps.

Quant à la politique extérieure, le problème est beaucoup plus compliqué, et je crois même qu'il serait fort difficile, à l'heure qu'il est, de pouvoir déterminer quand et comment l'Italie, la Pologne, la Bohême, la Hongrie et tous les autres peuples dénationalisés et asservis par l'Autriche, trouveront l'occasion propice à leur délivrance, à leur régénération effective.

Depuis 1815, l'Autriche, qui paraissait alors destinée à jouer un rôle important dans la civilisation de l'Europe et même au delà, au milieu des nouveaux besoins et des intérêts nouveaux qui appelaient en Orient l'intervention émancipatrice des puissances chrétiennes, depuis lors l'Autriche, au lieu de s'associer aux forces progressives de l'époque, au lieu de prendre part, dans les limites de ses conditions naturelles et historiques, au mouvement général du siècle, a prétendu, dans l'intérêt de sa propre conservation, pouvoir et devoir rester stationnaire au milieu de tous ceux qui marchaient autour d'elle, et opposer ainsi à la pente irrésistible de ce temps, une puissante et salutaire résistance. Des publicistes distingués, des hommes d'État éclairés, consciencieux, favorables même à la grandeur et à la puissance autrichienne, ont par leurs écrits, reproché très-souvent au cabinet de Vienne d'avoir, par ce système de *statu quo*, obstiné, absurde, illogique, ruineux, par cette position négative, rétrograde, hostile aux tendances de liberté sage et modérée qui se manifestent presque partout en Europe, détruit les bases essentielles de sa prépondérance à térieur, de sa force, de sa stabilité au dedans, et Bot:é en outre ces germes de décomposition et de

décadence qui, mieux développés aujourd'hui, menacent sérieusement l'existence et l'avenir de l'Empire.

Je ne puis, je le répète, m'occuper maintenant des questions intérieures du gouvernement autrichien. Je ferai observer néanmoins, par rapport à l'influence de cette puissance au dehors et à sa part de prépondérance dans la politique générale de l'Europe, que d'après les principes et les conventions du traité de Vienne, d'après les actes additionnels signés plus tard par les grandes puissances au congrès de Vérone, ces mêmes puissances signataires s'étaient engagées d'un commun accord, à défendre et à soutenir par tous les moyens possibles, contre les droits des peuples et la souveraineté des nations, les principes de la légitimité des trônes et les maximes absolutistes du droit divin. Tel a été, pendant et après la restauration, le programme politique de la Sainte-Alliance, programme que les grandes puissances, l'Autriche en tête, se sont promis et juré mutuellement pour la réalisation de leur œuvre. Le pape, de son côté, avait adhéré pleinement, entièrement à tous les traités du congrès de Vienne, et il avait promis, soit pour favoriser les intérêts temporels du saint-siége, soit en vue de l'obéissance passive des peuples envers leurs souverains, soit enfin dans un but d'ordre et de paix, d'appuyer de toute son influence, de toute son autorité et de celle du clergé en général, l'accomplissement des vœux et des desseins de la Sainte-Alliance.

Les tendances libérales des sociétés modernes, la propagande des idées démocratiques, les progrès de l'opinion publique, et plus tard la révolution française de 1830 changèrent complètement la situation politique de l'Europe. Les puissances absolutistes se trouvèrent alors dans une situation tout à fait exceptionnelle, complètement en dehors des nouvelles nécessités politiques qui surgissaient de tout côté et qui imposaient aux différents gouvernements sortis d'une révolution populaire, des besoins et des devoirs directement contraires aux principes et aux intérêts des puissances absolutistes mêmes. En effet, la révolution de 1830 vint frapper subitement

les gouvernements absolus de l'Europe d'un coup mortel, dont ils n'ont pu et ne pourront jamais se relever. Je dirai même, sans crainte d'être démenti par les événements, que cette révolution, qui ébranla d'un bout à l'autre l'Europe entière, fut en partie la conséquence logique, inévitable, des conspirations antilibérales et des illégalités flagrantes du pouvoir absolu des souverains, contre les droits et les intérêts légitimes des peuples. Ce n'est pas seulement l'esprit révolutionnaire, c'est aussi la Sainte-Alliance qui, par ses menées ténébreuses, par ses excitations illibérales, entraîna le pouvoir de la restauration en France, à une chute inévitable : et si la branche aînée des Bourbons a été justement expulsée de son trône et de la France pour ne plus y rentrer probablement, il ne faut pas imputer ce fait uniquement à la nation française, ni aux manœuvres malfaisantes des partis, mais plutôt à l'influence des insinuations diplomatiques du cabinet de Vienne, aux mauvais conseils de la cour de Rome et du pouvoir alors tout-puissant de la faction jésuitique. La Sainte-Alliance, la politique de l'Autriche et le mauvais génie des RR. Pères, ont coûté à Charles X et à sa famille une des plus belles couronnes du monde. Sans ces influences corruptrices et dissolvantes, la France aurait marché graduellement peut-être dans la voie des progrès du siècle, à la conquête de toutes les libertés, sans avoir besoin de courir la chance d'une révolution et de subir un changement de dynastie. Oui, je le répète, c'est la résistance coupable, illégale des souverains et de leurs gouvernements, ce sont les fausses et tyranniques doctrines du droit divin et du pouvoir absolu, qui ont donné aux peuples le droit de la révolte, et fait crouler la base de l'autorité monarchique. La liberté, c'est un besoin légitime des peuples parvenus à l'âge viril de la civilisation d'une époque, c'est une forme nécessaire de l'histoire, une condition indispensable du pouvoir, dans certaines phases avancées de la vie des nations. Et c'est justement lorsque ce besoin se présente et se fait sentir d'une manière irrésistible au milieu d'un peuple quelconque, que ce besoin devient légitime; il

devient alors une loi, une condition de progrès, une loi et une condition de toute existence sociale. Connaître par l'histoire, par le degré de civilisation auquel sont parvenus le sentiment national, l'esprit public, les intérêts intellectuels et matériels des peuples, c'est savoir gouverner, c'est savoir diriger sagement, dans la carrière de ses destinées naturelles, l'activité morale et politique d'une nation civilisée; tandis que vouloir au contraire, en opposition directe avec l'opinion publique, avec les nouveaux développements des sociétés, avec la force invincible du mouvement et du progrès, combattre les tendances générales d'une nation, d'une époque déterminée marchant vers son émancipation, vers son indépendance dans les sages limites de l'opportunité et du droit, c'est vouloir contraindre les peuples à végéter dans l'inertie, dans l'ignorance, dans la servitude; c'est méconnaître la loi, la force toute-puissante du temps, c'est renier enfin l'œuvre auguste et mystérieuse de la Providence, et condamner irrévocablement à une perpétuelle barbarie l'existence sociale des peuples et de l'humanité tout entière.

Il faut donc en finir une fois pour toutes avec ces vieilles théories prêchées depuis longtemps par les gouvernements despotiques, sur la légitimité du droit divin et sur l'impeccabilité du pouvoir. Heureusement que l'impulsion générale du siècle a peu à peu emporté ces doctrines surannées bien loin de l'activité vivante des pouvoirs progressifs de notre époque. Il n'y a plus de nos jours en Europe qu'une seule puissance — qu'on se plaît à regarder encore comme puissance de premier ordre — qui, poussée sur une pente fatale, s'obstine à reléguer la pensée de son gouvernement, le système de son action politique au dedans et au dehors, dans une sphère d'action totalement étrangère aux tendances générales de la société moderne, aux sympathies et aux besoins nouveaux des peuples européens. C'est ainsi que l'Autriche perd peu à peu sa force, sa considération, sa véritable influence à l'extérieur; c'est ainsi qu'elle se voit réduite maintenant, malgré la constance

de sa modération proverbiale, à marcher dans une voie violente, destructive de toute force réelle, de tout pouvoir véritable, et à ne plus représenter sur la scène politique de l'Europe, que le fantôme caduc, impuissant d'une autorité décrépite, surannée, dont les autres puissances qui ont une prépondérance active, vivante dans les affaires du monde, tâchent depuis long-temps de ménager les prétentions absurdes et les efforts désespérés.

Il est donc prouvé, je pense, que le vice radical du système politique de l'Autriche consiste dans l'absence complète de toute idée civilisatrice, de tout principe de mouvement et de progrès.

En vérité, je me suis demandé bien des fois comment est-il possible qu'un gouvernement qui a rendu dans maintes occasions de véritables services à la cause de la religion, de l'ordre et du droit des peuples, qui se trouve avoir à la tête des affaires publiques, des hommes d'État réputés généralement des hommes d'une sagacité pratique incomparable, s'obstine encore, en présence de l'Europe entière qui proteste par les idées et par le fait contre un ordre de choses devenu par la force du temps impuissant et funeste à ces mêmes intérêts qu'il prétend gouverner, à persister dans ce système d'inaction et d'apathie depuis longtemps condamné, au lieu d'entrer graduellement dans la voie des réformes et des institutions libérales, d'accord avec ces autres puissances si actives, si ambitieuses, si progressives, qui dirigent par des réformes opportunes, par une liberté plus ou moins tempérée, la marche des intérêts moraux et matériels de l'Europe et du monde.

Le rôle secondaire, le rôle trop peu important que l'Autriche paraît s'être résignée à accepter dans le mouvement intellectuel et matériel de ce siècle, trouve, sans aucun doute, son explication suffisante, sa justification politique dans la nature même de cette monarchie. Il n'y a pas, en effet, de nation autrichienne en Europe; il y a seulement une monarchie, un empire d'Autriche. Par conséquent le manque absolu de tout esprit national

devient nécessairement une des causes fondamentales du mauvais système politique du gouvernement autrichien. Il faut bien le reconnaître aujourd'hui, ce qui fait la faiblesse, l'impuissance toujours croissante de l'Autriche comme pouvoir public, comme gouvernement, c'est de ne pas faire reposer sa force, sa vitalité, sa pensée rigoureusement politique, sur un sentiment, sur un principe de force, de grandeur nationale. Les éléments divers, les races opposées, les intérêts contradictoires qui composent l'empire d'Autriche, doivent nécessairement rendre impossible l'existence et le développement d'un sentiment commun universel de nationalité, de patriotisme. Dans un pays qui se trouve placé dans de semblables conditions d'existence, il est de toute nécessité qu'entre le gouvernement et les administrés, entre le pouvoir et le peuple, il ne puisse y avoir jamais aucune communauté de sentiments, de droits, d'intérêts. Voilà pourquoi le gouvernement est, en Autriche, essentiellement despotique, séparé des intérêts naturels, légitimes de ses sujets, et constamment en lutte avec les tendances opposées, avec les besoins divers, mobiles, variés de toutes ces populations étrangères l'une à l'autre, réunies par des liens forcés sous la dépendance plus ou moins directe d'un pouvoir central, en dehors des conditions et des forces légitimes qui constituent la véritable puissance, la véritable homogénéité des gouvernements et des peuples.

Il est donc évident qu'une monarchie absolue, qu'un empire quelconque ainsi composé de différents petits États étrangers l'un à l'autre, sans communauté d'origine, de langue, de mœurs, de tendances, poussés par un mouvement secret, instinctif, naturel, à se détacher tôt ou tard de cette union forcée, illégitime, ne peut pas, ne doit pas résister longtemps au fait inévitable de sa propre dissolution.

L'Autriche, à ce qu'il paraît, ne croit pas, n'a jamais cru ni au droit ni à la force intrinsèque, vitale des nationalités respectives des peuples. Elle ne tient pas compte non plus, d'après ses principes, de l'influence des races

et des traditions nationales dans ce qu'on appelle, depuis la politique de Louis XIV, la conservation régulière de l'équilibre européen. Il paraît même que c'est une des grandes raisons de son gouvernement, de ne pas faire valoir, d'écarter même, le plus possible, de l'ordre dominant de la politique extérieure, le principe menaçant des droits nationaux.

Quoi qu'il en soit, les faits ont mis, depuis longtemps, ces tristes vérités en évidence.

Mais les révolutions qui ont agité l'Europe depuis soixante ans, ont presque fait disparaître de la scène politique du monde civilisé l'autorité prépondérante de la monarchie pure et des gouvernements absolus. L'élan nouveau de l'esprit humain, l'universalité de libre examen, la liberté de la presse et les développements extraordinaires de l'opinion publique qui en sont dérivés, ont changé l'aspect moral et matériel de la société européenne, et créé, au centre même des nations civilisées, une autorité nouvelle, capable de résister avec toute l'énergie d'un pouvoir jeune et fort, aux envahissements égoïstes et tyranniques des anciennes puissances.

Ce nouveau pouvoir, cette nouvelle et irrésistible opposition, c'est le peuple; le peuple, dis-je, s'élevant par la liberté de conscience et par la liberté de la pensée jusqu'au plus haut pouvoir de l'État, jusqu'à la liberté politique, jusqu'à la souveraineté nationale, dans les limites raisonnables de la hiérarchie administrative et sociale, de l'autorité légitime et inviolable des lois.

En effet, cette lutte entre le pouvoir absolu et le besoin de liberté, entre la résistance usurpatrice de la force et le triomphe progressif des droits et des intérêts des peuples, c'est le fait capital, universel de notre époque, l'expression caractéristique de la société actuelle, l'élément fondamental de tous les progrès, de tous les intérêts futurs de l'Europe et du monde.

Mais l'Autriche, je le répète encore, est bien loin de vouloir reconnaître cette lutte, cette nécessité du mouvement et de progrès qui éclate visiblement dans la plupart des États de l'Europe. Je l'ai déjà dit, je le répéterai

toujours, l'Autriche est, parmi les grandes puissances de l'Europe centrale, celle qui, seule entre toutes, contraste visiblement avec les intérêts bien entendus, avec les développements progressifs de la civilisation européenne.

Je ne discuterai pas maintenant ce que l'Autriche, dans un avenir plus ou moins éloigné, pourra apporter de son influence et de son pouvoir, dans ce vaste champ ouvert à toutes les activités de l'Europe, que l'Orient nous prépare. M. Balbo en Italie, et avant lui des publicistes et des hommes d'État de l'Allemagne et de la France, ont traité sous des points de vue différents la question orientale, en faisant connaître quel pouvait être un jour, à la chute depuis longtemps prédestinée de l'empire ottoman, le rôle nécessaire, la mission légitime de l'Autriche dans ce nouvel ordre de choses, quelles conséquences politiques pourraient en résulter pour l'Europe, quelle influence importante, décisive, la solution de la question d'Orient pourrait enfin avoir plus tard sur les destinées générales des peuples soumis actuellement au pouvoir, à la souveraineté de l'Autriche.

Sous quelque point de vue qu'on puisse considérer la dissolution probable de l'empire ottoman, il m'est impossible de pouvoir partager les opinions et les espérances qui ont amené l'écrivain piémontais que je viens de citer, aux conclusions d'ailleurs très-ingénieuses, contenues dans son dernier ouvrage sur l'Italie. La question d'Orient est une question trop vaste, trop compliquée pour que je puisse la traiter ici en quelques mots. Cependant je ne puis pas me dispenser d'indiquer en passant ce qui, par rapport à l'Autriche et à l'Italie, me semble être d'un intérêt incontestable et propre à démontrer par quels motifs je crois les idées et les espérances du publiciste italien, non-seulement peu fondées, mais aussi historiquement et politiquement inadmissibles.

Sans vouloir donc revenir de nouveau sur le livre des *Espérances*, ni traiter d'une manière détaillée la question orientale, je me bornerai à faire remarquer principalement que l'Autriche, soit à Constantinople, soit en Syrie, soit sur le Danube, a depuis longtemps perdu effective-

future aurait été basée sur l'assimilation religieuse, intellectuelle, politique des races différentes, des forces et des tendances opposées. C'est là le travail qui était imposé à l'Autriche par la civilisation, par l'histoire. C'est dans la fusion des races, des institutions, des intérêts, dans l'autorité religieuse et morale, dans l'esprit national, dans une sage liberté, dans la raison, dans le progrès, dans la justice, dans la vérité, que le gouvernement autrichien aurait dû puiser les éléments de sa stabilité, de sa puissance, de son avenir.

Car c'est en marchant avec leur siècle, avec les droits et les intérêts progressifs du monde, que les pouvoirs et les gouvernements se maintiennent, grandissent et prospèrent, pour la moralité, la grandeur, le bien-être des peuples. L'histoire est là pour démontrer ce fait universel, incontestable. Mais l'Autriche ne croit pas au droit, ne croit pas au bien, au milieu de cette civilisation chrétienne qu'elle méconnaît ou renie à chaque instant par son œuvre égoïste, rétrograde, immorale. Oui, j'aime à le répéter, le but de l'Autriche, le but constant de tous ses efforts, c'est une œuvre absurde, chimérique, irréalisable : c'est vouloir éterniser le passé, arrêter l'histoire dans ses progrès, l'humanité dans ses transformations nécessaires, inévitables, dans sa marche continue, progressive, à travers la course éternelle des siècles et les destinées providentielles du monde. Voilà en quoi consiste, en quoi peut se résumer en dernier lieu, le rôle actuel de l'Autriche, la force et la faiblesse de sa politique dans le gouvernement; et dans la civilisation de son empire et de l'Europe en général.

Mais ce que l'Autriche, liée à une situation presque fatale, n'a pu faire par le passé, il est encore plus difficile qu'elle veuille ou qu'elle puisse l'accomplir de nos jours ou dans un avenir plus ou moins éloigné. A l'heure qu'il est, cette puissance se montre trop vieille, trop rétrograde, pour seconder ou combattre le mouvement politique qui s'opère actuellement en Europe. Le siècle marche à pas de géant; le siècle cherche une nouvelle foi dans ses doutes, de nouvelles convictions, de nou-

velles espérances dans le découragement, les perplexités, les chagrins de son existence. Et l'Autriche ne comprend pas le siècle, ni cette civilisation moderne, qui, dans tout ce qu'elle a réalisé de grand, de vrai, d'absolu relativement à la destinée sociale des peuples, ne peut ni périr, ni s'arrêter avant que la tâche providentielle de sa mission ne soit accomplie.

Le gouvernement et la politique de l'Autriche ont renié depuis bien longtemps tout ce qu'il y a de grandeur et d'importance dans les lumières et l'intelligence de notre époque, tout ce qu'il y a de liberté, de vertu, de justice, dans la science et la raison de l'Europe chrétienne. Car, il est bon de constater ce fait capital, l'Autriche, soit par les traités de 1815, soit, plus tard, dans toutes les grandes questions qui ont agité l'Europe et mis en péril la paix générale du monde après 1830, n'a fait qu'empêcher, tant qu'elle l'a pu, les gouvernements les plus progressifs de l'Europe de se tirer de cette ornière étroite où ils se trouvaient enfermés, pour aller se jeter dans des voies beaucoup plus larges et mieux en rapport avec l'agrandissement de la vie politique de ce siècle et les développements nouveaux de la civilisation européenne.

Ainsi non-seulement l'influence importante et décisive du cabinet de Vienne a retardé pour longtemps le développement de certaines idées, de certaines institutions dans les pays soumis directement à sa domination et à son pouvoir, mais avec ce système étroit, absolu, arbitraire, ne trouvant le plus souvent sa justification que dans l'usurpation et dans la force, l'Autriche a pris aussi une grande part aux fautes, aux vices, aux abus qui ont de nos jours décrédité, rabaissé, rendu enfin suspect et hostile à la liberté, aux garanties politiques des sociétés modernes, le système monarchique, la légitime et souveraine puissance des rois et des princes. Oui, la monarchie autrichienne a rendu les plus mauvais services à la cause de la monarchie et de la royauté en général; elle a fait plus de tort à celle-ci qu'à la démocratie et à la liberté des peuples dont elle a pu se croire un instant l'obstacle le plus puissant, l'ennemi le plus redoutable.

Et ceci est tellement vrai aujourd'hui, que l'Autriche, à part la Russie, étant la seule grande puissance directement hostile aux droits des nationalités et aux libertés publiques de l'Europe, elle est aussi celle qui a perdu le plus de véritable pouvoir, le plus d'influence active, efficace dans les intérêts communs, dans les destinées générales des différents États européens.

Après avoir essayé de déterminer le caractère essentiel, le rôle principal de l'Autriche dans la politique générale de l'Europe, passons à considérer maintenant l'influence de cette même puissance, dans l'ordre des tendances, des tentatives révolutionnaires, et de toutes les autres éventualités probables, qui, aidées par les circonstances, peuvent amener tôt ou tard une transformation radicale dans l'organisation politique actuelle de la Péninsule italienne.

M. Balbo, comme je l'ai dit déjà, d'accord là-dessus avec les patriotes les plus modérés de notre temps, ne croit pas qu'on puisse reconquérir l'indépendance italienne, ni que les Italiens puissent, tels qu'ils sont maintenant, résister, par des insurrections partielles, locales, à l'ennemi commun, à l'étranger, et délivrer ainsi la patrie du plus grand danger qui la menace, sans que de nouveaux rapports intellectuels, sans que de nouvelles circonstances ne viennent rapprocher ensemble, sous l'influence d'un nouveau principe moral et politique, tous ces petits peuples, jusqu'ici divisés, discords, souvent ennemis, qui ont empêché de tout temps, au milieu même des événements les plus favorables, le développement d'une véritable opinion nationale, capable de réunir et de faire marcher ensemble toutes les populations de l'Italie, vers un but d'affranchissement et de liberté politique.

Plus encore, M. Balbo n'ayant aucune confiance dans les associations secrètes, ni dans les conspirations démocratiques, ni dans toutes ces tentatives révolutionnaires qui n'ont fait jusqu'à présent autre chose, d'après cet écrivain, que rendre plus fréquente, plus acharnée, la résistance despotique du pouvoir, et donner à l'ennemi

étranger de nouveaux prétextes pour étendre et consolider sa domination matérielle, ne croyant pas possible par conséquent une révolution nationale en Italie, ne la croyant même ni nécessaire, ni opportune, ni utile, M. Balbo se prononce ouvertement contre toute tentative d'organisation démocratique, et contre toute insurrection populaire. Mais en revanche il se déclare franchement et sans détour partisan sincère d'une confédération monarchique dans laquelle le pouvoir absolu des souverains serait mitigé par un pouvoir consultatif placé directement autour du trône, et auquel on devrait confier l'administration des affaires publiques, le gouvernement de l'État proprement dit.

Il faut avouer cependant que le publiciste piémontais ne se fait aucune illusion sur les difficultés, sur les obstacles qui viendraient combattre et arrêter nécessairement la réalisation possible d'une confédération italienne. Pour lui, l'Autriche est le grand obstacle à l'effectuation de tout changement, de toute réforme véritablement politique, le nœud gordien de la question.

En effet, si l'Autriche croit avoir depuis les traités et les événements de 1815, d'après certaines règles d'équilibre européen, un droit absolu, illimité sur les princes de l'Italie, si elle a la prétention d'être le souverain de droit, seul capable de gouverner légitimement, de soutenir et défendre avec force et succès tous les intérêts des gouvernements italiens, si elle veut enfin, comme grande puissance continentale, pour ses intérêts généraux dans l'Europe et dans le monde, avoir en Italie un pouvoir prépondérant, et dans les princes italiens des instruments dociles soumis à son influence, à sa volonté suprême, dans ce cas il est aisé de supposer, ce me semble, que l'Autriche ne voudra et ne pourra jamais consentir à abdiquer son droit, sa force, sa grandeur dans la Péninsule, sans recevoir des compensations qu'elle ne trouverait nulle part, et qu'aucun événement européen ne pourrait jamais lui accorder.

Il faudrait donc, pour pouvoir réaliser l'idée d'une confédération des différents États de l'Italie, que les

princes italiens pussent se rendre peu à peu réellement indépendants de l'influence prépondérante de l'Autriche; il faudrait qu'ils pussent eux-mêmes se mettre à la tête du mouvement national; qu'ils pussent préparer par des réformes, par des institutions progressives, de nouveaux éléments intellectuels, de nouvelles forces politiques, capables d'opposer une résistance forte, active, intelligente, libérale, à l'envahissement barbare du despotisme autrichien. Car, vouloir se flatter que l'Autriche, mue par des sentiments d'équité, par des principes d'ordre et de véritable justice, puisse, dans l'état où elle se trouve maintenant vis-à-vis de l'Europe, renoncer pacifiquement, ou par voie de négociations diplomatiques, à sa domination en Italie; vouloir se flatter que l'Autriche puisse tolérer que les souverains italiens s'accordent entre eux pour s'émanciper peu à peu de son pouvoir et de son influence, tant que les conditions générales de la politique européenne n'auront pas subi un remaniement total, c'est vouloir se bercer, ce me semble, d'illusions et de chimères. Les principes de la morale politique ne sont pas les mêmes que ceux de la morale de l'Évangile. La politique se gouverne, avant tout, non par des principes et des droits purs et abstraits, mais par des principes et des droits qui n'ont de force, de réalité véritable que lorsqu'ils se trouvent en rapport avec les besoins et les intérêts prédominants de l'existence pratique et historique des peuples. Pour que l'Autriche pût donc se décider à abandonner ses possessions en Italie, favoriser l'union et l'indépendance des États italiens, il serait nécessaire que, par un bouleversement révolutionnaire de l'Europe, ou par un nouveau congrès européen, elle consentît de rendre à tous les peuples qui font partie de l'Empire, mais qui ne sont pas de race germanique, leur nationalité et leur indépendance; en un mot, pour que cela fût possible, il faudrait que l'empire autrichien cessât d'exister. Dans l'état actuel des choses, la domination injuste et oppressive de l'Autriche sur tous les peuples étrangers assujettis à sa souveraineté, est un fait nécessaire, indispensable à ce qu'on appelle l'équilibre européen et l'orde

général du monde. Les possessions autrichiennes en Italie, remarquons-le bien, ne sont pas seulement nécessaires à maintenir la paix et l'ordre matériel dans la Péninsule, mais aussi à l'existence, à la conservation, à l'avenir de l'Autriche comme puissance européenne. Si demain l'Italie, par une révolution de cour ou par une révolution populaire, pouvait parvenir à chasser les Autrichiens de la Lombardie, l'équilibre européen serait rompu, une guerre générale deviendrait peut-être aussitôt inévitable, et les principes d'ordre, de conservation, de paix qui forment le point d'appui des droits et des intérêts de tous les pouvoirs de l'Europe actuelle, courraient grand risque de devenir la proie de l'esprit révolutionnaire qui fermente sourdement dans le monde, et qui, une fois maître du terrain, se garderait bien de tomber de nouveau dans les mêmes illusions et dans les mêmes fautes des époques précédentes. Ainsi, il est prouvé que l'intégrité de l'empire autrichien, tel que l'ont fait les traités de Vienne, est un élément indispensable d'ordre et de paix pour l'Europe du présent, et qu'il n'est pas possible de supposer raisonnablement que les puissances européennes, qui connaissent combien de questions on soulèverait à troubler cet ordre même, veuillent s'exposer, dans l'intérêt particulier du peuple italien, à voir menacée leur propre existence. N'oublions donc pas que la question de l'indépendance de l'Italie est une question de guerre générale, de révolution européenne; n'oublions pas, par rapport aux velléités libérales de quelques souverains italiens, qu'il est absurde de penser qu'ils puissent à l'heure qu'il est faire un pas dans la voie du progrès libéral, sans que toutes les puissances de l'Europe n'interviennent pour les arrêter. Vouloir par conséquent que les souverains qui règnent aujourd'hui despotiquement dans les États italiens, ouvrent d'eux-mêmes la porte à l'indépendance nationale de l'Italie par des réformes libérales et progressives, c'est vouloir ce qui est logiquement, politiquement impossible. Même en s'arrêtant à cette hypothèse, il est aisé de prévoir que l'Autriche, qui suit attentive et vigilante, tous les pas, tous les actes des

gouvernements italiens, au premier soupçon qu'elle aurait des nouveaux plans politiques, des nouvelles tendances libérales de quelques-uns parmi les principaux souverains de l'Italie, ne pouvant pas ou ne voulant pas agir directement, elle n'hésiterait pas un instant à jeter le trouble dans le pays, à exciter par ses agents secrets les peuples à la révolte et aux insurrections; et aussitôt que les princes, effrayés des résultats inattendus de leurs essais, reculeraient dans un tout autre système afin de protéger leur existence et défendre leurs plus chers intérêts, l'Autriche, s'adressant alors hautaine et menaçante à leur imprudence ou à leur faiblesse, viendrait inonder de ses troupes l'Italie entière, écrasant sous son poids brutal les effets de ses machinations perfides, accusant les souverains d'incapacité politique, de folle générosité, proclamant partout en Europe la nécessité d'un grand exemple, d'une grande punition; exagérant enfin avec ses artifices hypocrites, avec ses habitudes d'astuce et de mensonge, l'origine et les conséquences de la lutte, elle forcerait ce même gouvernement, ce même prince, qui le premier serait entré dans une nouvelle voie de régénération nationale, à devenir le vengeur aveugle, insensé de son propre crime, le suppôt de la barbarie étrangère, le bourreau de sa patrie et de son peuple. C'est ainsi que l'Autriche, ne pouvant dans un cas semblable se servir du peuple italien pour égorger les partisans nobles, les chefs puissants du parti national, comme elle l'a fait dernièrement dans les provinces de la malheureuse et héroïque Pologne, elle se servirait de ce même gouvernement, de ces mêmes hommes qui s'étaient ouvertement prononcés favorables à la cause du peuple, pour en faire aux yeux de l'Italie, aux yeux de l'Europe entière, des traîtres, des meurtriers, des tyrans.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen des conséquences générales de la politique autrichienne, si un fait pareil à celui que je viens de décrire pouvait se réaliser un jour. Tout ce que je voulais démontrer en m'appuyant sur les doctrines et les espérances de

M. Balbo, c'est que le mouvement national, le mouvemsnt d'indépendance italienne, ne peut venir, ni des princes, ni du pape, ni de l'Italie telle qu'elle est aujourd'hui, et moins encore de l'état actuel de l'Europe.

Pour aborder l'œuvre de la résurrection politique du peuple italien, il faut, ou tout attendre du mouvement lent et pacifique des idées, de la civilisation européenne, ou, il m'en coûte bien de le dire, tout changer, tout bouleverser, tout détruire par une révolution radicale. Car il ne s'agit pas seulement chez nous de réformes civiles, de questions d'administration, de législation, d'économie publique, ni de plus ou moins de liberté intérieure; il s'agit de faire de plusieurs petits peuples un grand peuple, de plusieurs petits États, une nation; il s'agit d'une multitude de villes, de provinces sans liens, sans harmonie, sans unité, n'ayant qu'une valeur locale, matérielle, qu'une existence manquée, à peu près morte en présence de la vie générale du siècle, qu'on doit, par de nouveaux rapports d'activité et de puissance, rattacher à la vie nationale, au mouvement général de l'Europe, à la civilisation progressive du monde. Il ne suffit pas qu'un peuple, s'il veut compter pour quelque chose dans les destinées politiques et sociales d'une époque, soit dans son ensemble, dans son existence matérielle et individuelle, assez bien, assez heureusement réglé; il faut en même temps que ce peuple ait le sentiment de sa propre liberté, de sa propre valeur, de sa propre mission, dans l'activité morale et intellectuelle de la civilisation de son pays et de son siècle. L'Italie est aujourd'hui, vis-à-vis de l'Europe progressive et libérale, trop peu civilisée, trop en dehors de la tâche sublime qu'elle pourrait accomplir, si un autre développement que celui de la vie instinctive et traditionnelle, concentrée exclusivement dans les intérêts mesquins d'une existence d'emprunt, bâtarde, transitoire, sans progrès, sans grandeur, s'y fût manifesté depuis longtemps avec liberté, avec éclat.

On compte beaucoup, de nos jours, sur le principe des nationalités. Selon moi, ce principe repose sur une

idée que je crois trop vieille, trop peu progressive pour provoquer la résurrection politique des peuples opprimés et esclaves. La civilisation actuelle, dans tout ce qu'elle a de plus jeune, de plus fort et de plus libéral, me paraît tendre à un but tout à fait opposé à celui où le principe des nationalités pourrait amener tôt ou tard l'Europe.

Les caractères essentiels de la civilisation européenne, telle que nous la voyons actuellement, manifestent visiblement les tendances les plus prononcées vers l'assimilation et la fusion des éléments divers qui la composent. Sans parler de l'unité des croyances ou plutôt de l'indifférentisme religieux qui se prépare presque partout en Europe, sans tenir compte d'une certaine uniformité d'idées, d'institutions et de mœurs très-avancée déjà dans une grande partie du monde civilisé, sans répéter ce que j'ai déjà indiqué à l'égard de certaines forces absolues, que la pensée et la science, dans tous leurs rapports, ont développées de nos jours, en opposition avec les formes relatives et spéciales de la pensée et de la forme historique des sociétés en général, je suis porté à croire que les faits politiques les plus généraux de ce temps nous démontrent avec autant d'autorité que d'évidence, que les nationalités des peuples divers, dominées par les plus hautes conquêtes de la civilisation, de la science moderne, élargissent chaque jour davantage le cercle de leurs affinités et de leurs rapports. Jadis les peuples de même race, de même origine, parlant la même langue, étaient divisés par communes, par provinces, par petits États rivaux ou ennemis. Aujourd'hui, les communes, les provinces, les petits États, oubliant leurs anciennes divisions matérielles et barbares, sont ou veulent être des nations, des peuples, de grands États. On prévoit même la possibilité de réunir l'Europe entière sous trois ou quatre grands empires; on parle en effet des empires slave, germanique et franco-romain, de confédération et d'unité italique, de la réunion du Portugal à l'Espagne, et de bien d'autres annexions et incorporations politiques,

qui attestent indubitablement des tendances générales du monde vers une œuvre d'assimilation et d'unité inconnue jusqu'ici.

Or, à part les exagérations et les utopies des esprits rêveurs et peu pratiques, on peut affirmer sans crainte d'être démenti par les faits, que le principe des nationalités, fondé sur l'identité des races, suffirait déjà pour révolutionner et changer de fond en comble le droit public et la configuration politique de l'Europe.

Je crois cependant, je le répète, qu'une réorganisation européenne ne pourrait pas avoir logiquement pour mobile principal, pour idée dirigeante, le principe des nationalités, qui est un principe trop étroit, trop exclusif, et qui lutte directement avec le principe essentiellement généralisateur et unificateur de la pensée, de la science et de la sociabilité moderne. Mais tout en m'arrêtant à l'hypothèse du principe des nationalités comme puissance révolutionnaire et populaire capable de réorganiser la carte politique et réformer le droit public de l'Europe, cette même hypothèse, dis-je, suffit pour arriver à la solution du problème autrichien. Car le jour où les peuples, poussés par une question spéciale quelconque de la politique européenne, pourront saisir une occasion pour prendre les armes et s'insurger au nom de leur nationalité, ou de leur race, un bouleversement genéral de l'Europe deviendra inévitable. Et quoique, je le répète encore, je ne puisse pas reconnaître dans le principe des races un principe d'avenir, ni dans le principe historique des nationalités, une idée rénovatrice, une force véritablement révolutionnaire, toutefois, je ne saurais nier que l'un ou l'autre de ces deux principes ne soit plus que suffisant pour provoquer de grands changements dans la politique de l'Europe et peut-être aussi une guerre entre les grandes puissances, et par là un remaniement complet du droit public et de la carte politique des États européens.

Les querelles diplomatiques, les luttes intestines qui agitent les différents cabinets et les divers États de l'Europe, font pressentir, aujourd'hui même, qu'une con-

flagration européenne deviendra tôt ou tard un fait inévitable. Le droit public de l'Europe, tel que les traités de Vienne l'avaient imposé aux peuples, vient d'être abrogé par les puissances mêmes qui en avaient stipulé les conditions principales, et à leur profit. L'Autriche, la Prusse et la Russie, en faisant disparaître, par la suppression de la république de Cracovie, le dernier simulacre de la nationalité polonaise, sans le consentement de la France et de l'Angleterre, ni des autres États signataires des traités de 1815, en foulant aux pieds les bases essentielles du droit diplomatique et du droit public européen, ont inauguré, à la place de tous les droits possibles, le droit barbare de la force brute.

Tout considéré cependant, l'incorporation de l'État de Cracovie à l'Autriche est, selon moi, plutôt favorable que nuisible à la cause de la Pologne. Car un fait de cette nature pourrait bien mettre l'Angleterre et la France dans la nécessité d'aller un jour ou l'autre au delà de vaines et banales protestations au profit de ce peuple héroïque, et le plus malheureux de tous les peuples chrétiens de la terre. La violation flagrante des traités de 1815 pourrait bien, malgré les dispositions véritables des cabinets des Tuileries et de Saint-James, entraîner la France et l'Angleterre à une intervention armée dans ces pays où la dictature usurpatrice de l'Autriche et des autres puissances absolutistes, paraît vouloir acquérir une prépondérance excessive et blessante pour les intérêts des États constitutionnels et libéraux, et troubler par là les conditions générales de la paix et de l'équilibre européen. Si cela venait à arriver, quoique je sois porté à croire tout le contraire pour le moment, l'Autriche s'exposerait indubitablement à provoquer, elle qui jusqu'ici a donné à entendre à l'Europe entière que l'ordre et la paix du monde n'avaient pas de plus solide appui qu'elle-même, des mouvements révolutionnaires en Allemagne, en Pologne, en Italie, en Suisse, et peut-être aussi sur les bords du Danube et du Bosphore.

Telles sont les conséquences probables que la politique de l'Autriche pourrait amener, par un système

de résistance et d'immobilité aussi absurde qu'impolitique, et pourtant le seul qui soit praticable dans la position fausse et dangereuse où l'Empire se trouve depuis un siècle environ. Les circonstances ont été en effet directement hostiles aux principes et aux prétentions de l'Autriche. Malgré ses principes d'ordre, de légitimité, de justice et de paix, cette puissance s'est vue entraînée constamment à jouer, dans la politique de l'Europe, un rôle usurpateur et révolutionnaire; partout où son influence s'est fait sentir, l'Autriche s'est vue forcée de combattre, au nom du droit et de la morale, la morale et le droit.

Cette contradiction s'explique, comme j'ai déjà eu lieu de le dire, par l'immobilité rétrograde de son autorité et de ses principes. Toutes les fois que l'Autriche a voulu étendre son pouvoir et son influence dans l'Europe moderne, elle n'a pu appuyer son droit que sur le droit de conquête ou sur la mauvaise foi, et la trahison la plus perfide. Or, il est inutile de rappeler que l'ancien droit de conquête, qui n'est autre chose que le droit païen ou féodal, que le droit du plus fort, a été comme principe, supprimé depuis longtemps en Europe par le droit populaire et démocratique, par les progrès incontestables de la pensée et de la civilisation actuelle, et surtout par ce grand changement apporté dans les idées et les institutions publiques des peuples européens, par la révolution française et la propagande armée de Napoléon.

Ainsi, il est impossible qu'un État, qu'une puissance quelconque, puisse de nos jours se soutenir et avoir la prétention de légitimer, de rendre inviolables ses usurpations et ses conquêtes, en alléguant des titres historiques ou matériels, qui ont perdu toute leur valeur en présence des progrès de la civilisation du siècle, des droits et des intérêts généraux de l'Europe libérale.

Depuis la révolution française, il serait impossible de le nier, les principes du droit privé et public, les intérêts internationaux, les alliances diplomatiques, les bases économiques de la puissance matérielle des États, ont subi une rénovation radicale. Les États constitution-

nels, les peuples libres ont acquis dans cette nouvelle voie une juste prépondérance sur les États et les peuples non encore émancipés, tandis que les pays stationnaires ou rétrogrades, malgré leurs prétentions et leurs efforts, ont été condamnés à voir chaque jour leur pouvoir et leur crédit diminuer et s'affaiblir en raison directe de l'élévation et de la puissance des États progressifs.

Ce fait devait placer nécessairement l'Autriche dans une situation violente et contradictoire. Ne pouvant plus imposer son droit, son autorité, ses priviléges par ces mêmes moyens qui les avaient rendus justes et légitimes dans un temps de barbarie et d'ignorance, dans un temps où les idées et les peuples n'étaient rien, où le principe d'autorité, les priviléges de quelques classes et de quelques individus tyrannisaient les consciences, la pensée, les droits et les intérêts civils et politiques des peuples, l'Autriche ne voulant pas, ne pouvant pas réformer ses principes, ni les caractères essentiels de sa domination et de sa politique, sans abdiquer son pouvoir, sans se renier elle-même, a dû nécessaiment, forcément, afin de se maintenir, afin de défendre ses droits et ses intérêts, adopter un système qui, tout en ayant pour but de combattre les envahissements de l'illégalité et de la force, n'a fait autre chose que pratiquer et sanctionner les vices les plus monstrueux, les actes les plus barbares de la force même.

Voilà comment l'Autriche, tout en croyant sauver son pouvoir et sa prépondérance en Europe, tout en voulant être le pouvoir conservateur par excellence, le plus ferme soutien de la paix et de l'ordre, poussée par les conséquences logiques et historiques de ses principes et de sa position, est devenue un agent provocateur de désordre et d'anarchie, un instrument négatif et subversif de tout droit, de toute moralité, de toute civilisation véritables. L'Autriche n'a abouti, en dernier résultat, qu'à exercer forcément au dedans et au dehors l'influence la plus révolutionnaire, la plus propre à contribuer, par un mouvement contradictoire, à l'anéantis-

sement total de sa puissance et à une rénovation générale des destinées politiques du monde.

Il est donc incontestable, même en se plaçant au point de vue strictement pratique, que les puissances, je ne dirai pas conservatrices, car pour les États révolutionnaires ce mot n'est qu'une imposture diplomatique et un mensonge moral, mais les puissances progressives et organisatrices, qui représentent en Europe les principes, les droits, les intérêts les plus vivants, les plus solidement établis, qui auront le plus de durée et d'avenir, sont aujourd'hui la France et l'Angleterre d'abord, et ensuite tous les autres États de second ordre qui participent dans une mesure plus ou moins grande aux idées et aux institutions libérales de ces deux grandes nations. Je suis même persuadé que tout le progrès politique et social, que toutes les conquêtes futures des peuples libres de l'Europe, devront marcher principalement sur les traces de l'Angleterre et de la France. Et quoique je reconnaisse que dans le domaine de la science spéculative de la pensée pure, l'Allemagne est le pays le plus original et le plus progressif, le pays qui un jour peut-être provoquera le premier la rénovation radicale des destinées intellectuelles et morales du monde, je suis convaincu cependant que l'activation pratique, que la formule politique et sociale de l'Europe régénérée, ne pourra sortir que des luttes économiques et des combats démocratiques des deux peuples anglais et français. C'est là une des raisons principales de l'état secondaire des autres peuples de l'Europe, et de l'immobilité forcée et pour ainsi dire fatale de l'Autriche et de ces autres pays soumis à l'influence dissolvante et rétrograde de sa politique. A l'heure qu'il est, l'avenir de l'Autriche n'est plus un mystère aux yeux des hommes d'État et des esprits progressifs et graves de l'Europe éclairée et libérale. Tout ce qui reste aujourd'hui à l'Empire d'autorité et de force est lié étroitement au système de transition et de transaction qui régit actuellement l'Europe entière. L'Autriche signa, sans le savoir, son arrêt de mort en 1815 au congrès de Vienne. Sans

s'en apercevoir elle se mit alors, par ses actes, en guerre secrète avec toutes les puissances et tous les peuples de l'Europe. Et cela est si vrai, que les peuples d'un côté, et les grandes puissances de l'autre, ont mis depuis l'Autriche dans la nécessité de renier son œuvre, de déchirer par la trahison et par la ruse ces traités mêmes qui étaient le seul gage, la seule garantie de sa conservation, de son existence. Car l'empire autrichien, basé sur des principes de violence et d'usurpation, reposant sur un droit usé et décrépit, que l'Europe moderne ne reconnaît plus depuis longtemps, menacé constamment par le principe des nationalités et des races qui agite tous les peuples divers asservis barbarement à sa dictature dissolvante et anarchique, n'a depuis 1815 d'autres pouvoirs, d'autres droits que ceux qui lui sont garantis dans les traités de Vienne par les cinq grandes puissances arbitres et maîtresses, à cette époque, des destinées de l'Europe et du monde.

La suppression de l'État libre de Cracovie est donc le dernier acte d'un drame diplomatique, aussi féroce et aussi sanguinaire qu'absurde, où l'Autriche a joué en même temps le rôle de bourreau et de victime. En effet la Prusse et la Russie, étant les deux ennemies naturelles de l'Autriche, n'ayant rien à perdre et tout à gagner au contraire, dans l'abaissement moral et dans la ruine politique du vieil empire autrichien, ont poussé forcément cette puissance à un acte qui finit de décréditer son autorité et son influence en Europe, et qui l'entraîne, malgré ses prétentions contraires, dans une voie franchement révolutionnaire et hostile aux intérêts immédiats de sa propre conservation.

Il est inutile de répéter ici que, dans le cas d'une conflagration européenne, la Russie compte sur cette occasion pour agrandir son influence en Europe et en Orient, tandis que la Prusse, se mettant à la tête de la nouvelle unité germanique, médite de réédifier un nouvel empire germanique sur les ruines féodales et catholiques du Saint-Empire.

J'ai peu de confiance, à dire vrai, dans la réalisation

probable de ces plans gigantesques, car l'avenir de l'Europe n'appartient pas au despotisme, mais à la liberté. Ce qui est pourtant certain et positif, c'est que la Russie et la Prusse ont déjà compté sur la mort prochaine de l'Autriche, et assistent depuis longtemps, avec une vigilance hypocritement dissimulée, à toutes les phases de sa longue agonie. C'est ainsi, qu'indépendamment du principe des nationalités et des races qui entretient une grande fermentation parmi tous les peuples asservis, opprimés par l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la Pologne sont les points de mire où la Russie et la Prusse tiennent les yeux fixés pour provoquer, à la première occasion qui se présentera, des embarras de nature à rendre une conflagration européenne inévitable.

Or, il paraît démontré que le démembrement de l'empire autrichien est un événement tôt ou tard inévitable, et que la destruction illégale des derniers débris de la nationalité polonaise, de la part des puissances protectrices, bien qu'elle soit faite en apparence dans l'intérêt particulier de l'Autriche, n'est qu'un piége tendu à la faiblesse et à l'état violent et anormal de cette puissance décrépite, dont l'existence est aussi contraire à l'ambition et à la puissance des tyrans qu'à la véritable liberté et à la véritable indépendance des peuples.

Aussi le droit public européen est, à l'heure qu'il est, entièrement anéanti. La puissance des armées et les intérêts conservateurs de notre époque, essentiellement industrielle et commerciale, sont devenus par conséquent les seuls principes, la seule garantie d'ordre et de paix pour l'Europe. C'est là justement ce qui empêche les cabinets des Tuileries et de Saint-James de faire quelque chose de plus qu'une protestation écrite contre l'acte de spoliation inique qui vient de s'accomplir sur les bords de la Vistule.

La Russie et la Prusse étaient sans doute persuadées d'avance que l'incorporation de Cracovie à l'Autriche, sans le concours de la France et de l'Angleterre, produirait une émotion pénible, et peut-être aussi une crise politique dans toute l'Europe; elles n'ignoraient pas non

plus que cet acte aurait été un embarras sérieux pour le cabinet de Vienne. En même temps, la Russie et la Prusse avaient la certitude que l'Angleterre et la France seraient restées dans l'inaction, et que par ce fait elles auraient beaucoup perdu de nouveau dans l'opinion de l'Europe. Il y a plus; quand même les deux cabinets des Tuileries et de Saint-James auraient pu se mettre d'accord pour provoquer une intervention armée sur la Vistule, ou pour amener un remaniement général du droit public européen, les puissances du Nord savaient également que dans un cas pareil, ils seraient tombés dans des difficultés et des embarras très-graves, capables de troubler le développement régulier de ces intérêts conservateurs qui assurent pour le moment, le calme et la prospérité matérielle en France et en Angleterre, et aussi l'ordre et la paix dans cette partie de l'Europe, où la politique de ces deux puissances s'oppose constamment à l'ambition et aux projets de la Russie et de la Prusse.

N'oublions pas que depuis 1830 l'influence de la politique du gouvernement de Juillet en Europe, est le grand obstacle que la Russie et la Prusse voudraient abattre pour remanier la politique du monde à leur profit. Je ne discuterai pas maintenant le rôle du gouvernement du roi des Français vis-à-vis de la révolution de 1830. Mais si la France avait été plongée à cette époque dans une longue lutte au dedans, si au dehors elle avait eu à soutenir plus tard une guerre avec l'Europe absolutiste, dans ce cas, je pense que la France aurait pu courir le risque de rester épuisée par les luttes et les divisions intestines, et de devenir incapable ensuite de résister aux attaques des puissances ennemies qui se seraient coalisées de nouveau contre elle pour la détruire entièrement. Car je ne crois pas qu'à cette époque l'Europe libérale fût assez mûre pour une grande résistance, assez forte et assez unie pour venir en aide au peuple français. N'oublions pas non plus que la plupart des peuples de l'Europe, confondant toujours la domination directe de la France, avec la prépondérance

de ses idées et de ses institutions, ont été jusqu'à ce jour très-peu disposés à se laisser diriger par elle. Or, si la France avait été vaincue dans la lutte, la civilisation démocratique, le progrès libéral de ce siècle auraient été étouffés peut-être sous le poids brutal de l'autocratie moscovite, ou d'un nouveau moyen âge théocratique et féodal.

Je ne suis pas disposé à aduler ni les rois ni les peuples; mais je crois que la politique du roi Louis-Philippe, au détriment peut-être de la grandeur nationale de la France, a sauvé l'Europe de la guerre civile et de l'anarchie, et assuré ainsi à la révolution ses développements pacifiques, son influence pratique sur l'opinion éclairée des nations européennes. La politique de la France a été toujours hostile à la puissance et à l'avenir de l'Autriche; et notamment après 1830 la France a redoublé d'efforts pour empêcher l'Autriche d'étendre son crédit, sa prépondérance réelle et durable en Italie, en Suisse, en Allemagne, sur le Danube et en Orient, à une époque où l'opinion des peuples n'était pas assez forte pour lui résister et le rôle de cette puissance rétrograde non encore complètement démasqué. Aujourd'hui l'influence de l'Autriche a baissé énormément, soit en Allemagne, soit en Italie, soit en Suisse, soit sur le Danube, soit en Orient. Quand le moment d'une crise européenne arrivera, l'Autriche ne trouvera plus d'appui ni dans les cabinets ni dans les peuples. Le temps et l'opinion publique auront complètement triomphé de sa ruse et de ses menaces.

C'est ainsi que je suis porté à envisager ces seize années de paix européenne, plutôt comme favorables qu'hostiles à la cause du progrès et de la liberté en Italie et en Europe.

Assurément, depuis 1831 jusqu'à ces jours, l'opinion publique en Italie a pu s'éclairer sur les véritables forces, sur les véritables intérêts de la nation. Beaucoup d'antipathies, beaucoup de préjugés sont tombés. Une certaine lumière s'est répandue dans les esprits. Les souverains sont devenus presque tolérants et quelques-

uns encouragent même un certain sentiment patriotique, trop vague et trop peu progressif sans doute, mais toujours très-utile et capable de produire des résultats, que princes et peuples sont bien loin de prévoir maintenant.

Il y a plus, une haine générale contre l'oppression étrangère pénètre peu à peu dans toutes les classes. Que ce sentiment soit souvent exploité par des classes privilégiées contre les véritables intérêts des peuples, contre les tendances progressives de la liberté et de la civilisation de l'Europe, peu importe pour le moment. L'Italie ne peut devenir un pays révolutionnaire dans le sens de 1793. L'Italie est un pays que les libéraux doivent ménager, si réellement ils ont le désir le l'améliorer, de le délivrer peu à peu de cette servitude intellectuelle et morale, qui est la cause fondamentale de toutes ses divisions, de toutes ses misères, de son oppression politique nationale et étrangère.

L'Italie a besoin de faire avant tout son éducation intellectuelle et sa révolution civile; elle doit se préparer à devenir, par la pensée, faute d'institutions, d'armes et de liberté politique, un élément de civilisation et de progrès, dans la grande unité européenne. Car l'indépendance et la liberté politique de l'Italie ne peuvent venir que de l'Europe. Les réformes opérées par les souverains absolus, la grandeur morale d'un pape, les velléités libérales de quelques hommes du passé, entraînés souvent dans la lutte plutôt par ambition et par égoïsme, que par un profond amour, que par une profonde conviction de la liberté et du progrès, ne doivent pas séduire les esprits élevés, les patriotes sincères, ni peupler de folles illusions, de chimériques espérances, l'imagination ardente des populations italiennes.

Italiens de toutes les classes, de tous les partis, modérez, au nom de la patrie et de la liberté, vos transports, votre enthousiasme noble et généreux! Un nouveau pontife vous a été envoyé, un pontife, un souverain, beaucoup plus grand que sa destinée. Mais par pitié, je le répète, ne vous bercez pas d'illusions puériles. La

papauté ne peut briser les chaînes de la servitude sans se briser elle-même. La mission d'un pape, au XIXe siècle, ne sera jamais une mission politique. Un pape ne peut être de nos jours qu'un libérateur moral. Il peut unir vos cœurs, rapprocher vos intérêts, il ne pourra pas éclairer votre raison, délivrer votre pensée, changer votre mission, votre destinée dans l'histoire.

Un pape peut guider le pas d'un peuple aveugle vers tout ce qui est beau et grand sur la terre; mais ce n'est pas un pape qui pourra lui ouvrir les yeux pour qu'il marche seul et libre à l'accomplissement d'un libre et grand avenir.

C'est ainsi que, pour que l'Italie, telle qu'elle est maintenant, puisse devenir réellement indépendante et libre, pour qu'elle puisse s'émanciper du despotisme intérieur et de la domination étrangère, il faut que l'esprit du siècle, que l'esprit européen, ait emporté d'avance, dans un grand combat populaire entre la foi et la science, entre la civilisation et la barbarie, entre le passé et l'avenir, le pouvoir illogique, suranné, essentiellement rétrograde de la papauté et de l'Empire.

C'est à ces seules conditions, ainsi que j'aurai lieu de le démontrer plus spécialement dans le chapitre suivant, que l'Italie sera rattachée un jour, par la pensée et par la conscience de son indépendance intellectuelle, de sa liberté morale, à la liberté et à la civilisation de l'Europe, au mouvement progressif et régénérateur du monde.

FIN DU TOME PREMIER.

IMPRIMERIE DE F. A. BROCKHAUS A LEIPZIG.

